



MAIRIE DE TOUCOUNTOUNA

REPUBLIQUE DU BENIN



E-mail : mairietoucountouna@gmail.com

: contact.toucountouna@mairie.bj

Site : www.decentralisation.gouv.bj

PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL QUATRIÈME GÉNÉRATION (PDC4) 2025-2029

Version définitive



Yiyi nan tcharoun

Toucountouna

SOMMAIRE

LISTE DES GRAPHIQUES.....	4
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	5
PRÉFACE DU MAIRE.....	7
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	8
INTRODUCTION	9
I. CONTEXTE ET DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PDC-4	11
II. PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	24
III. DIAGNOSTIC DU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	26
IV- FONDEMENTS, PRINCIPES ET VALEURS DU PDC-4.....	97
V. RAISON D'ÊTRE ET ÉNONCE DE LA VISION COMMUNALE DU	101
VI- ORIENTATIONS STRATÉGIQUES, OBJECTIFS ET PROGRAMMES	102
VISION	102
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES.....	102
OBJECTIFS STRATÉGIQUES.....	102
AXES D'INTERVENTIONS.....	102
PROGRAMMES	102
VII. CADRE PROGRAMMATIQUE DU PDC-4 DE LA COMMUNE DE TOUCOUNTOUNA	108
VIII. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PDC-4	144
IX. GESTION DES RISQUES ET CONDITIONS DE SUCCES DU PDC-4.....	147
CONCLUSION	149
ANNEXES	150
TABLE DES MATIÈRES	180

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Organisation administrative de la commune de Toucountouna	12
Tableau 2 : Les types de sols et leurs caractéristiques.....	14
Tableau 3 : Typologie de la végétation de la commune	17
Tableau 4 : Les principaux groupes sociolinguistiques de la commune	19
Tableau 5 : Répartition de la population selon sexe par arrondissement	19
Tableau 6 : Tendances d'évolution de la population par arrondissement (2021-2025)	19
Tableau 7 : Performances issues de l'évaluation du PDC-3	28
Tableau 8 : Analyse SWOT de l'agriculture.....	38
Tableau 9 : Analyse SWOT de l'élevage	42
Tableau 10 : Principales potentialités touristiques de la commune	45
Tableau 11 : Analyse SWOT du tourisme	47
Tableau 12 : Les infrastructures marchandes de la commune.....	49
Tableau 13 : Impact des risques climatiques sur les unités d'exposition	52
Tableau 14 : Identification des options d'adaptation pour les priorités de développement de la commune.....	53
Tableau 15 : Principales pistes rurales de la commune de Toucountouna.....	55
Tableau 16 : Pistes prioritaires à aménager.....	56
Tableau 17 : Données globales de l'enseignement maternel et primaire à Toucountouna.....	56
Tableau 18 : Effectifs des enseignants par catégorie et selon le sexe au titre de l'année 2021	57
Tableau 19 : Ratios élèves par maître, élève par salle de classe et élèves par groupe pédagogique	57
Tableau 20 : Nature, état et répartition des salles de classe utilisées	58
Tableau 21 : Principaux indicateurs de la scolarisation au primaire en 2022	58
Tableau 22 : Évolution des inscrits et du taux de succès à la pré-alphabétisation de 2020-2022	59
Tableau 23 : Évolution des inscrits et du taux de succès à la post-alphabétisation de 2020-2022	59
Tableau 24 : Quotient de mortalité dans la commune de Toucountouna.....	60
Tableau 25 : Formations sanitaires de la commune	60
Tableau 26 : Personnel des formations sanitaires publiques de la commune	61
Tableau 27 : Équipements et matériels sanitaires.....	61
Tableau 28 : Plateau technique des formations sanitaires de la commune	61
Tableau 29 : Taux de fréquentation des CS par tranche d'âge et par sexe en 2020.....	62
Tableau 30 : Évolution des indicateurs d'accès aux soins de santé dans la commune	62
Tableau 31 : Répartition des personnes vulnérables appuyées en 2022	63
Tableau 32 : Distribution des cartes d'indigence	63
Tableau 33 : Point des mutuelles de santé communautaires en 2021	63
Tableau 34 : Répartition des ouvrages hydrauliques par arrondissement en 2020.....	64
Tableau 35: La couverture en eau potable par arrondissement en 2020	65
Tableau 36 : Couverture et accessibilité des ménages aux latrines 2020	67
Tableau 37 : Gouvernance politique et administrative.	77
Tableau 38 : Gouvernance financière	77
Tableau 39 : Gouvernance territoriale et foncière.....	78
Tableau 40 : Gouvernance genre et participative.....	79
Tableau 41 : Relation avec la Tutelle	80
Tableau 42 : Personnel de la mairie par catégorie.....	81
Tableau 43 : Répartition des conseillers par arrondissement.....	82
Tableau 44 : Les principaux groupes sociolinguistiques de la commune	83
Tableau 45 : Situation des couches vulnérables en 2021	85

Tableau 46 : Point des ressources propres mobilisées au cours des 05 années passées :	85
Tableau 47 : Dotations FADeC reçues de 2018 à 2022	86
Tableau 48 : Ressources financières mobilisés auprès des partenaires de 2018 à 2022	86
Tableau 49 : Tableau d'équilibre financier de la commune de 2018-2022	87
Tableau 50 : Synthèse FFOM/SEPO et situation de référence ou de départ	90
Tableau 51 : Récapitulatif des cibles prioritaires ODD à Toucountouna	98
Tableau 52 : Cohérence des OS du PDC-4 avec les OS de Bénin Alafia, du PND, du PAG2, du SDAC et les ODD	103
Tableau 53: Récapitulatif des changements attendus.....	106
Tableau 54: Programmes de mise en œuvre du PDC-4	108
Tableau 55 : Cadre logique du PDC-4 de Toucountouna	110
Tableau 56 : Plan d'actions pluriannuel du PDC-4 de Toucountouna	122
Tableau 57 : Récapitulatif de la budgétisation des programmes du PDC4	127
Tableau 58 : Cadre de performance/résultats du PDC-4 de Toucountouna	128
Tableau 59 : Cadre de performance de suivi des indicateurs des cibles spatialisées des ODD de la commune	138
Tableau 60 : Source de financement des projets du PDC4.....	144
Tableau 61 : Dispositif de suivi institutionnel de mise en œuvre du PDC	146
Tableau 62 : Matrice des risques	148
Tableau 63 : Plan détaillé des activités autour des programmes/projets	150
Tableau 64 : Cadre de pondération des programmes/projets du PDC4	169

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte de la situation géographique de la commune	11
Figure 2 : Carte administrative de la commune de Toucountouna	12
Figure 3 : Carte du relief de la commune de Toucountouna	14
Figure 4 : Carte pédologique de la commune de Toucountouna	15
Figure 5 : Carte d'occupation du sol	16
Figure 6 : Carte du réseau hydrographique de la commune	17
Figure 7 : Carte du réseau routier de la commune de Toucountouna	55
Figure 8 : Carte de répartition des infrastructures hydrauliques de la commune	66
Figure 9 : Carte de répartition des infrastructures d'hygiène de la commune	68
Figure 10 : Carte de répartition des infrastructures de loisir de la commune	70
Figure 11 : carte de la densité de la population de la commune de Toucountouna.....	73
Figure 12: Cadre logique de la chaine de résultats du PDC-4 de Toucountouna	105

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Proportion des emblavures moyennes des principales catégories de spéculations agricoles produites dans la commune sur les cinq dernières années	32
Graphique 2: Évolution du ratio élèves maîtres de 2020 à 2022	57

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ABeGIEF	:	Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers
ACAD	:	Association des Communes de l'Atacora et de la Donga
ACC	:	Adaptation aux Changements Climatiques
ADC	:	Attestation de Détention Coutumière
AEV	:	Adduction d'Eau Villageoise
AGORA	:	Appui à la Gouvernance locale et au Renforcement de l'Attractivité territoriale
AGV	:	Assemblée Générale Villageoise
AGR	:	Activité Génératrice de Revenu
AMSANA	:	Appui Multisectoriel à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans l'Atacora
ANAEPMR	:	Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
ANCB	:	Association Nationale des Communes du Bénin
ATDA-AO	:	Agence Territoriale de Développement Agricole-Atacora Ouest
ASG	:	Approche Systématique Groupée
CA	:	Chef d'Arrondissement
CCeC	:	Chef Cellule Communale
CDL	:	Contribution au Développement Local
CEG	:	Collège d'Enseignement Général
CFD	:	Code Foncier et Domanial
CHD	:	Centre Hospitalier Départemental
CLAC	:	Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
CLCAM	:	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CPS	:	Centre de Promotion Sociale
CSC	:	Centre de Santé Communal
CODIR	:	Comité de Direction
CT	:	Contrat Type
CSA	:	Centre de Santé d'Arrondissement
CVA	:	Chaîne de Valeur Ajoutée
DCT	:	Direction des Collectivités Territoriales
DDAEP	:	Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
DDD	:	Direction Départementale du Développement
DDPR	:	Direction Départementale de la Police Républicaine
DPP	:	Dialogue Public Privé
DSA	:	Direction de la Statistique Agricole
EPE	:	Equivalent Point d'Eau
FAO	:	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FADeC	:	Fonds d'Appui au Développement des Communal
FDAL	:	Fin à la Défection à l'Air Libre
FFMO	:	Force Faiblesse Menace Opportunité
FIC	:	Fonds d'Investissement Communal
FPMH	:	Forage équipé de Pompe à Motricité Humaine
GDT	:	Gestion Durable des Terres
HZ	:	Hospital de Zone
INSAE	:	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
INStAD	:	Institut National de la Statistique et de la Démographie
LFC	:	Local Focus Consulting
LQAS	:	Lot Quality Assurance Sampling
MAEP	:	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MISP	:	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique
MOS	:	Matrice d'Orientation Stratégique
NDT	:	Neutralité en matière de Dégradation de la Terre
ODD	:	Objectifs de Développement Durable
OMS	:	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OPA	:	Organisation Professionnelle Agricole
OSC	:	Organisation de la Société Civile
PAG	:	Programme d'Actions du Gouvernement
PAI	:	Plan Annuel d'Investissement
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
PCC	:	Plan de Contingence Communal
PCC	:	Plan de Consommation de Crédits
PDC	:	Plan de Développement Communal

PEA	:	Point d'Eau Autonome
PHAC	:	Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal
PND	:	Plan National de Développement
PNDPE	:	Projet de Nutrition et de Développement de la Petite Enfance
PNSAI	:	Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré
PPEA	:	Programme pour le Promotion de l'Entreprenariat Agricole
PPP	:	Partenariat Public Privé
ProCAD	:	Programme Cadre d'Appui à la Diversification Agricole
ProPFR	:	Promotion d'un Politique Foncière Responsable
ProSAR	:	Programme de Sécurité Alimentaire et Renforcement de la Résilience
ProSER	:	Projet de Sédentarisation des Eleveurs de Ruminants
PSDSA	:	Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole
PTA	:	Plan de Travail Annuel
PTF	:	Partenaire Technique et Financier
PV	:	Procès-Verbal
RAVIP	:	Recensement Administratif à Vocation d'Identification de la Population
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RNA	:	Recensement National de l'Agriculture
SAN	:	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SBEE	:	Société Béninoise d'Energie Electrique
SDAC	:	Schéma Directeur d'Aménagement Communal
SDE	:	Services Déconcentrés de l'Etat
SFD	:	Services Financiers Décentralisés
SE	:	Secrétaire Exécutif
SNAT	:	Schéma National d'Aménagement du Territoire
SONEB	:	Société Nationale des Eaux du Bénin
SRI	:	Système de Riziculture Intensive
TBS	:	Tableau de Bord Social
TC	:	Trésorier Communal
TF	:	Titre Foncier
TNT	:	Télévision Numérique Terrestre
UNICEF	:	United Nations of International Children's Emergency (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)

PRÉFACE DU MAIRE

Chères populations de la commune de Toucountouna, l'élaboration du Plan de Développement Communal quatrième génération qui est la boussole des actions de développement de notre commune au cours des cinq (05) prochaines années, (2024- 2028) m'offre l'occasion de vous dire merci pour votre patience, pour votre compréhension et pour tout ce que vous faites au quotidien pour accompagner la Mairie dans l'accomplissement de la tâche dont vous l'avez investie.



Les années passent et nous poursuivons résolument notre marche d'ensemble vers un développement harmonieux et équilibré de toutes les localités de notre chère commune. Nous en sommes à la quatrième expérience d'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC) dont la première remonte à l'année 2004. Depuis lors et surtout pour des raisons d'un accroissement rapide de la population, les paramètres humains, socioéconomiques et environnementaux ont beaucoup évolué avec pour conséquences l'apparition de nouveaux défis auxquels nous devons faire face. C'est une évidence d'affirmer que l'accroissement rapide de la population de notre commune a pour corollaires : une forte pression anthropique et une surexploitation des ressources naturelles, une augmentation des divers besoins humains dans les mêmes proportions et une dégradation rapide de notre environnement ou de notre cadre de vie. Hélas, les ressources ou recettes de la commune ont connu, au cours de la même période, soit une évolution en dents de scie soit une progression à un rythme en deçà de celui des besoins. Nous avons donc passé les vingt (20) premières années de l'ère de la décentralisation à rechercher vainement un point d'appui pour nous mettre sur l'orbite d'un développement durable.

Cette situation inconfortable due à des causes aussi bien endogènes qu'exogènes ne peut que générer le ressentiment d'une stagnation au triple plan social, économique et environnemental malgré les efforts déployés au quotidien pour inverser cette tendance qui n'honore personne. Nous avons assisté ainsi impuissants à la dégradation continue de notre cadre de vie, aux difficultés d'emploi, au chômage des jeunes, au sous-emploi, au déficit en infrastructures et équipements sociocommunautaires et socioéconomiques de base.

C'est conscient de cette réalité qui a clairement transparu de vos interventions lors des récentes investigations, des ateliers diagnostics d'arrondissement et des échanges avec toutes les franges de la population lors de la tenue de notre forum économique et social que nous prenons avec vous le pari de la nouvelle aventure que constitue la mise en œuvre du présent Plan de Développement Communal de quatrième génération. Cette mise en œuvre exigera de chacun de nous, foi, engagement, détermination et sacrifice. C'est clair que nous avons des droits mais c'est également clair que ces droits appellent des devoirs auxquels nous ne pouvons-nous soustraire sans causer des préjudices à nos légitimes ambitions de développement.

Je nous sais volontaires et engagés à soutenir et à accompagner les options de développement de notre commune. C'est pour cette raison que je n'ai aucune crainte que la victoire sera de notre côté et je sais également que chacun de nous fera ce qui est de son devoir et de son pouvoir pour que triomphent les nobles idéaux de développement de notre chère commune. Le présent PDC est le nouveau contrat de partenariat et de développement issu de nos concertations et de nos échanges que je vous propose avec la profonde conviction que les résultats seront à la hauteur de notre attente commune.

Je m'en voudrais de conclure ce propos liminaire sans renouveler mes sincères remerciements aux braves populations de la commune pour leur implication active dans le processus d'élaboration, aux membres du Comité de pilotage, aux personnes ressources, aux responsables des entités déconcentrées de l'Etat et aux différents partenaires qui nous ont accompagnés tout au long du processus ayant abouti à la production de cet important outil de développement.

Vive le développement de la commune !

Vive le Bénin !

Je vous remercie !



Blaise BEKAKOUA

Maire de la Commune de Toucountouna

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La réalisation d'un Plan de Développement Communal (PDC) est une exigence légale qui interpelle tout conseil communal. Après la réforme opérée par le Gouvernement du Bénin dans le secteur de la décentralisation coïncidant avec l'expiration du PDC 3, la Commune de Toucountouna avec l'appui de l'ACAD, les PTF et les consultants a entamé l'élaboration du PDC-4^{ème} génération.

La préparation, le diagnostic, l'actualisation de la vision, des orientations stratégiques et des objectifs de développement, la programmation, le mécanisme de suivi-évaluation, la validation et la popularisation sont autant d'étapes saillantes qui ont marqué l'élaboration de ce document de planification.

La commune de Toucountouna est située au Nord-Est du Bénin dans le Département de l'Atacora. Elle dispose de beaucoup d'atouts et d'opportunités tels que la disponibilité des terres cultivables, la diversification de productions végétales et animales et les marchés locaux de grande affluence (Natitingou-Tanguiéta). La commune de Toucountouna fait face à plusieurs enjeux de développement pour les prochaines années qui sont entre autres :

- ✓ Le contrôle de la dégradation des ressources naturelles et notamment la baisse de la fertilité des sols et aux impacts du changement climatique ;
- ✓ L'aménagement du territoire communal et notamment de la ville de Toucountouna et des chefs-lieux des arrondissements afin de garantir leur attractivité ;
- ✓ La modernisation de l'administration communale afin qu'elle améliore ses prestations au profit des populations dans tous les secteurs sociaux mais aussi dans les secteurs économiques ;
- ✓ L'accroissement de la production agricole tout en faisant attention à l'emploi des jeunes, le tourisme, la digitalisation l'artisanat et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

En tenant compte de la problématique actuelle de développement de la commune ainsi que la prise en compte des thématiques transversales (changements climatiques, sécurité alimentaire et nutritionnelle, genre, digitalisation, sécurité et emploi des jeunes et femmes) il est convenu de concert avec tous les acteurs la vision de développement qui se définit comme suit :

« D'ici 2030, Toucountouna est une commune attractive, mieux gouvernée, à économie agricole et artisanale modernisée, où règnent la sécurité et le bien-être social ».

Sur cette base et en se référant, aux orientations stratégiques nationales, régionales internationales et considérant les forces, faiblesses, opportunités, et menaces majeures de la Commune, trois (03) orientations stratégiques, quatre (04) programmes et vingt-sept (27) projets ont été formulés pour le PDC-4.

Au total le coût global du PDC-4 est estimé à **quatre milliards deux cent soixante-huit millions deux cent quatre-vingt-seize mille (4 268 296) francs CFA** comparé aux **quatre milliards sept cent quatre-vingt-quatre millions soixante-neuf mille (4 784 069 000) francs CFA du PDC-3**, ce qui représente une baisse de **10,7%**.

Pour atteindre l'objectif de développement que la commune s'est fixé d'ici 2028 dans le cadre du présent PDC, l'équipe communale de Toucountouna devra non seulement s'employer à créer les conditions nécessaires pour l'adhésion et la participation des citoyens à la gestion locale, mais également développer des stratégies et mécanismes innovants de mobilisation de ressources financières, techniques et matérielles. Il s'agira aussi de s'assurer du renforcement de la cohésion politique et programmatique du fonctionnement du Conseil Communal selon une approche systémique qui consacre davantage la reddition de compte.

En définitive, il faut signaler que l'élaboration de ce PDC-4 n'a pas été sans difficultés. En effet, elle est intervenue dans un contexte de pression marqué par la réforme du secteur de la décentralisation dont les nouveaux acteurs communaux (SE, Cadres techniques), veulent y apporter leur touche. Par ailleurs, l'urgence et la volonté d'aller vite au PDC-4 ont exercé une autre forme de pression sur le conseil communal pour la célérité du processus alors que l'approche participative veut l'implication de tous et l'avancement au rythme des acteurs. La perspicacité des membres du comité de pilotage avec son bras opérationnel qu'est le comité technique, des consultants et les interventions de l'autorité communale ont permis de venir à bout de toutes les difficultés.

INTRODUCTION

Le mode de gouvernance démocratique et décentralisé des collectivités territoriales au Bénin est consacré par la constitution du 11 décembre 1990 en ces articles 150 et 151 qui stipulent respectivement la création des collectivités locales au Bénin et leur administration par des conseils élus de personnalité juridique et d'autonomie financière. Même si ces dispositions ont passé plus d'une décennie avant leur mise en œuvre effective, force est de constater qu'à partir de janvier 2003, suite aux élections communales et municipales, les conseils communaux élus ont été installés et fonctionnent. C'est le début du processus de décentralisation au Bénin.

Après plus d'une décennie de mise en œuvre de cette décentralisation, un forum d'évaluation de ce processus organisé les 07 et 08 octobre 2015 à Cotonou, a permis de retenir principalement les recommandations suivantes :

- Poursuivre les efforts du Gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) en faveur de la décentralisation et du développement à la base ;
- Enraciner la démocratie locale et gouvernance politique : renforcer l'espace citoyen, le rôle des structures infra communales, l'éducation civique et l'alphabétisation ;
- Revoir l'ingénierie juridique de la décentralisation : mise à plat de l'arsenal juridique et nécessité d'un code des collectivités locales ;
- Booster les ressources des communes et leur capacité financière à travers le renforcement de la fiscalité locale ;
- Redorer le blason de l'administration locale et valoriser la fonction d' élu local.

La nécessité de recourir à un code des collectivités locales qui impulse un nouvel arsenal juridique à la décentralisation au Bénin, a consacré l'adoption de la loi n° 2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin. Le Code de l'administration territoriale en République du Bénin a pour objectif principal d'améliorer la gouvernance communale afin de créer une dynamique de valorisation des potentialités locales. Elle vise à réaffirmer les principes directeurs ci-après :

- renforcer la séparation des fonctions politiques et techniques pour améliorer la reddition de comptes et lutter plus efficacement contre l'impunité,
- mettre en place un dispositif opérationnel de relais des services publics entre les niveaux central, communal et infra-communal,
- améliorer les mécanismes de financement des investissements communaux,
- créer des synergies d'action entre le conseil communal, ses démembrements, les associations de développement et les ONG.

Cependant, cette loi n'a pas enlevé aux communes la prérogative de la production des différents outils de planification de leur développement. En effet, en son article 30, le code de l'administration territoriale stipule que « la commune élabore, adopte et veille à la mise en œuvre des documents de planification de développement, en harmonie avec les orientations nationales en vue d'assurer les meilleures conditions de vie à la population de son ressort. Dans ce cadre, elle élabore les documents de planification nécessaires pour son bon développement de la commune, en harmonie avec les orientations nationales.... Ces documents de planification sont le schéma directeur d'aménagement communal (SDAC), le plan de développement communal (PDC) ... ».

C'est donc usant de cette prérogative conférée par la loi, que la commune de Toucountouna, après l'évaluation de son PDC 3 (2017-2022) venu à expiration, a décidé d'engager le processus de l'élaboration de son PDC-4. L'importance stratégique de ce document et sa nature de boussole de mise en œuvre du développement local, lui imposent l'implication de toutes les forces vives de la commune dans une démarche totalement participative. C'est donc dans une dynamique de concertations continues et multiples avec

toutes les parties prenantes (élus, SDE, Société Civile, Partenaires Techniques et ONG d'Appui, ...) que les différentes étapes d'élaboration du PDC, telles que validées par le guide actualisé d'octobre 2022 par le Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale, ont été observées. Il s'agit des phases de préparation (préparatifs administratifs, pratiques et diagnostics), de structuration (programmation, intégration des thématiques transversales), de validations technique et communale et des phases d'approbation et de popularisation.

Le présent PDC-4 de la commune de Toucountouna, intègre les besoins réels exprimés des populations à la base dans tous les secteurs et planifie des actions concrètes en rapport avec les capacités matérielles, humaines et financières (internes et appuis extérieurs) de la commune pour les cinq (05) prochaines années. Il intègre les thématiques transversales que sont les changements climatiques, l'emploi, le genre et la transformation digitale. D'autres thématiques émergentes comme le dividende démographique, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, etc. et Il s'articule autour des points suivants :

- Contexte physique, administratif et économique de Toucountouna
- Problématique du développement de la commune
- Vision, orientations stratégiques et programmes de développement de la commune
- Théorie de changement du PDC-4
- Dispositif de suivi et d'évaluation du PDC-4

I. CONTEXTE ET DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PDC-4

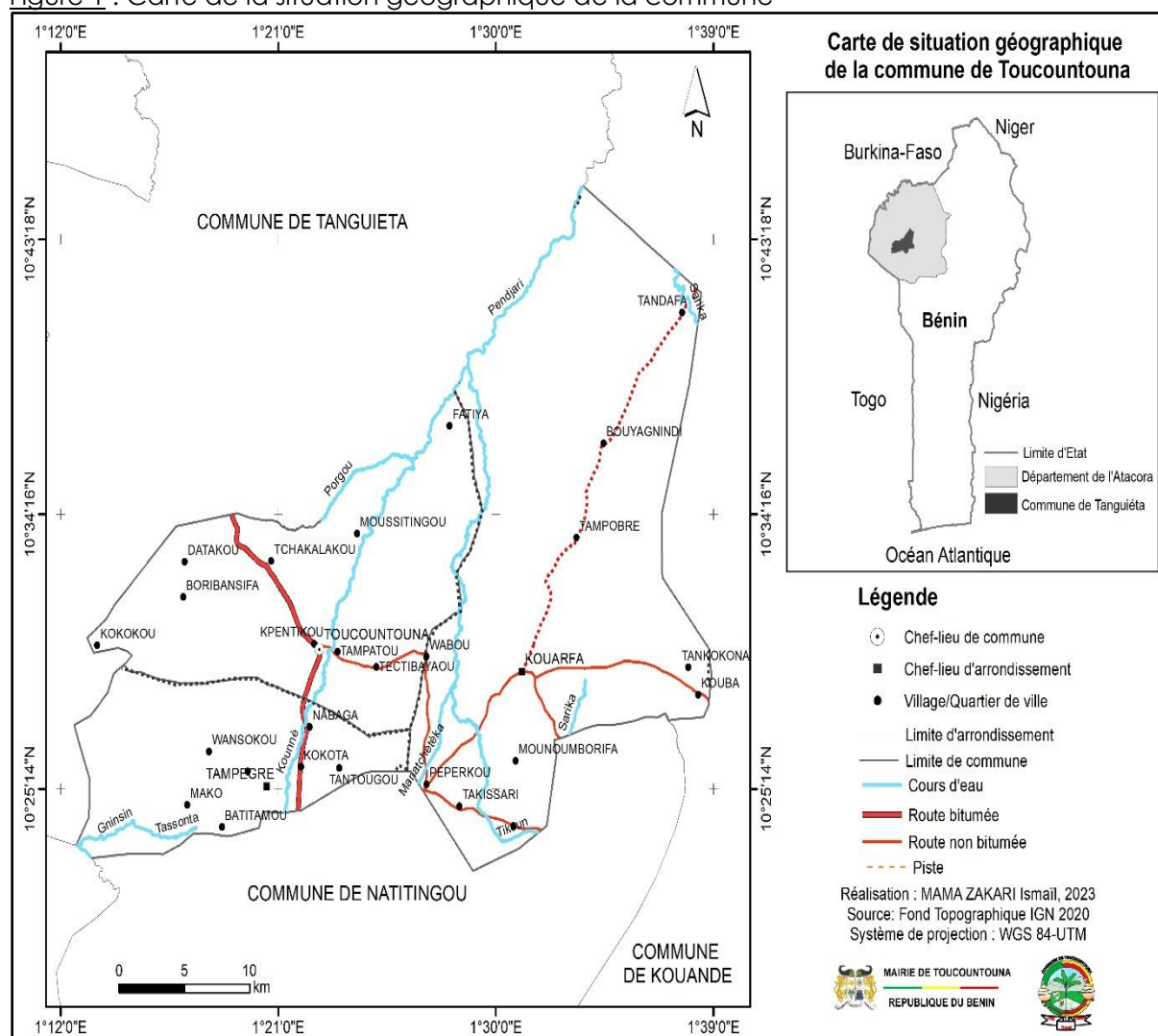
1.1. CONTEXTE

1.1.1. Présentation de la commune de Toucountouna

1.1.1.1. Situation géographique et organisation administrative

La Commune de Toucountouna est l'une des neuf (9) communes du département de l'Atacora. Avec une superficie de 1114 km², elle détient les 1,42% de la superficie nationale (PDC-3). Elle partage équitablement (25 km de part et d'autre) deux communes, celle de Natitingou au Sud et Tanguéta au Nord. Elle est limitée au Sud-Ouest par la Commune de Boukoubé, et à l'Est par la Commune de Kouandé. La commune de Toucountouna est traversée par la voie inter état RNIE 3, Cotonou – Ouagadougou par son tiers inférieur gauche.

Figure 1 : Carte de la situation géographique de la commune



Source : Mairie Toucountouna, 2023

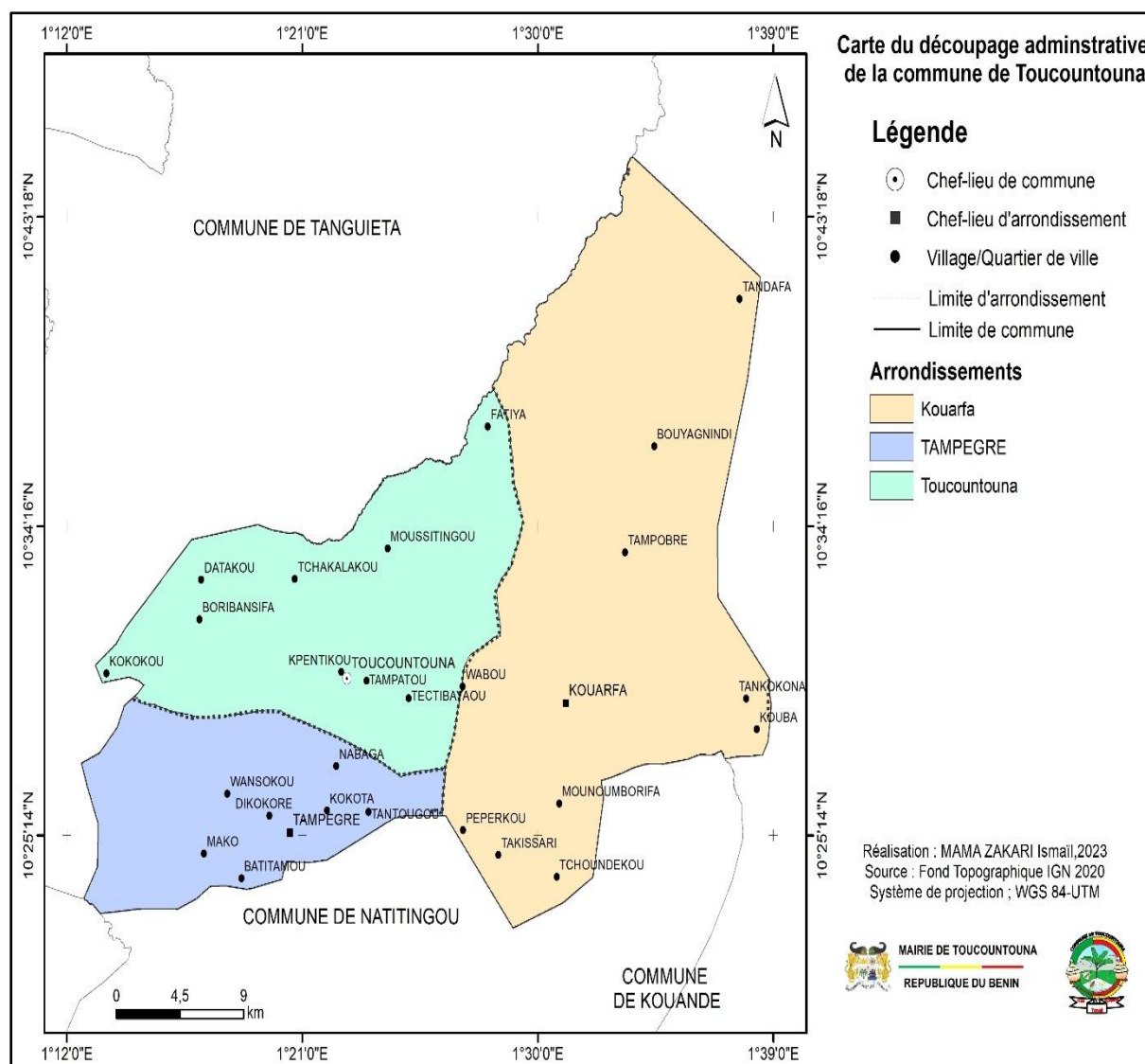
La commune est subdivisée en trois (3) arrondissements à savoir : Toucountouna (Toucountouna, Tampègré et Kouarfa) et en 30 quartiers de ville et villages selon le dernier découpage des unités administratives locales de mars 2020.

Tableau 1 : Organisation administrative de la commune de Toucountouna

N°	Arrondissement	Villages /quartiers de ville administratifs	Nombre de villages / quartiers administratifs	Autres localités
01	Kouarfa	Bouyagnindi, Kouba, Kouarfa, Mouroumborifa, Péperkou, Takissari, Tampobré, Tandafa, Tankokona, Tchoundékou, Wabou	11	
02	Tampègré	Batitamou, Dikokoré, Cocota, Maco, Nabaga, Tampègré, Tantougou, Tchanhota, Wansokou	9	Tantanga2, Yarika, Mousounmoundé, Ditapo, Kouporkou
03	Toucountouna	Boribansifa, Datakou, Fatiya Kokokou, Kpentikou, Moussintinguou, Tapatou, Tchakalakou, Tectibayaou, Toucountouna,	10	Tchakifaga, Yanrika, Kokobré, Tchatiboya, Pokou

Source : SDLP, PDC-3, Mairie de Toucountouna, 2022

Figure 2 : Carte administrative de la commune de Toucountouna



Source : Mairie Toucountouna, 2023

1.1.1.2. Aspects historiques

Le *Lophira lanceolata* appelé *Tokotokobou* en Naténi est la plante qui a donné par altération le nom Toucountouna du fait qu'elle était très répandue dans la zone. La commune tient son nom d'un arbre : et *Ningafaen Waama*. En tant qu'unité administrative, Toucountouna a connu plusieurs statuts depuis la colonisation : « A l'époque coloniale, Toucountouna était un canton dirigé par un chef Natimba appelé Sounon Sanga. Devenu arrondissement après l'indépendance du Bénin en 1960, le territoire fut rattaché à Natitingou. Le découpage administratif et territorial du 30 mai 1978 en fit un district. A la faveur du renouveau démocratique de février 1990, Toucountouna devient une Sous-préfecture. Avec l'avènement de la décentralisation en décembre 2002, Toucountouna devient alors une commune ordinaire, autonome » (PDC 3, Toucountouna, 2018).

1.1.2. Contexte environnemental

1.1.2.1. Grands traits physiques

❖ Relief et type de sol

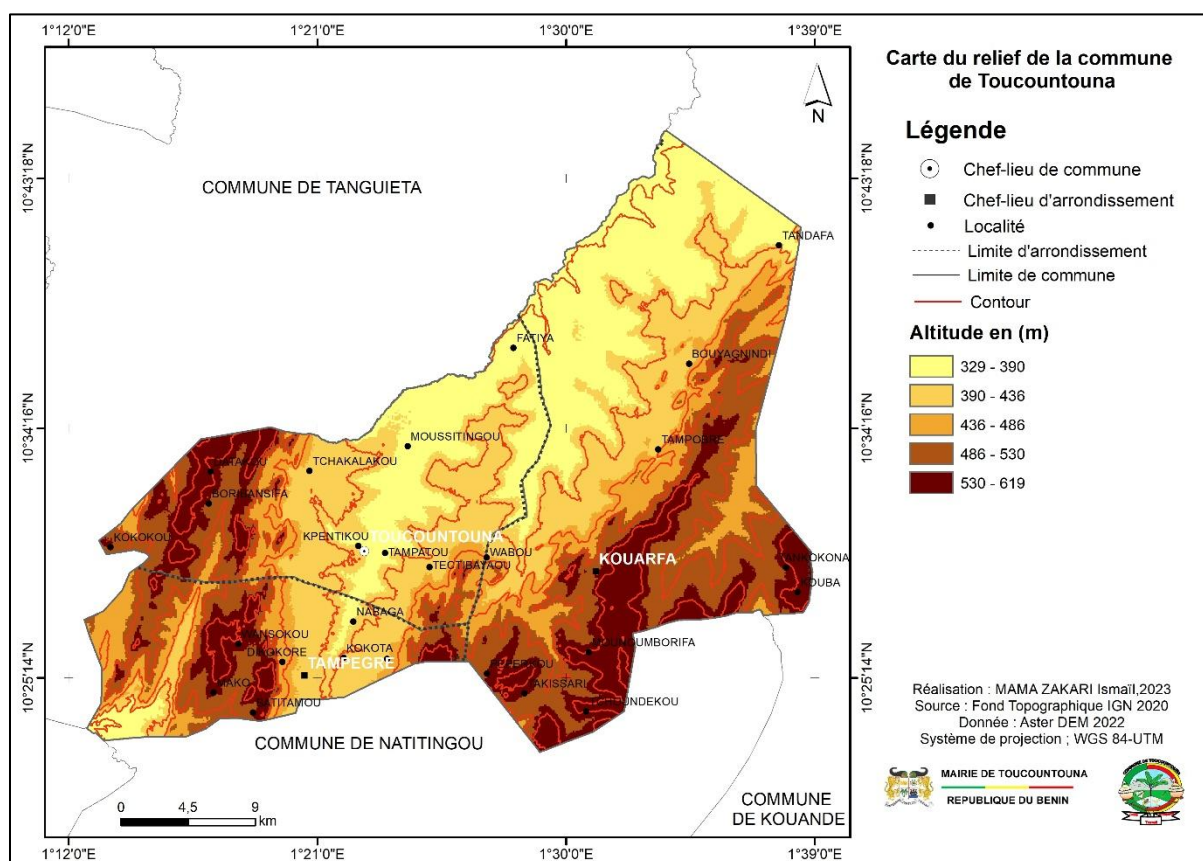
Le paysage de la commune de Toucountouna est constitué de deux grandes unités morphologiques. Le modelé de la région est en étroite relation avec le substratum géographique. La Chaîne de montagne sur les flancs de l'Est et Ouest de la commune présente un paysage montagneux aux formes mouvementées. C'est une succession de chaînons parallèles souvent cuirassés culminant à 500-600 m d'altitude et qui portent d'après Faure (1977), des sols peu évolués entre les blocs de quartzite affleurant. Entre ces chaînons on distingue :

- deux plateaux d'altitude élevée (400 à 600 m)
- une plaine principale d'altitude comprise entre 300-400m, bordée par les falaises des deux chaînons,

Plusieurs types de sol servent de support à cette végétation et aux cultures :

- Les sols ferrugineux lessivés sont les dominants avec une réserve d'eau faible et une fertilité moyenne.
- Les sols sablonneux fins se trouvent dans les trois arrondissements de la Commune et sont favorables à la culture du petit mil, de l'igname, du manioc, de l'arachide, du sorgho, du maïs, du coton, du niébé, du voandzou, du soja et de la patate. Les sols sablonneux rouges mélangés de cailloux par endroits se trouvent dans les villages de Kouarfa et de Wabou dans l'arrondissement de Kouarfa et sont favorables à la culture du sorgho du mil, du maïs, du coton, du haricot, du soja, de l'igname, du manioc du fonio et du tabac. Mais les agriculteurs ne les utilisent que pour le sorgho, le maïs ; l'igname et le tabac.
- Les sols latéritiques caillouteux se trouvent dans les trois arrondissements et sont composés de gravillons et de latérite rouge, très favorables à la culture du sorgho, du mil, du maïs du coton, du haricot, de l'arachide, de l'igname, du manioc, du fonio, du tabac et du voandzou,
- Les sols argileux localisés dans les trois arrondissements, se caractérisent par les fentes qui apparaissent pendant la saison sèche. Les producteurs utilisent ces sols pour la culture du sorgho, du mil, du maïs, de l'igname, du manioc, du tabac et du soja.

Figure 3 : Carte du relief de la commune de Toucountouna



Source : Mairie Toucountouna, 2023

Quarante-huit (48) bas-fonds, ont été identifiés dans la commune avec une superficie de 698,5 ha dont 558 exploitables et 250,25 ha exploités ont été dénombrés en 2019. Notons l'échec de toutes les politiques d'aménagement des bas-fonds dans la commune aux de production du riz et de cultures de contre saison. Pour un bon diagnostic, les réflexions doivent être plutôt tournées vers les aménagements adaptés à la production de l'igname et du manioc.

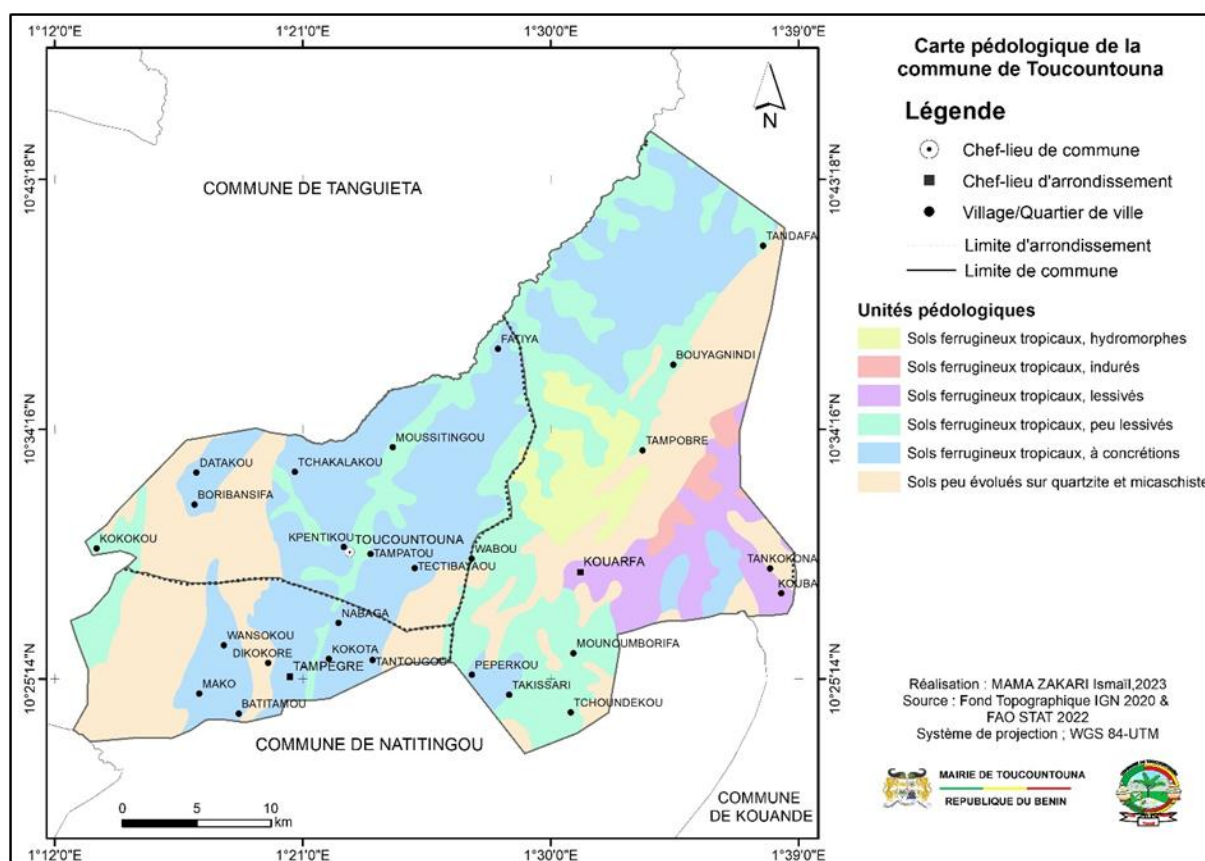
En conclusion, les différents types de sols rencontrés dans la commune de Toucountouna sont les sols sablonneux fins, les sols sablonneux rouges, les sols latéritiques caillouteux, les sols argileux, les bas-fonds, les sols limono-sableux, les sols limono-argileux et les sols caillouteux.

Tableau 2 : Les types de sols et leurs caractéristiques

Types de sols	Dénomination locale (Waama)	Caractéristiques
Sols rocheux (minéraux bruts)	Tannan	Sols pierreux peu profonds
Sols ferrugineux tropicaux lessivés	Tountadé (Tountaya) brêdé (Brèya)	Latérite rouge, sol peu profond (sol détritique oxydé)
Sols latéritiques	Yarika (Yarissou)	Mélange de gravillons avec de la latérite rouge, plus profond que les sols caillouteux.
Sols des marécages	Bantinan	Sols argilo limoneux peu profonds
Sols limono-sableux ou limono-argileux à tendance hydromorphe.	Faaré (Faya)	Sols gris, légers, profonds, hydromorphes ou non

Source : Données d'enquête R-Sud, SDAC 2010

Figure 4 : Carte pédologique de la commune de Toucountouna



Source : Mairie Toucountouna, 2023

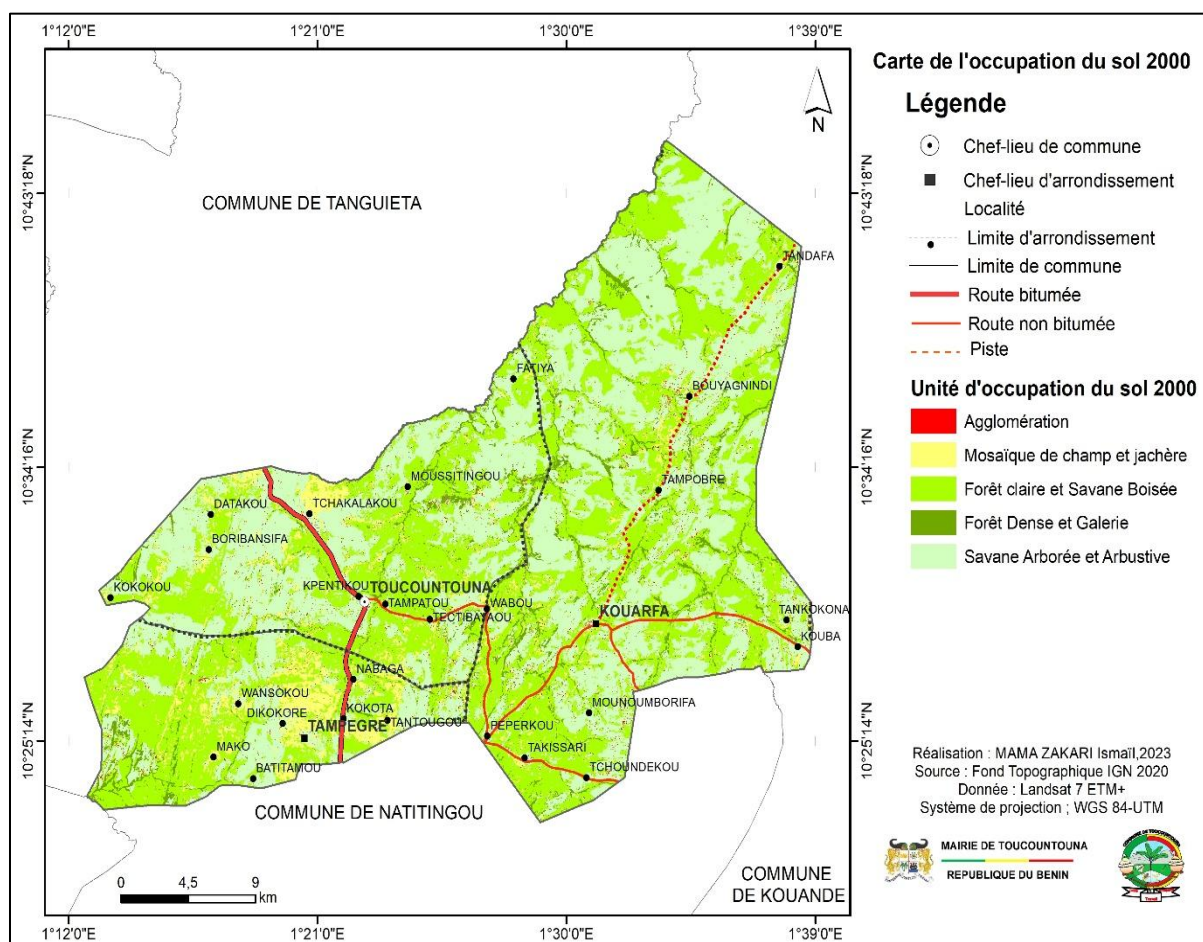
1.1.2.2. Occupation des sols

Quatre (4) unités majeures d'occupation et d'utilisation des terres ont été définies. Il s'agit de la galerie forestière et la forêt dense, la forêt claire et la savane boisée, la savane arborée et arbustive ainsi que la mosaïque de champs et jachères.

L'analyse spatiale par images satellitaires notamment Landsat TM 5 (Thematic Mapper 5) du 26/10/2000 et Landsat 8 du 01 octobre 2021 couplées avec les images Google Earth à haute résolution ont permis de ressortir les statistiques sur les différentes unités ci-dessus citées. En effet, il est à remarquer que les formations naturelles, notamment la galerie forestière et forêt dense et la forêt claire et savane boisée ont respectivement régressé de 5,7 et 19,15% tandis que la savane arborée et arbustive et les agglomérations ont respectivement progressé de 53,52 et 474,73 %. Cet état de fait est un bon indicateur de la déforestation et de la dégradation du couvert végétal. Il faut surtout remarquer qu'entre 2000 et 2020 soit en 16 ans d'intervalle les champs et les jachères ont connu une progression de 70,17%. Cette situation témoigne de la forte croissance démographique d'une population fortement rurale en proie à une demande croissante de terres cultivables. La progression des zones humides, plans et cours d'eau peut aussi s'expliquer par un effort non négligeable de la commune de construire les barrages dans certaines zones pour répondre aux besoins des communautés. C'est le cas par exemple du barrage de Tchakalakou fortement perceptible par les images satellites.

En définitive, on peut retenir qu'il se pose alors la question de la gestion durable des terres dans la commune vue que tous les types de sol de la commune ne sont pas favorables à la production agricole.

Figure 5 : Carte d'occupation du sol



Source : Mairie Toucountouna, 2023

1.1.2.3. Climat et hydrographie

Le climat est de type Soudano-Guinéen sec perturbé les dix (10) dernières années par l'intangibilité des limites saisonnier. Cependant, la commune reste toujours caractérisée par deux saisons : une saison sèche de sept (07) mois (octobre à mars) et une saison humide de cinq (05) mois (compris entre ril et octobre). Les précipitations varient entre 1.000 et 1.200 mm. Les mois d'août et de septembre restent les plus pluvieux et les mois d'avril et mai sont les plus chauds.

La température moyenne est d'environ 27°C avec des variations de 17°C à 38°C. Les amplitudes thermiques sont fortes entre le jour et la nuit surtout pendant la période d'harmattan.

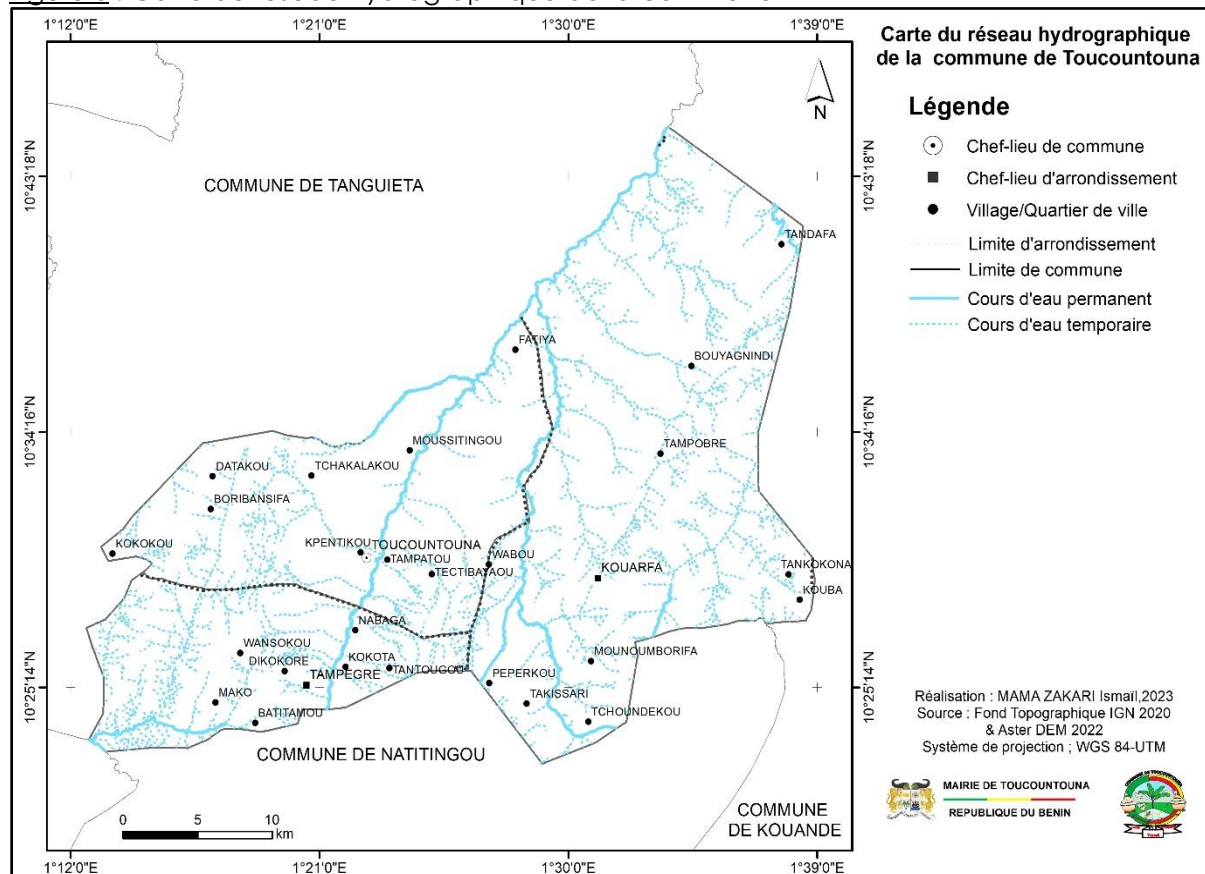
Le principal fleuve est la Pendjari qui prend sa source dans la vallée de Tampègré et de Pèporiyakou (Commune de Natitingou). L'hydrographie de la commune est organisée autour de la Pendjari et de ses affluents qui forment un réseau hydrographique dense avec de nombreux micro-bassins versants favorisé par le relief. Les principales rivières qui sont les affluents de la Pendajri sont Tikoun, Fatiya, Porkou, Korobouné et Borokoné.

1.1.2.4. Ressources en eau

Les eaux de surface sont en permanence polluées du fait de l'usage des pesticides et de décoctions pendant la saison sèche pour exercer les activités de pêche. Les pratiques artisanales de pêche font que les eaux des rivières de la commune tarissent tôt pendant la saison sèche, causant ainsi de graves préjudices au bétail. Dans les régions de Tampobré, de

Tandafa, de Moussitingou et de Bouyagnindi, les eaux de surface sont menacées de comblement du défrichement pour installation des cultures au niveau des berges. On note que la commune ne dispose pas d'assez de barrages à but agro-sylvo-pastoral. Toutefois, le barrage de Tchakalakou est très indispensable et mérite une attention particulière pour une gestion durable et efficiente.

Figure 6 : Carte du réseau hydrographique de la commune



1.1.2.5. Formation Végétale

Le paysage sahélien est très perceptible, le terroir de Toucountouna est boisé et dominé par la savane arborée et arbustive contrairement aux communes environnantes de l'Atacora (Boukoubé, Cobly et Matéri). La végétation est particulièrement dense le long des cours d'eau et la savane rencontrée est saxicole sur les plateaux.

Tableau 3 : Typologie de la végétation de la commune

Type de végétation	Superficie (ha)	Pourcentage (%)
Forêt dense	8	0,01
Forêt claire et savane boisée	23288	14,5
Forêt galerie	2412	1,51
Plantations	378	0,2
Forêt galerie et arbustive	75733	47,3
Mosaïque de culture et jachère	8910	5,5
Forêt sacrées	12	0
Zones habitées	49259	30,8
Total	160000	100

Source : Plan communal de conservation de la biodiversité du système des aires protégées, mairie de Toucountouna, 2015

Les espèces les plus rencontrées sont : Le baobab (*Adansonia digitata*) ; le karité (*Vitellaria paradoxa*), le néré (*Parkia biglobosa*), le caïlcédrat (*Khaya senegalensis*), le tamarinier (*Tamarindus indica*), le faux karité (*Lophira lanceolata*), les *Isobertina* sp, le fromager (*Blighia sapida*).

Une forte pression anthropique laisse apparaître les signes véritables de déforestation dans la bande de Tchakalakou, Toucountouna, Tampègré, Dikokoré, Cocota, Nabaga, Tantougou, Takissari et Pèperkou.

La végétation originelle de la commune était des savanes, des forêts claires et des galeries denses et saxicoles, caractéristiques de ces latitudes dont des témoins résiduels sont encore observables par endroits. Déjà, le PDC-3 signalait que la végétation est à « forte dominance de la savane arborée et arbustive sur l'ensemble du terroir de Toucountouna » témoignant de la forte emprise anthropique.

« Le baobab (*Adansonia digitata*), le karité (*Vitellaria paradoxa*), le néré (*Parkia biglobosa*), le caïlcédrat (*Khaya senegalensis*), le tamarinier (*Tamarindus indica*), le faux karité (*Lophira lanceolata*), les *Isobertina* sp, le fromager (*Blighia sapida*) sont les espèces les plus répandues. Contrairement aux Communes de l'Atacora Nord-Ouest (Boukoumbé, Coby et Matéri) où le paysage sahélien est déjà planté, le terroir de Toucountouna est boisé. Autour des agglomérations (Toucountouna, Cocota, Nabaga, Tchakalakou, Pèperkou, Takissari, Tantougou, Tampègré et Dikokoré) se manifestent des signes physiques de déforestation due à une forte pression anthropique ».

1.1.2.6. État de la faune

La gestion durable des ressources naturelles est confrontée à des problèmes de plusieurs ordres qui touchent les différentes composantes de la diversité biologique. La chasse est pratiquée principalement dans le massif de Dahandé d'une superficie de 70 000 ha : Ce massif est confronté aux problèmes suivants :

- la pratique de la chasse non contrôlée, ne respectant pas les normes réglementaires dans la majorité des villages de la Commune ;
- la forte pression des agriculteurs sur les domaines des aires protégées ;
- les feux de brousse incontrôlés dus aux pratiques de chasse ;
- le faible intérêt des communautés locales dans la gestion et la conservation des aires protégées ;
- le faible développement des filières de transformation des produits forestiers non ligneux ;
- la mauvaise répartition des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles de la Commune ;
- le surpâturage des couloirs de passage et parcours naturels ;
- l'inorganisation des chasseurs locaux ;
- le faible niveau d'implication de la Commune de Toucountouna dans les activités de gestion du Parc National de la Pendjari ;
- l'insuffisance des actions de sensibilisation des communautés riveraines sur les questions relatives à la conservation de la biodiversité des aires protégées.

1.1.3. Contexte démographique et social de la commune

La population de la commune de Toucountouna était de 39 779 habitants en 2013. Elle est estimée à (INSAE, 2016). Quatre (04) principaux groupes sociolinguistiques ou ethnies occupent le territoire de la commune de Toucountouna, comme le montre le tableau ci-après :

Tableau 4 : Les principaux groupes sociolinguistiques de la commune

Individu	Pluriel	Langue
Wao	Waaba	Waama
Otammari	Bètammari	Ditammari
Natéhou (Natimba)	Natéma (Natimba)	Naténi
Peuhl	Fulbé (Peuhl)	Fulfuldé

Source : Enquête de terrain, 2022

On distingue quatre (04) grandes religions : les adeptes du culte traditionnel, le catholicisme, le protestantisme et l'islam. Les adeptes du culte traditionnel sont les plus nombreux dans la commune, suivis des catholiques et des musulmans. Parmi les musulmans, on note une forte dominance des peuhls.

1.1.3.1. Évolution de la répartition de la population de la commune

L'arrondissement central de Toucountouna est le plus peuplé de la commune avec 41% d'habitants, suivi de Kouarfa (33,12%) et de Tampègré (25,96%) de la population. La commune comptabilise 5 381 ménages avec une taille moyenne de 7,4.

Tableau 5 : Répartition de la population selon sexe par arrondissement

Arrondissement	Total	Masculin	Féminin	Nombre ménages	Taille ménage
Kouarfa	13 176	6 515	6 661	1 752	7,5
Tampègré	10 273	4 989	5 284	1 435	7,2
Toucountouna	16 330	7 938	8 392	2 194	7,4
Commune	39 779	19 442	20 337	5 381	7,4

Source : INSAE, RGPH-3, 2013

La population de la commune s'est accrue considérablement depuis 1979 passant de 15 196 habitants à 21 223 habitants en 1992, à 30 154 habitants en 2002, pour atteindre 39 779 personnes en 2019. Ainsi la population de la commune a été multipliée par 2,61 fois en 34 ans le temps d'une génération.

Tableau 6 : Tendances d'évolution de la population par arrondissement (2021-2025)

Arrondissement	Population				
	2021	2022	2023	2024	2025
Kouarfa	16 091	16 498	16 916	17 344	17 783
Tampègré	12 546	12 863	13 189	13 523	13 865
Toucountouna	19 943	20 448	20 965	21 495	22 039
Total	48 580	49 810	51 070	52 362	53 687

Source : INStAD, Projection données RGPH-4, 2022

1.1.3.2. Évolution comparée de la densité de la population

Les projets et programmes initiés dans le cadre du Dividende Démographique est axé au Bénin sur la santé de la population et la parenté responsable. L'impact de ces interventions pourront faciliter le contrôle des naissances et permettre la régularisation de la population à long terme.

La population de la commune de Toucountouna est estimée en 2021 environ 48 580 habitants et projetée en 2027 à 56 687.

Or si les stratégies de promotion de l'économie locale ne sont pas développées pour accroître les ressources locales, la commune ne pourra pas supporter le chômage au niveau des jeunes.

1.1.3.3. Aperçu du dividende démographique

Le dividende démographique, d'après la Population Reference Bureau (2013) et à propos du continent africain, correspond à une phase démographique dans laquelle les enfants du boom démographique sont devenus adultes, font moins d'enfants. La classe de la population active de ce fait devient importante pendant que celle à charge (enfants et personnes de 3^{ème} âge) est réduite. Le bénéfice direct de cette situation est l'augmentation de la part de la population active donc de la richesse produite.

Le recensement de la population en 2013 (RGPH-4) a révélé que la tranche de la population de 0-11 ans est de 17 491 hbts et celle de 12-59 ans est de 20 214 hbts dans la commune de Toucountouna. D'après ces chiffres, la part de la population active de la commune est d'environ 51%. À cela l'on peut ajouter deux faits majeurs. Le premier est que dans la réalité, les enfants sont actifs à partir de 10 ans et que certains partent déjà en aventure ailleurs pour se prendre en charge. Le deuxième est que le niveau de la fécondité est en baisse dans le département de l'Atacora. Entre 2002 et 2013, l'indice synthétique de la fécondité a baissé de 19% avec un indice de -26% pour la Commune de Toucountouna. De ces deux faits, il apparaît clairement que la part de la population active est en nette progression. Cela est donc un facteur positif pour la commune en ce qui concerne le dividende démographique. Cependant, cela ne serait véritablement profitable à la commune si des mesures ne sont engagées pour accompagner cette population active à s'occuper convenablement dans des emplois décents et formalisés qui permettent de capter des recettes pour la commune. La commune doit engager des actions d'accompagnement fortes à l'endroit de sa jeunesse. Au nombre de ces actions, l'on peut citer la formation professionnelle des jeunes notamment dans le domaine agricole avec le développement de différents corps de métiers pour accompagner par exemple la production et la transformation des spéculations telles que le riz, soja, le niébé, le karité, etc.

1.1.4. Contexte économique de la commune

Le contexte économique de la commune est apprécié à travers l'analyse des potentialités économiques locales mais aussi par le dynamisme des acteurs de l'économie locale et leur engagement face au développement de la commune.

Selon les données du RGPH-4, l'agriculture, la pêche et la chasses constituent les branches d'activités qui occupent environ 86,9% de la population active. Aujourd'hui, les activités de pêche sont presque inexistantes dans la commune de Toucountouna. Les terres cultivables sont abondantes avec une fertilité acceptable et se prêtent à cette activité. La production agricole tourne autour de cinq (05) catégories de cultures dont les céréales (manioc, l'igname, le maïs, la tomate et le sorgho), les racines et tubercules, les cultures maraîchères, les légumineuses, et les cultures de rente (coton, anacarde). La culture du soja apparaît comme une nouvelle spéculation dont la production est estimée plus facile et qui concurrence le coton. A l'agriculture, s'associe un élevage pastoral, en pleine expansion et très diversifié qui est complété par l'élevage non moins important d'ovins, de caprins et de volailles. La commune regorge également des ressources hydrauliques avec les retenues d'eau de Tchakalakou, de Kokokou, Kokota, de Tampègré, de Sarika, toute chose qui facilite le développement de la production halieutique.

La production agricole de la commune soutenue par l'agrobusiness avec l'existence des unités de transformation équipées augure d'un bel avenir à la promotion de l'économie locale.

Le secteur des services y est embryonnaire. En effet, l'artisanat constitue le troisième secteur important. Il est constitué de plusieurs corps de métiers tels que : la maçonnerie, la menuiserie, l'électricité, la plomberie, la coiffure, la soudure, etc. L'artisanat est organisé en plusieurs associations avec à leur tête, le Collectifs des Artisans qui en constitue la structure faitière.

La commune de Toucountouna dispose d'un grand potentiel touristique qui devrait être valorisé à travers les différents aménagements y afférents mais surtout le développement du secteur de l'hôtellerie qui est presque inexistant.

Enfin, la fermeture de la frontière avec le Burkina-Faso a limité la fréquentation des commerçants burkinabé dans les marchés de la commune et a été préjudiciable aux activités commerciales transfrontalières.

Aussi, la commune possède-t-elle des atouts appréciables en termes d'infrastructures et d'équipements marchands (Boutiques, Boucheries, Marchés de bétail, Marchés ordinaires, Magasins de stockage des produits agricoles, retenues d'eau).

1.2. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique adoptée est inspirée par le guide méthodologique d'élaboration des PDC relu en octobre 2022. La commune a innové en instituant la consultation des partenaires techniques et financiers sur leur vision de développement de la commune en ce qui concerne leur secteur d'intervention afin de consolider la recherche documentaire, de solliciter leur adhésion à l'élaboration du plan de développement et leur contribution dans sa mise en œuvre.

1.2.1. La préparation du processus d'élaboration du PDC-4

La préparation a consisté à plusieurs actions importantes et prises d'engagement devant aboutir à la mobilisation des ressources financières, humaines et l'organisation adéquate proposée par le guide. Ainsi avant le recrutement du consultant les acteurs avaient parcouru un cheminement dans la préparation.

- la délibération du conseil communal autorisant l'évaluation du PDC-3 et l'élaboration du ;
- l'arrêté du 2022 portant création, composition et fonctionnement du comité de pilotage et technique d'élaboration du PDC-4 ;
- les démarches relatives à la mobilisation des ressources subséquentes ;
- le lancement du processus d'élaboration du de Toucountouna ;
- le renforcement des membres du comité de pilotage et du comité technique d'élaboration du assurée par le projet ReFORME ;
- la séance de cadrage méthodologique de la mission entre le comité technique et le consultant ;
- l'organisation des ateliers d'arrondissement ;
- l'élaboration du rapport de diagnostic et sa validation.

1.2.2. La collecte des données

La collecte des données a démarré par la validation des fiches d'enquête par le Service du Développement Local et de la Planification de la Commune de Toucountouna. L'enquête

proprement dite a consisté à la revue documentaire appuyée par les enquêtes terrain. Cette phase a mobilisé le consultant, le comité technique, les élus communaux, les personnes ressources et les services déconcentrés de l'État.

1.2.2.1. La revue documentaire

Elle a consisté à collecter toute la documentation disponible sur la commune pouvant permettre non seulement de décrire les principaux secteurs de développement mais aussi les caractériser. Il s'agit entre autres des plans sectoriels, les rapports des projets et ONG intervenant dans la commune, les annuaires statistiques au niveau département notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

La revue a été étendue aux données comme : les données météorologique et climatique, les données démographiques, les données agricoles et les données liées à l'emploi dans la commune.

Elle a permis d'étayer les tendances soulevées lors des ateliers d'arrondissement et s'est poursuivi jusqu'à l'étape de la rédaction du présent rapport.

1.2.2.2. Le remplissage des fiches d'enquêtes villageoises

Les fiches d'enquête villageoises ont été remplies au cours de la consultation en assemblée générale villageoises au niveau de chaque arrondissement de la commune. Le remplissage des fiches a été conduit par l'équipe du consultant assisté par les membres du comité technique d'élaboration du plan.

Les acteurs ont été catégorisés en tenant compte du genre, de la catégorie socio professionnelle et du politique. Ainsi donc, les conseillers de chaque village se sont fait accompagner de représentant de femme, de jeunes et des producteurs et ont procédé pendant une journée au chef-lieu de l'arrondissement au remplissage de la fiche. Ces fiches ont été centralisés, dépouillés et synthétisés et ont permis d'élaborer le rapport diagnostique niveau communal. Elles ont facilité l'actualisation des problèmes prioritaires de chaque arrondissement.

1.2.2.3. La collecte de données complémentaires

Dans le souci d'approfondir certaines questions, nous avons été contraints à réaliser des enquêtes supplémentaires en organisant des interviews et des visites aux services déconcentrés de l'Etat ou aux groupes organisés de la société. Cette collecte a été appuyée par le Service du Développement Local et de la Planification de la mairie.

1.2.3. La consultation des PTF et des groupes spécifiques

Sous l'inspiration du comité technique d'élaboration du PDC, il a été organisé des séances de consultation et d'échanges avec les PTF, les ONG et les services déconcentrés de l'Etat, et les catégories socio professionnelles de la commune qui ont un intérêt avec l'élaboration du PDC. Ce fut des séances enrichissantes en ce qui concerne le diagnostic et la préparation de la planification opérationnelle.

1.2.4. Organisation des ateliers

1.2.5.1. Organisation d'un atelier technique de relecture et de finalisation du rapport diagnostic

Cet atelier a réuni à Boukoumbé, les membres des comités techniques d'élaboration du PDC-4 des communes de Matéri et de Toucountouna, les représentants de certaines structures déconcentrées de l'Etat et des personnes ressources.

A l'issue de l'activité, les résultats suivants ont été obtenus :

- les rapports diagnostics des deux communes sont relus entièrement ;

- lesdits rapports sont amendés au plan analytique et descriptif sur l'état des lieux du développement des deux communes ;
- les thématiques transversales ODD sont intégrées dans les rapports diagnostic ;
- les rapports diagnostics des deux communes sont pré-validés ;
- des enseignements sont tirés et des recommandations sont formulées en vue de la poursuite du processus.

1.2.5.2. Organisation d'un atelier de validation du rapport diagnostic

Le rapport issu de l'atelier technique a été soumis à la validation par les acteurs et a servi de déclic pour la poursuite des autres phases, à commencer par celle de la définition de la vision de développement des deux communes. L'atelier de validation a eu lieu dans la salle de délibération de la mairie de Toucountouna et a regroupé les membres du comité de pilotage, les élus locaux, les représentants des structures déconcentrées de l'Etat, la société civile, les organisations de femmes, de la jeunesse, les sages, notables, les représentants des confections religieuses, les producteurs, etc.

Sous réserve de la prise en compte des observations apportées au document, le rapport a été validé.

1.2.5.3. Organisation de l'atelier de définition de la Vision, des orientations stratégiques et programmes de la commune

Après la validation du rapport diagnostic du PDC-4 et la prise en compte des observations un atelier communal a été organisé le 13 mars 2023 à la Mairie de Toucountouna et en tenant compte du tableau FFOM, il a servi de cadre de définition de la vision et de la formulation des orientations stratégiques et programmes. La Commune s'est ainsi dotée d'une vision et de 4 orientations stratégiques qui ont servi de base pour la programmation (5 programmes).

1.2.5.4. Atelier de prévalidation technique du PDC-4

Le premier draft du plan développement communal après son élaboration a fait l'objet d'une pré-validation technique en atelier le 10 juillet 2023 dans la salle réunion de la mairie de Toucountouna. Cet atelier a connu la participation des membres du comité de pilotage de Toucountouna et les consultants. A cette occasion, les participants se sont penchés sur le cadre logique, le cadre programmatique et le cadre de performance du PDC-4.

1.2.5.5. Atelier communal de validation du PDC-4

Le PDC-4 de la commune de Toucountouna après la phase de pré-validation technique a fait l'objet d'une validation à grand public en atelier communal le 14 juillet 2023 dans la salle de réunion de la Mairie. Cet atelier a ainsi permis aux membres du comité de pilotage élargi aux membres du Conseil de Supervision de la Commune, aux Présidents des différentes commissions, aux OPA, PTF et acteurs des SDE d'apporter leur contribution pour l'amélioration du document.

1.2.5.6. Adoption par le Conseil communal

Le Conseil communal est l'organe habilité à donner l'approbation aux objectifs de développement qui engagent la Commune. À ce titre les Conseillers Communaux de Toucountouna se sont réunis en session extraordinaire pour adopter leur PDC-4. Cette session a été présidée par le Maire en personne. Ce taux de participation témoigne de l'intérêt que les élus portent à ce document stratégique. Au terme des échanges, le PDC-4 de Toucountouna a été adopté à l'unanimité des Conseillers Communaux présents. Il est évalué à **quatre milliards deux cent soixante-huit millions deux cent quatre-vingt-seize mille (4 268 296) francs CFA**. Le Maire a été instruit aux fins de prendre les mesures nécessaires pour son approbation par l'autorité de tutelle dans les délais requis en la matière.

1.2.5.7. Approbation

Contrairement à la méthode classique d'approbation, cette phase se déroule en deux étapes : l'avis consultatif du Ministère de la Planification et l'approbation par l'autorité de tutelle.

1.2.5.8. Avis consultatif du Ministère en charge de la planification

Conformément au nouveau guide d'élaboration des PDC, cet avis rassure la commune de quant à l'assurance qualité du document avant son approbation par le Préfet.

Ainsi, la Direction Départementale du Développement de l'Atacora et la Direction Générale des Politiques Publiques examinent conjointement le document et soumettent au Ministre en charge de la Planification un avis motivé.

Cet avis motivé du Ministère en charge de la planification accompagne et facilite l'approbation du document par le Préfet.

1.2.5.9. Approbation par l'autorité de tutelle

Une fois adopté par le Conseil communal et examiné par le Ministère en charge de la Planification et le comité technique préfectoral, le PDC-4 sera approuvé par le Préfet après vérification de la cohérence du document avec les politiques, stratégies, normes et autres outils nationaux par le Conseil Départemental de Concertation et de Coordination (CDCC).

1.2.5.10. Popularisation

Cette étape est très importante parce qu'elle permet à la société civile et à tous les acteurs de s'approprier le plan afin de mieux participer à sa mise en œuvre.

Pour faciliter la popularisation du PDC-4, un support synthétique de sa présentation a été élaboré par le Comité Technique. Ce support servira de base pour la mise en œuvre de différentes initiatives d'information et de communication sur ce document de référence du développement de la commune. Ces initiatives sont nombreuses et variées. On peut, entre autres, citer :

- la confection de plaquettes ou de dépliants de présentation du ;
- la traduction en langues locales du PDC-4 pour faciliter son appropriation par les alphabétisés de la commune ;
- la production et diffusion des émissions radiophoniques ;
- la confection d'affiches et de kakémonos ;
- l'animation d'assemblées villageoises et d'arrondissement de restitution du contenu du PDC-4 ;
- l'animation des conseils villageois et d'arrondissement ;
- les tables rondes et conférences sur le développement de la commune ;
- les réunions du cadre fédérateur ; etc.

II. PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

La Commune de Toucountouna est l'une des neuf (9) communes du département de l'Atacora. Avec une superficie de 1114 hbts/km². Elle partage équitablement (25 km de part et d'autre) avec deux (02) communes, celle de Natitingou au Sud et Tanguiéta au Nord. L'économie de la commune repose essentiellement sur l'agriculture avec des spéculations principales telles que le coton, les tubercules (manioc et ignames), le sorgho, le soja, etc. Ces produits destinés à la consommation des ménages sont, aussi, commercialisés. La disponibilité des bas-fonds dans la plupart des arrondissements favorise la production agricole. Le maraîchage reste embryonnaire et suscite un intérêt de plus en plus croissant en termes d'activités de contre-saison et de la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La production animale quoi qu'importante constitue une activité secondaire

pour la majorité de la population et est pratiquée par l'ensemble des ménages mêmes agricoles. Elle est dominée par les petits ruminants, la volaille, les caprins et les porcins. L'élevage de gros bétail notamment des bovins est aussi pratiqué dans la commune. Selon les données du RGPH-4, 90% de la population active des 15-64 de la commune travaillent dans le secteur primaire.

Toutefois, il convient de signaler qu'en dépit de la diversité des produits agricoles et d'élevage, la situation alimentaire et nutritionnelle de Toucountouna reste préoccupante. Selon le rapport de l'Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la sécurité alimentaire du Bénin en 2017, 29,8% des ménages de la Commune sont en insécurité alimentaire modérée. L'insécurité alimentaire sévère n'existe pas dans la commune. On note également l'absence d'une politique communale de développement des unités locales de transformation des produits agricoles et d'élevage, la faible capacité de transformation des unités existantes (Non moderne). Dans le domaine de la commercialisation des produits agricoles, il convient de mentionner la non organisation du système d'écoulement des produits agricoles avec par ailleurs aussi, l'insuffisance des magasins de stockage des produits vivriers. Face à cette situation, il convient que la commune se dote d'une stratégie rigoureuse de conservation des produits agricoles.

L'artisanat constitue une activité qui occupe la majorité des actifs de la commune. Le tourisme et l'hôtellerie étant peu développés. La commune de Toucountouna dispose de plusieurs marchés de collecte primaire des produits agricoles et artisanaux qui s'animent tous de façon hebdomadaire. Sur le plan social, on retient que depuis l'avènement de la décentralisation, la collectivité a fait des efforts dans l'amélioration des infrastructures et équipements dans les secteurs de l'éducation, de la santé, du transport, de l'eau, l'hygiène et assainissement même si le niveau des performances et la qualité des services sont à améliorer. En effet, sur le plan sanitaire, une attention très particulière mérite d'être portée pour le développement de la Commune. L'insuffisance des équipements médico-sanitaires, l'inaccessibilité de certains centres de santé, l'état défectueux du matériel de soin, le mauvais accueil du personnel soignant, l'insuffisance du personnel qualifié sont autant de problèmes qui minent le secteur de la santé qui constitue un levier pour l'économie locale.

L'éducation dans la commune concerne les deux (02) ordres d'enseignement à savoir le niveau primaire et le niveau secondaire. L'existence de quelques infrastructures éducatives aussi bien à la maternelle qu'au primaire et au secondaire publics constitue un atout pour la commune. Cependant, à l'enseignement primaire comme secondaire, on note encore une insuffisance de salles de classes avec notamment une pénurie d'enseignants qualifiés. La déperdition scolaire (15,5% en 2022) notamment des filles est élevée et on assiste à un faible accès des jeunes aux formations techniques et professionnelles. Le ratio élèves/maître (REM) de 48,1 au-dessus de la norme prévue par le plan sectoriel de l'éducation (PSE) post 2015 (public) qui est de 40. Le secteur de l'hygiène et de l'assainissement est très critique dans la commune de Toucountouna, bien qu'il existe une division eau et assainissement à la mairie.

Les pistes et les routes constituent le socle de tout essor économique, presque toutes les routes et les pistes de la commune sont dans un état de dégradation avancé, ce qui constitue un grand manque à gagner pour la commune et un goulot d'étranglement pour les transactions agricoles.

L'extension de l'énergie conventionnelle de la SBEE dans les chefs-lieux d'arrondissement est faible. Les ménages ont également un faible accès à l'énergie solaire. Les activités lucratives se développeraient mieux dans ces localités si l'extension du réseau électrique est faite. De

plus les coupures intempestives observées sur le réseau électrique de la SBEE ne favorisent pas le bon fonctionnement des administrations sur le territoire communal.

L'hydraulique dans la commune comprend la SONEB, les AEV et les FPM. Le taux de desserte en eau potable est peu satisfaisant surtout en milieu rural. Les FPM tombent souvent en panne et la réparation devient difficile par manque de pièces de rechange.

La sécurité des biens et des personnes relève de la quiétude qu'à une population pour vaquer à ces tâches quotidiennes. Plus la sécurité est assurée, plus les activités vont bon train.

En dépit de la présence de la Police Républicaine dans chaque arrondissement, la commune de Toucountouna souffre de l'insuffisance de matériels de travail qui sont de plus en plus défectueux.

La gouvernance économique et politique est un levier incontournable de développement. La reddition des comptes est faite régulièrement par les élus locaux et communaux. La liberté d'expression et le multipartisme font de la commune un centre d'animation politique où tous les partis politiques se sentent en confiance. Mais le faible recouvrement des taxes, la lenteur administrative, la faible mobilisation des ressources propres dues à l'incivisme des citoyens sont autant de difficultés qui méritent d'être améliorées et renforcées.

Dans le domaine de l'aménagement rural et la sécurisation foncière, quelques difficultés subsistent encore dont notamment le faible taux de sécurisation foncière en milieu rural et la non formalisation des contrats d'usage.

Les opérations de lotissement réalisés dans la commune ne couvrent qu'une partie de l'arrondissement central de Toucountouna. Il urge dans un élan d'urbanisation des chefs-lieux d'arrondissement de la commune, de faire les opérations de remembrement et de lotissement pour éviter la mauvaise occupation des zones destinées à l'habitation.

III. DIAGNOSTIC DU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Dans cette rubrique, l'état des lieux du développement de la commune sera cerné secteur par secteur. Il sera ainsi question de passer en revue l'ensemble des activités des secteurs de l'économie, du social, de l'environnement, de la gouvernance de la commune, etc, et en déduire les différents problèmes auxquels le PDC-4 apportera des propositions de réponse.

3.1. Prise en compte des résultats de l'évaluation du PDC-3

En se conformant aux prescriptions de l'article 84 de la loi 97-029 du 15 janvier 1999, portant organisation des communes en République du Bénin, la commune de Toucountouna avait élaboré son Plan de Développement Communal troisième génération (2018-2022). Après les cinq ans de mise en œuvre, il s'avère indispensable de procéder à l'évaluation de ce plan en vue d'examiner les résultats obtenus à l'aune des prévisions qui y ont été faites. Le processus d'évaluation est appuyé par l'Association des communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD) avec l'assistance technique de la Direction Départementale du Plan et du Développement (DDPD).

L'analyse du niveau de réalisation cumulé des indicateurs de résultats révèle une évolution ascendante des réalisations au profit des populations dans le cadre de la mise en œuvre du PDC3. Toutefois cette évolution cache une disparité lorsqu'on se réfère à une analyse du niveau de réalisation ponctuelle par année. Il ressort à cet effet des réalisations en dents de scie, ne respectant pas forcément l'évolution croissante constatée dans le cas des réalisations de façon cumulée par année. C'est alors que l'analyse des facteurs contributifs à l'atteinte des résultats à l'atteinte des résultats s'avère indispensable.

En ce qui concerne l'évolution des prévisions et recettes de recouvrement des investissements sur la période de référence, il convient de noter à l'examen du tableau 7

qu'il y a un dépassement des dépenses de recouvrement par rapport aux prévisions en 2018 et en 2021. Implicitement, le critère d'efficience n'est pas respecté. Par contre, l'efficience est respectée en 2019 et en 2020 où il n'y a pas eu de dépassement entre le recouvrement et le dépenses.

Par ailleurs, la durabilité ou la pérennité de ces acquis, nécessite la prise des mesures de soutien et d'accompagnement.

En ce qui concerne la contribution à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, le taux de scolarisation, l'effectif de la population desservie en eau potable, le taux de fréquentation des formations sanitaires ont été définis pour apprécier la contribution du PDC-3 à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base.

Dans la mise en œuvre du PDC-3 de la commune de Toucountouna, un nombre important d'actions liées aux thématiques transversales ont été prises en compte notamment dans les programmes 3, 4 et 5. Les résultats des enquêtes affirment la prise en compte des actions Genre, CC, et SAN respectivement dans les proportions de 80%, 90% et 75%.

Enfin, l'évaluation physique et financière du PDC-3 de Toucountouna indique que le taux d'exécution physique est de 49,45% ; et le taux d'exécution financière est de :

- Taux d'engagement 52,68%,
- Taux d'ordonnancement 26,11%
- Taux décaissement 26,11%

Le taux d'engagement du PDC3 est faible ceci est dû à l'insuffisance des ressources propres n'ont pas permis la mise en œuvre de certains projets et activités inscrits sur fonds propres.

Dans leur ensemble, la mise en œuvre physique des programmes du PDC-3 sont acceptables et le taux varie entre 75% et 45%.

Le tableau ci-après présente les performances issues de l'évaluation du PDC-3

Tableau 7 : Performances issues de l'évaluation du PDC-3

Programme/Projets du PDC	Dotation	Poids	TEP Réalisé	Taux d'eng.	Taux d'ord.	Taux de décaissement †
PDC-3	3 660 069	100	49,45	52,68%	26,11%	26,11%
Programme 1 : Renforcer la gouvernance dans l'administration, les organisations de la société civile et dans les structures socio professionnelles de la commune	360319	20	72,75	34,46%	12,88%	12,88%
Projet 1 : Renforcer les capacités des agents de l'administration locale dans la fourniture des services de qualité	147379	25	60	7,70%	0,00%	0,00%
Projet 2 : Suivi du renforcement de performances des acteurs des secteurs sociaux et économiques de la commune	6000	15	85	41,67%	41,67%	41,67%
Projet 3 : Renforcer Les capacités des membres des organes de passation des marchés publics à l'opérationnalisation des plans de passation des marchés publics	1500	10	100	0,00%	0,00%	0,00%
Projet 4 : Mise en place d'un projet pilote de développement de la volaille, de petits ruminants et de bovins est mis en place d'ici fin 2019	145090	5	100	82,41%	28,81%	28,81%
Projet 5 : Renforcer les capacités de l'administration communale en gestion, en entretien des infrastructures et en équipements socio-économiques.	11500	25	100	2,67%	2,67%	2,67%
Projet 6 : Renforcer les capacités des élus locaux et des associations socio professionnelles aux fins de l'exercice de la démocratie locale	38600	10	0	5,44%	5,44%	5,44%
Projet 7 : Renforcer les capacités de l'administration locale et des associations socio professionnelles à l'amélioration de la gestion durable du cadre de vie	10250	10	50	0,00%	0,00%	0,00%
Programme 2 : Dynamisation de l'économie locale axée sur l'agriculture et l'élevage mais aussi sur la transformation, l'artisanat et l'écotourisme	1 004 400	25	76,75	17,17%	14,38%	14,38%
Projet 1 : Disponibilité et accessibilité des intrants agricoles pour les CVA manioc, fonio, arachide, soja, riz, tomate, piment, sésame et cassoulet au profit des producteurs de la commune Disponibilité et accessibilité des intrants agricoles pour les CVA manioc, fonio, arachide, soja, riz,	30200	30	100	0,00%	0,00%	0,00%

tomate, piment, sésame et cassoulet au profit des producteurs de la commune						
Projet 2 : Renforcement du dispositif de vulgarisation et de formation au profit des acteurs des CVA manioc, arachide, riz, tomate, piment, soja, sésame cassoulet, fonio	8300	5	20	0,00%	0,00%	0,00%
Projet 3 : Renforcement des infrastructures et équipement au sein des CVA manioc, arachide, fonio, soja, riz, tomate/piment	268 300	20	60	2,98%	2,98%	2,98%
Projet 4 : Promotion des filières mangues, papayes, banane, goyave, citron et introduction de la pomme sauvage et de cannel dans commune	41300	15	70	0,00%	0,00%	0,00%
Projet 5 : Renforcement des compétences techniques et professionnelles des femmes, des jeunes et des personnes de 3 ^{ème} âge acteurs du petit élevage	15300	10	0	0,00%	0,00%	0,00%
Projet 6 : Promotion des filières mangues, papayes, banane, goyave, citron et introduction de la pomme sauvage et de cannel dans commune	40000	10	0			
Projet 7 : Développement des produits forestiers non ligneux (miel et champignons)	12500	5	0			
Projet 8 : Renforcements des capacités des artisans	25000	15	100	5,10%	5,10%	5,10%
Projet9 : amélioration des infrastructures et équipements marchands dans la commune	544400	5	80	29,94%	24,80%	24,80%
Projet 10 : Renforcement de la transformation des produits agricoles	3600	5	100	4,11%	4,11%	4,11%
Projet 11 : Promotion du tourisme	15000	5	50			
Programme 3 : FAVORISER L'ACCES EQUITABLE DES POPULATIONS NOTAMENT L'ENFANT, LA FEMME, LE JEUNE ET LA PERSONNE DE 3^{ème} AGE AUX SERVICES SOCIO DE BASE DE QUALITE	2195350	35	0	69,44%	30,74%	30,74%
Projet 1 : construction d'infrastructures et équipements sociaux de base résiliente	2048000	25	75	73,34%	31,93%	31,93%
Projet 2 : Amélioration des performances de la commune dans le domaine de la santé	36000	30	100	7,92%	7,08%	7,08%
Projet 3 : Amélioration des performances de la commune dans le	2000	5	100			

domaine de l'éducation						
Projet 4 : Amélioration des performances de la commune dans le domaine de l'alphabétisation	2700	25	0			
Projet 5 : Amélioration des performances de la commune dans le domaine de l'alphabétisation	25750	5	50	64,49%	64,49%	64,49%
Projet 6 : Développement des activités de jeunesses de loisirs et de sports	16000	2	50	12,81%	6,41%	6,41%
Projet 7 : Amélioration de l'action sociale dans la commune	64900	5	30	1,54%	1,23%	1,23%
Programme 4 : Amélioration de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle à l'échelle communale (PASAN)	100000	20	45,75	94,74%	88,74%	88,74%
Projet 1 : Amélioration de la disponibilité et de l'accès aux produits alimentaires de base	42500	30	65	107,38%	107,38%	107,38%
Projet 2 : Education nutritionnelle et de prise en charge des nourrissons et jeunes enfants	43500	15	100	62,99%	49,20%	49,20%
Projet 3 : Appui à la coordination et développement du leadership communal des interventions sur la sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.	14000	15	75	162,14%	162,14%	162,14%
Programme 5 : PROGRAMME 5 : Promotion de la gestion durable de l'environnement et réduction des effets de changements climatiques	1125100	5	11,35	8,21%	5,13%	5,13%
Projet 1 : Promotion des mesures de gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique (GDT/ACC)	23500	20	15	16,09%	16,09%	16,09%
Projet 2 : Amélioration de la gestion durable des plans et points d'eau et zones humides	101000	100	20	1,87%	1,87%	1,87%
Projet 3 : Promotion de la gestion Durable des ressources forestières et fauniques	109000	3	35	29,36%	11,93%	11,93%
Projet 4 : La sécurisation foncière sur les terres agricoles et les domaines de la commune est renforcée	82600	10	65			
Projet 5 : Aménagement du territoire de la commune	95000	2	40			
Projet 6 : Assainissement du cadre de vie des populations	80000	100	100	0,64625	0,45125	0,45125
Projet 7 : Développement des énergies renouvelables (solaire, biomasse et bio digesteur)	634000	100	20	0,00473 1861	0,00473 1861	0,004731861

Source : Rapport d'évaluation PDC-3, SDLP, mairie Toucountouna, 2022

3.2. Économie

3.1.1. Agriculture

L'agriculture est la principale activité et la principale source de revenus des populations. Elle est fait partie de l'un des secteur prioritaire de la commune, et cela se justifie par le choix de la cible spatialisée ODD 2.3 dont le but est « D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles ». Elle occupe 17614 actifs agricoles dont 53% d'hommes (9328 hommes) et 47% (8286 femmes) réparties au sein de 5963 exploitations agricoles dont 85% sont dirigées par des hommes et 15% par des femmes. Caractérisée par une disponibilité de terre cultivable notamment dans l'arrondissement de Kouarfa et la présence de nombreux périmètres hydro-agricoles, un climat favorable (bonne pluviométrie), une population agricole expérimentée dans l'activité et spécialisée, l'existence de nombreuses pistes de desserte rurale, une position géographique favorable à l'écoulement des produits, la présence d'un très grand nombre de magasins de stockage, la présence d'agents d'encadrement et la présence de quelques partenaires d'appui, Toucountouna apparaît comme une commune présentant un environnement favorable à l'agriculture.

Ce cadre permet la production de plusieurs spéculations agricoles regroupées en six (06) catégories que sont :

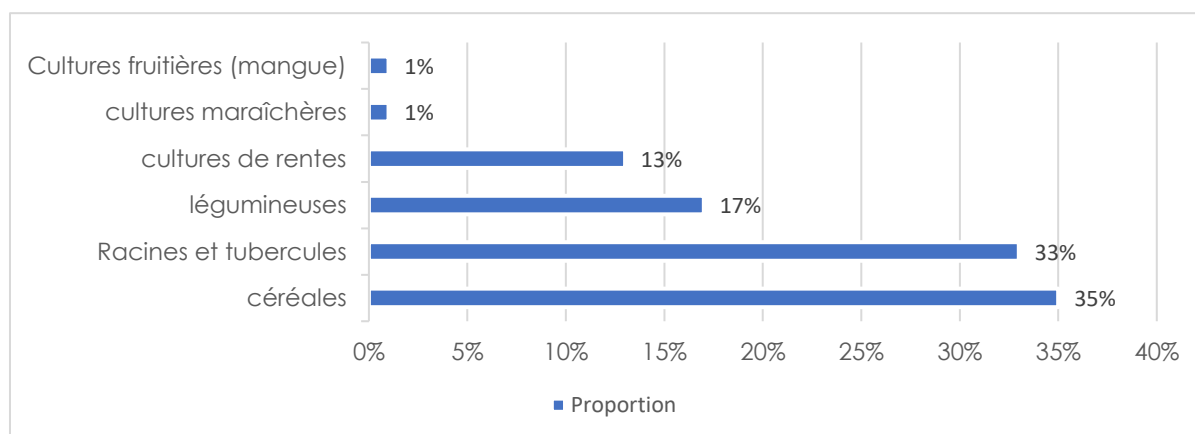
- les céréales qui, au regard des chiffres de la Direction des Statistiques Agricoles (DSA), occupent en moyenne 9278 ha/an soit 35% des terres cultivées de la commune ;
- les racines et tubercules dont la superficie moyenne par an est 8793 ha soit 33% des terres cultivées ;
- les légumineuses dont les emblavures s'élèvent à 4474 ha/an soit 17% de l'ensemble des emblavures de la commune ;
- les cultures de rente notamment le coton (2899 ha/an) et l'Anacarde (541 ha/an) qui occupent 13% des terres cultivées ;
- les cultures maraîchères produites sur 1% des superficies cultivées (360 ha/an) dans la commune ;
- les cultures fruitières notamment la mangue également qui couvre 1% des terres cultivées (160 ha/an).

La superficie totale moyenne annuelle de terres cultivées est estimée à 26 505,01 ha/an.

La grande importance des céréales et des racines et tubercules dans le système de production de la commune de Toucountouna, révélée plus haut, s'explique par le fait que ces spéculations agricoles sont non seulement les matières premières entrant directement dans la préparation des aliments de base des populations mais aussi parce que ce sont les spéculations les plus marchandes.

L'occupation du sol par les différentes spéculations agricoles est synthétisée dans le graphique ci-après.

Graphique 1 : Proportion des emblavures moyennes des principales catégories de spéculations agricoles produites dans la commune sur les cinq dernières années



Source : CceC de Toucountouna, 2023

❖ Les céréales

📁 Les Emblavures

Les principales cultures céréalières emblavées dans la commune de Toucountouna, sont d'après les statistiques de la DSA : le maïs qui représente 49% des emblavures de céréales et occupent 17% des terres cultivées de la commune, le sorgho, cultivé sur 10% des terres mises en valeur, et qui constitue 28% des céréales produites à Toucountouna, le petit mil et le riz qui représentent respectivement 13% et 10% des emblavures céréalières de la commune et occupent 5% et 3% des terres cultivées. Il est néanmoins nécessaire de souligner que des quantités importantes de riz sont produites dans les interlignes des champs d'igname de la commune sans être prises en compte par les services statistiques agricoles.

📁 Les Rendements

L'analyse des rendements des spéculations agricoles sur les cinq dernières années montre que le riz, céréale, la moins produite dans la commune, a donné les meilleurs rendements (1858 kg/ha à 2687 kg/ha) malgré que ces rendements soient tous en dessous de l'objectif de 4000kg/ha fixé pour 2021 par le Plan National de Développement de la filière riz pour les communes du nord Bénin. Il importe donc pour la commune de Toucountouna de travailler à atteindre cet objectif, le rendement moyen actuel atteint étant de 2388 kg/ha. De plus, au regard de son rendement élevé qui s'est constamment accru au fil des années par rapport aux autres cultures et en tant que céréale la plus consommée après le maïs dans l'ensemble du pays en général, il apparaît important que la commune fasse la promotion cette spéculation agricole qui non seulement contribuerait mieux à la sécurité alimentaire en termes de disponibilité alimentaire, de stabilité alimentaire et contribuerait d'avantage à l'amélioration des ressources monétaires de la population et par conséquent celles de la commune. L'analyse FFOM de la production rizicole dans la suite du document permettra de mieux cerner les limites à la production du riz et de faire des propositions concrètes pour le développement de la filière dans la commune.

Quant aux autres spéculations agricoles, leur rendement a évolué en dents de scie. Plusieurs facteurs entrant en ligne de compte dans la production pourraient être mis à contribution pour expliquer ces fluctuations des rendements. Il s'agit notamment de la pluviométrie, du niveau de fertilité des sols, de la disponibilité en intrants, de la disponibilité des moyens de production, des périodes d'installation des cultures et la fluctuation des prix des denrées agricoles sur le marché.

Le maïs a obtenu les rendements les plus élevés après le riz. Le pic a été obtenu au cours de la campagne agricole 2018-2019. Le rendement moyen obtenu du maïs sur les cinq dernières années est de 1862 kg/ha inférieur à l'objectif national de 2500kg/ha fixé pour 2021 par le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA 2017-2021). La commune devra donc faire l'effort d'améliorer ses performances en matière de production de maïs pour non seulement améliorer sa contribution à la production nationale mais aussi et surtout pour améliorer la disponibilité du produit au niveau communal. Cette amélioration des rendements contribuera également à réduire le coût de la denrée maïs dans la commune. L'accessibilité de la population à ce produit qui est une denrée majeure de substitution à l'igname en période de rareté notamment au cours de la période allant de Mai à Septembre sera alors améliorée. Le revenu des producteurs de maïs pourra également être amélioré. Ce qui impacterait également positivement les ressources de la commune. L'analyse FFOM de la production de maïs dans la suite du document permettra de mieux cerner les limites à la production de maïs et de faire des propositions concrètes pour le développement de la filière dans la commune.

Quant aux rendements du sorgho et du petit mil, ils ont été les plus faibles variant entre 743 Kg/ha et 1196 Kg/ha pour le premier et 895 Kg/ha et 1196 Kg/ha pour le second. Le rendement moyen du sorgho obtenu est de 991 Kg/ha contre 1082 Kg/ha pour le sorgho. Ces deux spéculations agricoles généralement cultivées à la place du maïs pour éviter l'utilisation d'intrants chimiques constituent également des produits de substitution à l'igname. Leurs développements méritent également d'être accompagnés mais elles ne font pas parties des filières identifiées comme prioritaires dans les politiques de développement agricole au niveau national. Les limites à la production de ces deux spéculations agricoles pourront être également analysés dans la suite du document lors de l'analyse FFOM des filières agricoles.

Les Productions

La production est le produit des emblavures par les rendements.

L'analyse du graphique 5 révèle qu'à l'image des emblavures, la production de maïs est largement au-dessus de toutes les autres spéculations agricoles. Elle a été en moyenne de 8461T/an. Elle s'est accrue entre la campagne agricole 2017-2018 et la campagne 2020-2021 passant de 5522 T à 9572 T probablement due au boom cotonnier qu'a connu tout le pays pendant cette période et qui a aussi favorisé la disponibilité des intrants notamment des engrais coton dont une bonne partie a été utilisée pour la production de maïs. L'augmentation des prix de maïs sur le marché passant de 120F/Kg à un minimum de 180F/Kg a été l'autre facteur qui a favorisé cet accroissement. Mais entre 2021 et 2022 il a été noté une légère baisse de la production suite à l'introduction des taxes à l'exportation du maïs qui ont impacté négativement le marché d'écoulement du produit. Dans la même période, les mesures mises en place par l'Association Interprofessionnelle de Coton (AIC) pour réduire le bradage des intrants ont limité l'accès aux intrants coton à crédit pour les vivriers. **La disponibilité des intrants et leur accessibilité aux producteurs, les modalités d'accès aux intrants, l'accès au marché, le prix du maïs sur le marché ont donc été les facteurs qui ont influencé négativement la production de maïs. La commune de Toucountouna est donc invitée à réfléchir sur les aspects sus-évoqués pour relancer la production de Maïs qui non seulement contribue largement à la sécurité alimentaire dans la commune mais est également une source de revenue très importante pour la population des agriculteurs et par ricochet pour la commune.**

Le riz a été la deuxième céréale la plus cultivée de la commune malgré les faibles emblavures enregistrées et la non prise en compte des quantités énormes produites dans les champs qui occupent plus de 4000 ha dans la commune. Ce résultat a été obtenu du fait du rendement élevé noté au niveau du riz par rapport aux autres spéculations (sorgho et petit

mil) alors même que ce rendement avait été estimé faible par rapport aux objectifs agricoles fixés à la commune et par rapport au rendement moyen national qui est de 4100kg/ha. La production de riz s'est accrue entre la campagne agricole 2017-2018 et la campagne agricole 2019-2020 passant de 2772T à 3868T avant de chuter et se stabiliser à 1568T entre 2020 et 2022 bien que le rendement soit resté élevée. Cette baisse traduit donc une baisse des emblavures due aux difficultés d'accès aux intrants évoqués et surtout à l'engouement de plus en plus croissant des producteurs pour le soja au détriment des autres spéculations agricoles. La promotion du riz dans la commune de Toucountouna devrait pouvoir donc être un grand atout pour la commune. De plus, le riz est produit dans les bas-fonds qui pour la plupart ne sont pas mis en valeur. Sa promotion par la commune servira donc non seulement à valoriser les bas-fonds sans affecter les terres cultivables réservées aux autres spéculations agricoles mais aussi à améliorer les ressources des producteurs et de la commune.

Le sorgho et le mil apparaissent comme les céréales dont les productions sont les plus faibles. Leur productions moyennes sont respectivement de 2567T et 1299T sur les cinq dernières années. De 2017 à 2019, il est constaté une baisse de la production de sorgho qui s'accroît avec l'accroissement et l'augmentation de la production de maïs. Le sorgho et le maïs étant des céréales, le sorgho est généralement produit en substitution au maïs. Ainsi lorsque les facteurs de production sont disponibles et accessibles, la production de maïs prend le pas sur celle de sorgho. Par contre en cas de difficultés d'accès aux intrants, le maïs est généralement remplacé par le sorgho. C'est ce que traduit les variations notées dans l'évolution du maïs et du sorgho de 2017 à 2020. Au-delà de 2020 on note un accroissement de la production de sorgho dans un premier temps toujours avec l'accroissement de la production de maïs puis avec la baisse de la production de maïs.

❖ Tubercules et racines

☞ Les Emblavures

Trois principaux tubercules et racines sont cultivés dans la commune de Toucountouna. Il s'agit de l'igname, le manioc et de la patate douce. L'igname, au regard des statistiques agricoles publiées par la Direction des Statistiques Agricoles (DSA) sur les cinq dernières années, occupe la première place avec 23579 ha d'igname emblavées en 5 ans soit en moyenne 4716 ha/an. En d'autres termes les emblavures d'igname représentent en moyenne annuellement 54% des superficies totales de racines et tubercules dans la commune (8793 ha) et 18% des superficies totales de terres cultivées dans la commune (26505 ha). Quant au manioc, il représente en moyenne 43% des superficies des racines et tubercules de la commune et 14% de la superficie totale de terre réellement cultivée dans la commune. La patate douce représente, en moyenne, 3% des emblavures de racines et tubercules et 1% des champs cultivés de la commune. Mais à l'intérieur de cette tendance globale enregistrée sur cinq ans se cachent plusieurs disparités qu'il est important de clarifier. En effet, comme le révèle le graphique 5 pendant les campagne agricoles 2017-2018 à 2019-2020, le manioc était la culture la plus importante parmi les racines et tubercules et occupait à elle seule en moyenne annuellement 5032 ha soit 57% des emblavures de racines et tubercules contre 3461 ha soit 39% pour l'igname et 3% pour la patate douce. Cette tendance n'a été inversée qu'au cours des deux dernières années où la production d'igname s'est drastiquement accrue au profit de celle de manioc. En effet, de 2017 à 2020, le Burkina Faso était devenu un grand marché d'écoulement pour le gari de Toucountouna. L'arrivée des burkinabé sur le marché de Toucountouna avait stimulé l'activité de transformation de manioc en gari dans la commune et par conséquent la production d'où le grand volume de production du manioc enregistré au cours de cette période. Mais à partir de 2020, plusieurs phénomènes notamment le Covid 19 et la multiplication des attaques djihadistes aux frontières ont coupé le marché du gari aux transformatrices et ont favorisé la baisse de la production de manioc au profit de celle d'igname.

Etant la Plus grande commune productrice des racines et tubercules dans le pôle3, il est souhaitable que la mairie œuvre à la structuration de ces deux filières qui apparaissent la spécialité de la commune dans le pôle3.

Les Rendements

L'analyse des données de rendement montre que l'igname et le manioc ont évolué de la même manière au cours des cinq dernières années. Leurs rendements moyens sont respectivement de 13821kg/ha et de 11965kg/ha. L'évolution de ces deux cultures a été en dent de scie caractérisée des phases de croissance et décroissance successives tout au long des cinq dernières années. Les intrants étant très peu utilisés sur ces deux spéculations agricoles, l'explication plausible qui pourrait expliquer ces variations est la quantité d'eau tombée et surtout sa répartition dans le temps et dans l'espace. On note néanmoins une différence dans les pics obtenus dans cette évolution. Les rendements les plus élevés ont été obtenus au cours des campagnes 2020-2021 (16255kg/ha) et 2018-2019 (14502kg/ha) et les plus faibles au cours des campagnes 2021-2022 (12000kg/ha) et 2017-2018 (12082 Kg/ha). **Une étude approfondie de ces deux filières est donc recommandée à la mairie de Toucountouna pour identifier les facteurs qui influencent ces deux spéculations agricoles majeures de la commune afin d'élaborer un plan de développement de ces deux filières qui font de la commune, une référence dans le pôle3.**

La patate douce quant à elle a connu une phase de baisse de son rendement au cours de la campagne agricole 2018-2019 avant d'évoluer de la même manière que le manioc et l'igname, les campagnes suivantes. Son rendement moyen est de 8000kg/ha.

Production

Trois phases sont relevées dans l'évolution de la production des racines et tubercules dans la commune de Toucountouna ces cinq dernières années. La première phase, est celle de la campagne agricole 2017-2018 au cours de laquelle les productions des deux tubercules majeurs que sont l'igname et le manioc apparaissent en quantité presque identique respectivement 20317T et 18288T, la deuxième phase prend en compte les campagnes agricoles 2018-2019 et 2019-2020 au cours de laquelle la production de manioc apparaît la plus importante de toutes les racines et tubercules et la troisième phase au cours de laquelle la production de l'igname est largement la plus importante de la commune. L'analyse de chacune de ces phases nous permet de comprendre ce qui suit : à la première phase alors que les emblavures de manioc étaient plus importantes que celles de l'igname, le rendement de l'igname plus élevé a conduit à une production qui a permis de compenser les écarts entre les superficies semées de manioc et d'igname au point d'avoir une production d'igname très légèrement supérieure à celle du manioc. A la deuxième phase de l'évolution, à l'image des emblavures, la production de manioc est restée la plus importante, bien que le rendement plus élevé d'igname ait réduit les écarts. Quant à la troisième phase, elle est marquée par une production largement plus importante d'igname due à la fois à des emblavures largement plus importantes et à un rendement plus élevé pour les autres tubercules et racines. Les raisons des variations d'emblavures sont celles évoquées plus haut.

❖ Légumineuses

Les emblavures

Les légumineuses sont aussi cultivées dans la commune de Toucountouna. Il s'agit de :

- le niébé avec 40% des emblavures totales des légumineuses avec une superficie moyenne annuelle estimée à 1.180,10 ha ;
- l'arachide qui occupe environ 31 % des emblavures. La superficie moyenne cultivée par an est de 904,48 ha ;
- le voandzou et le soja. Ils représentent respectivement 16% et 11% des emblavures. La superficie moyenne de voandzou est de 479,65 ha par an et celle du soja est estimée à 336 ha par an ;

- le sésame et le Goussi qui viennent en dernière position avec chacun 1% des superficies totales des légumineuses. Les producteurs produisent par an du Goussi en moyenne sur une superficie estimée à 42,93 ha et du sésame sur 18,83 ha.

☞ **Evolution des emblavures des légumineuses**

De 2017 à 2019, les emblavures de niébé sont en baisse. Elles sont passées de 811 ha à 457 ha pour une production qui variant de 751,80 tonnes à 389,93 tonnes. Mais les trois dernières campagnes agricoles ont été marquées par une forte croissance des emblavures et de la production qui sont respectivement passées de 922,50 ha à 2.260,00 ha et de 821,96 tonnes à 2.849,59 tonnes. Sur l'ensemble de la période 2017-2022, la production annuelle du niébé est en moyenne estimée à 1.221,06 ha et le rendement moyen est d'environ 964,64 kg/ha.

☞ **Les productions**

De 2017 à 2019, les paramètres de production (superficie et production) de l'arachide ont connu une augmentation. La superficie est passée de 605 ha à 1 436 ha pour une production variant de 971,63 tonnes à 1 783,10 tonnes. La campagne 2019 -2020 a été marquée par une baisse des emblavures et de la production de l'arachide. Mais, au cours des deux dernières campagnes agricoles (2020-2021), les superficies et les quantités d'arachide se sont légèrement accrues.

De 2011 à 2020, la superficie et la production du voandzou ont connu une régression. Les emblavures sont passées de 525 ha à 350 ha. Quant à la production, elle est passée de 532,88 tonnes à 320,19 tonnes. Ce n'est à la dernière campagne agricole (2020-2021) que les emblavures et la production ont connu un accroissement. Sur l'ensemble de la période 2017-2022, la production moyenne est estimée à 461,23 tonnes avec un rendement moyen d'environ 958,93 kg/ha.

Quant au soja, il faut retenir de façon générale que les superficies et les productions ont subi des fluctuations marquées par leur évolution en dents de scie sur la période 2017-2022. Sur cette période, la superficie a varié de 140 ha à 491 ha pour une moyenne annuelle estimée à 336 ha ; tandis que la production a fluctué de 184,15 tonnes à 792,39 tonnes pour une moyenne annuelle estimée à 1.374 tonnes. Le rendement est en moyenne de 1.374 kg/ha.

Les superficies et les productions du goussi et du sésame évoluent de la même manière que le soja. Par an, le goussi est cultivé en moyenne sur une superficie de 43,93 ha et la production annuelle moyenne obtenue est estimée à 29,69 tonnes. Quant au sésame, la superficie moyenne emblavée est estimée à 18,83 ha pour une production annuelle moyenne d'environ 12,24 tonnes.

❖ **Cultures maraîchères**

☞ **Les emblavures**

Le gombo, la tomate et le piment sont les principales cultures maraîchères produites dans la commune de Toucountouna. En termes d'emblavures, le gombo est la première culture maraîchère la plus produite avec 41% des emblavures. Viennent ensuite la tomate et le piment qui représentent respectivement 37% et 22% des superficies de cultures maraîchères.

☞ **Les productions**

Les superficies de tomate et de piment ont connu une augmentation de 2011 à 2020, tandis que celle du gombo a légèrement diminué. En effet, au cours de cette période la superficie de la tomate est passée de 210 ha à 302,50 ha pour une production qui varie de 1.329,95 tonnes à 1.971,50 tonnes. La superficie du piment est passée de 210 ha à 326 ha et la production a varié de 1.329,95 tonnes à 372,43 tonnes. Quant au gombo, sa superficie du gombo est passée de 359 ha à 271 ha et la production a varié de 1 411,07 tonnes à 994,40 tonnes.

Mais de 2020 à 2021, la superficie de gombo et de la tomate ont connu une forte augmentation au moment où celle du piment est en baisse. Il en est de même pour leurs productions.

Par ailleurs, le développement de la production agricole (culture céréalière, tubercules et racines, légumineuses, maraichage, etc.) contribue à la disponibilité des produits alimentaires de qualité, l'accessibilité à ces produits par les populations et leur capacité économique à se les procurer, leur utilisation effective et la stabilité dans la jouissance des conditions favorables à la production et à la conservation des produits dans le temps qui sont les quatre piliers de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'intervention du ProSAR dans la commune de Toucountouna a permis d'apprécier la situation alimentaire. Elle a été guidée par deux études, celle de l'Analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire (AGVSA) du Bénin, PAM, 2020 et l'Enquête de référence sur la nutrition Bénin. Elles révèlent que plusieurs communes dont Toucountouna « connaissent une situation critique avec des proportions élevées (50 pourcents et plus) de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ou limite. Ainsi dans l'Atacora, il s'agit des communes de Toucountouna (81%), Boukoumbé (78%), Matéri (78%), Tanguiéta (65%), Coby (54%) et Natitingou (50%). » (AGVSA 2020, page 34).

Par ailleurs, le département de l'Atacora a été cité comme ayant une diversification alimentaire très faible. L'enquête de référence sur la nutrition au Bénin apporte lui aussi des informations sur la nutrition : « Sur le plan santé et nutrition, le département affiche des taux de 37,2% ; 22,6% et 7,5% respectivement pour la malnutrition chronique, l'insuffisance pondérale et la malnutrition aigüe globale (MAG). Pour la commune de Toucountouna, ces taux sont de 5,7% ; 38,4% et 23,6% respectivement pour la MAG, la malnutrition chronique et l'insuffisance pondérale parmi les enfants de 6 -59 mois (9).

Dans la commune de Toucountouna, les aliments de base pour la nutrition des populations sont les céréales (maïs, sorgho, mil et riz), des racines et tubercules (igname, manioc) et des légumineuses (arachide, niébé, voandzou, soja) des protéines (petits poissons). Les quantités produites de ces denrées sont relativement suffisantes pour garantir la disponibilité de ces produits aux populations. Mais il se pose dans la commune les problèmes d'accessibilité en ces produits sur toute l'année surtout la capacité économique des populations à s'en procurer à tout moment. En effet, à la récolte, les ménages réalisent des stocks de ces vivres dans les greniers familiaux. Mais en raison des difficultés pour le stockage de masse et la conservation du fait de l'absence de diversification de sources de revenus, les excédents de ces vivriers sont très tôt envoyés dans les marchés locaux à bas prix. En conséquence, au cours des périodes de soudure, la disponibilité et la capacité des populations à pouvoir s'approvisionner en ces produits sont mises à rude épreuve. Cela expliquerait entre autres le fait que la commune de Toucountouna continue d'être considérée comme une "zone rouge" de la sécurité alimentaire et nutritionnelle selon les différents rapports annuels du programme alimentaire mondial (PAM).

Par ailleurs, la position frontalière de la commune de Toucountouna d'avec celle de Natitingou contribue largement à lui assurer la dimension accessibilité de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En effet, les populations de la commune se ravitaillent en produits manufacturés au marché de Natitingou. Les possibilités d'écoulement qu'offrent les marchés locaux contribuent aussi bien à assurer l'accessibilité des produits agricoles que des produits manufacturés nécessaires à leurs besoins. Cependant, de par la position géographique de la commune, la facilité des débouchés à Natitingou pourrait être source de bradage de ses produits vivriers de base. Il est donc important qu'une politique de conservation des produits et de protection des citoyens contre les trafics de dépossession de la commune en vivriers soit mise en place par le Conseil communal.

❖ Cultures de rente

Le coton est la principale culture de rente cultivée à Toucountouna. L'analyse des données fournies par la Direction de la Statistique Agricole sur cette spéculation agricole sur cinq ans, de 2015 à 2020, révèle une croissance annuelle aussi bien des superficies que des productions cotonnières qui sont respectivement passées de 710 ha en 2015 à 4048 ha en 2020 soit plus de cinq fois les emblavures cotonnières en 2015 et 710T à 3177T soit 5 fois la production cotonnière en 2015. Cet accroissement des emblavures est dû aux mesures d'incitations mises en place à l'avènement du gouvernement actuel au profit des producteurs de coton dans toutes les communes. La superficie annuelle moyenne est de 2813 ha pour une production moyenne annuelle estimée à 2355 tonnes soit un rendement moyen annuel de 837kg/ha. Ce rendement est faible et traduit la faible pente de la courbe de production par rapport à celle des emblavures. De plus il est à noter que plusieurs phases caractérisent l'évolution du rendement dans le temps notamment une légère amélioration (946 Kg/ha à 1110kg/ha) de 2015-2016 à la campagne agricole suivante et une phase de baisse progressive et successive de 1110 kg/ha en 2016-2017 à 785 kg/ha en 2019-2020. Le stockage des productions agricoles est assuré dans les différents magasins réalisés au sein de la commune. Néanmoins, on note une répartition inéquitable de ces infrastructures de stockage sur le territoire communal.

❖ Analyse SWOT de l'agriculture

L'analyse de la situation actuelle de la production végétale dans Toucountouna fait apparaître les forces, faiblesses, opportunités et menaces qui sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 8 : Analyse SWOT de l'agriculture

Forces	Faiblesses
Existence d'une pluviométrie favorable ; Existence des terres cultivables ; Existence des bas-fonds et des cours d'eau ; Sols cultivables disponibles et adaptés à plusieurs cultures ; Existence d'une population active à majorité agricole ; Existence de magasin de stockage dans tous les arrondissements.	Faible niveau de la mécanisation agricole ; Insuffisance des infrastructures de maîtrise d'eau pour l'agriculture ; Adoption de mauvaises pratiques agricoles (association des cultures, labour) ; Surexploitation des terres ; Existence des conflits fonciers ; Difficultés d'accès aux terres cultivables ; Déforestation ; Baisse de la fertilité des sols ; Transhumance avec son corollaire de conflits entre éleveurs et agriculteurs ; Faible accompagnement technique des producteurs ; Insuffisance des terres cultivables ; Exode rural ; Insuffisance de micro-crédit et d'intrants agricoles
Existence de PTF pour accompagner le secteur agricole Mise en œuvre de la décentralisation Existence de service d'encadrement étatique et ONG	Changement climatique et survenue de phénomènes climatiques extrêmes ; Forte pression sur les terres à cause de la croissance démographique

Source : CceC de Toucountouna, 2023

La situation actuelle de l'agriculture nécessite qu'elle connaisse une amélioration pour qu'elle continue par être la principale source de revenus aux populations. Pour ce faire, il s'avère nécessaire de :

- renforcer les capacités techniques des producteurs et organisations de producteurs sur l'application des techniques modernes de production ;
- améliorer l'accès des populations aux facteurs de production ;
- installer des infrastructures et équipements agricoles pour accroître la productivité des spéculations.

Par ailleurs, les changements climatiques ont entraîné le bouleversement du calendrier agricole que les producteurs ne maîtrisent plus. Les pluies commencent parfois trop tôt ou trop tard. Du coup, il est difficile pour les producteurs de trouver les semences appropriées à un rythme des saisons qui ne peut être prévu à l'avance. Aussi, les saisons pluvieuses sont-elles marquées de plus en plus par des poches de sécheresse. Les producteurs sont parfois contraints de procéder à des semis répétitifs en raison des pertes engendrées par le fort ensoleillement et l'absence de pluies sur une longue période. De même, les fortes pluies enregistrées par moment, inondent les exploitations et détruisent les cultures.

La baisse des rendements pour la plupart des produits agricoles notée ces trois dernières années, pourrait être interprétée entre autres comme les effets directs du dérèglement climatique dans la commune de Toucountouna.

Dans le domaine de l'élevage, nous assistons à des maladies animales dues à la mauvaise qualité et à la rareté du fourrage, le manque d'eau et l'eau polluée.

Tout comme au niveau de la production agricole, le secteur tertiaire subit les effets des changements climatiques dont les manifestations sont :

- Les vents violents qui causent le décoiffement des bâtiments en général et celui des infrastructures marchandes en particulier (hangars de marchés, magasins de stockage des produits) ;
- Les fortes chaleurs enregistrées de plus en plus occasionnent la destruction des vivres ou autres produits stockés ;
- Les fortes pluies entraînant la dégradation des infrastructures routières.

Les mesures d'adaptation à ces effets des changements climatiques s'avèrent urgentes dans la mise en place des infrastructures marchandes de la commune et même dans la construction et l'entretien des pistes rurales. Autrement, les activités commerciales continueront de subir des pertes importantes engendrées par le dérèglement du climat dans la commune.

Plusieurs défis importants des systèmes de vulgarisation agricole sont liés à la méthode de communication des informations aux yeux des agriculteurs, ajouté à la prépondérance des effets des changements climatiques, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication est apparue comme une alternative intéressante. Avec les multiples organisations paysannes dont dispose la commune de Toucountouna, la diffusion des itinéraires techniques de production, favorables à la résilience aux changements climatiques et à la gestion durable des terres via des plateformes de communication, peut contribuer à améliorer le rendement des productions agricoles.

Mais force est de constater que cette opportunité numérique n'est pas encore suffisamment exploitée dans l'agriculture dans la commune de Toucountouna alors que des atouts existent dans ce sens. Au-delà d'une diversité d'organisations agricoles, il se répand de plus en plus au sein de la population l'usage des smartphones multi fonctions qui peuvent être des moyens intéressants de diffusion de messages agricoles importants y compris ceux relatifs au conseil agricole, à la situation des marchés, des prix de produits ou autres. Des efforts des gouvernants aux niveaux national et communal sont cependant indispensables pour mettre

en place les facteurs de l'exploitation du digital dans l'agriculture notamment la couverture et le coût accessible de l'internet.

Face au défi de plus en plus grand de créer des opportunités pour l'emploi de la jeunesse et des femmes de la commune, les échanges commerciaux représentent une opportunité dont la réorganisation constituerait une réponse à ces défis. Après les récoltes de produits agricoles dans la commune, il se crée un boom d'activités commerciales aussi bien à l'interne qu'au niveau transfrontalier. Ces activités sont entre autres le commerce des produits agricoles et d'élevage, des produits artisanaux, des produits importés (manufacturés et pétroliers). D'autres corps de métiers liés au transport sur motos deux ou trois roues de produits agricoles, l'entreposage, les courtiers ou commissionnaires de produits tropicaux et les chargeurs sont aussi exercés par de nombreux jeunes et femmes de la commune. A cela s'ajoute le commerce des produits pétroliers.

Par ailleurs, il faut mettre en exergue la diversité d'activités génératrices de revenus qui se développent en zone frontalière telles l'animation des buvettes, des bars et restaurants, des cafétérias, des cabines téléphoniques. Ces différentes activités économiques contribuent beaucoup à l'épanouissement de ces acteurs qui sont pour la plupart des jeunes déscolarisés ou en congé de fin d'apprentissage. En lieu et place des départs massifs au Nigéria, pour constituer une main d'œuvre saisonnière, un accompagnement spécifique conçu pour les jeunes pourraient éclore des possibilités d'auto-emplois dans ces domaines de production. Les activités commerciales jouent donc un rôle crucial dans l'occupation de la jeunesse et la satisfaction des besoins quotidiens d'une frange de la population de Toucountouna.

En dépit de ces opportunités, la faible employabilité des jeunes demeure un défi pour la commune pour freiner l'exode rural vers les pays de la sous-région.

3.1.2. Élevage

Deuxième activité du secteur primaire, l'élevage dans la commune de Toucountouna est de type traditionnel et peu structuré. Les principales espèces élevées sont les volailles (poulets, pintades et canards), les caprins, les ovins, les porcins, les bovins et quelques rares lapins. En dehors des lapins qui sont élevés en enclos, les autres espèces sont laissés en divagation. On distingue donc le petit élevage qui est pratiqué presque dans tous les ménages avec des spécialisations selon qu'on est femme (porc, petit ruminants et volaille), homme (volaille et petit ruminant) ou jeunes (volailles).

L'élevage joue un rôle important aussi bien dans la sécurité alimentaire que dans la nutrition dans la mesure où il contribue à l'emploi et aux revenus en milieu rural et assure l'accès à des aliments d'origine animale.

Il faut cependant retenir que l'entretien des animaux est sous la responsabilité surtout de la femme. Il est encore extensif et ne bénéficie pas d'investissement et d'intrants, même si cet élevage est source de revenus lors de règlements des problèmes de scolarisation, de santé, et même lors des périodes de soudure. Ainsi il est confronté à des épizooties fréquentes et mériterait plus d'attention dans l'auto emploi des jeunes.

La présence d'infrastructures notamment le marché à bétail bien que sa fonctionnalité fait face à des difficultés, les points d'eau, l'espace de pâture, dénotent d'une capacité d'accueil non moins négligeable. Chaque année, la commune accueille des transhumants en provenance essentiellement des 2KP et sert aussi pour certains de transit en direction d'autres communes ou le Togo. À ceux-ci s'ajoutent les éleveurs locaux installés dans tous les arrondissements de la commune depuis des dizaines d'années. Bien que cette potentialité reste peu exploitée, la commune bénéficie du sous-secteur de l'élevage des recettes issues des taxes de pacages et des taxes d'autres produits laitiers. Il ressort également des

avantages liés à la disponibilité de la viande et du lait issus du cheptel local surtout pendant la saison de transhumance.

Cependant, les éleveurs pasteurs de la commune de Toucountouna font face à de multiples difficultés pour le maintien de leurs activités. On peut citer :

- la pratique de la transhumance nationale fait face à d'énormes problèmes dans la commune. Parfois, le passage des transhumants occasionne des dégâts et les éleveurs locaux en font les frais ;
- les conflits sont fréquents et accentués au cours des saisons des cultures et pendant la campagne de transhumance ;
- le déguerpissement et menaces de déguerpissements des agro-éleveurs sont enregistrés partout dans la commune et ce phénomène va grandissant ;
- les dégâts champêtres dus à plusieurs facteurs (manque de couloirs, bouviers fautifs, champs pièges, récoltes non entretenues etc.) sont enregistrés ;
- le manque de couloirs, des aires de pâture et des points d'eau d'abreuvement pour les animaux sont ressentis dans les trois arrondissements ;
- la non fonctionnalité du marché à bétail du fait de l'insuffisance du dialogue franc entre acteurs dès la mise en place de l'infrastructure et aussi de l'étude sur le volume de bétail dans la commune ;
- la non maîtrise de la taxation du sous-secteur crée une psychose généralisée chez les éleveurs.

Ces difficultés exacerbent le bon fonctionnement de l'élevage et réduit sa capacité à participer véritablement au développement communal.

Ces pratiques d'élevage sont à l'origine de nombreux conflits entre agriculteurs et éleveurs, du fait de la destruction des cultures par les animaux

Les animaux élevés constituent la première source de protéine animale à la population. De ce fait, l'élevage contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et génère un revenu brut d'exploitation estimé à 14,36 millions de FCFA par an (DET Toucountouna, 2020).

Dans le secteur de l'élevage, les filières porteuses de production animale adaptées aux jeunes identifiées sont essentiellement l'élevage des petits ruminants (ovins) et la volaille. Des accompagnements spécifiques en faveur des jeunes et des femmes doivent être mis en place pour promouvoir l'élevage des petits ruminants et la volaille. Il en va de même des aménagements appropriés qui doivent être mis en place comme mesure d'accompagnement pour développer des CVA de production de fourrage pour la sédentarisation des troupeaux de ruminants bovins, ovins et caprins.

❖ État du pâturage

Si la production bovine est loin d'être le premier type d'élevage de ruminants de la commune, il nécessite cependant les ressources naturelles que sont le pâturage pour l'alimentation du bétail et les points d'eau pour leur abreuvement. Les animaux doivent donc aller chercher ces ressources en se déplaçant tous les jours.

L'accès au pâturage devient de plus en plus difficile en raison de l'extension des exploitations constatée ces dernières années au niveau des agriculteurs qui à la recherche de terres plus fertiles occupent de plus en plus les espaces jadis pâturés par les animaux. Aussi, faut-il le souligner, l'occupation des couloirs de passage des animaux ne facilite pas la mobilité du bétail.

Quant aux points d'eau pour abreuvement, ils se résument dans la commune aux cours d'eau naturels dont la plupart tarit en saison sèche. On note néanmoins la présence de

quelques retenues d'eau dans les arrondissements de Toucountouna et Kouarfa et un barrage à Tchakalakou (arrondissement de Toucountouna) et du fleuve Pendjari.

Faute donc de la mise en place d'un dispositif spatial facilitant effectivement l'accès à l'eau et au pâturage pour les animaux dans la commune, les éleveurs laissent souvent divaguer leurs animaux dans les champs des agriculteurs avec pour conséquence les conflits agriculteurs-éleveurs récurrents parfois sanglants dans la commune.

Dans le cadre de la politique gouvernementale de sédentariser à court et moyen terme les troupeaux au Bénin, le projet ProSER est mis en place et envisage de soutenir les éleveurs et les campements d'éleveurs à sécuriser des espaces pastoraux pour le bétail. Il est envisagé un appui pour la sécurisation foncière de cinquante (50) hectares par campement ciblé dans l'arrondissement de Toucountouna à Tampobré.

En somme, il est à retenir que même si l'élevage de bovins n'est pas hissé au premier rang de la production animale de la commune de Toucountouna, le mode de production de ces bovins basé sur la mobilité pastorale engendre de plus en plus des conflits entre agriculteurs et éleveurs. L'aménagement de l'espace rural à grande échelle qui intègre cette production animale est une préoccupation majeure dans la mise en œuvre des actions de développement de la commune au cours des prochaines années.

❖ Analyse SWOT de l'élevage

Les principaux atouts et contraintes qui caractérisent l'élevage dans la commune de Toucountouna sont consignés dans le tableau ci-après.

Tableau 9 : Analyse SWOT de l'élevage

Forces	Faiblesses
Existence d'une retenue d'eau à Tchakalakou et du pâturage	Forte mortalité des animaux due aux épizooties
Existence des couloirs de passage	Insuffisance de l'encadrement technique.
Existence d'un marché à bétail	Utilisation des intrants vétérinaires non homologués
	Inexistence d'une clinique/pharmacie vétérinaire
	Non délimitation des aires de pâturage
	Non-respect des couloirs de passage
	Existence des conflits entre agriculteurs et éleveurs
	Recrudescence des déguerpissements des agro-éleveurs
	Insuffisance de points d'eau pour l'abreuvement des animaux
	Non fonctionnalité du marché à bétail
	Méconnaissance des textes et lois régissant la transhumance par les acteurs
	Non fonctionnalité des comités de gestion de la transhumance
Opportunités	Menaces
Intervention de l'ONG Potal men	Changement climatique et survenue de phénomènes climatiques extrêmes ;
	Tarissement des cours d'eau en saison sèche

Source : CceC de Toucountouna, 2023

Au regard de ces contraintes et atouts, pour améliorer les performances techniques et économiques de l'élevage dans la commune de Toucountouna, il s'avère important de relever des défis suivants :

- développement et amélioration des instances/mécanismes de communication entre acteurs de gestion des ressources naturelles (éleveurs, élus, agriculteurs, services techniques...et.) ;
- renforcement du dialogue et la gouvernance des ressources agro-pastorales ;
- amélioration l'accès aux infrastructures pastorales et agro-pastorales ;
- renforcement de l'association agriculture élevage ;
- éducation/formation des populations agropastorales ;

- meilleure valorisation de la transhumance nationale et transfrontalière ;
- l'amélioration de l'accès des éleveurs aux intrants et services vétérinaires de qualité ;
- le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des communautés intervenant dans le sous-secteur.

3.1.3. Pêche

La pisciculture n'existe presque pas dans la commune de Toucountouna en dépit des atouts dont elle dispose. Ces atouts sont entre autres :

- L'existence d'une retenue d'eau dans le village de Tchakalakou et bien adaptée à l'activité piscicole mais qui n'est presque pas exploitée. De plus l'ATDA3 a installé sur cette retenue trois cage flottante qui malheureusement ne sont jusque-là pas mises en valeur.
- L'encadrement technique et des travaux d'aménagement et d'entretien du site. C'est le seul site sur lequel se pratique la production halieutique ;
- La maîtrise des techniques de fabrication traditionnelle de matériels de pêche ;
- L'existence de plusieurs cours d'eau.

Les principales espèces élevées sont le Clarias (poisson chat) et le Tilapia (carpe d'eau douce). La pêche, de type artisanal est pratiquée dans les cours d'eau et la retenue d'eau à l'aide des filets, la ligne et des nasses.

Les contraintes auxquelles est confrontée la pêche dans la commune de Toucountouna sont :

- la pollution des cours d'eau due à l'utilisation pesticides comme technique de pêche et l'installation des champs de coton le long des cours d'eau ;
- le déboisement abusif des berges des cours d'eau qui entraînent leur ensablement ;
- la faible maîtrise des techniques modernes de pisciculture et pêche ;
- l'assèchement des cours d'eau.

Les principaux défis à relever pour améliorer la pêche et la pisciculture dans la commune de Toucountouna sont :

- la préservation et la réhabilitation du couvert végétal des berges des cours d'eau ;
- l'amélioration de la connaissance et de l'application du cadre législatif et réglementaire de la gestion des ressources eau en vigueur.

3.1.4. Mines et Industrie

La commune ne dispose pas de mine. Aucune industrie digne du nom n'est abritée par la commune à l'exception des unités de transformation agroalimentaires. Des carrières non déclarées de latérite et de sable se retrouvent dans l'arrondissement de Toucountouna et servent dans la réalisation des travaux de BTP.

3.1.5. Transformation agro-alimentaire

Les activités principales de transformation agroalimentaire développées dans la commune de Toucountouna sont :

- transformation du manioc en gari ;
- transformation du soja en fromage ;
- transformation du sorgho en bière « tchoukoutou ».

La commune dispose d'un centre de formation et de transformation multi acteurs. De septembre 2019 à août 2020 le centre a obtenu des résultats non négligeables. Au cours de cette période, pour une prévision de production de 2,7 t de gari par mois, les femmes ont produit 2,76 t de gari. La production du tapioca n'a pas connu une progression parce que les femmes ont préféré produire plus du gari que du tapioca à cause de sa rentabilité devenue moins importante en face du gari.

Les résultats de cette étude sur la capacité réelle de production du centre de transformation montrent que le centre a une capacité annuelle de production de 122,4 t de manioc pour 30,6 t de gari et 1,875 t de tapioca. En comparaison aux résultats obtenus en fin août 2020, ces prévisions de production de gari ont été dépassées soit 201,785 tonnes de manioc transformés pour un produit de 33,150 tonnes de gari.

L'objectif de la création et de la rentabilisation du centre de transformation est de :

- Diversifier les activités des femmes productrices du gari au centre en leur proposant des autres produits à transformer ;
- Initier des activités liées au stockage des produits locaux (noix de karité, poudre baobab, néré, et...) ;
- Elaborer des projets et faire participer la coopérative aux appels à projet.

Outre le centre de transformation de Toucountouna, d'autres unités de transformation sont dispersées dans la commune. C'est l'exemple de l'unité de transformation de Kouba à Kouarfa, de Brokondé à Toucountouna et le centre de promotion rural de MANI TESE qui transforment essentiellement le manioc en gari.

Ces activités sont appuyées par les partenaires comme MANI TESE, HELVETAS à travers ses projets ANFANNI et ARZEKE.

Des opportunités d'auto emploi ou d'insertion professionnelle existent dans la commune de Toucountouna dans le domaine de la transformation agroalimentaire. Les différentes unités de transformation emploient la main-d'œuvre pratiquement sans qualification. Les questions de requalification de la main-d'œuvre se posent en vue de l'utilisation optimale de la main-d'œuvre disponible.

3.1.6. Banques et institutions de micro finance

Après le foncier et la main d'œuvre, le capital financier constitue le troisième facteur de production dans tout système. Pour le développement des activités économiques dans la commune, les acteurs de différents secteurs d'activités économiques font recours aux services financiers décentralisés. Dans la commune de Toucountouna, on a la CLCAM qui offre des services financiers à la population aux acteurs de l'économie locale tels que les agriculteurs, les éleveurs, les transformateurs, les artisans, les commerçants et les transporteurs.

Deux types de crédits sont mis en place par les SFD qui interviennent dans la commune : le crédit individuel et le crédit de groupe.

Le crédit individuel est octroyé à des demandeurs individuels (producteur agricole, éleveur, commerçant, artisan, individuels). Ces derniers présentent une garantie matérielle et/ou avec une épargne préalable. La durée de récupération varie généralement de 6 à 12 mois.

Le crédit de groupe encore appelé crédit collectif est accordé à des producteurs ou artisans réunis par affinité au sein d'un groupe de solidarité, d'un groupement ou d'une coopérative. La garantie dans ce cas est la caution solidaire. Les producteurs de coton font recours à ce type de crédit pour la réalisation des opérations culturales. La principale faiblesse de ce mécanisme réside dans le manque de discipline et le non-respect des engagements pris par les producteurs. En effet, certains producteurs détournent les crédits des usages auxquels ils sont destinés. En conséquence, ils rentrent en impayé et pour satisfaire à leur engagement auprès du SFD, ils sont obligés de contracter de nouveau prêt ou, de brader les produits vivriers destinés à l'autoconsommation. Du coup, la période de soudure devient très longue à leur niveau.

Les problèmes majeurs des services financiers sont :

- La faible capacité de remboursement des bénéficiaires

- L'inadaptation entre crédits et l'activité
- Manque de garantie matérielle ;
- Taux élevés des crédits accordés ;
- Non recouvrement total des crédits antérieurs ;
- Détournement des crédits au profit d'autres activités qui n'ont pas objet de demande de crédits.
- Transhumance de certains acteurs dans les SFD dans une même commune.

Les défis majeurs à relever dans le secteur financier sont :

- Sensibiliser les acteurs économiques sur l'importance et la gestion de crédits
- Faire des plaidoyers à l'endroit des SFD sur la durée et le taux d'intérêt de crédits.

3.1.7. Culture, Artisanat, tourisme et hôtellerie

Le tourisme et l'hôtellerie ont été longtemps des secteurs marginaux de l'économie de la commune de Toucountouna, même si la commune présente quelques atouts qui pourraient être mis à profit pour maintenir les touristes dans l'Atacora. Ainsi la commune commence à s'intéresser à ce secteur. En attestent les deux études de l'état de lieu du secteur de tourisme dont les principales informations et conclusions sont reprises ici.

On retient que la commune de Toucountouna dispose de plusieurs potentialités dans plusieurs villages dont les principales sont présentées dans le tableau.

Tableau 10 : Principales potentialités touristiques de la commune

Potentialités touristiques	Description
La chute de Wabou	La chute de Wabou, dans le village de Wabou. C'est un site au réel potentiel touristique en raison de la beauté du paysage. La chute se situe à seulement une quinzaine de minutes en moto du centre de Toucountouna et l'accès n'y est pas trop compliqué. Ce qui n'est pas un frein pour le développement du tourisme.
Le site de Datawory	Le site de Datawory, dans le village de Tandafa. Dernier site de la résistance de Kaba, ce site est, du point de vue culturel très intéressant et mérite le déplacement
Barrage de Fawarata	Situé au village de Tchakalakou le barrage a été créé en 1993, il y a un bas-fond aménagé de 8 hectares qui s'inonde lors de la saison des pluies. Sur le site il y a la présence de la culture maraichère (riz principalement) et la pisciculture. Il y a aussi un mini complexe hôtelier en construction au barrage de Fawarata qui est maintenant en difficulté
Chute de Tchakalakou	La chute de Tchakalakou est une chute sacrée, mais suite à une concertation du chef de village et des sages il en est ressorti que les étrangers pourraient y accéder sans problème. Le site est facilement accessible à pied de la route, il n'y a pas de déchets apparents sur le site. Étant très petite la chute ne peut être intéressante qu'en saison des pluies
Chute de Maco	La zone comprend plusieurs chutes mais une seule peut être autorisée d'accès aux visiteurs sans contraintes particulières (offrandes, sacrifices ...) Accès difficile
Le 10 ^{ème}	Situé entre Tanguiéta et Toucountouna, sur le bord de la route, le 10 ^{ème} est un site offrant une vue panoramique sur les montagnes, mais surtout c'est un site qui lors de la saison des pluies permet de s'y baigner, les touristes s'y rendent déjà ce qui montre la potentialité du site.
Route de Boribansifa	Boribansifa est un site où l'on pourrait proposer de la randonnée, des touristes ont déjà demandé à y faire de la randonnée.
Les Tata Somba	Dans tous les villages bêteammaribè
La forêt sacrée et le	Kokokou est un village de Natimba qui se trouve après la forêt sacrée de Nankouni-Kôni

tata sacré de Kokokou	Il est possible d'y rencontrer le chef de tradition qui fera visiter le tata, cependant leur tradition est encore trop secrète pour qu'il en raconte l'histoire.
Potentialité culturelles	Les gri ts : Les griots sont très nombreux sur la commune, allant jusqu'à 30 par villages, chaque village a ses griots qui chantent lorsqu'il y a des évènements ou des cérémonies. Cérémonies d'initiation des Waaba Les danses, contes et chants dans presque tous les villages de l'arrondissement de Kouarfa La gastronomie locale avec le tchoukoutou, la moutarde et le beurre de karité La chasse à la bat ue : Les amateurs de ce secteur viennent chaque année d'horizon divers dans la commune de Toucountouna pour ce sport qui regroupe plusieurs comme et la diaspora venant de l'extérieur du Bénin. La commune de Toucountouna pourra organiser et capitaliser cette culture pour la promotion de son économie.

Sources : Réalisé à partir des deux études

Afin de mettre en valeur ces potentialités touristiques, la commune s'est lancée un défi en portant son choix sur la cible spatialisée ODD 8.9 ' D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux ».

L'hébergement quant à lui se limite aujourd'hui à « espace plus » avec deux chambres, Chez Kiki avec 4 chambres et les logements à Gente d'Africa de 6 chambres.

Les principaux lieux de restaurations sont des bars restaura ts : 3S- 5ème dimension, Grâce à vous, Chez Eva, chez Kiki et les nombreuses buvettes et cabarets de Tchoukoutou aussi bien à Toucountouna que dans les villages. La commune s'investit pour mieux connaître les potentialités de la commune et de concevoir des produits touristiques à offrir aux clients. Ainsi par exemple les circuits touristiques suivants ont été proposés par l'étude de Eco Bénin et méritent une attent on :

- ☞ **Premier circuit** : nuit au camp peuhl de Wabou avec petit déjeuner, découverte de la traite des vaches, découverte de la fabrication de fromage et pour terminer découverte de l'artisanat peuhl (fabrication de chapeau et de bracelets). Ensuite, randonnée jusqu'à la chute de Wabou
- ☞ **Deuxième circuit** : Découverte le matin de la chute de Wabou.
 - En route, direction Tandafa. Arrêt à Bouyagnindi pour découvrir la vannerie et la fabrication du beurre de karité.
 - Visite du site de Datawory à Tandafa

❖ **Propositions de circuits pour toute la commune de Toucountouna**

- ☞ Nuit au campement peuhl de Toucountouna, découverte de la traite des vaches le matin, dégustation de bouillie, découverte de la fabrication du fromage.
- ☞ Direction Dikokoré pour découvrir un artisanat traditionnel : la fabrication de bracelets en raphias.
- ☞ Toujours à Dikokoré, visite des tatas sombas avec commentaires.
- ☞ L'après-midi, en route pour Tchakalakou et détente au bord du barrage de Fawarata »
- ☞ Il s'agit maintenant de tester les premières idées de développement du tourisme dans la commune.

Tableau 11 : Analyse SWOT du tourisme

Atouts	Faiblesses	Opportunité	Menaces
- Sites et activités au potentiel touristique - Situation géographique : Située entre deux pôles majeurs du tourisme dans l'Atacora - Population qui voit le tourisme comme un vecteur de développement - Les chefs de villages ou chefs traditionnels de chaque village seraient très favorable au développement du tourisme - Présence de nombreux groupements, associations de développement local, pouvant jouer un rôle pour le développement du tourisme dans la commune	- L'accessibilité - La mendicité des adultes - Faible implication et peu d'initiatives de l'équipe communale - La mauvaise connaissance du potentiel touristique à l'intérieur et à l'extérieur de la commune - La faible couverture en électricité et eau courante - La forte consommation d'alcool - Sites éloignés et trop dispersés sur l'ensemble de la commune - Le caractère sacré de certains sites peut être un frein au développement du tourisme - Hébergements touristiques inexistant dans les arrondissements de Kouarfa et de Tampègré et un seul hébergement dans l'arrondissement de Toucountouna	- Volonté des touristes à découvrir les danses traditionnelles - Développement en pleine expansion du tourisme dans la région de l'Atacora	- L'insécurité ressentie par les touristes depuis deux ans ; - Concurrence avec certains sites touristiques déjà développés comme Tanongou, Tanguiéta, Koussoukoingou voire Natitingou

Sou ce : Mairie de Toucountouna, 2023

L'artisanat est constitué de l'artisanat de service, de production, de transformation des produits agricoles. On dénombre plusieurs artisans dans la commune dont la grande majorité exerce dans les grandes agglomérations. Les artisans les plus rencontrés sont les maçons, les mécaniciens, les soudeurs, les tailleurs, les couturières, les coiffeurs et coiffeuses, les vulgarisateurs etc. qui ont une organisation au niveau communal et des démembrements en constitution dans les arrondissements.

L'autre grande catégorie d'artisans est les femmes transformatrices organisées en groupement ou non. Il s'agit de la transformation des produits de l'agriculture et d'élevage.

Enfin, il y a l'artisanat traditionnel qui s'occupe de la fabrication d'objets traditionnels comme les bracelets traditionnels en herbe, les Tam-Tam, les flûtes, les objets de la vannerie, poterie et de la forge. L'artisanat joue un rôle important dans l'amélioration des revenus des populations, mais est confronté à des problèmes de qualités de produits et d'accès au financement.

La ressource de base pour la transformation digitale est l'accès à l'internet et cela repose sur deux facteurs essentiellement : la disponibilité du service internet et la capacité des populations à s'approprier les outils d'accès. Seul, Toucountouna centre dispose de la connexion internet 4G pour tous les réseaux (la plus évoluée disponible au Bénin en ce moment). Il existe également un centre connexion WI-FI au sein de l'hôtel de ville. Mais sa connexion n'est pas extensive.

La commune de Toucountouna ne bénéficie pas d'une couverture intégrale des réseaux de communications (MTN, MOOV et CELTIS). Signalons que le réseau de téléphonie mobile CELTIS a lancé officiellement ses services le 20 octobre 2022 et sa couverture de la commune est encore partielle.

Mais pour accéder à l'internet, les populations ont pour outil principal les téléphones mobiles à système Android. L'accès à ces téléphones n'est pas une réalité pour toute la population utilisant les téléphones mobiles dans la commune. L'autre frein à l'accès à l'internet est le fort taux d'analphabétisme et le faible taux d'alphabétisation de la population active de la commune. Il existe néanmoins quelques centres informatiques qui offrent leurs services à la population. Les deux autres arrondissements n'en disposent pas encore.

Aujourd'hui, avec la dynamique impulsée par le Gouvernement à travers le RAVIP et la numérisation de tous les services publics, la transformation digitale est plus qu'un défi pour la sauvegarde des archives afin de valoriser les données de l'administration et du patrimoine mémoire de la commune de Toucountouna. Avec l'appui du ministère du numérique, plein de services communaux pourraient être numérisés pour faciliter leur accès aux administrés communaux sans déplacement de leur lieu de résidence.

Des défis énormes se posent à la commune de Toucountouna dans le cadre de la numérisation des services publics. Entre autres défis les préalables de l'accès à la couverture intégrale au réseau téléphonique et à l'énergie électrique se doivent d'être relevés à court et moyen termes. La scolarisation et le maintien des élèves et adultes dans le système éducatif et d'alphabétisation doivent aussi atteindre les 100% dans la commune à long terme.

3.1.9. Commerce et équipements marchands

Le commerce devient important dans les grandes agglomérations et autours des principaux marchés de la commune avec au sommet le marché de Toucountouna qui est le plus grand lieu d'échange avec l'extérieur.

Le commerce interne dans la commune se fait entre villages, entre arrondissements avec une forte concentration vers le marché de Toucountouna. Le commerce avec l'extérieur se fait avec les communes voisines telles que la commune de Natitingou, la commune de Tanguiéta, mais aussi avec des pays voisins tels que le Togo et le Nigéria d'où viennent une partie des produits manufacturés consommés dans la commune.

Tous les produits agricoles sont commercialisés localement. Les vivriers tels que le maïs, le sorgho, le mil, le niébé, le voandzou, l'arachide, le soja, l'igname, le manioc sont vendus sur les marchés villageois, les marchés d'arrondissements, le marché de Toucountouna et le marché de Natitingou. Il en est de même des animaux, les produits de transformation agricole (moutarde, beurre de karité, etc.) et des mêmes des fruits (mangues, agrumes, coco, noix de palme) qui sont aussi exposés le long de la route.

L'anacarde et le coton sont des produits de rente qui sont vendus dans les villages à des fins d'exportation.

Les produits manufacturés de toutes sortes, à savoir les produits vestimentaires, les produits pharmaceutiques, les moyens de déplacement (moto et vélos), les produits de beauté, les ustensiles de cuisine, les produits à usage domestique, proviennent de l'extérieur. Quant aux produits artisanaux' c'est-à-dire les produits de la poterie, de la menuiserie ébénisterie (portes, lits, meubles, mortiers, pilons, manches de houes, etc.), de la forge (cages pour animaux, houes, dabas, pièges, etc.), ils sont aussi commercialisés sur les marchés locaux et sur les marchés de Natitingou et de Tanguiéta.

Au total 06 marchés sont fonctionnels. Il s'agit de Toucountouna, Tampobré, Wansokou Kouba, Pèpèkou et Tandafa. Il faut citer également le marché à bétail de Toucountouna construit avec l'appui de la SNV qui malheureusement ne s'anime pas pour plusieurs dont la mésentente des acteurs et la non adaptation du site etc.

Depuis quelques années la mairie s'investit dans l'amélioration des infrastructures marchandes par la construction des clôtures, des boutiques, hangars etc. non seulement pour améliorer les conditions d'animation des marchés mais aussi pour une meilleure perception des taxes de places de marché. Le point de l'aménagement est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 12 : Les infrastructures marchandes de la commune

Niveau	Marché		Hangars	Boutique	Magasin	Boucherie	Abattoirs
	Types	Accessible	Nre total	Publiques	Publics		
Toucountouna	Régional	oui	31	44	01	01	00
Tampobré,	Départemental	non	08	00	00	00	00
Wansokou	Départemental	non	06	00	00	00	00
Kouba	Départemental	non	06	00	00	00	00
Pèpèrkou	Départemental	non	06	00	00	00	00
Kouarfa	Départemental	non	00	00	00	00	00
Marché de bétail	Régional	oui	01	00	00	00	00
Total			57	44	01	01	00

Sou ce : SAAF, mairie de Toucountouna, 2023

Le défi dans le domaine du commerce est la poursuite de l'amélioration des équipements marchands afin d'accompagner l'animation des marchés mais surtout rentabiliser les investissements consentis avec une gestion plus efficace et efficiente.

Même si la digitalisation n'est pas totalement intégrée au quotidien des populations de la commune, les échanges commerciaux des produits GSM à travers les paiements électroniques, la publicité des produits sur les différentes plateformes de communications telles que FACEBOOK, WHATSAPP ont connu un début d'adoption par certains dans l'exercice de leurs activités commerciales. Comme dans les grands centres urbains du Bénin, le développement de la digitalisation pourrait faciliter la création des réseaux de fournisseurs sur internet ou des groupes WhatsApp de ventes ou d'achats de produits de tous genres. La faible couverture du territoire de la commune par les réseaux GSM et la qualité de l'internet combiné au taux d'analphabétisme élevé, constituent les freins à l'essor de l'utilisation du numérique dans les échanges commerciaux.

En ce qui concerne la création des opportunités pour l'emploi de la jeunesse et des femmes de la commune, les échanges commerciaux représentent une opportunité dont la réorganisation participerait comme une réponse à ces défis. Après les récoltes de produits agricoles dans la commune, il se crée un boom des activités commerciales aussi bien à l'interne qu'au niveau transfrontalier. Ces activités sont entre autres le commerce des produits agricoles et d'élevage, des produits artisanaux, des produits importés (manufacturiers et pétroliers).

3.1.10. Difficultés d'insertion professionnelle des jeunes et des femmes

La commune a considéré l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes comme une priorité à laquelle elle ne doit pas perdre de vue. À cet effet, elle a priorisé la cible spatialisée ODD 4.4 ' D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes disposant des compétences, notamment techniques et professionnels, nécessaire ' l'emploi, ' l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat ».

En dehors des recrutements organisés par le gouvernement auxquels les filles et fils de la commune de Toucountouna y participent régulièrement, l'Agence National (ANPE) pour l'Emploi offre des opportunités de stages et d'emploi aux jeunes de la commune. Par ailleurs la commune bénéficie du partenariat avec les PTF afin de former ou de financer les jeunes entrepreneurs. C'est le cas de PITN2R qui s'engage à former 20 jeunes entrepreneurs âgés de

15 à 24 ans dans les projets de leur choix. HELVETAS a apporté son appui technique et financiers aux jeunes entrepreneurs de la commune de Toucountouna courant 2020 à 2022 par le biais de ERAD-ONG dans les domaines de l'élevage, du maraîchage, de la transformation agroalimentaire et l'apiculture. Les femmes mises en différentes associations tiennent le lead de la transformation agroalimentaire et le maraîchage dans la commune. Une gamme de jeunes surtout les filles ont opté à l'auto-éducation à travers les formations professionnelles dans les centres spécialisés à Natitingou ou à de Péporyakou, dans les ateliers de couture et de coiffure locaux dirigés à majorité par les femmes.

3.2. Environnement

☞ Tendances climatiques et vulnérabilité de la commune

❖ Application de l'indice SPI pour la caractérisation des séquences de sécheresse dans la commune

La sécheresse est un fléau insidieux qui découle d'une baisse des précipitations par rapport à des niveaux considérés comme normaux. Quand le phénomène se prolonge toute une saison, ou au cours d'une période plus longue encore, les précipitations sont insuffisantes pour répondre aux besoins de l'environnement et des activités humaines. Le calcul de l'indice SPI (Standard Précipitation Index) ou indice standardisé de précipitation en un lieu, quel qu'il soit, est basé sur un historique de précipitations sur une longue durée de 30 ans au moins.

De ce point de vue nous avons calculé l'indice SPI pour caractériser l'état de sécheresse agricole dans la commune de Toucountouna entre 1952 à 2016 puisque conçue pour quantifier le déficit de précipitation à différentes échelles de temps. Retenons que la station de Natitingou a été utilisée parce qu'elle offre une large gamme de donnée pluviométrique étalée sur plus de 30 ans.

Vu que la commune de Toucountouna se situe à la même latitude que celle de Natitingou on estime que l'écart entre les régimes pluviométriques est sensiblement négligeable.

L'analyse des séquences de sécheresse dans ce secteur du Nord-Ouest du Bénin entre 1952 et 2016 montre deux grandes tendances de condition d'humidité dans la zone. Il s'agit de la période 1952 à 1970 marquée par une tendance à la période humide à l'exception de 1958 et 1961 caractérisées par une sécheresse modérée. La deuxième grande séquence concerne la période allant de 1970 à 2016 où plusieurs séquences sèches sont observées. Les années 80 ont été très difficiles pour le monde agricole. Les conséquences directes sont les pertes de la production agricole avec pour corolaire la chute des revenus des ménages.

Vue les conditions récentes de sécheresse qui ne sont pas sans conséquences sur la production agricole, la connaissance des changements climatiques et leur intégration dans la planification du développement local est indispensable afin de contribuer à accroître la résilience des ménages agricoles aux effets néfastes des changements climatiques.

❖ Impacts des changements climatiques selon la perception des populations

Les risques climatiques majeurs identifiés ont été recueillis par le diagnostic participatif avec les groupes sociaux et par la documentation (PANA-Bénin, 2007 ; PDC, 2016 ; Initiative LoCAL, 2019, etc.). Ils ont permis d'identifier les risques climatiques majeurs auxquels les populations de la commune sont exposées. Il s'agit de : mauvaise répartition des précipitations ; précipitations abondantes et violentes ; poches de sécheresse fréquentes et longues ; vents violents en début de saisons et en fin de saisons pluvieuses ; chaleur excessive et inondation.

Les groupes socioprofessionnels les plus vulnérables aux effets des changements climatiques sont : les petits exploitants agricoles, les éleveurs sédentaires et transhumants, les commerçants, les transporteurs, les maraîchers, les menuisiers et les pêcheurs. Ces individus sont perturbés dans leurs activités par les aléas climatiques. Pour cela, une attention particulière devrait leur être accordée dans leurs modes d'existence. Ils sont tous perturbés

par les effets néfastes des changements climatiques dans leurs activités. Les différentes catégories d'individus énumérées sont indispensables pour l'économie locale. C'est cette catégorie d'individus qui produit de la richesse pour le développement de la commune. Les changements climatiques ont désorganisé toutes leurs activités. Tous leurs secteurs d'activités sont touchés par les aléas climatiques et constituent un frein pour leur épanouissement social. Ces dernières années, tous les secteurs clés de leur chaîne de production sont victimes des changements climatiques. Les secteurs les plus perturbés sont : l'agriculture, la foresterie, l'élevage, la pêche, les ressources en eau, la santé humaine et puis l'énergie.

En ce qui concerne la commune de Toucountouna, une fois les risques climatiques identifiés leurs impacts sur les unités d'exposition ont été appréciés. Au regard des risques identifiés et leurs impacts sur les unités d'exposition, des options d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques ont été identifiés afin d'être intégrés dans la planification du développement local. De plus, la commune a porté son choix sur la cible spatialisée ODD 13.1 « Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat » et 15.3 « D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres ».

Tableau 13 : Impact des risques climatiques sur les unités d'exposition

Risques climatiques	Agriculture/ Elevage	Etablissements humains/Santé	Foresterie/Energie	Ressources en eau
Poches de sécheresse fréquentes et longues/ Chaleur excessive	- Indisponibilité des ressources en eau - Baisse des rendements - Insécurité alimentaire - Mortalité des plantes accrue - Stress hydrique généralisé - Dégradation des terres accrue - Coût important des ré-semis - Assèchement et non bouclage de cycle végétatif de certaines cultures et plantes - Insuffisance des produits vivriers - Cherté des denrées alimentaires - Baisse de taux d'élevage - Tarissement des points d'eau - Malnutrition - Manque d'eau, d'espèces fourragères et d'herbe pour les bétails - Raréfaction des points d'eau fonctionnels - Conflit entre agriculteurs et éleveurs autour des points d'eau	- Pollution de l'environnement - Prolifération des moustiques - Epidémies (paludisme, choléra, méningite, Infection Respiratoire Aigüe (IRA), etc.)	- Demande en eau accrue des plantes - Réduction du couvert végétal - Diminution de la diversité biologique - Risque d'incendie - Intensification des feux de végétation, - Difficultés de régénération des espèces et perte de biodiversité	- Disponibilité en eau réduite - Baisse drastique en eau des nappes phréatiques - Besoins importants en eau - Tarissement précoce des points d'eau - Conflits autour des points d'eau - Quantité d'espèces fourragères réduite
Mauvaise répartition des précipitations	- Indisponibilité des ressources en eau - Baisse des rendements - Insécurité alimentaire - Mortalité des plantes accrue - Stress hydrique généralisé - Dégradation des terres accrue - Augmentation des prix des produits vivriers - Insécurité alimentaire - Erosion des sols	- Risque de maladies - Prolifération des moustiques, - Epidémies (paludisme, choléra, méningite, IRA, etc.)	- Demande en eau accrue des plantes - Perte des valeurs nutritives des fourrages - Mortalité des plantes accrue - Diminution de la diversité biologique	- Disponibilité en eau réduite - Baisse drastique en eau des nappes phréatiques - Besoin important en eau - Conflits autour des points d'eau
Précipitations abondantes et violentes	- Destruction des semis - Cultures emportées - Pourriture des produits de récoltes - Pourriture des tubercules - Perte de bétails et volailles - Destruction des cultures vivrières, faible disponibilité et accessibilité alimentaires	- Risque de maladies, - Pollution de l'environnement, - Prolifération des moustiques, - Epidémies (paludisme, choléra, IRA, pied d'athlète, etc.) - Forte érosion des sols	- Taux d'hydromorphisme élevé chez les plantes - Perte de la biodiversité - Mort prématurée de certaines espèces	- Faible influence

	(quantité et qualité) -Augmentation des prix des produits vivriers -Erosion des sols	-Toitures de maison emportées -Destruction des ouvrages - Effondrement des bâtiments		
Vents violents	-Destruction des cultures	- Epidémies (paludisme, choléra, IRA etc. -Destruction des infrastructures	Chablis (destruction des arbres)	-Pollution de l'eau

Sou ce ; Données enquête diagnostic, mairie de Toucountouna, 2022

Tableau 14 : Identification des options d'adaptation pour les priorités de développement de la commune

Secteurs	Risques climatiques	Options d'adaptation / atténuation retenue	Mesures d'adaptation / atténuation	Acteurs/parties prenantes à impliquer
Agriculture	Baisse de la pluviométrie	Développement de systèmes de production adaptés au changement climatique	-intensification de la vulgarisation et de la recherche de variétés améliorées de culture ; -facilitation de l'accès aux intrants agricoles adéquats ; -mise au point et vulgarisation des itinéraires techniques adaptés aux nouvelles contraintes climatiques	ETAT, PTF, ATDA/MAEP, UCP
		Maîtrise de l'eau dans les systèmes agricoles	-aménagement des bas-fonds et des périmètres irrigués ; -construction et protection des ouvrages de rétentions d'eau à des fins agro-pastorales	
.44141114144				
Foresterie	Déforestation poussée	Renforcement du système de suivi écologique de la flore, de la faune et des écosystèmes forestiers	-mise en place d'un mécanisme d'incitation à la recherche sur la dynamique de la population des espèces, la phénologie de la flore et la pathologie de la faune ; - inventaire et création d'une base de données géospatiale sur les forêts sacrées et sensibilisation pour leur restauration -sensibilisation sur l'environnement et la gestion foncière	ETAT, INSPECTION FORESTIER
		Promotion des plantations Domaniales et communales à grande envergure	-mise en place de programme durable de création de plantation de grande envergure ; -mobilisation de capital foncier à allouer à la plantation forestière -formation sur les techniques de pépinière de grande envergure	
		Renforcement de la législation et	-intégration de la problématique des changements climatiques dans les textes de loi relatifs à la foresterie ;	

Secteurs	Risques climatiques	Options d'adaptation / atténuation retenue	Mesures d'adaptation / atténuation	Acteurs/parties prenantes à impliquer
		du dispositif de réglementation en matière de foresterie	-adaptation de la réglementation forestière aux nouvelles tendances et réalités relatives à l'exploitation des ressources forestières ; -développement des capacités des collectivités locales pour la promotion et la gestion durable des ressources forestières. - renforcement de capacité des élus sur les concepts de résilience et changement climatique	
Ressources en eau	Forte température	Amélioration de l'offre	-la réalisation de foras ; -la réalisation de barrages ou autre retenue d'eau de surface -la protection des sources d'eau et réservoir d'eau	ETAT, PTF, Inspection forestier
		Conservation des ressources en eau	-la promotion des techniques endogènes de conservation de l'eau -le reboisement des berges des plans d' eau ; -la restauration et la sauvegarde des forêts galeries	

Sou ce : Données enquête diagnostic, mairie de Toucountouna, 2022

3.3. Social

3.3.1. Réseau routier

La commune de Toucountouna dispose d'un réseau routier de 313 km. Elle est accessible par la route nationale inter-état RNIE N°3 reliant Cotonou à Ouagadougou qui passe par le chef-lieu de la Commune. Cette RNIE est dégradée et occasionne des accidents qui sont pour la plupart dramatiques.

L'accès aux chefs-lieux des arrondissements est possible en toute saison. Par contre, l'accès aux villages et aux autres communes de l'Est n'est souvent pas aisé parce qu'il se pose des problèmes de pistes non praticables surtout en saison des pluies et de manque d'ouvrage de franchissement sur certaines rivières et ruisseaux.

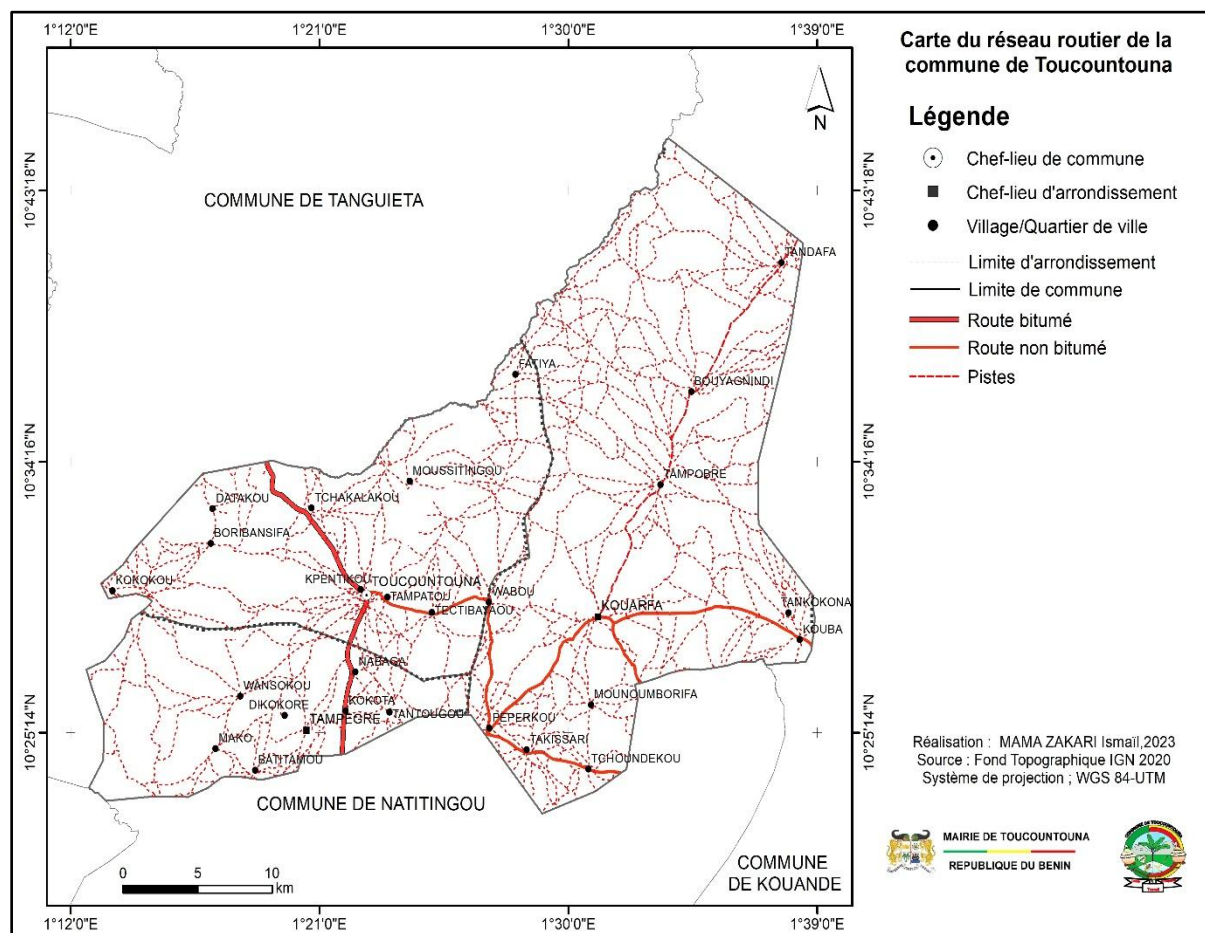
L'insuffisance des moyens de transport en commun (voitures, camionnettes et bus) ne facilite guère les déplacements des populations entre l'arrondissement central les chefs-lieux des autres arrondissements et entre ceux-ci et les différents villages. Elle s'explique en partie par le mauvais état des infrastructures routières de la commune. En effet la dégradation avancée des pistes et le manque de ponts sont entre autres, les facteurs de démotivation des opérateurs économiques à investir massivement dans la commune.

Tableau 15 : Principales pistes rurales de la commune de Toucountouna

N°	Intitulé de la piste	Linéaire en km	Arrondissements desservis	Besoins en aménagement
Arrondissement de Toucountouna				
1	A e1 : RNIE3(Toucountouna)-Boribansifa-Kokokou	13,9	Toucountouna	
2	A e2 : RNIE3 (Toucountouna)- Fatia	16,4	Toucountouna	oui
3	A e3 : RNIE3 (TOUCOUNTOUNA)-Moussitingou	7,5	Toucountouna	oui
4	A e4 : RNIE3-Wansoku	10	Tampègré	oui
5	A e5 : Kokokou-Tchanhorta	10	Toucountouna	oui
Arrondissement de Tampègré				
6	Ax 1 : RNIE3(Tantougou)-Nabaga	6.8	Tampègré	
7	A e2 : RNIE3(Tampègré)- Boribansifa	17.900	Toucountouna	
8	A e3 : Tampègré Batitamou	5.00	Tampègré	oui
9	A e4 : Wansokou Mako	5.00	Tampègré	oui
Arrondissement de Kouarfa				
11	Ax 1 : Kouarfa_ Souroukou_Kouba	16.00	Kouarfa	
12	A e2 : Kouarfa-Tandafa	26.800	Kouarfa	
13	A e3 : Wabou -Kouarfa	7.00	Kouarfa	
14	A e4 : Kouba Tankokina	3.00	Kouarfa	oui
15	A e5 : Pèpèkou-Tantougou	10.00	Tampègré	oui

Sou ce : ST mairie de Toucountouna, 2023

Figure 7 : Carte du réseau routier de la commune de Toucountouna



Sou ce : Mairie Toucountouna, 2023

D'une manière générale, pour régler les problèmes liés à la voirie dans la commune, il faut :

- Entretien régulièrement les pistes de desserte rurale existantes ;
- Ouvrir de nouvelles pistes pour désenclaver certaines villes ;
- Réhabiliter les ponts et ouvrages de franchissement défectueux et en construire là où ils sont indispensables.

Tableau 16 : Pistes prioritaires à aménager

N°	Arrondissements	Itinéraires	Longueur piste (km)
Group 1 : Très Prioritaires			
1	Toucountouna	A e1 : Boribansifa -Kokokou	7
2	Tampègré	A e2 : Tampègré- Batitamou	5
3	Kouarfa	Ax 3 : Souroukou-kouba	8
4	Kouarfa	Ax 5 : Kouarfa-Tandafa	26,8
5	Kouarfa	Ax 6 : Wabou -Kouarfa	7
TOTAL G1			53,8
Group 2 : Prioritaires			
6	Toucountouna	A e4 : RNIE3 (Toucountouna)- Fatia	16,4
7	Toucountouna	Ax 7 : RNIE3(TOUCOUNTOUNA)- Moussintingu	7,5
TOTAL G2			23,9
Group 3 : Moyennement prioritaires			
8	Tampègré	xe : Wansokou Mako	5
9	Tampègré	xe : RNIE3_Wansoku	10
10	Kouarfa	xe : Kouba Tankokina	3
11	Kouarfa	xe : Pèpèkou-Tantougou	10
12	Toucountouna	xe : Kokokou_Tchanhorta	10
13	Tampègré et Toucountouna	A e3 : RNIE3 (Tampègré-) - Boribansifa	17,9
TOTAL G3			55,9
LINEAIRE TOTAL			133,6

Sou ce : ST mairie de Toucountouna, 2023

3.3.2. Éducation et alphabétisation

3.3.2.1. Éducation

Le domaine de compétence des communes étant l'enseignement maternel et primaire, l'état des lieux portera essentiellement sur la situation au niveau de l'enseignement maternel et primaire avec une brève présentation de la situation de l'alphabétisation et de l'enseignement secondaire dans la commune de Toucountouna.

Données globales de l'enseignement maternel et primaire

Les données globales sur la situation de l'enseignement maternel et primaire dans la commune de Toucountouna se présentent comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 17 : Données globales de l'enseignement maternel et primaire à Toucountouna

Niveau	Nbre d'écoles				Effectif des écoliers			Effectif des enseignants			Nbre de salles de classe
	Tampègré	Tcna	Kouarfa	Total	Filles	Garçon	Total	APE	ACDP	AME	
Maternel	3	2	1	6	-	-	-	53	92	51	12
Primaire	16	21	13	50	4108	4644	8752				203

Sou ce : CS, Toucountouna, 2023

☞ Le personnel enseignant

Le corps enseignant en 2023 est constitué des agents permanents de l'Etat (APE), des agents contractuels de droit public (ACDP) anciennement appelé agents contractuels de l'Etat (ACE) et des aspirants au métier d'enseignant (AME). Au total, 192 enseignants assurent l'encadrement des enfants.

Le tableau ci-après présente la situation du personnel enseignant de la commune de Toucountouna.

Tableau 18 : Effectifs des enseignants par catégorie et selon le sexe au titre de l'année 2021

Niveau	Effectif des enseignants			
	APE	ACDP	AME	Total
Primaire	53	92	51	203

Sou ce : CS Toucountouna, 2023

☞ Ratio élèves/maîtres et ratio élèves/salle de classe

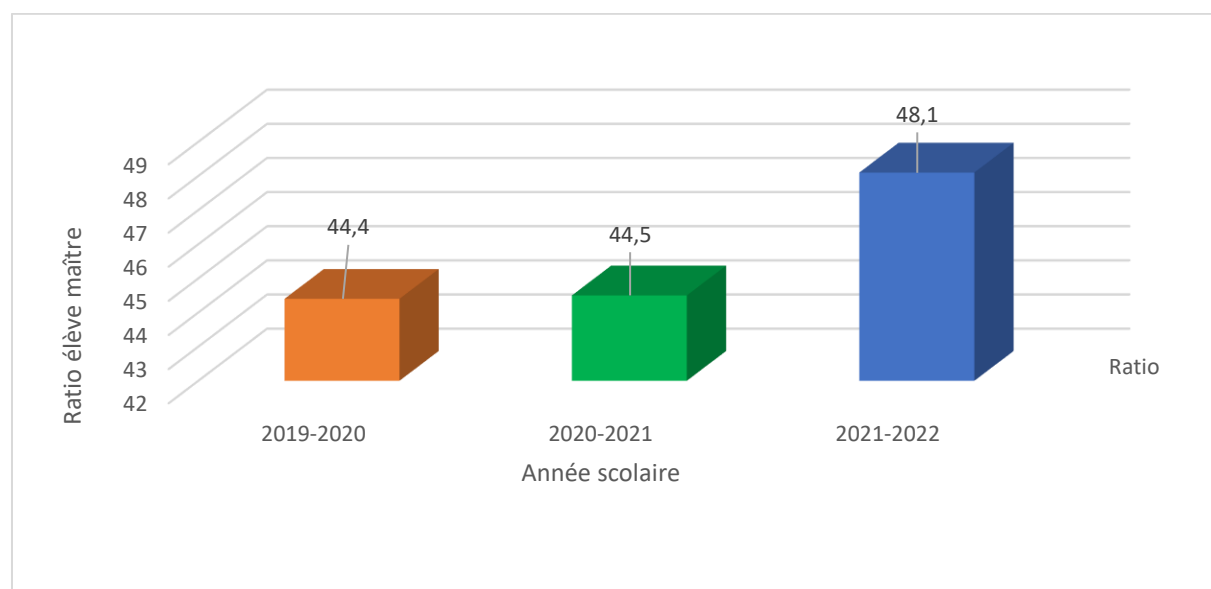
Les conditions de travail des élèves et des maîtres sont perçues par quelques ratios. Les données du tableau ci-dessous indiquent un ratio élèves/maître (REM) de 48,1 au-dessus de la norme prévue par le plan sectoriel de l'éducation (PSE) post 2015 (public) qui est de 40. Ces données expliquent l'insuffisance des enseignants pour tous les groupes pédagogiques. Des recrutements d'enseignants doivent être envisagés en vue de se conformer à la norme.

Tableau 19 : Ratios élèves par maître, élève par salle de classe et élèves par groupe pédagogique

Départements Communes	/ Nombr' d'écoles	Ratio Elèves par maître	Ratio Elèves par salle de classe	Ratio élèves par Groupe Pédagogique
Toucountouna	47	48,1	40,1	40,1
Atacora	817	47,9	41,0	40,6

Sou ce : Annuaire statistiques MEMP, 2022

Graphique 2: Évolution du ratio élèves maîtres de 2020 à 2022



Sou ce : DDD Atacota, TBS 2020-2021 & Annuaire statistiques MEMP, 2022

État des salles de classes

En ce qui concerne l'état des salles de classe, on peut retenir que 90% des classes étaient bonnes en 2020.

Tableau 20 : Nature, état et répartition des salles de classe utilisées

Commune	Etat des salles	Salles de classe utilisées					% salles de classe en matériaux définitifs
		Murs et toiture en matériaux définitifs	Murs en matériaux définitifs, toiture précaire	Murs précaires, toiture en matériaux définitifs	Salles de classe en matériaux provisoires	Total	
Toucountouna	Bon	188	0	10	1	199	90,0%
	Mauvais	4	0	3	3	10	
	Total	192	0	13	4	209	
Atacora	Bon	2 840	1	245	7	3 093	73,2%
	Mauvais	122	6	440	219	787	
	Total	2 962	7	685	226	3 880	

Sou ce : Annuaire statistiques MEMP, 2021

C'est le résultat de l'effort de la commune et de l'état pour la construction des écoles. Pour ce qui est des performances de l'enseignement primaire, elles sont appréciées, à travers les différents taux dans ce secteur. Les données sont dans le suivant.

Tableau 21 : Principaux indicateurs de la scolarisation au primaire en 2022

Catégorie	Taux brut de scolarisation (%)	Taux net de scolarisation (%)	Taux d'achèvement (%)	Taux d'abandon (%)	Taux de réussite au CEP (%)
Garçons	115,6	95,8	66	11	82
Filles	105,1	87,8	58	19,8	72,6
Toucountouna	110,6	92	62	15,2	77,7

Sou ce : Annuaire statistiques MEMP, 2021

Le taux net de scolarisation dans la commune est de 92% tandis que le taux d'achèvement est de 62% pour la commune en 2020. Ceci n'est pas du tout bon si on sait que les déscolarisés avant le collège retombent très facilement dans l'analphabétisme. Il faut signaler que les différents taux sont encore plus bas pour les filles. Un travail important est à faire pour la scolarisation et le maintien des filles à l'école.

Dans l'enseignement maternel et primaire, un grand effort est fait depuis les années pour l'amélioration des infrastructures et des équipements mais il est encore nécessaire de poursuivre la création de nouvelles écoles, l'entretien des classes construites et la construction de nouvelles salles de classes.

Les problèmes de l'école se trouvent concentrées sur les ressources humaines, les performances, la scolarisation et le maintien des enfants à l'école. Il faut nécessairement améliorer les performances et cela dépend de tous les acteurs.

Les principaux défis de l'école à Toucountouna se résument :

- Poursuite de l'amélioration des infrastructures, Equipement et de leur entret en ;
- Augmentation du nombre des enseignants et des performances scolaires ;
- L'implication des parents et des autorités pour l'amélioration de la scolarisation et des indicateurs de performance ;

- Maîtrise de la déperdition scolaire avec ses corollaires (mariage précoce, trafic des enfants vers le bassin cotonnier, etc.)
- Les actions spécifiques en direction des filles et des peuhls.

Dans le secteur de l'éducation, il existe des avancées notables au niveau central avec entre autres, la création des plateformes inter connectées permettant de suivre le cursus des apprenants et des enseignants notamment la plateformes Educ'Master, de faire l'archivage des cours de même que des épreuves et même le niveau de chaque élève en temps réel. Le même dispositif peut être adopté au niveau communal pour inter relier les écoles au niveau de chaque commune et permette un archivage et un suivi numérique de la réalité scolaire de la commune.

Notons toujours dans ce secteur, l'Etat central fait de nos jour la promotion des jeunes enseignants à travers le système d'Aspirant au Métier de l'Enseignement (AME). La commune peut assurer le prolongement de cette activité à travers l'installation des centres pour la formation professionnelle ou des centres d'incubation pour les métiers de l'entrepreneuriat. Des dizaines de formateurs peuvent être employés dans ces centres qui in fine, permettront l'installation des centaines de jeunes entrepreneurs.

3.3.2.2. Alphabétisation

L'alphabétisation est en souffrance dans la commune ces dernières années et les taux enregistrés sont des plus faibles en dépit de la pléthore de centres d'alphabétisation construites au profit des communautés. Le taux d'alphabétisation des 15-24 ans est de 28% tandis que celui des adultes est de 18,6% dans la commune.

Tableau 22 : Évolution des inscrits et du taux de succès à la pré-alphabétisation de 2020-2022

Commune/ Départ.	Centres		Inscrits 2020			Inscrits 2022			Taux de succès 2020			Taux de succès 2022		
	2020	2022	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
TCTNA	13	12	137	122	259	139	94	233	90,5	87,7	89,2	83,4	84,04	83,7
ATACORA	143	80	1471	1283	2754	1075	781	1856	66,1	57,2	61,94	72,1	65,4	69,3

Sou ce : DDCAAT/AD, 2023

Tableau 23 : Évolution des inscrits et du taux de succès à la post-alphabétisation de 2020-2022

Commune/ Départ.	Centres		Inscrits 2020			Inscrits 2022			Taux de succès 2020			Taux de succès 2022		
	2020	2022	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
TCTNA	13	12	137	122	259	139	94	233	95,3	92,2	93,9	93,5	86,8	90,7
ATACORA	147	83	1471	1283	2754	1075	781	1856	89,8	76	83,3	90,5	82,7	87,2

Sou ce : Mairie de Toucountouna, 2022

Onze centres d'alphabétisation ont été construits entre 2017 et 2021. Nos enquêtes ont révélé que la coopération suisse fait de l'alphabétisation, une priorité dans le département dans les 5 prochaines années à travers le Programme d'Appui à la Gestion Décentralisée de l'Alphabétisation, phase 2 (PAGEDA 2). Il est prévu la création des centres d'alphabétisation et le recrutement des facilitateurs au titre des différentes campagnes.

Actuellement, la commune bénéficie d'un appui de la coopération suisse au titre de la campagne 2022-2023 dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Gestion Décentralisée de l'Alphabétisation dans dix (10) centres d'alphabétisation de la commune et impactera 250 artisans et membres des différents corps de métier de même que certains

membres des organisations socio-professionnelles structurées des trois (03) arrondissements de la commune sans distinction aucune.

3.3.3. Santé et bien-être

Le secteur de la santé est l'une des priorités de la commune de Toucountouna, et cela se justifie par son choix de la cible spatialisée ODD 3.3 « D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles ». La commune dispose de sept (07) centres de santé (maternité et dispensaire) dont 03 centres privé. Il s'agit des centres de santé d'arrondissement de Toucountouna, Tampègré, Kouarfa et de l'Unité Villageoise de Santé de Kouba. Le taux de couverture sanitaire est de 100%. La moyenne des populations ayant accès aux soins de santé est de 9 189 hbt.

Abordant le bien-être sanitaire, il convient de faire observer que la santé est une ressource essentielle à la prospérité sociale et économique. Des progrès ont été réalisés en matière de santé des populations ces dernières années dans la commune de Toucountouna. L'indice synthétique de fécondité est de 5,6 enfants par femme (INStaD, RGPH-4). Néanmoins, de grandes inégalités subsistent entre les villages et arrondissement quant à l'accessibilité et à la qualité des soins de santé.

Outre les indicateurs de mortalité, l'état de santé d'une population peut s'appréhender à partir de la morbidité.

Tableau 24 : Quotient de mortalité dans la commune de Toucountouna

Indicateur	Valeur (%)
Quotient de mortalité infantile (en ‰)	65,0
Quotient de mortalité juvénile (en ‰)	38,3
Quotient de mortalité des enfants de moins de 5 ans (en ‰)	100,8

Sou ce : DDS Atacora, 2022

Tableau 25 : Formations sanitaires de la commune

Commune/ZS	Nbre Arron	Nbre de CS (Disp+Mat.)	Disp seul	Mat seule	CS privé	Arrond couv	Taux de couverture sanitaire (%)	Nbre hbt/CS
Toucountouna	3	3	2	0	3	3	100	9,189
ZS NBT	19	18	0	1	13	19	100	7,920

Sou ce : SPIRS/DDS-AD, 2022

3.3.3.1. Personnel médical qualifié

Les centres publics de santé disposent d'un équipement minimum mais le personnel qualifié est insuffisant et se présente comme s it :

Tableau 26 : Personnel des formations sanitaires publiques de la commune

Localisation \ Catégorisation	Médecin	Infirmiers	Sages femmes	Laborantins	Aides-soignants	Autres (Agent d'hygiène)
Kouarfa	0	3	0	0	ND	0
Tampègré	0	2	0	0	ND	0
Toucountouna	1	3	2	1	ND	1
Total Commune	1	8	2	1		1

Sou ce : Service statistique DDS Atacora, 2022

Au regard des norme de l'OMS, ce personnel reste insuffisant. La commune dispose d'un médecin pour 400000 hbts environ (RGPH-4, 2013). La norme pour la commune de Toucountouna est de 4 médecins, de 8 infirmiers, de 8 sages femmes et de 8 laborantins.

3.3.3.2. Plateau technique des centres de santé et hôpitaux

Les plateaux techniques sont peu relevés. On note que toutes les formations sanitaires ne sont pas pourvues en matériel. Dans la commune seulement 40% des formations sanitaires sont pourvues d'incinérateurs. Cette situation rend difficile la gestion des déchets solides médicaux.

En ce qui concerne le personnel technique (tableau 22), les centres de santé de Kouarfa et de Tampègré ne disposent de la moindre sage-femme, du moindre laboratoire. Ce sont les infirmiers qui y font office de sage-femme.

Tableau 27 : Équipements et matériels sanitaires

Commune/ZS	Incinérateurs		Nbre FS	% de FS avec incinérateur fonctionnel
	Existant	Fonctionnel		
Toucountouna	2	2	5	40
ZS NBT	11	11	32	34,38

Sou ce : SPIRS/DDS-AD, 2020

Tableau 28 : Plateau technique des formations sanitaires de la commune

Commune	Arrond.	Form. Sanit FS)	Labo	Nb. Ambulance	Matern.	Dispens.	Phcie
Toucountouna	Kouarfa	1	0	0	1	1	1
	Tampègré	1	0	0	1	1	1
	Toucountouna	1	1	01	1	1	1
Total	3	3	01	01	03	03	03

Sou ce : DDS Atacora-Donga, 2022

Comme partout dans la région, les affections les plus courantes s nt : le Paludisme, les Infections respiratoires aiguës/basses, les Autres affections gastro intestinales, l'Anémie Diarrhée fébrile.

3.3.3.3. La fréquentation des centres de santé

La fréquentation des centres de santé reste encore faible dans la commune avec un taux de à 58,3% en 2022. Plusieurs causes militent en faveur de cette situation. Au nombre de celles-ci, on peut citer le mauvais accueil des patients, la persistance des pesanteurs socioculturelles facilitant les accouchements à domicile, le coût élevé des prestations dans

les formations sanitaires en déphasage avec le pouvoir d'achat des populations. Cette cherté des prestations dans les formations sanitaires est due à la prescription presque systématique des analyses de laboratoire telle que prévu par le protocole médical. Ces analyses sont souvent perçues par les patients, plus chères que le traitement. Cette situation explique et renforce les pratiques d'auto médication qui sont préjudiciables aux malades.

Tableau 29 : Taux de fréquentation des CS par tranche d'âge et par sexe en 2020

Commune/ZS	Moins de 5 ans				Plus de 5 ans				Tout âge confondu			
	M	%	F	%	M	%	F	%	M	%	F	%
Toucountouna	4,7	110,1	4.326	92,2	5,5	30,5	5,5	29,6	10,3	45,7	9,8	42,1
ZS NBT	23	98,3	20,4	77,9	30,5	29,9	36,6	35,9	53,5	42,7	57,1	44,5

Sou ce : SPIRS/DDS-AD, 2020

☞ Indicateurs d'accès aux soins de santé

Tableau 30 : Évolution des indicateurs d'accès aux soins de santé dans la commune

Commune/ZS	Taux de fréq.		Taux des consult. prénat		Taux des consult.Postnat		Taux accouch.assistés		Planning familial	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Toucountouna	41,8	42,1	56,4	76,0	56,9	35,3	37,2	51,8	75,6	-
ZS NBT	45,2	44,5	68,8	77,3	56,8	44,5	62,5	59,5	27,4	-

Sou ce : TBS Atacora 2020-2021, version provisoire

Dans le secteur de la santé, les plateformes existent au niveau national qui inter connectent les différents services des hôpitaux, notamment les services de prestation et de pharmacie au services financiers. Ce qui donne plus de transparence dans la gestion financière des unités de santé. Il peut être installé au niveau communal des plateformes numériques qui interconnectent les centres de santé de la commune et qui facilitent l'identification et le suivi sanitaire de la population communale. Cela pourrait être une source de production des statistiques fiables pour la commune en matière sanitaire. D'autres applications comme Dis-moi Doc et PharMap sont disponibles sur play store pour faciliter l'information sur le catalogue des pris des médicaments et les pharmacies de garde.

Les maux du secteur de la santé sont entre autres :

Accouchement à domicile - Mauvaise fréquentation prénatale – Éloignement des villages des centres de santé - Insuffisance du plateau technique - Insuffisance du personnel qualifié - Insuffisance des médicaments essentiels - Insuffisance d'équipement - Mauvais accueil - Difficultés pour l'évacuation des malades - Inexistence des moyens pour la réalisation des sensibilisations en vue d'accroître le nombre de donneurs - Rançonnement des malades- faible motivation des relais communautaires.

3.3.4. Protection sociale

Le centre de protection sociale (CPS) de Toucountouna a pour mission de veiller à l'application des politiques et stratégies du Ministère des Affaires Sociales et la Microfinance. À ce titre il s'occupe de la prévention et de la gestion des risques sociaux encourus par la population et particulièrement les groupes vulnérables. C'est à cet effet que la commune s'est positionnée sur la cible spatialisée ODD 16.2 « Mettre un terme à la maltraitance, ' l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants ».

Le CPS de Toucountouna avec son personnel de 03 agents dont 01 qualifié, met œuvre ses activités afin d'impacter les couches vulnérables dont les résultats sont consignés dans les tableaux ci-après.

Le niveau des prestations en 2022 est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 31 : Répartition des personnes vulnérables appuyées en 2022

Indicateurs	Effectif appuyé en 2021			Effectif appuyé en 2022		
	H	F	Total	H	F	Total
Nombre d'enfants dans la rue appuyés	22	02	24	03	04	07
Nombre d'enfants de la rue appuyés	16	01	17	00	00	00
Nombre de cas de malnutrition PEC	97	64	161	31	23	54
Nombre d'enfants OEV ayant reçu l'appui sanitaire	17	25	42	20	25	45
Nombre d'enfants OEV ayant reçu l'appui financier	10	22	32	20	27	47
Nombre d'enfants OEV ayant reçu de kits scolaires	75	59	134	24	36	60
Nombre d'enfants OEV appuyés en kits nutritionnels	15	16	31	15	16	31
Nombre d'enfants exonérés des frais scolaires	04	08	12	02	04	06
Nombre d'enfants victimes de traite appuyés	139	52	191	96	36	132
Nombre de cas de VBG PEC	00	56	56	00	33	33
Nombre de cas de MGF PEC	00	00	00	00	00	00
Nombre de PH ayant reçu l'appui sanitaire	10	05	15	14	03	17
Nombre de PH ayant reçu l'appui financier	05	05	10	05	05	10
Nombre de PH ayant reçu l'appui nutritionnel	06	07	13	07	06	13
Nombre de PA reçu l'appui sanitaire	05	20	25	17	09	26
Nombre de PA reçu l'appui financier	06	07	13	07	06	13
Nombre de PA reçu l'appui nutritionnel	07	07	14	07	07	14
Nombre de PA appuyés en secours nationaux	01	13	14	02	20	22

Sources : SiDoFFE, Rapport annuel CPS, 2021 & 2022

Tableau 32 : Distribution des cartes d'indigence

Arrondissements	Nbre de villages parcourus	Carte reçues	Cartes distrib	Cartes non distrib	Nbre de décès	Pers. non identifiées	Pers. perdues de vue	Pers. déplacées
Tampègré	09	2755	2733	22	12	10	00	00
Toucountouna	10	2616	2604	12	04	08	00	00
Kouarfa	11	3034	2034	00	00	00	00	00
Total	30	7405	7371	34	16	18	00	00

Sources : CPS de Toucountouna, 2023

Ces cartes d'indigence permettront à ces couches vulnérables de bénéficier gratuitement les soins de santé dans toutes les formations sanitaires de la commune de Toucountouna.

Mutuelles de santé

Seulement 683 personnes ont bénéficié des prestations d'assurance maladie en 2021. Cet effectif est très faible au regard de la population de la commune qui était estimée à 45 924 hbts (projections RGPH-4) depuis 2018.

Tableau 33 : Point des mutuelles de santé communautaires en 2021

N° Mutuelles			Nom de la mutuelle	Nombre total de membres	Nombre total de bénéficiaires 2021	Cotisations recouvrées en 2021 (F CFA)	Prestations maladies totales en 2021 (F CFA)
1	Santé	Kpandariman-Tori		483	683	1 057 928	143 150
TOTAL COMMUNE				483	683	1 057 928	143 150

Sou ce : DDS Atacora, 2022

3.3.5. Accès à l'eau potable et niveau du service

La commune de Toucountouna considère le secteur de l'eau comme une priorité parmi tant d'autres, à cet effet, elle vise à améliorer ce secteur par le choix des cibles spatialisées ODD 6.1 ' D'ici à 2030, assure' l'accès universel et équitable ' l'eau potable, à un coût abordable » et 6.4 ' D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements ».

L'approvisionnement en eau potable des populations en milieu rural se fait à partir de pompes (forages équipés de pompes à motricité humaine/FPM) dans les villages et hameaux et de quatre (04) adductions d'eau villageoise (AEV) dont une (01) en panne implantée dans l'arrondissement de Toucountouna, deux (02) dans l'arrondissement de Tampègré (Wansokou et Tampègré) et 01 dans l'arrondissement de Kouarfa (Bouyagnindi).

La réalisation de ces ouvrages se fait conformément à la Stratégie Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (SNAEP-MR). Bien que ces 05 dernières années, les différents PTF ont réalisé 25 FPM, le taux de desserte n'a connu d'accroissement entre 2009 à 2020 à cause du taux de panne très élevé au niveau des FPM et de l'AEV de Boribansifa (40% en 2009 et 41.68% en fin 2020. Cette situation réduit considérablement le taux de desserte et compromet l'objectif de l'accès universel à l'eau potable à l'échéance de 2021.

Tableau 34 : Répartition des ouvrages hydrauliques par arrondissement en 2020

Arrondissement	AEV		FPM		PM (Nbre)
	Réal 11-15	entre Nbr BF	Réal 11-15	entre Nbr	
Kouarfa	0	0	10	33	8
Tampègré	1	9	9	38	7
Toucountouna	0	0	6	33	7
Total commune	1	9	25	104	22

Sou ce : ST, mairie de Toucountouna, actualisation base de Données AKVo FLOW, 2020

En milieu urbain, on note dans la commune de Toucountouna, la présence du réseau de la SONEB mais non densifiée avec des localités se situant à moins d'un (01) km sans réseau. SONEB qui dispose de 119 abonnés en 2021 (TBS 2020-2 21 ; DDD).

Bien que la stratégie nationale d'approvisionnement en eau potable déclare l'eau de puits non potable, 14 puits traditionnels intarissables sur les 22 puits sont encore utilisés par les populations de la commune comme sources alternatives

En dépit des efforts consentis par la commune, l'Etat et les PTF pour la réalisation et la réhabilitation des ouvrages hydrauliques, la couverture en eau potable reste encore très faible.

L'étendue de la commune et les déplacements successifs de plusieurs ménages à des fins agricoles conduisent les populations à utiliser les puits et les eaux de surface comme source d'approvisionnement en eau de boisson. Au nombre des raisons, on peut noter :

- l'insuffisance des ouvrages d'AEP dans les zones les plus déshéritées ;

- l'éloignement de certaines communautés des sources d'eau potables rendant la corvée d'eau très pénible;
- les pannes lourdes de certains ouvrages ;
- l'insuffisance des points d'eau potables ;
- le refus de la vente de l'eau au volume.

Il n'est pas superflu de rappeler le contexte actuel de la réforme du secteur de l'AEP en milieu rural à la faveur de la création de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) qui assure désormais la maîtrise d'ouvrage déléguée dans le secteur de l'AEP. **Au titre de sa première mission à savoir « accélérer le développement des infrastructures hydrauliques »**, l'Agence a estimé que 611 systèmes multi villages¹ d'approvisionnement en eau potable suffiront pour couvrir les besoins en eau potable des populations rurales de l'ensemble du pays. En termes de perspectives, la commune verra son parc d'ouvrages augmenté par la réalisation des AEP multi villages.

La répartition spatiale des ouvrages d'AEP et le poids démographique des arrondissements sont aussi des facteurs qui influencent la desserte. La couverture en eau potable par arrondissement en 2020 se présente comme suit.

Tableau 35: La couverture en eau potable par arrondissement en 2020

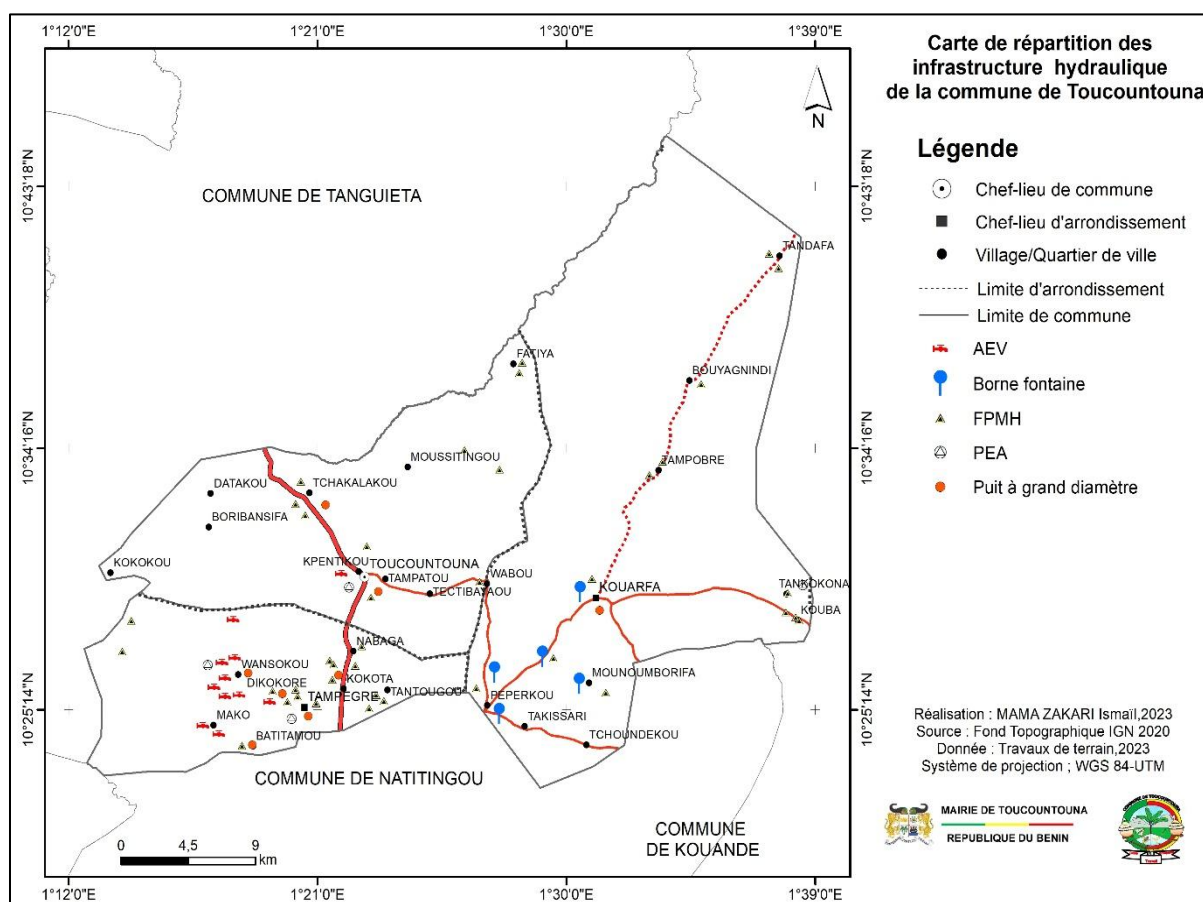
Arrond	Nb de villages	Nb de localités parcourues	Pop estimée	Nb de FPM	Nb de PEA	Nb de BF	Besoins en EPE	Nb EPE fonctionnels	Taux de desserte
Kouarfa	11	48	15507	33	00	03	63	26	41,2
Tampègré	09	62	14968	38	00	9	60	31	51,6
Toucountouna	10	65	20844	33	00	8	84	27	32,1
Total commune	30	175	51319	104	00	35	207	84	41,6

Sou ce : ST, mairie Toucountouna, actualisation base de Données AKVo FLOW 2020

La commune de Toucountouna compte en 2020, 84 Equivalent Point d'Eau (EPE) fonctionnels pour une population estimée à 51319 (Enquête AKVO FLOW 2020), soit un taux de desserte réel (en eau potable) de 41,68% qui nous éloigne considérablement de l'accès universel à l'eau potable en 2021. A l'intérieur des arrondissements, on note des disparités dans la couverture en eau potable. Seul l'arrondissement de Tampègré a atteint un taux de desserte de 51,66% contre 32,14% à Toucountouna.

¹ Un système d'approvisionnement en eau potable multi villages est un réseau d'AEP qui couvre au moins un arrondissement

Figure 8 : Carte de répartition des infrastructures hydrauliques de la commune



Sou ce : Mairie Toucountouna, 2023

3.3.6. Hygiène et assainissement

❖ Voirie urbaine

La voirie urbaine est composée des voies primaires, des voies secondaires et des voies tertiaires qui structurent le réseau urbain et péri-urbain.

La commune est traversée par la RNIE 3 qui est dans un état de dégradation avancé. Les routes reliant Toucountouna et les autres arrondissements bénéficient d'un entretien courant. Les voies secondaires et tertiaires qui relient les villages sont plus ou moins en bon état. Il n'existe pas d'ouvrages d'assainissement dans la commune.

❖ Gestion des eaux usées et excréta

La gestion des eaux usées et excréta est caractérisée par l'absence d'ouvrages collectifs d'assainissement. La plupart des pratiques sont décrites ainsi qu'il s'agit :

- les eaux usées domestiques (douches, lessives, vaisselle) sont déversées dans les cours, les arrières co rs ;
- les latrines traditionnelles et familiales sont destinées pour les excré as ;
- certains ménages ne disposant pas de latrines, utilisent les latrines publiques, les latrines des établissements scolaires ou défèquent carrément dans la nat re ;

En ce qui concerne le mode de vidange des latrines, il n'existe pas à l'échelle de la commune une structure en charge de vidange des latrines. Les vidanges manuelles sont fréquentes tant en milieu urbain que rural. En milieu rural ou péri-urbain, où le problème d'espace ne se pose pas les fosses sont fermées systématiquement et une nouvelle est creusée.

❖ Gestion des déchets solides ménagers

La commune de Toucountouna ne dispose pas de structure formelle de gestion des déchets solides ménagers (DSM). Face à l'insalubrité grandissante, la Mairie a l'intention d'identifier les sites de décharge en vue de la mise en place d'un système de gestion des DSM. Le système de gestion des déchets qui sera mis en place comporte, la pré-collecte, la collecte et la mise en décharge. Le volet traitement et/ou valorisation peut être envisagé pour accompagner l'ensemble des actions. C'est au vu de ce problème de gestion des déchets, que la commune s'est donnée le défi en se positionnant sur la cible spatialisée ODD 12.5 « D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation ».

❖ Gestion des déchets bio médicaux

Les déchets biomédicaux (DBM) sont des déchets d'origine biologique ou non, résultant des activités médicales ou paramédicales. Leur gestion consiste à la collecte séparée des différents types de déchets dans des récipients adaptés à chaque catégorie et leur destruction impérative et sécurisée.

Pour éviter le mélange entre les différentes catégories de DBM, le décret portant Gestion Rationnelle des déchets biomédicaux en République du Bénin a prévu en son article 18 une identification des poubelles par leur couleur ou par leur étiquette visible selon le code de l'OMS. Cette disposition n'est pas respectée dans tous les centres de santé de la commune.

L'évacuation des excréta et des eaux usées constitue un problème crucial au niveau des trois arrondissements de la commune de Toucountouna. Ce problème se présente sous divers angles.

La situation de la commune de Toucountouna en matière d'assainissement familial est très critique.

Tableau 36 : Couverture et accessibilité des ménages aux latrines 2020

Indicateurs	Kouarfa	Tampègré	Toucountouna	Total
Taux de couverture en latrines familiales (%)	1 %	1,7%	6,8%	3,5%
Taux d'accès des ménages aux latrines familiales (%)	3,8%	4,8%	16,3%	9%

Sources : ST/DEA, Mairie de Toucountouna, 2022

☞ Présentation de la situation de la commune en matière d'assainissement familiale

- Arrondissement central : Taux de couverture : 3.5%
- Taux d'accès des ménages aux latrines familiales : 9%
- L'arrondissement de Kouarfa présente la plus faible couverture en latrines familiales (1%).

De façon globale, un peu moins de trois latrines sur quatre (72,1%) sont bien entretenues. La proportion de latrines propres est de 85,8% dans l'arrondissement de Toucountouna contre 50 % à Kouarfa et 29,62% à Tampègré.

Le taux d'accès des élèves aux latrines, faible, est respectivement de 15,2% et 38% dans les arrondissements de Toucountouna et de Tampègré.

Le taux de couverture des écoles primaires de la commune est respectivement de 124,7% pour l'arrondissement de Toucountouna, 136,6% pour celui de Tampègré et de 153,9% pour l'arrondissement de Kouarfa.

L'inexistence de dispositif de lave-mains (DLM) est nettement remarquable dans tous les arrondissements de la commune que ce soit à Tampègré (10%) à Kouarfa (13,3%) ou à Toucountouna (17,7%).

Bien que les taux de couverture en latrines soient élevés, très peu d'écoles disposent d'un Dispositif de lave-main (DLM) à côté des latrines.

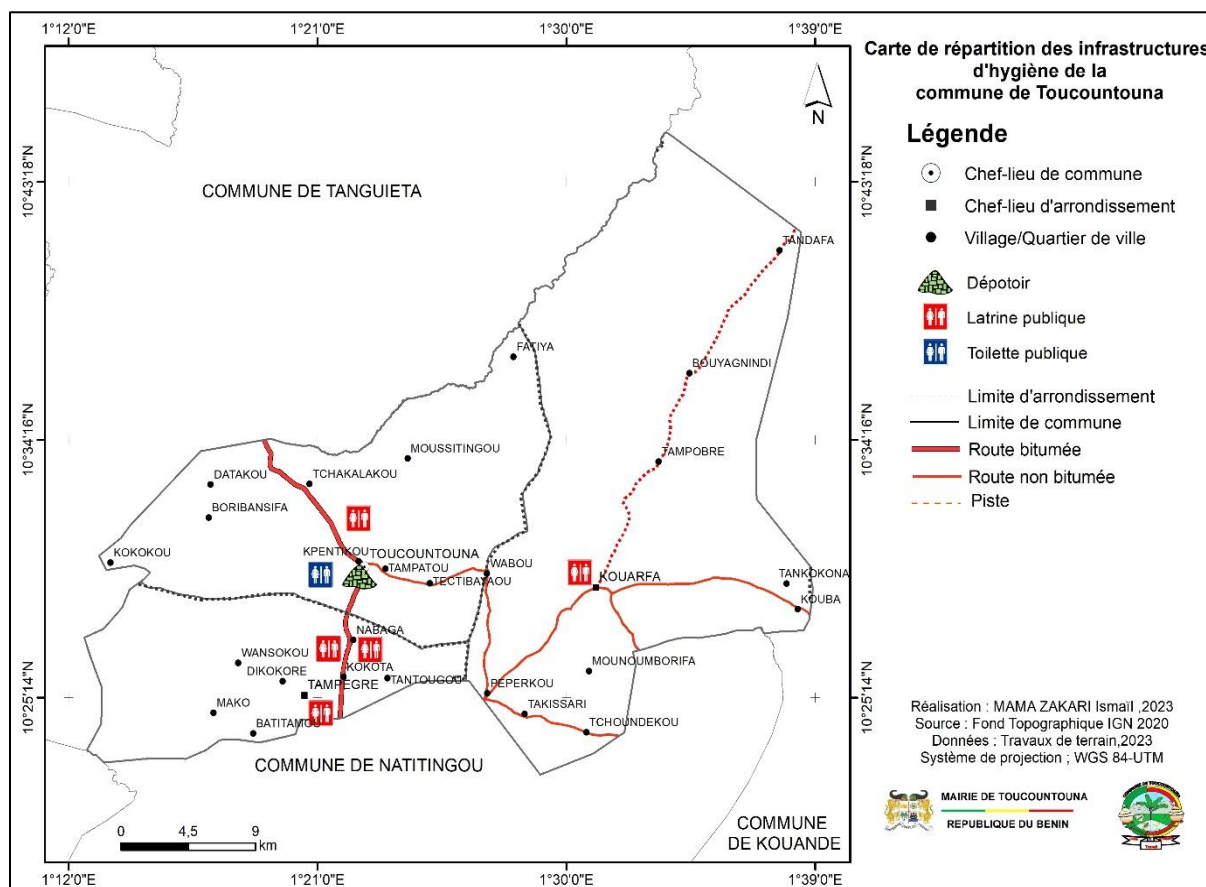
Les ouvrages d'assainissement dans les lieux publics sont inexistant dans la commune de Toucountouna. Aucun des arrondissements de la Commune de Toucountouna ne dispose de structure de vidange des fosses.

La commune de Toucountouna ne dispose d'aucune structure de pré-collectes des déchets solides ménagers ni d'infrastructures appropriées pour accueillir ces déchets.

Les localités qui disposent de sols hydromorphes sont soumises à d'importants problèmes d'inondation et sont enclavées en période de fortes pluies. C'est le cas des localités de Kpentikou (Toucountouna), de Bouyagnindi (Kouarfa) et de Tampègré.

Les six centres de santé fonctionnels disposent d'une source d'eau permanente d'eau potable. Le centre de santé public de Toucountouna, en plus d'eau courante (SONEB), dispose d'un puits, non couvert, dans lequel les enfants jettent des objets de toute sorte, et utilisé par les populations environnantes pour la boisson et l'usage domestique. Tous les centres de santé disposent de douches. Cependant quelques problèmes d'entretiens se posent. Le taux de couverture en DLM fonctionnels est de 100% pour les centres de santé de l'arrondissement de Tampègré, 33% pour ceux de Kouarfa et 25% pour ceux de Toucountouna.

Figure 9 : Carte de répartition des infrastructures d'hygiène de la commune



Sou ce : Mairie Toucountouna, 2023

3.3.7. Energie

La commune de Toucountouna est faiblement couverte en énergie électrique. Seuls les chefs-lieux des arrondissements disposent d'un réseau électrique basse tension mais de faible extension dans les quartiers et villages. L'éclairage public et l'approvisionnement en énergie électrique domestique est très peu satisfaisant. Seulement 9,9% des ménages de la commune utilisent l'électricité comme mode d'éclairage (données RGPH-4). Quelques panneaux solaires avec lampes électriques sont installés dans les places publiques de la commune. Le problème de l'électrification rurale reste un problème car seuls les chefs-lieux d'arrondissement sont électrifiés. Même au chef-lieu de la commune, l'extension du réseau électrique ne couvre pas tous les quartiers. Nous avons pu observer que l'accès à l'énergie électrique a développé les activités artisanales ces 5 dernières années. Il s'agit de la soudure, de vente de produits frais et de mer, les restaurants, etc.

L'énergie domestique est assurée par diverses sources que sont : le bois, le charbon de bois, les produits pétroliers, le gaz domestique et l'énergie électrique. Le bois et le charbon constituent les principales sources d'énergie des populations. Le charbon est plus utilisé dans les grosses agglomérations que dans les villages. Cependant notons que le bois de chauffe et le charbon de bois sont produits et vendus et exportés vers Natitingou et Tanguéta et même par des voyageurs traversant la commune. Cette activité a pris dans cette dernière décennie une proportion inquiétante sur la préservation de l'écosystème en perpétuel destruction. Aucune statistique n'est disponible pour exprimer la quantité de bois ou de charbon qui sort de la commune. Les grands pôles de bois énergie identifiés sont les villages de Pèperkou, de Takissari, de Kouarfa, de Kouba, de Yankidamou, de Fatia et de Moussitingou.

L'énergie solaire est de plus en plus utilisée par certains services mais aussi par les ménages. Cette énergie substitue aujourd'hui la lampe à pétrole dans les ménages.

La commune peine à percevoir non seulement la CDL dans ce secteur et à restaurer son couvert végétal.

Le PDC doit être sensible aux préoccupations suivantes dans ce secteur :

- Faible extension du réseau électrique conventionnel dans les chefs lieux des arrondissements
- Mauvais fonctionnement de la mini centrale solaire de la mairie,
- Faible accès des ménages à l'énergie solaire.

3.3.8. Infrastructures sportives et de loisir

Le football est la principale activité qui anime le secteur sportif dans la commune. Cette activité est pratiquée par les jeunes dans les écoles et les collèges. Il existe des terrains spontanés de football dans beaucoup de villages en saison sèche et qui disparaissent en saison de pluies. Les terrains de jeux les plus permanents sont localisés dans les chefs-lieux des arrondissements mais n'ont pas encore un statut ferme. Pour les loisirs des jeunes, la commune dispose de quelques infrastructures dans les grandes agglomérations de la commune de Toucountouna, Kouarfa, Tempègré Tembobrè, Kouba, Takissari, Tchakalakou, Wansokou Boribanfisa. Il s'y organise de temps en temps des loisirs comme, les bals, la projection des vidéos.

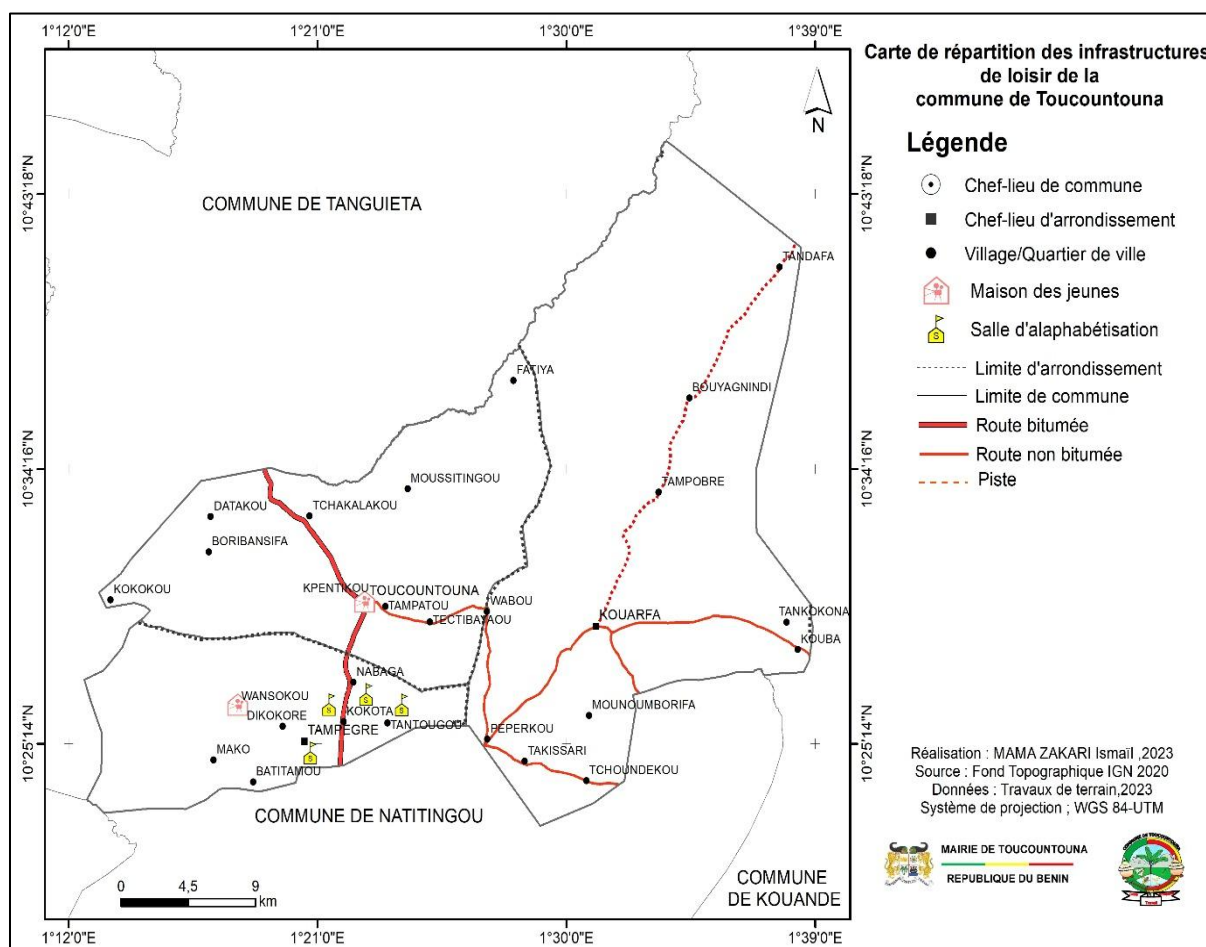
A titre d'exemple la maison des jeunes de Toucountouna organise des soirées dansantes et théâtrales, en moyenne 4 fois par an mais elle organise aussi des bals officiels dès qu'il y a un événement. Les activités proposées par la maison des jeunes sont surtout de l'animation culturelle et sportive. La maison des jeunes est ouverte aux jeunes tous les soirs et propose régulièrement des jeux de pétanque, de domino, etc.

Le Centre de Lecture e' d'Animation Culturelle (CLAC) de Toucountouna reste le seul centre de lecture qui malheureusement est décoiffé et abandonné.

Les problèmes de ces secteurs sont nombreux, on peut citer :

- Insuffisance d'infrastructures (terrains, aire de jeux,)
- Faible organisation des compétitions
- Insuffisance d'activités de loisirs
- Vétusté et manque d'énergie électrique pour certains centres de jeunes
- Le manque de soucis de rentabilisation des infrastructures.

Figure 10 : Carte de répartition des infrastructures de loisir de la commune



Sou ce : Mairie Toucountouna, 2023

3.3.9. Sécurité publique et migration dans la commune

Sur le plan de la sécurité, la commune dispose de deux commissariats de police (Toucountouna et de Kouarfa) qui couvre les trois (03) arrondissements. En dépit de ce dispositif, on constate toujours quelques poches de vols. Face à une telle situation, il urge de renforcer ce dispositif en mettant en place conformément à la carte sécuritaire du pays, le commissariat de l'arrondissement de Tampégre qui n'en dispose pas. Aussi, avec les nouveaux défis sécuritaires auxquelles doit faire face la région Nord-Ouest de l'Atacora, il urge qu'une synergie d'actions se développe entre les commissariats de toutes les communes voisines pour une meilleure maîtrise des cas de violence liée à l'extrémisme.

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs accentués par la transhumance constituent une autre source de violences dans la commune de Toucountouna. Même si la transhumance

transfrontalière est interdite sur le territoire béninois, Toucountouna de par sa position géographique continue d'accueillir un grand nombre de transhumants clandestins. Cela occasionne régulièrement des conflits car ces transhumants ne maîtrisent pas les couloirs de passage et organisent généralement le pâturage nocturne. La gestion de la transhumance nécessite une attention particulière de la part du conseil communal. La mise en place d'un dispositif de prévention, de transformation et de gestion des conflits en lien avec la transhumance pourrait être une solution. Plusieurs actions ont été prévues et sont en train d'être mise en œuvre dans le cadre d'une gouvernance inclusive pour la cohésion sociale en vue de réduire les velléités liées à l'extrémisme violent et au terrorisme.

Le développement n'est possible que si la circulation des biens et des personnes est assurée à tout moment. La mairie et l'Etat devront conjuguer leurs efforts pour régler les problèmes des forces de sécurité que sont :

- mauvais état des commissariats de police ;
Insuffisance du personnel et de moyens de travail ;
- insuffisance de moyens roulants (insuffisance motos, manque véhicules) ;
- insuffisance de collaboration de la population.

La résorption de ces problèmes amène la commune à la conception et la mise en œuvre d'un plan communal de sécurité et de cohésion sociale avec les autres communes de l'Atacora dans la logique de la coproduction de la sécurité dans le département de l'Atacora.

Abordant la collaboration entre la police républicaine et la population, il convient de souligner que le niveau de collaboration est appréciable. Secouées par les menaces terroristes, les populations ont été sensibilisées aux fins de dénoncer toute personne ou action suspecte au commissariat de police le plus proche. Plusieurs dénonciations ont été faites par les populations en 2023, ce qui a permis le renforcement des mesures sécuritaires dans les villages frontaliers avec le Burkina-Faso pour contrer les velléités terroristes dans la zone.

Les mouvements migratoires y sont de types interne et externe, temporaire et définitif.

Dans la commune de Toucountouna, les immigrants peuvent être classés en deux catégories : ceux venant des pays limitrophes du Bénin et ceux venant des communes environnantes ou des communes d'autres départements du Bénin. Il en ressort que les Béninois non natifs de Toucountouna vivant dans cette commune viennent des communes voisines que sont Boukoubé, Matéri et Tanguéta et des communes d'autres départements notamment l'Alibori, le Mono et le Couffo. La recherche des terres agricoles, les services et le commerce expliquent cette affluence de ces personnes vers la commune. Quant aux immigrants de la commune venant des pays voisins, on en dénombre majoritairement les Haoussa, les Djerma venant du Niger et du Nigéria, des migrants venant du Togo et du Burkina Faso sont les moins nombreux. Il faut préciser que plus de 90% de ces immigrants venus des pays voisins s'adonnent aux activités de commerce, de revente ou d'importations de produits manufacturés. Quant à l'émigration, elle se fait majoritairement à l'extérieur du Bénin vers le Nigeria et le Ghana dans un mouvement pendulaire par les jeunes gens (0-25 ans en général) au cours de l'année agricole. Ces jeunes gens en effet, partent en tant que main d'œuvre pour des travaux champêtres respectivement au Nigéria et au Ghana.

Les jeunes qui en partance pour le Nigéria le font généralement pour une saison agricole au cours de laquelle ils se constituent en main d'œuvre dans les exploitations de particuliers où ils reçoivent en fin de saison agricole des honoraires ont la valeur correspond à l'achat d'une moto à deux roues appelée "Bajaj" qu'ils ramènent chez eux comme un trophée.

Quant à ceux qui vont au Ghana, ils sont en majorité des élèves qui vont à la recherche de moyens financiers pour s'acheter une bicyclette et certains équipements de premières nécessités. Leur séjour ne dure généralement que quelques semaines à la veille de la rentrée scolaire au Bénin.

Pour la gent féminine de cette frange des émigrants de Toucountouna, leur déplacement se fait généralement dans les communes du Borgou, de l'Alibori, au Nigéria et au Burkina. Elles sont généralement employées comme "femme de ménage" pour les plus jeunes et "servantes" pour les adultes.

Les déplacements de très longue durée ou parfois définitifs sont effectués par certaines familles ou des adultes à la recherche du mieux-être.

L'installation des « étrangers » dans la commune de Toucountouna peut être considéré comme un facteur de dynamisme social et de développement économique au vu des différentes activités pratiquées par ces personnes dans la commune (Production de vivriers et de rente, commerce de manufacturés, élevage de bovins, ...). Cette migration non contrôlée est aussi une source de problèmes notamment celui de la vente des produits prohibés ou des stupéfiants (alcool frelaté, tramadol, ...) qui impacte sérieusement la santé publique.

L'émigration périodique vers d'autres contrées quant à elle pose, des problèmes de déscolarisation, d'exode des bras valides vers d'autres terres avec son influence négative sur les jeunes notamment l'accroissement de la consommation des stupéfiants et l'adoption d'autres actes de délinquance juvénile.

3.3.11. Habitat

La commune de Toucountouna présente un habitat dispersé caractérisé par des cases rectangulaires en terre couvertes de tôle ou de paille, des cases rondes et quelques tatas par endroits. Les constructions en matériaux durables concernent quelques habitations au centre-ville mais surtout les centres de santé, les écoles et les bâtiments publics.

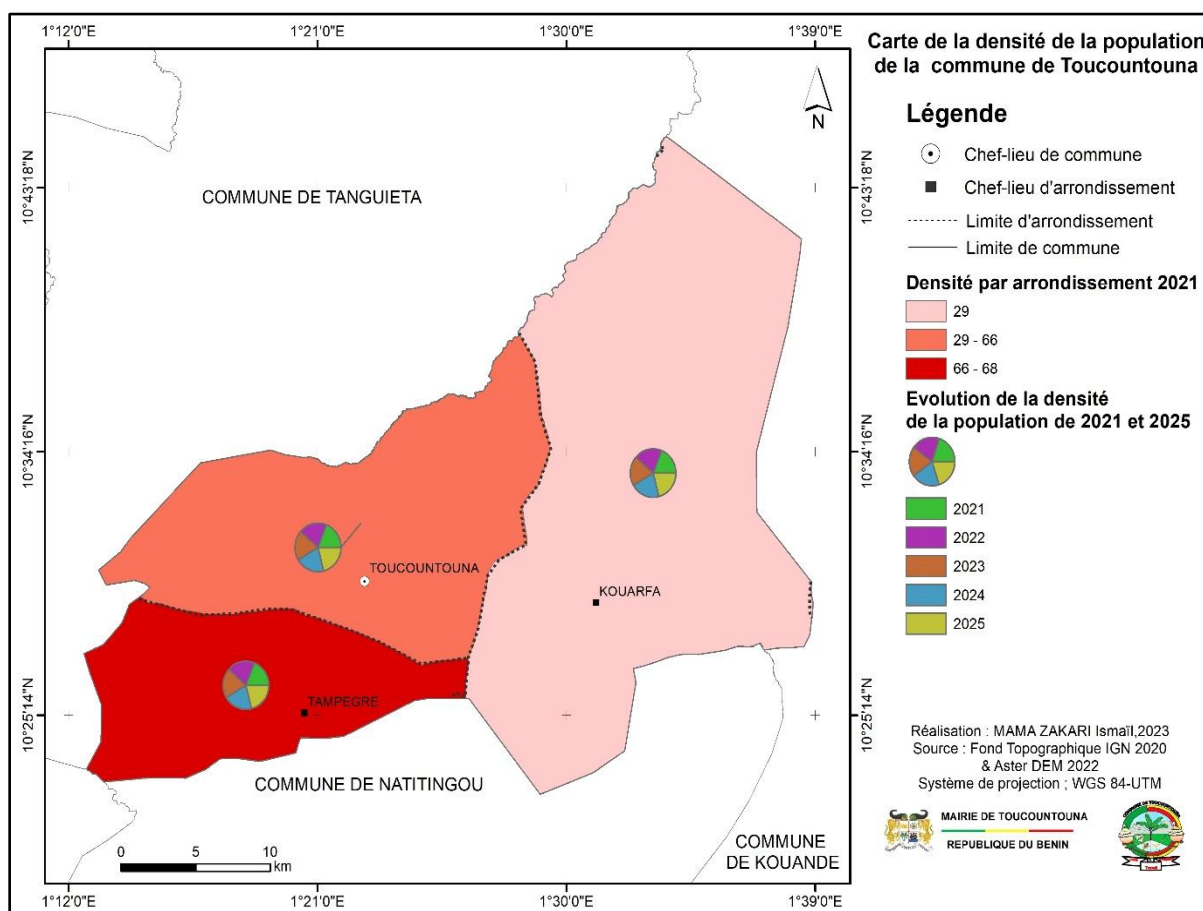
Appréciant la situation de l'habitat de la commune de Toucountouna à l'aune de certains indicateurs issus du RGPH-4, on note :

- ☞ Une construction dominée par les maisons isolées : les constructions de maisons isolées sont plus importantes (46,7%) que les cases isolées (28,4%) et les maisons en bande (22,2%). Les villas et les immeubles sont presque rares.
- ☞ Presque toutes les unités d'habitation (97,1%) servent d'habitation, les usages mixtes sont très rares (0,9%)
- ☞ La majorité des murs des habitations sont faits en terre (69,4%). Seulement, 25,8% des habitations sont en briques.
- ☞ 63% de la toiture est essentiellement en tôle. Les pailles (35,6%) constituent la seconde alternative des populations en matière de toiture. La dalle et la tuile sont presque inexistantes.
- ☞ 77,3% des sols des habitations sont en terre ou en sable alors que les habitations cimentées ne représentent que 17,4% des constructions de la commune de Toucountouna. Les habitations carrelées quant à eux sont très rares (0,2%).

De l'analyse de ces indicateurs, les principaux problèmes liés à l'habitat sont entre autres :

- le faible niveau de lotissement de la commune qui empêche l'érection des unités d'habitation suivant un plan d'urbanisme et d'aménagement du territoire communal;
- l'existence de nombreuses habitations réalisées en matériaux précaires. Le recours à la toiture en paille (35,6%) constitue des pratiques qui exposent les ménages aux incendies et au sinistre, la commune étant menacée par les vents violents.

Figure 11 : carte de la densité de la population de la commune de Toucountouna



Source : Mairie Toucountouna, 2023

3.3.12. Télécommunication et mass media

Le GSM est le moyen de téléphonie le plus utilisé. Bien que la plupart des localités de la commune reste à couvrir par ces réseaux, nous notons sur le territoire de la commune, la présence à faible couverture des réseaux GSM suivants :

- Le réseau MTN,
- Le réseau Moov,
- Le réseau gouvernemental CELTIS qui vient de s'implanter.

Pour la connexion Wi-Fi, la commune dispose d'un point d'accès à l'internet implanté dans l'hôtel de ville. Mais l'accès n'est pas extensif, il s'agit de l'agence ABSU-CEP.

Outre la radio Nanto FM qui émet depuis la ville de Natitingou, nous avons deux radios qui sont installées dans la commune et qui émettent en modulation de fréquence : une radio communautaire (ENTENTE FM) et une radio commerciale (NOSTALGIE FM). La population reçoit aussi la radio nationale émettant de Parakou et la radio Catholique Immaculée Conception par endroits. D'autres radios étrangères sont aussi captées : Radio Kara et une radio nigériane.

3.3.13. Aménagement du territoire, et cadre de vie

❖ Analyse de l'aménagement du territoire

La commune de Toucountouna dispose d'un Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune (SDAC) pour la période de 2010 à 2025. C'est un document qui planifie l'occupation de l'espace dans la commune et définit surtout les affectations spatiales

relatives à chaque thématique de développement de la commune. La mise en œuvre de ce SDAC se traduit aujourd'hui au niveau urbanisation par la réalisation des travaux de lotissement à Toucountouna centre. Cela a occasionné l'ouverture des voies dans les zones loties où les populations peuvent désormais bénéficier d'une voirie adéquate qui facilite leur installation de même que la circulation.

Le SDAC a prévu un certain nombre de grandes affectations.

❖ **L'affectation habitat à caractère rural**

Cette affectation regroupe tous les villages y compris les chefs-lieux des arrondissements ruraux de Kouarfa et Tampègré. La population de ces noyaux ruraux atteindra à l'horizon 2030, 70 623 habitants soit à peu près la moitié de la population de la commune.

La majorité des champs de culture se situe à proximité des habitations. Dans ces zones, non encore loties, l'activité agricole saisonnière se pratique tout autour des agglomérations. Ainsi, l'aire d'habitation est parfois confondue avec l'aire agricole. L'on note encore une disponibilité de réserves foncières susceptibles de servir à la construction des infrastructures communautaires actuelles et futures pour les générations futures. Le mode d'habitat traditionnel et dispersé ne facilite pas l'accès aux services publics et aux équipements sociocommunautaires.

❖ **L'affectation Agro pastorale**

C'est la plus grande affectation du territoire de la commune. Il faut noter ici que :

- elle occupe la plus grande partie du territoire de la commune ;
- elle correspond aux parties où les activités d'agriculture et d'élevage, surtout des bovins, sont prédominantes ;
- l'occupation du sol est importante et se poursuit à cause des pratiques culturelles et de l'ampleur des systèmes de production ;
- les terres identifiées se retrouvent toutes en zone agricole permanente ; il en est de même pour les terres qui offrent des perspectives de mise en valeur à des fins agricoles et pastorales ;
- une partie de ces terres est consacrée à des petites ou moyennes plantations de fruitiers et autres essences forestières d'utilisations fréquentes par la population ;
- les flancs des collines et les sols caillouteux impropres à l'agriculture mais présentant un bon potentiel en pâturage sont concernées ;
- la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs reste néanmoins difficile à cause de l'absence des aires de pâturage et d'abreuvement propres ;
- cette zone comprend aussi les eaux de surface actuellement utilisées pour les activités de pêche, de pisciculture ou de maraîchage ou offrant des possibilités d'aménagement pour l'exercice de ces activités.

❖ **La sous affectation de couloirs de passage des animaux**

Il sera globalement ici question des parcours pastoraux. Les couloirs de passage des bêtes pour accéder aux pâturages, à l'abreuvement et aux lieux de contention. Ces couloirs permettent le passage des bovins à travers les champs lors des transhumances. On distingue la grande transhumance et la petite transhumance.

❖ **L'affectation forestière**

La végétation sur l'ensemble du territoire de la commune est seulement dense le long des cours d'eau et les forêts galeries. La savane arborée et arbustive est omniprésente sur l'ensemble du territoire communal. Cette végétation est assez dégradée par les activités agricoles et l'exploitation forestière anarchique.

La zone forestière définie comprend les secteurs forestiers qui se situent dans le Nord et le Nord Est de la commune, dans les arrondissements de Toucountouna et de Kouarfa. L'accès

y est difficile actuellement et la zone subit les assauts répétés des éleveurs et des exploitants forestiers. C'est une zone qui, si rien n'est fait, sera absorbée par la zone agropastorale. Les forêts galeries dans les berges des cours d'eau de cette zone sont à compter dans cette affectation. Les limites de la forêt galerie sont à matérialiser de chaque berge à partir de la ligne des hautes eaux sur une distance de 25 mètres de part et d'autre.

❖ **L'affectation agro forestière**

Ce sont des secteurs agricoles situés au voisinage des berges des cours d'eau, des barrages ou autres ressources en eau dont la dégradation par érosion pourrait entraîner celle des ressources en eaux situées en aval. Cette zone concerne les territoires attenants les forêts galeries. Elle s'étend sur une bande d'au moins 100 mètres à partir de la limite de la forêt galerie. Au voisinage des barrages hydro agricoles ou des retenues d'eau, ces secteurs constituent des zones de protection végétale de ces ouvrages.

❖ **L'affectation de gestion des déchets**

La zone ciblée possède les caractéristiques d'un site adapté pour le traitement durable des ordures et des autres types de déchets de la commune. Son périmètre ne fait pas l'objet de conflits avec d'autres types d'utilisations incompatibles.

La sensibilisation des populations à l'adoption des poubelles dans les ménages et à l'enlèvement de leurs ordures par des ONG prestataires et l'encouragement des populations à l'adoption des latrines familiales et aux respects des normes en matière d'hygiène et d'assainissement s'avèrent très important.

❖ **Les zones destinées à l'urbanisation**

Le seul pôle urbain de la commune est le centre-ville de Toucountouna, qui représente la zone de forte concentration de la population. C'est le chef-lieu de la commune qui est à la fois une ville administrative, commerciale mais qui présente aussi des potentialités touristiques et culturelles.

D'ici 2030, la population de la commune de Toucountouna atteindra 70 623 habitants avec pour le seul arrondissement central, plus de 39% des habitants, soit un peu plus du tiers de la population. A cette population urbaine, il convient d'ajouter celle des zones urbaines des autres arrondissements, notamment Kouarfa et Tampègré. Leur agrégation totalisera environ 49% (pratiquement la moitié) de la population urbaine en 2030.

L'évolution actuelle de l'urbanisation dans cette commune combinée avec sa position géographique permet d'affirmer qu'elle connaîtra dans les années à venir une urbanisation beaucoup plus accélérée en intégrant les autres arrondissements plus ou moins enclavés. Les chefs-lieux des arrondissements, considérés ici comme des centres urbains, sont caractérisés d'une façon générale, par l'habitat du type traditionnel et désordonné, construit souvent en matériaux locaux, où les voies de traversée ne sont pas ouvertes et dans un contexte d'absence d'un système de collecte des ordures ménagères. L'habitat fait de maisons en dur et de forme rectangulaire, est caractéristique d'une disposition anarchique. Enfin, la ville de Toucountouna est partiellement lotie et viabilisée, (ouverture des voies urbaines, adduction d'eau, couverture téléphonique, ouvrages d'assainissement, fourniture continue en Energie électrique).

❖ **Zone urbaine et analyse de la tendance d'urbanisation**

Selon le rapport Bénin Alafia 2025, les experts en urbanisme ont retenu en 1992, trois critères permettant d'assimiler une localité à une zone urbaine. Ce sont :

- Le caractère aggloméré de la population dans un rayon inférieur à 2 km ;
- la taille du noyau aggloméré qui doit être supérieure à 5 000 habitants ;
- la proportion d'actifs agricoles qui doit être inférieure à 50 % des actifs totaux.

L'adhésion à au moins deux de ces critères permet d'ériger une localité en zone urbaine. Ainsi, avec l'avènement de la décentralisation, la tendance est de plus en plus forte d'intégrer les chefs-lieux des arrondissements dans cette mouvance d'urbanisation.

❖ **Gestion de l'Espace et dynamique de l'occupation**

Quatre (4) unités majeures d'occupation et d'utilisation des terres ont été définies : la galerie forestière et la forêt dense, la forêt claire et la savane boisée, la savane arborée et arbustive ainsi que la mosaïque de champs et jachères.

Il est à remarquer que les formations naturelles notamment la galerie forestière et forêt dense et la forêt claire et savane boisée ont respectivement régressé de 5,7 et 19,15% tandis que la savane arborée et arbustive et les agglomérations ont respectivement progressé de 53,52 et 474,73 %. Cet état de fait est un bon indicateur de la déforestation et de la dégradation du couvert végétal. Il faut surtout remarquer qu'entre 2000 et 2021 soit en 16 ans d'intervalle les champs et les jachères ont connu une progression de 70,17%. Cette situation témoigne de la forte croissance démographique d'une population fortement rurale en proie à une demande croissante de terres cultivables. La progression des zones humides, plans et cours d'eau peut aussi s'expliquer par un effort non négligeable de la municipalité de construire les barrages dans certaines zones pour répondre aux besoins des communautés.

En définitive, on peut retenir qu'il se pose alors la question de la gestion durable des terres dans la commune.

❖ **Principaux défis liés à l'urbanisation**

Les chefs-lieux des arrondissements de la commune de Toucountouna connaissent une extension incontrôlée du fait de la pression démographique due à l'arrivée massive des immigrants. Cette transformation du milieu n'étant accompagnée d'aucune forme d'organisation de l'espace, elle favorise la promiscuité, avec tous les problèmes d'assainissement sous-jacents. La situation actuelle de la zone urbaine de Toucountouna comprend donc le chef-lieu de l'arrondissement central et les chefs-lieux des autres arrondissements. Il se pose ainsi les défis ayant trait au foncier, à l'habitat, l'assainissement, l'urbanisme, la voirie, l'électricité et l'énergie, au transport, à l'artisanat, l'éducation, la santé, aux infrastructures et aux équipements marchands, au patrimoine culturel, aux sports et loisirs, au réseau de communication, à la sécurité.

3.5. Gouvernance locale

La gouvernance sera examinée à travers les performances de la commune de Toucountouna dans le cadre de l'Indice de Gouvernance Locale initié par le Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (IGL) et concernera les cinq domaines de l'IGL que sont :

La Gouvernance politique et administrative ;

La gouvernance financière ;

La gouvernance foncière ;

La gouvernance genre et participative

La relation avec la Tutelle.

La Gouvernance Politique et administrative

L'état des lieux se fera à travers les indicateurs qui composent ce domaine de 2019 à 2022.

Tableau 37 : Gouvernance politique et administrative.

N°	Indicateurs	Valeur en 2022	Observations	Actions à mener
1	Taux de tenue session ordinaire CC	74,88%	Positif	Continuer les efforts de performance
2	Taux de service fonctionnel	99,75%	Positif	Continuer les efforts de performance
3	Taux de participation des élus aux CC	4,1%	Négatif	Sensibiliser les élus sur la contribution qualitative aux séances et réunions
4	Existence de manuel de procédures à jour	99,75%	Positif	Maintenir les efforts de performance
5	Taux d'évaluation du personnel	0,25%	Négatif	Exploiter les outils SEPAC pour évaluer le personnel
6	Taux de CP Fonctionnelle	25,56%	Négatif	Renforcer les capacités des élus sur leur rôles et responsabilités
7	Taux d'adéquation profil/Poste	67,28%	Position	Tenir compte de l'adéquation profil/poste dans la gestion des emplois
8	Taux de fonctionnalité du système des archives	99,75	Positif	Continuer les efforts de performance
9	Taux de services publics locaux en gestion déléguée	49,25%	Négatif	-
10	Nombre du rapport d'activités du Maire	74,91%	Positif	Continuer les efforts de performance
11	Nombre de réunion de municipalité	33,42%	Négatif	Organiser les réunions de municipalité
12	Nombre moyen de sessions de conseils d'arrondissement	21,89%	Négatif	Sensibiliser les élus sur l'animation des sessions d'arrondissement Renforcer les capacités des élus sur leur rôles et responsabilités
13	Nombre moyen de sessions de conseils de villages	7,55%	Négatif	Sensibiliser les élus sur l'animation des sessions d'arrondissement. Renforcer les capacités des élus sur leur rôles et responsabilités
14	Nombre de délégation de signature du maire aux adjoints	15,4%	Négatif	-
15	Nombre de délégation de pouvoir effectué par le maire	27,28%	Négatif	-

Source : Données IGL 2022, MDGL 2023

L'analyse des indicateurs par rapport au domaine de la gouvernance politique et administrative montre que sur 15 indicateurs, la commune n'a pas pu avoir la moyenne sur six indicateurs. Par contre, huit indicateurs sont non reluisants et cela pourrait se justifier par l'avènement de la réforme structurelle du secteur de la décentralisation.

Gouvernance financière

Tableau 38 : Gouvernance financière

N°	Indicateurs	Valeur En 2022	Observations	Actions à mener
1	Taux d'exécution du budget communal	35,3%	Négatif	Renforcer les capacités des agents de la chaine des dépenses sur l'élaboration de budgets réalistes
2	Taux d'autofinancement	11,06%	Négatif	Améliorer la mobilisation des ressources propres pour assurer

	d'investissements			l'autofinancement
3	Part des investissements dans les dépenses totales de la commune	38,23%	Négatif	Renforcer les capacités des agents de la chaîne des dépenses sur l'élaboration de budgets réalistes
4	Taux des dépenses d'entretien	25,43%	Négatif	Respecter les cadrages à l'élaboration de budget
5	Adoption du budget dans les délais	0,25	Négatif	Planifier l'élaboration du budget dans le respect des délais indiqués
6	Respect du délai de vote du compte administratif	0,25	Négatif	Planifier l'élaboration du compte administratif dans le respect des délais indiqués
7	Taux d'accroissement des ressources propres	6,63%	Négatif	Evaluer le gisement fiscal de la commune
8	Taux de recouvrement fiscal de la commune	18,64%	Négatif	Prendre des initiatives en vue de la mobilisation optimale des ressources propres
9	Délai moyen de passation des marchés publics communaux	0,5%	Négatif	Renforcement de capacité des agents de la chaîne des dépenses sur les normes des indicateurs de l'IGL
10	Existence des plans de passation des marchés validés et publiés	50%	Positif	
11	Ratio des marchés publics ayant respecté les procédures	99,75	Positif	

Source : Données IGL 2022, MDGL 2023

L'état des lieux sur la gouvernance financière n'est pas reluisant. En effet onze indicateurs permettent d'apprécier l'état de la gouvernance financière dans les mairies. Sur les 11 indicateurs, la commune de Toucountouna n'a pas performé que sur 02 indicateurs. Il s'agit notamment de l'existence des plans de passation des marchés validés et publiés et du Ratio des marchés publics ayant respecté les procédures.

Outre ces indicateurs, notons aussi que, la commune de Toucountouna a un taux d'exécution de son budget en dessous de la moyenne (35,3%).

Gouvernance foncière

Tableau 39 : Gouvernance territoriale et foncière

N°	Indicateurs	Valeur en 2022	Observations	Actions à mener
1	Existence d'un Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC)	99,95%	Positif	

2	Existence d'un Plan de Développement Communal (PDC)	8,01%	Négatif	-
3	Tenue de réunions de suivi-évaluations du PTA/PAI/PAD	33,34%	Négatif	Organiser des séances de suiv-évaluation
4	Taux d'accroissement des infrastructures économiques et marchandes	66,65%	Positif	-
5	Fonctionnalité des organes de gestion foncière aux niveaux communal et infra communal	23,12	Négatif	Appuyer le fonctionnement des organes de gestion foncière
6	Existence d'un Tableau de Bord Social actualisé	0,25%	Négatif	Elaborer le TBS de façon périodique
7	Nombre d'accords de coopération décentralisée mis en œuvre	74,88%	Positif	-
8	Taux de paiement des cotisations de la commune à l'intercommunalité	0,67%	Négatif	Budgétiser le paiement des cotisations de la commune
9	Contentieux fonciers impliquant la commune	0,25%	Négatif	Régler les contentieux fonciers impliquant la commune

Source : Données IGL 2022, MDGL 2023

La situation de la gouvernance foncière n'est pas bonne à Toucountouna. En effet, sur les 09 indicateurs permettent d'apprécier l'état de la gouvernance foncière, la commune n'a performé que sur 03 indicateurs. Beaucoup d'efforts doivent être faits afin d'améliorer la gouvernance foncière.

Gouvernance Politique genre et participative

Tableau 40 : Gouvernance genre et participative

N°	Indicateurs	Valeur en 2022	Observations	Actions à mener
1	Affichage des relevés de décisions du conseil communal dans les délais	79,88%	Positif	
2	Nombre de séances	33,36%	Négatif	Réaliser des séances de reddition

	de reddition de compte			de compte dans tous les arrondissements
3	Nombre d'actions spécifiques en faveur des femmes au cours de l'année	25,03%	Négatif	Intégrer le genre et les couches vulnérables dans la planification du développement local
4	Existence d'un mécanisme d'information du public par rapport aux prestations de la commune	99,75	Positif	-
5	Nombre de cadres de concertation fonctionnels (Eau, Hygiène et Assainissement, CCoS, Maire et OSC)	74,88%	Positif	-

Source : Données IGL 2022, MDGL 2023

L'analyse des indicateurs de la gouvernance genre et participative montre que sur les 05 indicateurs, la commune a pu obtenir la moyenne sur 03 indicateurs. Les indicateurs relatifs à reddition de compte et les actions spécifiques en faveur des femmes n'ont pas enregistré un bon score.

Relation avec la tutelle

Tableau 41 : Relation avec la Tutelle

N°	Indicateurs	Valeur en 2022	Observations	Actions à mener
1	Nombre de participation aux séances du Conseil Départemental de Concertation et de Coordination (CDCC)	66,61%	Positif	Renforcer les capacités des agents de la chaîne des dépenses sur l'importance des indicateurs de l'IGL
2	Taux de conformité des actes communaux	0,25	Négatif	
3	Transmission du budget dans les délais	50	Positif	
4	Transmission du compte administratif dans les délais	66,58	Positif	
5	Animation d'un cadre de concertation entre le maire et les services déconcentrés communaux	0,25	Négatif	Renforcer les capacités des agents de la chaîne des dépenses sur les normes des indicateurs de l'IGL

Source : Données IGL 2022, MDGL 2023

L'analyse des indicateurs sur les relations avec la tutelle révèle que sur les cinq indicateurs retenus, la commune a pu obtenir la moyenne sur 03 indicateurs. Il s'agit de la participation aux séances du Conseil Départemental de Concertation et de Coordination (CDCC), de la

Transmission du budget dans les délais et de la Transmission du compte administratif dans les délais. Il faut souligner que l'indicateur comme l'Animation du cadre de concertation entre le maire et les services déconcentrés communaux où l'état de la gouvernance s'est détérioré est due à l'entrée en vigueur de la réforme structurelle du secteur de la décentralisation.

Le gouvernement par la loi n° 2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin a procédé à la réforme structurelle de l'administration communale. Ceci s'est matérialisé par l'avènement des Secrétaires Exécutifs des mairies et des cadres des principales fonctions administratives et techniques. Le Secrétaire Exécutif est ordonnateur de budget et dispose des attributions propres. Les Maires sont les premières autorités politico- administratives de la commune.

Conformément à la décision 2022 n° 61-2/ 09 /MCT/RAAF/SA du 29 septembre 2022 portant création, attributions, organisation et fonctionnement des services de la mairie de Toucountouna, prise suite à la circulaire n°032/MDGL/DC/SGM/SP-CONAFIL/SA du 09 septembre 2022 portant mesures transitoires relatives à l'organisation et à la structuration des services administratifs et techniques des mairies, l'administration communale de Toucountouna compte :

☞ **Cinq (05) services communaux à savoir :**

- le Service des Affaires Administratives et Financières (SAAF) ;
- le Service du Développement Local et de la Planification (SDLP) ;
- le Service Technique (ST) ;
- le Service des Systèmes d'Information (SSI) ;
- le Service des Affaires Domaniales et Environnementales (SADE).

☞ **Les services rattachés et placés sous l'autorité de la Secrétaire Exécutive que sont :**

- le Secrétariat Administratif (SA) ;
- la Cellule Juridique (CJ) ;
- la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP)

☞ **Et les services rattachés au Maire qu'est le secrétariat particulier (SP)**

Les services communaux placés sous l'autorité de la Secrétaire Exécutive sont subdivisés en divisions et travaillent pour la satisfaction des besoins des populations. Ces services communaux sont appuyés par les secrétaires administratifs d'arrondissement qui travaillent aux côtés des chefs d'arrondissement de la commune.

☞ **Personnel administratif de la commune**

La mairie de Toucountouna emploie trente-un (31) agents répartis comme il suit :

- Vingt-six (26) agents communaux classiques ;
- Cinq (05) cadres des principales fonctions administratives et techniques.

Ces agents sont répartis dans les catégories comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 42 : Personnel de la mairie par catégorie

Catégories	A	B	C	D et E	Total
Effectif	06	11	07	05	31

Source : SAAF, mairie de Toucountouna, 2023

L'efficacité des services fourni par l'administration dépend de la qualité des agents. Le taux d'encadrement est appréciable (17 cadres A et B pour 07 agents de la catégorie C.

☞ **Analyse genre, participation citoyenne et droits humains**

❖ Profil socio-politique des femmes, des migrants et des minorités ethniques

Sur le plan socio politique, les femmes sont absentes dans les instances politiques de prise de décision. En effet, la pauvreté est plus sévère chez les femmes que chez les hommes. Les aspects culturels qui ont une influence sur ce phénomène sont le rôle et le statut des femmes dans la production et la reproduction sociale. Dans l'organisation socio politique et culturelle, la femme n'a pas les mêmes privilèges que l'homme. La société confine les femmes dans les tâches domestiques et économiques. Quant aux hommes, ils sont prédestinés aux fonctions en rapport avec la gestion de la cité.

La situation de la femme dans la commune de Toucountouna est liée au contexte socio-culturel marqué par une inégalité entre l'homme et la femme dans l'accès à la terre notamment. Or de plus en plus, la terre est un élément factuel dont il faut tenir compte dans la production agricole. L'accès limité à la terre réduit du coup la possibilité pour la femme d'éclorer sa capacité réelle au même titre que les hommes dans le domaine de la production agricole. C'est la réalité des femmes à Toucountouna où la société considère que tout héritage domanial légué à une femme est destiné à devenir la propriété de son mari. Les terres qui sont concédées aux femmes en général sont des terres appauvries ou des terres dont l'utilisation est limitée aux cultures saisonnières. Cette situation est plus accentuée en milieu rural qu'urbain où la femme est totalement soumise aux décisions de son époux ; ce qui la place dans une insécurité foncière permanente.

De même, la femme n'a pas accès au crédit, aux intrants et au contrôle des ressources dans le ménage. Cependant, il s'observe une nouvelle génération de femmes leaders qui émergent dans le domaine agricole.

En ce qui concerne le commerce, la commune de Toucountouna est une commune très favorable au développement du secteur commercial pour la gent féminine. Les femmes sont généralement investies dans le commerce des produits agricoles. L'existence des marchés locaux et du marché de la commune de Natitingou offre de multiples opportunités pour l'écoulement des produits locaux et l'approvisionnement en produits manufacturés. A cela s'ajoute la production à grande échelle des produits comme le soja, l'arachide et le riz qui sont des produits commerciaux pas très concurrencés par les hommes. Les contraintes liées à l'accès au crédit, la primauté actuelle des motos et tricycles sur les voitures dans le cadre du transport sont entre autres les contraintes auxquelles font face les femmes de la commune de Toucountouna.

En matière de représentativité des femmes dans les sphères de décision, de 2015 à 2019 par exemple, une seule femme fut membre du conseil communal de Toucountouna sur les 11 élus, soit une proportion de 9% de l'ensemble des conseillers. De 2019 à 2023, aucune femme ne figure dans le conseil communal. Le tableau ci-après renseigne le nombre de conseillers villageois par arrondissement.

Tableau 43 : Répartition des conseillers par arrondissement

Arrondissements	Nombre de conseillers par sexe		Total
	H	F	
Arrondissement de Kouarfa	62	01	63
Arrondissement de Tampègré	52	01	53
Arrondissement de Toucountouna			

Source : SAAF, mairie de Toucountouna, 2023

Dans les comités de gestion qui existent ça et là dans la commune et dans différents secteurs, on peut observer une faible représentativité des femmes dans l'exercice du pouvoir politique local. Cela s'explique par les pesanteurs socioculturelles et économiques. Par

ailleurs, l'administration communale ne comporte que 05 femmes sur les 32 agents de la Mairie, soit une proportion de 15 %. Cet appareil administratif est chapeauté par une Secrétaire Exécutive (SE) issue de la catégorie A1 tandis que les 04 autres femmes ne relèvent que de la catégorie B, C et D. Il importe alors d'instaurer l'équité genre dans les recrutements à venir en misant sur la qualité et la compétence des femmes à promouvoir.

S'agissant de migration et de la minorité ethnique, il faut remarquer que la commune de Toucountouna comporte une mosaïque de groupes socioculturels et linguistiques qui vivent en relative symbiose. Ces groupes que sont par ordre d'importance numérique les Waaba, les Natéma (Natimba), les Bètammaribè et les Peulhs se sont installés progressivement à partir du 17^{ème} siècle. Venus les premiers du Burkina, les Waaba se sont disséminés sur l'ensemble du territoire de la commune tandis que les Natéma (Natimba) sont plus présents à Toucountouna Centre, Kokokou et Wansokou à l'Ouest et à Kouba au Sud-est de la commune. Venus de la Côte d'Ivoire, les Bètammaribè se sont installés à Tampègré et à Toucountouna centre. Bien que minoritaire et d'installation récente, le groupe des peulhs est présent sur l'ensemble du territoire communal. Il existe des rapports de domination entre autochtones et allochtones sur les questions foncières. Les autochtones disposent de terres et les prêtent aux allochtones à des fins d'exploitation. Cependant des conflits ne manquent pas bien souvent en ce qui concerne l'accès aux ressources naturelles et leur exploitation. Cette relation quelquefois tendue est très perceptible dans les conflits entre agriculteurs et éleveurs. De nombreux litiges opposent ces deux acteurs et se soldent parfois par des meurtres comme ce fut le cas des éleveurs et agriculteurs du village de Boribansifa en 2021 dans l'arrondissement de Toucountouna. Il importe donc de tenir compte de ces contradictions latentes dans les questions d'aménagement agricole ou hydro-agricoles.

Tableau 44 : Les principaux groupes sociolinguistiques de la commune

Individu	Groupes sociolinguistiques	Langue
Wao	Waaba	Waama
Otamari	Bètammaribè	Ditammari
Natéhoun (Natimba)	Natéma (Natimba)	Naténi
Peuhl	Fulbé (Peuhl)	Fulfuldé

Source : PDC-3, Toucountouna, 2017

On distingue quatre (04) grandes religions : les adeptes du culte traditionnel, le catholicisme, le protestantisme et l'islam. Les adeptes du culte traditionnel sont les plus nombreux dans la commune, suivis des catholiques et des musulmans. Parmi les musulmans, on note une forte dominance des peulhs.

❖ **Analyse de la participation citoyenne**

Chaque citoyen est concerné par les politiques publiques, qu'elles portent sur la santé, la sécurité, l'éducation, le travail, l'alimentation...ou tout autre sujet ayant un impact dans sa vie quotidienne des populations. Sans être spécialiste des questions en débat, chacun peut expliquer ce qui lui semble nécessaire ou souhaitable. Grâce aux informations mises à disposition ou avec l'appui d'experts, chacun peut proposer des solutions nouvelles ou suggérer des changements. L'administration locale de la commune de Toucountouna s'élève à cet exercice. Les citoyens de la commune participent au développement de la localité en ce sens qu'ils sont régulièrement consultés à travers leurs différentes associations que sont les associations des jeunes, les associations des femmes, le réseau des femmes leaders, le réseau des consommateurs d'eau potable, la cellule de participation citoyenne, les leaders d'opinion, les confessions religieuses, les sages et notable, etc. Il faut également ajouter que les services sectoriels décentralisés sont également consultés ou associés à l'élaboration des différents documents de politique de développement. Chacun apporte

son expertise afin de permettre au staff technique de la Mairie et des conseillers communaux d'orienter les investissements locaux au bonheur des populations. Dans le cadre du développement de l'économie locale de la commune, les citoyens libèrent leurs taxes et impôts seulement qu'il faut faire remarquer que certains font montre d'incivisme notoire. Par l'exercice du droit de vote, les citoyens de la commune de Toucountouna apportent leurs contributions majeures à la vie politique de la localité. En votant, mais aussi en étant candidat à une élection, le citoyen fait valoir son point de vue, change ou confirme les gouvernants, ou encore décide des grandes orientations de la politique nationale et locale.

❖ **Situation des personnes vulnérables (handicapées et des personnes âgées, des OEV et femmes)**

Le Bénin, en ratifiant la Convention relative aux Droits de l'Enfant et la Convention pour l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et en œuvrant pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, s'est engagé à faire de la réalisation des droits des enfants et des femmes un de ses principaux défis pour le développement. Malgré l'existence de tout cet arsenal bien que relayé au niveau local, la situation des couches vulnérables dans les communes de Toucountouna reste un défi à relever. Les difficultés majeures auxquelles ils sont confrontés sont les suivantes :

- Enfant Orphelin Vulnérable (OEV) ;
- Traite des enfants ;
- La déscolarisation ;
- L'exode rural ;
- Mariage précoce ou forcé ;
- Victimes de maltraitance ;
- Enfants de la rue ou dans la rue ;
- Malnutrition ;
- Travail des enfants ;
- Abus sexuel ou harcèlement sexuel ;
- Enlèvement ;
- Les enfants en conflit avec la loi ;
- Mutilation Génitale Féminine (MGF) ;
- Stigmatisation et disparité sociale à l'égard des personnes en situation de handicap ;
- La négligence et l'abandon des PA perçu comme un poids familial.

Dans le but de capitaliser les données sur la protection sociale au Bénin, il est mis en place une base de données dénommée SiDoFFE et régulièrement renseignée par les Centres de Promotions Sociales. Le CPS de Toucountouna s'est donné constamment à cet exercice qui permet de capitaliser les données statistiques sur les groupes vulnérables au niveau de la commune.

D'importantes disparités perdurent entre les enfants nés dans les ménages les plus défavorisés et ceux issus des milieux plus aisés dans l'accès aux services sociaux de base. Ainsi, combattre ces inégalités en investissant notamment dans les enfants les plus vulnérables permettra non seulement de rompre les cycles intergénérationnels des disparités et des injustices mais aussi contribuera au développement durable de la commune de Toucountouna.

Tableau 45 : Situation des couches vulnérables en 2021

Indicateurs	Sexe 2021			Sexe 2022		
	H	F	Total	H	F	Total
Nobre d'enfants dans la rue reçu par les structures de protection sociale	22	02	22	03	04	07
Nobre d'enfants de la rue reçu par les structures de protection sociale	16	01	17	00	00	00
Nombre de cas de malnutrition	105	76	181	27	27	54
Nombre d'enfants OEV	132	133	265	120	152	272
Nombre d'enfants en conflit avec la loi	00	00	00	02	02	04
Nombre d'enfants victimes de traite	139	52	191	96	36	132
Nombre de mineurs exposés au pire forme de travail	36	09	45	15	04	19
Nombre de cas de VBG	02	54	56	00	33	33
Nombre de cas de MGF	00	00	00	00	06	06
Nombre de personnes handicapées enregistrées	32	11	43	32	21	53
Nombre de personnes âgées enregistrées	56	21	77	136	45	208

Source : SiDoFFE (MASM), Rapport annuel CPS, 2021 & 2022

3.5.2. Finance locale y compris la fiscalité locale

L'économie d'une commune repose essentiellement sur ses ressources propres. Les ressources propres de la commune de Toucountouna sont basées essentiellement sur l'agriculture. Les spéculations portent surtout sur les produits vivriers et sur les produits de rente comme le coton et le soja. Le potentiel fiscal de la commune est très faible. Les ressources propres de la commune se limitent aux taxes de droit de place sur marchés, à la contribution de développement local sur les produits agricoles et aux prestations offertes par les services communaux. Les autres sources de recettes ne sont pas pérennes et varient d'une année à une autre.

Tableau 46 : Point des ressources propres mobilisées au cours des 05 années passées :

Année	2018	2019	2020	2021	2022	Total	Moyenne/an
Montant recouvré (en FCFA)	39 001 994	33 642 948	30 749 371	36 298 605	41 782 455 (Y compris la TVA et TV)	181 475 373	36 295 075

Source : SAAF, mairie de Toucountouna, 2023

Les recettes propres de la commune ont varié au cours des 05 dernières années. La moyenne recouvrée est de 36 295 075 F CFA. Elles ont connu une baisse de 2018 à 2020 avant de connaître une augmentation progressive sur les deux dernières années. Une analyse comparative aux charges salariales fait constater que ce montant est inférieur à la moyenne annuelle des charges salariales du personnel classique dont le montant s'élève à 41 000 315 FCFA (y compris CNSS). Il est constaté que la commune n'arrive pas à assurer ses charges salariales encore moins les charges de fonctionnement dans sa totalité. Les subventions de fonctionnement de l'Etat viennent en complément pour amortir cette insuffisance notable. Ces subventions de l'Etat seront-elles continues avec la mise en application du Code de l'administration territoriale ? En 2022, la commune n'a plus reçu cette subvention d'équilibre pour le paiement des charges de fonctionnement.

❖ Financement du développement local par l'Etat

La commune de Toucountouna a bénéficié au cours des cinq dernières années des Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC) pour financer les actions de développement dans la commune. Le tableau ci-dessous retrace le point des transferts reçus par la commune du MDGL et des Ministères sectoriels.

Tableau 47 : Dotations FADeC reçues de 2018 à 2022

Année	Montant des dotations FADeC reçues		
	FADeC Affecté	FADeC Non Affecté	Total
2018	82 955 015	216 765 649	299 720 664
2019	71 429 702	181 970 769	253 400 471
2020	39 217 741	329 681 244	368 898 985
2021	98 406 600	87 278 422	185 685 022
2022	30 316 509	149 115 925	179 432 434
Cumul	322 325 567	964 812 009	1 287 137 576

Source : Mairie de Toucountouna, comptes administratifs, 2022.

❖ Financement des partenaires

En plus, des dotations de l'Etat, la commune de Toucountouna bénéficie des ressources des partenaires. Le tableau suivant retrace les transferts reçus de certains partenaires au cours des cinq dernières années.

Tableau 48 : Ressources financières mobilisés auprès des partenaires de 2018 à 2022

Année/partenaires	2018	2019	2020	2021	2022
Coopération décentralisée internationale (Merelbeke)	30 074 184	37 458 424	37 304 990	40 656 769	42 750 000
Plan International Bénin	7 794 724	7 761 758	6 739 428	7 712 897	12 052 100
Total	18 910 884	12 995 998	21 097 695	58 221 586	17 056 119

Source : SAAF, mairie de Toucountouna, 2023

Au vu des tableaux ci-dessus, nous constatons que les ressources de la commune sont constituées des ressources propres, des subventions FADeC de l'Etat et des subventions des partenaires Plan International Bénin et Merelbeke (Belgique). L'ensemble de ces ressources financent d'une part, le fonctionnement de l'administration et d'autre part les actions de développement dans la commune. Excepté la gestion 2019, la commune a réalisé une épargne brute qui s'est ajoutée aux recettes d'investissement pour améliorer sa capacité d'investissement.

Les ressources apportées par les partenaires à savoir, l'ONG Plan International Bénin et Merelbeke dans le cadre de la Coopération décentralisée internationale au cours des cinq dernières années, ont connu une augmentation significative due à l'extension des programmes avec Merelbeke. Les causes de faible mobilisation des ressources dans la commune de Toucountouna sont entre autres, l'absence de certains services déconcentrés de l'Etat pour l'appui-conseil. Il faut observer par ailleurs que la plupart des services déconcentrés de l'Etat existants souffrent d'une insuffisance des ressources humaines et du matériel roulant.

La conjonction de tous ces éléments nuit fortement à la qualité des prestations que les différents services déconcentrés de l'Etat sont censés apporter à l'administration communale et aux populations de la commune de Toucountouna. De ces services, il est à noter l'absence du service des impôts compétent à mobiliser les recettes fiscales de la commune.

Tableau 49 : Tableau d'équilibre financier de la commune de 2018-2022

Année	Budget Section Fonctionnement			Budget Section Investissement			
	Recettes (1)	Dépenses (2)	Epargne brute A = (1) - (2)	Recettes (3)	Capacité d'investissement B = A+3	Dépenses (4)	Capacité financement C=B-4
2018	108 072 917	97 212 878	10 860 039	275 407 664	286 267 703	286 263 228	4 475
2019	76 370 772	80 338 979	- 3 968 207	294 960 471	290 992 264	274 896 779	16 095 485
2020	104 915 377	67 573 405	37 341 972	367 192 608	404 534 580	87 050 355	317 484 225
2021	204 893 727	95 429 751	109 463 976	108 373 422	217 837 398	216 044 398	1 793 000
2022	180 505 996	134 018 336	46 487 660	174 421 434	220 909 094	64 431 398	156 477 696
TOTAL	674 758 789	353 973 349	208 121 854	1 220 355 599	1 420 541 039	928 686 158	491 854 881

Source : Mairie Toucountouna, comptes administratifs de la commune 2018 à 2022

3.5.3. Dynamique de la coopération intercommunale et décentralisée

L'intercommunalité la plus active dans les deux départements du Nord-Ouest du Bénin est l'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD). L'ACAD est une association de droit béninois qui s'est fixée les missions essentielles dans son plan stratégique 2019-2023 de contribuer au renforcement de la démocratie et de la décentralisation, d'entretenir la solidarité et le dialogue entre les communes membres sur les questions de développement, de faciliter le développement des territoires.

Comme actif, en 2017, l'ACAD a accompagné les communes à l'élaboration des PDC-3 par elles-mêmes en utilisant une approche mixte (association cadres de la mairie et coaching des spécialistes). Elle a facilité la mobilisation des partenaires pour l'élaboration du PDC-3.

Quant au PDC-4, l'ACAD a réédité l'expérience de 2017, en mobilisant les partenaires et des experts pour accompagner les communes.

Une autre forme d'intercommunalité est apparue dans les années 2010 dans les communes, il s'agit des territoires de développement. Il a été mis en place les territoires de développement de la Pendjari, des 2KP et des Montagnes à laquelle appartenait la commune de Toucountouna. Ces associations n'ont pas survécu. Certaines comme celle des Montagnes se sont justes éteintes au lendemain de leur création.

Cependant, au plan national, une seule association reste dynamique depuis la décentralisation, c'est l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) qui plaide pour les communes béninoises au niveau du gouvernement central. Elle conduit depuis 2017 un projet de promotion du genre dans les communes partenaires des communes belges en Flandres et leurs voisines immédiates. Dans le cadre de son partenariat avec la VVSG, le projet de promotion du genre se poursuit et s'exécute avec l'ANCB dans la commune pour une période couvrant la période de 2022 à 2027.

La commune de Toucountouna est jumelée à celle de Merelbeke en Belgique depuis mars 2014. Dans le cadre de ce partenariat ils développent deux (2) programmes : le programme subventionné par la commune de Merelbeke appelé communément Flamand et le programme fédéral porté par l'association des villes et communes de la Flandre (VVSG). Ce partenariat repose sur trois piliers à savoir : le pilier Administratif et politique, le pilier

Citoyenneté et le pilier secteur privé. Des trois piliers il a été dégagé trois domaines d'intervention également à savoir : la gouvernance locale, l'économie locale et les échanges interculturelles.

Le partenariat a conduit dans le cadre du programme de subvention de Merelbeke à deux principaux projets exécutés directement par la commune : le projet ICT (Information of Communication Technology) et le projet Etat Civil. Les autres projets ont été orientés vers la jeunesse et la mutuelle de santé. L'évaluation de ces interventions a permis de formuler de nouvelles stratégies d'intervention d'une durée de 5 ans chacun. Pour la période de 2022 à 2027, la commune intensifiera ses interventions sur le projet ICT.

Il est porté par l'Association des Villes et Commune de la Flandre en Belgique. Le premier programme soumis par le partenariat en 2016 a porté sur « le renforcement de capacité de l'autorité locale à l'accroissement des recettes propres ». Ce projet a été clôturé en 2021. Un nouveau programme a été formulé sur la gouvernance locale (GLoBe) et a été axé sur l'entrepreneuriat agricole. Il couvrira la période de 2022 à 2027.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme des synergies et des complémentarités ont été développées avec Eclasio (une ONG de l'Université de Liège). Cette synergie sera renforcée par d'autres organisations comme APEFE qui dispose des compétences pour fournir des équipements agricoles aux femmes, Vétérinaire Sans Frontière qui interviendra dans la promotion des petits ruminants en vue de renforcer les activités agro écologiques et l'ANaF pour faciliter l'accès des femmes aux institutions de micro finances.

3.5.4. Synthèse de la problématique de développement de la commune

A l'issue de l'analyse diagnostique, il se dégage des aspects problématiques multi-sectoriels entravant le rayonnement harmonieux de la Commune. Ainsi, la description de la problématique de développement de la Commune s'évertuera à ressortir les grands défis de développement par secteur de la Commune et enfin l'analyse (FFOM/ SEPO) de la Commune.

3.5.5. Grands défis de développement de la commune

Les principaux problèmes de la commune de Toucountouna sont relatifs à :

- L'amélioration de sa capacité d'autofinancement ;
- La faible promotion des chaînes de valeur basée sur des spéculations agricoles potentielles au niveau communal que sont : le manioc, l'igname, le soja, la mangue ;
- La difficulté de préservation des ressources naturelles (les forêts, les sols et les rivières) par la protection des espaces encore forestiers mais aussi par la restauration des ressources ou espaces fortement dégradés et des espèces végétales menacées de disparition (*Pterocarpus erinaceus*, *Khaya senegalensis*, *Azelia africana*, *lophira lanceolata*, etc.) et la promotion économique des produits forestiers non ligneux (miel et champignons) ;
- la faible modernisation de l'administration locale en vue d'une gouvernance locale plus performante ;
- la déperdition scolaire élevée des filles et le faible accès des jeunes aux formations techniques et professionnelles ;
- l'absence d'une politique communale de développement des unités locales de transformation des produits agricoles et d'élevage ;
- la faible capacité de transformation des unités existantes (Non modernes) ;
- le faible taux de sécurisation foncière en milieu rural ;
- la faible capacité de mobilisation des ressources propres ;
- l'état dégradé des routes ;

- le faible taux de digitalisation des services de l'administration communale ;
- l'inexistence de centres de loisirs dans les chefs-lieux d'arrondissement ;
- la gestion des déchets ;
- l'ouverture des voies ;
- l'intensification de l'électrification ;
- la réalisation des ouvrage d'assainissement dans la commune ;
- la création d'un cimetière communal et/ou d'infrastructures funéraires.

3.5.6. Analyse des risques pour le développement de la commune Synthèse FFOM/SEPO et situation de référence ou de départ

La gouvernance inclusive au sein de la commune doit davantage renforcer la participation citoyenne et mettre l'accent sur l'implication des populations les plus vulnérables aux processus de prise de décisions publiques

Tableau 50 : Synthèse FFOM/SEPO et situation de référence ou de départ

Domaines	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Education	L'existence d'au moins une école construite en matériaux définitifs et équipée dans chaque village	-Insuffisance de classes - L'alphabétisation très peu développée -Déscolarisation surtout des filles -Pléthore d'élèves dans les salles de classe -Insuffisance de personnel enseignant et d'équipements (tables et bancs)	-Existence de partenaires -la gratuité de la scolarité au niveau du primaire et du secondaire pour les filles - existence d'écoles à cantines scolaires	- Changement climatique (vent violent) pouvant provoquer la modification de calendrier scolaire - l'exode rural
Santé	Centres de santé construits	-Mauvaise fréquentation prénatale -Eloignement des villages des centres de santé -Insuffisance du plateau technique -Insuffisance de personnel qualifié -Insuffisance des médicaments essentiels -Problème d'évacuation des malades - absence d'un dépôt pharmaceutique dans la Commune	-la gratuité de la césarienne -la gratuité des soins du paludisme des enfants de moins de 5ans et des femmes enceintes Mise en œuvre du projet ARCH	Prolifération de faux médicaments Préférence/ruée des patients vers les formations sanitaires des communes voisines
Eau potable	-Disponibilité des points d'eau (AEV et pompes à motricités humaines) -affermages des ouvrages -existence des associations de consommateurs d'eau potable	-Insuffisance des points d'eau -Mauvaise gestion des points d'eau -AEV non fonctionnelles -Problème de disponibilité des pièces de rechange -Associations peu fonctionnelles	Appui technique de l'Agence Nationale.... Disponibilité des partenaires (certaines ONG)	Disponibilité des ressources financières
Hygiène et Assainissement	- Existence d'un service communal d'hygiène et d'assainissement -Existence d'une commission Eau et assainissement	-Défécation à l'air libre -Eaux souillées libérées dans la nature et mauvaise gestion des DSM -Mauvaises pratiques d'hygiène -Enterrements à domicile Manque d'ouvrages d'assainissement	Partenaires disponibles (PAPHYR, ECO BENIN,)	Les inondations (forte pluie)
Protection/assistance sociale	-Disponibilité de centre de promotion sociale	-Méconnaissance des services offerts par la structure -violences basées sur le genre	L'accompagnement de l'Etat à travers plusieurs programmes/projets dont le projet ARCH et microcrédits ALAFIA	-Exode rural -travail des mineurs -trafic des enfants

Domaines	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Sécurité et migration	-Disponibilité de la police républicaine (de commissariats de police) -Disponibilité comités locaux de sécurité	-Exode rural -Trafic d'enfants -La recrudescence de la délinquance juvénile -l'alcoolisme - insuffisance du personnel de sécurité	- existence du CPS	-L'insécurité -trafic d'enfants - alcoolisme - pauvreté
Agriculture	-Disponibilité des terres cultivables -Populations jeunes -accompagnement technique de la Cellule communale de l'ATDA -Existence de basfonds -disponibilité des intrants	-Déforestation -Pauvreté des sols -Transhumance -Faible accompagnement techniques des producteurs -Insuffisance des terres cultivables -L'exode rural -Conflits entre éleveurs et agriculteurs -Non aménagement des bas- fonds -Insécurité foncière	-partenaires -pluviométrie	- Changement climatique -utilisation des engrais chimiques
Élevage	-Existence de spéculation animale --Encadrement technique -existence de couloirs de passage - existence de zone de pâturage	-Forte mortalité des animaux due aux maladies (peste, etc.) -Insuffisance de l'encadrement technique. •Non-respect des couloirs de passage et de la zone de pâturage.	-Encadrement technique -Partenaire (Potalmen, Manitese)	- Changement climatique -Transhumance clandestine
Pêche	-Existence de barrage de Tchakalakou et des cours d'Eaux -Accompagnement technique	-assèchement des cours d'eaux -cours d'eaux non poissonneuses -Occupation des berges par l'agriculture	Accompagnement des partenaires pour le financement du secteur	Changement climatique
Reboisement plus plantations	•Existence de plantations modernes -Disponibilité d'espace de reboisement -Disponibilité du service communal de l'environnement et de protection de la Nature •Journée communale de reboisement	-Transhumance -Feux de végétation -Mauvaise organisation des acteurs -Méconnaissance de l'importance des plans non forestiers	Existence de partenaires	Changement climatique
Transformation Des produits agricoles	- disponibilité des produits de transformation -disponibilité de main d'œuvre	-faible encadrement technique -Insuffisance de financement (fonds de roulement)	-Existence de microcrédits -Accompagnement des partenaires	-Consommation des produits importés - insuffisance de

Domaines	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	-organisation des femmes/hommes en groupements/coopératives	- insuffisance/obsolescence des équipements de travail		débouchés/acheteurs
Artisanat	-organisation des artisans - convention de partenariat public privé avec les artisans -ANPE /PEJ (un agent disponible à la mairie)	-artisanat traditionnel -manque de crédits	Partenaires L'Etat	
Commerce et équipements marchands	-Existence des marchés équipés -Accessibilité des marchés - Existence des structures de micro finances -existence d'un comité de gestion des marchés	-Commerçants non organisés -Taux élevé des crédits - commerçants (Détailants)	-Proximité des marchés de Natitingou et de Tanguiéta -Accès au crédit	Proximité des marchés de Natitingou, et de Tanguiéta
Tourisme et hôtellerie	-Existence des sites touristiques - existence d'attraits culturels	-non accessibilité des sites touristiques -Inexistence d'infrastructures d'accueil	Proximité des villes de Natitingou et de Tanguiéta	Proximité des sites de Natitingou et de Tanguiéta déjà aménagés
Pistes rurales	-Existence des pistes -Entretien périodique des pistes -Aménagement sommaire des pistes par la méthode HIMO -Mauvais entretien des pistes	- Dégradation des pistes rurales -Insuffisance des infrastructures routières (ponts, pistes, etc.)	La RNIE3 bitumée	Non disponibilité des investissements prévus
Aménagement du territoire /urbanisme	Existence d'un SDAC	-Mauvais entretien des voies inter-quartiers (Toucountouna) - non exploitation des orientations du SDAC -Occupation des rues -Absence d'un plan urbain d'urbanisme	Accompagnement de l'Etat	Non disponibilité des investissements prévus
Loisirs et sports	-Disponibilité d'airs de jeux -Existence d'une équipe communale de football -l'organisation des championnats dans la commune -Existence d'au moins neufs (09) centres de loisirs dans la commune	-Non aménagement des airs de jeux -Inexistence des autres disciplines -Insuffisance des activités de loisirs -le manque d'attention sur la rentabilisation des maisons de loisirs -la non sécurisation des airs de jeux	-Organisation des championnats départementaux et nationaux par le MJLS	

Domaines	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Foncier	-Disponibilité du foncier -Facilité d'accès au foncier -gestion traditionnelle des terres -règlement des litiges à l'amiable	-Conflits fonciers -faible sécurisation des terres -Méconnaissance du code foncier -Faible sécurisation des domaines publics	-Existence du partenaire FI-AGRI pour l'élaboration des PFR -Existence du code domanial et foncier	-Conflits des limites administratives
Administration communale et locale	-Existence de partenariat (coopération décentralisée) - Cohésion au sein du conseil communal -Modernisation de l'administration communale (informatisation de l'état civil, etc.) -Modernisation du guichet unique de la mairie -Existence de bonnes conditions de travail pour le personnel de la mairie -démarrage de formalisation de la coopération intercommunale de Natitingou, Boukoumbé et Toucountouna -existence du manuel de procédure administrative, technique, comptable et financière -existence d'un plan d'intervention de l'état civil	-Peu de synergie entre les conseillers de village et les autorités communales -Politisation des conseillers de village -Faible maîtrise des rôles et responsabilités des conseillers de village/quartiers de ville	-existence de certains services déconcentrés de l'Etat, les ONG, les OSC ; les acteurs au développement	-Existence d'une convention de partenariat avec la commune de Merelbeke (Belgique) -Existence des associations des communes (ACAD ; ANCB,)
Coopération intercommunale et décentralisées	-Existence d'un partenariat de coopération décentralisée entre la commune de Merelbeke (Belgique) et Toucountouna -Démarrage de formalisation de la coopération intercommunale de Natitingou, Boukoumbé et Toucountouna - gestion des Etablissements Publics de Coopération	-Non mise en route de l'intercommunalité -difficultés de mobilisation de la contrepartie dans le cadre de la mise en œuvre des activités des partenariats	-L'ouverture vers d'autres partenariats pour la mobilisation des ressources supplémentaires -Existence du décret N° 2012-308 du 28 août 2012 portant règles de création, de fonctionnement et de gestion des établissements publics de coopération intercommunale	-le non transfert des ressources à temps par l'Etat

Domaines	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Intercommunale			
Genre et développement (Jeunes)	-Existence du code des personnes et de la famille -existence du code de l'enfant - existence loi et décret d'application sur la protection des personnes en situation de handicap -la population est jeune	-Exode rural (Nigéria, Ghana, Borgou, zou-collines, Tchantangou) -Abus d'alcool et stupéfiants -Insuffisance de centres de loisirs - déscolarisation, analphabétisme -Désengagement/pauvreté des parents -Grossesses précoces -Faible organisation des jeunes -Microcrédits non adaptés aux activités agricoles et pastorales	-ONG, UNICEF, Plan international BENIN, Association locales (COACUS, BEF ONG, ECO BENIN, IRTES ONG, l'amical des retraités de Toucountouna)	-les valeurs et projections extérieures par les médiats
Genre et développement (Femmes)	- Les femmes sont très actives dans la transformation et l'élevage	-l'analphabétisme -Faible accès aux financements pour les activités génératrices de revenus ou autres entreprises -Faible niveau d'instruction -Faible accès à la terre -Faible participation à la prise de décision (02 femmes conseillères sur 178 conseillers de villages environ) -Organisations des femmes peu structurées	-Existence des ONG -Existence des dispositions légales et réglementaires (constitution béninoise du 11 décembre 1999 ; Et la charte africaine des droits de l'homme et des peuples adopté par la 2^{ème} conférence des chefs de d'Etat et de gouvernement de l'OUA le 18 juin 1981 à Nairobi, Kéniya et ratifié par le Bénin le 20 janvier 1986)	Non application des dispositions de promotion genre
Genre et développement (éleveurs)	- Bon accueil des éleveurs étrangers dans la commune	-Faible scolarisation -Transhumance --Non-assistance -Non accès à la formation -conflits avec les agriculteurs liés à la transhumance -Menace de déguerpissement -Insuffisance de couloirs de passage, des aires de pâturage - Non maîtrise de la taxation du sous-secteur	-Existence d'ONG (POTAL MEN, vétérinaires sans frontières)	

3.6 Problèmes majeurs-défis et enjeux

À l'issue de l'analyse diagnostique, il se dégage des aspects problématiques multi-sectoriels entravant le rayonnement harmonieux de la Commune. Ainsi, la description de la problématique de développement de la Commune s'évertuera à ressortir les grands défis de développement par secteur de la Commune et enfin l'analyse (FFOM/ SEPO) de la Commune.

Les principaux problèmes de la commune de Toucountouna sont relatifs à :

- La faible capacité d'autofinancement de la commune ;
- La faible promotion des chaînes de valeur basée sur des spéculations agricoles potentielles au niveau communal que sont : le manioc, l'igname, le soja, la mangue ;
- La difficulté de préservation des ressources naturelles (les forêts, les sols et les rivières) par la protection des espaces encore forestiers mais aussi par la restauration des ressources ou espaces fortement dégradés et des espèces végétales menacées de disparition (*Pterocarpus erinaceus*, *Khaya senegalensis*, *Azelia africana*, *lophira lanceolata*, etc.) et la promotion économique des produits forestiers non ligneux (miel et champignons) ;
- la faible modernisation de l'administration locale en vue d'une gouvernance locale plus performante ;
- la déperdition scolaire élevée des filles et le faible accès des jeunes aux formations techniques et professionnelles ;
- l'absence d'une politique communale de développement des unités locales de transformation des produits agricoles et d'élevage ;
- la faible capacité de transformation des unités existantes (Non modernes) ;
- le faible taux de sécurisation foncière en milieu rural ;
- la faible capacité de mobilisation des ressources propres ;
- l'état dégradé des routes ;
- le faible taux de digitalisation des services de l'administration communale ;
- l'inexistence de centres de loisirs dans les chefs-lieux d'arrondissement ;
- l'inexistence d'une filière de gestion des déchets solides dans la commune ;
- la faible ouverture des voies dans les agglomérations ;
- la faible couverture du réseau électrique ;
- l'insuffisance des ouvrages d'assainissement dans la commune ;
- l'inexistence d'un cimetière communal et/ou d'infrastructures funéraires.

De ces problèmes majeurs, se dégagent les principaux défis et enjeux de développement ci-après :

☛ En termes de défis :

- Promotion de la démocratie sociale et de la gouvernance inclusive
- Amélioration de l'accès aux services sociaux de base
- Développement des filières et métiers économiques agro-sylvo-pastorales, artisanales et de la transformation agroalimentaire
- Aménagement du territoire et maîtrise de l'urbanisation
- Protection de l'environnement et développement durable

☞ **En termes d'enjeux :**

- La modernisation de l'administration locale en vue d'une gouvernance locale plus performante
- L'amélioration des services sociaux de base au profit de toute la population en général et des personnes de 3ème âge, les personnes vulnérables, les enfants et les femmes en particulier.
- La promotion des chaînes de valeur dans les filières agro-sylvo-pastorales
- Ouverture et aménagement de la voirie urbaine et semi-urbaine
- La préservation des ressources naturelles par la protection des espèces forestières mais aussi par la restauration des ressources ou espaces fortement dégradés.

IV- FONDEMENTS, PRINCIPES ET VALEURS DU PDC-4

4.1. Fondements du PDC-4 de la Commune de Toucountouna

Le PDC est un document de planification du développement de la Commune sur une période de cinq ans. Il est élaboré sur la base d'une méthodologie qui intègre toutes les prévisions et programmations d'ordre social, économique, spatial, environnemental et autres de la Commune. Celles-ci sont en adéquation avec les orientations stratégiques et programmations sectorielles contenues dans les documents régionaux (niveau départemental) et nationaux.

Les actions inscrites dans le PDC de 4^{ème} génération de la commune de Toucountouna doivent donc s'arrimer à un certain nombre de documents de planification aux niveaux régional et national.

4.1.1. Au niveau régional

❖ L'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons

Cet agenda offre un cadre solide pour réparer les injustices du passé et faire du 21^{ème} siècle, le siècle de l'Afrique avec une vision panafricaine durable pour une « *Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène mondiale* ». Il repose sur 7 aspirations que sont :

1. Une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable.
2. Un continent intégré, uni sur le plan politique et ancré dans les idéaux du Panafricanisme et la vision de la Renaissance africaine.
3. Une Afrique où bonne gouvernance, démocratie, respect des droits de l'homme, justice et état de droit sont à l'ordre du jour.
4. Une Afrique vivant dans la paix et dans la sécurité.
5. Une Afrique dotée d'une forte identité, d'un patrimoine commun, et de valeurs et d'éthique partagées.
6. Une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes, qui se soucie du bien-être des enfants.
7. Une Afrique qui agit en tant qu'acteur et partenaire forts, unie et influente sur la scène mondiale

❖ Les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Agenda 2030

Adopté le 25 septembre 2015 par les Etats membres des Nations Unies, l'Agenda 2030 pour le développement durable est un plan d'action universel et transformateur pour les personnes, la planète et la prospérité et qui inclut dix-sept (17) objectifs et 169 cibles. Pour la mise en œuvre de cet agenda, le Bénin a démarré dès l'année 2016 un processus de contextualisation et d'appropriation des Objectifs de Développement Durable. L'appropriation des ODD au Bénin reste un processus continu qui a connu cinq (05) grandes étapes à savoir : la priorisation des cibles des ODD, la domestication des indicateurs des cibles prioritaires, l'intégration des cibles prioritaires dans la planification nationale, la détermination des coûts des cibles prioritaires des ODD et le processus de spatialisation de ces cibles au niveau des communes.

Au terme de ces premiers travaux réalisés, le Bénin a procédé à la priorisation d'un ensemble de quarante-neuf (49) cibles définies prioritaires (exception faite des cibles de moyens de mise en œuvre des ODD 1 à 16 et des cibles de l'ODD 17 qui ont été exclues du processus de priorisation car considérées comme prioritaires) et à la domestication des indicateurs des cibles prioritaires (au total, 168 indicateurs retenus après contextualisation des indicateurs mondiaux associés au package des 49 cibles prioritaires du Bénin).

Pour l'atteinte de ces cibles définies, les collectivités locales ont été positionnées comme des acteurs principaux de mise en œuvre des ODD auprès de l'Etat central.

Ainsi la Commune de Toucountouna s'est positionnée sur 10 cibles prioritaires qui riment avec ses spécificités. Ces cibles prioritaires ainsi que les actions phares retenues pour Toucountouna sont synthétisées dans le tableau suivant.

Tableau 51 : Récapitulatif des cibles prioritaires ODD à Toucountouna

N°	CIBLES PRIORITAIRES	ACTIONS PRIORITAIRES
1	2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles	- Acquérir des intrants agricoles et animal - Mettre en place des parcs de vaccination - Transformation et conserver les produits agricoles
2	3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	- Appuyer le fonctionnement du CCNLS-TP (comité communal de lutte contre le sida, la tuberculose, le paludisme, les épidémies et les hépatites) - Appui au dépistage communautaire du paludisme, de la tuberculose, les hépatites, - Appui aux initiatives communautaires de lutte contre les MTN (Maladies Tropicales Négligées) en milieu scolaire et non scolaire
3	4.4. D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes disposant des compétences, notamment techniques et professionnels, nécessaire à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.	- Promouvoir la formation en TIC et électronique de l'ordinateur - Créer des bourses et des subventions ou accès aux crédits de formation professionnelle
4	6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	- Faciliter l'extension du réseau de la SONEB dans le chef-lieu de la commune - faciliter l'extension des AEV dans les villages et hameaux de la commune,
5	6.4 D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements	- Créer des points d'eau pour l'abreuvement des animaux - réaliser des retenues d'eaux pour les activités de contre saison,
6	8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux	- Valoriser les sites touristiques - Créer des réceptacles touristiques - renforcer les capacités des acteurs locaux en profession touristique
7	12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	Réaliser le pré collectes et de traitement des déchets
8	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	
9	15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans	- Promouvoir le développement des actions de GDT (sol mobile, sensibilisation radio, mise à disposition d'intrant GDT
10	16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants	- Lutter contre la traite des enfants direction du Nigéria et des zones à forte production cotonnière

4.1.2. Au niveau national

❖ Le Plan National de Développement (PND) 2018 – 2025

Le PND est le premier niveau de déclinaison de la vision Bénin 2025 Alafia conformément au système de planification retenu par le Bénin lors des journées nationales de réflexion organisées à ce sujet les 5 et 6 décembre 1991 et adopté par le Gouvernement en Conseil des Ministres en 1992.

Il vise à préciser les repères stratégiques pour l'action de développement pour les huit (08) années qui séparent de 2025, échéance retenue pour la réalisation et concrétisation de la vision. Ainsi, il sera opérationnalisé en deux phases : la première de 2018 à 2021 à travers le Programme de Croissance pour le Développement Durable (PC2D) et le Programme d'Action du Gouvernement dont il intègre les axes et la deuxième phase de 2022 à 2025. La mise en œuvre du PND 2018-2025 contribuera à conforter les réalisations du PAG 2016-2021 en assurant la continuité de l'action de développement d'un Gouvernement à l'autre et offre également l'opportunité d'assurer l'atteinte des cibles prioritaires des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de l'agenda 2063 de l'Afrique à tous les niveaux du processus de gestion de développement (niveaux central, sectoriel et local).

❖ Le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2) 2021 – 2026

Le PAG pour le quinquennat 2021-2026 se fonde sur les objectifs stratégiques du Plan National de Développement 2018-2025, les cibles prioritaires de l'Agenda 2030 pour les Objectifs de Développement Durable (ODD) ainsi que les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Il est élaboré dans une démarche cohérente, inclusive et participative et se décline à travers des réformes, des projets structurants à poursuivre ainsi que de nouveaux projets planifiés sur la période.

Conformément à la déclinaison du système national de planification, le PAG 2021-2026 se positionne comme le seul instrument de planification opérationnelle au niveau national. Il est de ce fait, l'unique instrument de pilotage de l'action gouvernementale et servira de base pour la programmation des activités des Ministères, des Agences et autres structures ainsi que pour l'élaboration et la mise en œuvre du budget de l'Etat au cours de la période.

En lien avec les progrès de la période antérieure, le Gouvernement fonde ses actions pour le quinquennat 2021-2026 sur trois (3) piliers et sept (7) axes à savoir :

- Renforcer la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance : ce pilier couvre deux axes d'intervention :
 - a) Renforcement de la démocratie et de l'État de droit et,
 - b) Consolidation de la bonne gouvernance ;
- Poursuivre la transformation structurelle de l'économie : les objectifs à atteindre à travers ce pilier se déclinent en trois axes :
 - a) Renforcement du cadre macroéconomique et maintien de sa stabilité,
 - b) Accélération de la croissance économique et,
 - c) Promotion d'une Education de qualité et de l'Enseignement et Formation Techniques et Professionnels (EFTP) ;
- Poursuivre l'amélioration du bien-être social des populations : les interventions couvrent deux axes :
 - a) Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale
 - b) Renforcement du développement équilibré et durable de l'espace national.

La mise en œuvre de l'ensemble des actions, réformes et projets planifiés au titre du quinquennat 2021-2026 nécessitera des ressources financières estimées à 12 011 milliards F CFA, en hausse de 33% par rapport à l'enveloppe initiale du PAG 2016-2021 (estimé à 9 039 milliards F CFA). Les financements correspondants proviendront aussi bien des instruments publics (48%) que du Partenariat Public Privé (PPP) (52%). Les investissements permettront, à l'horizon 2026 de réaliser un taux de croissance à deux chiffres et de générer plus de 1,3 million d'emplois directs et indirects.

❖ **Le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) 2017 - 2025**

Malgré son taux de croissance et sa contribution très appréciable au PIB, le secteur agricole n'a pas encore atteint la forte vitalité des économies émergentes. Il existe des gains de productivité à réaliser dans tous les sous-secteurs, comme le laissent entrevoir les performances de production et de rendements des filières agricoles.

Raison pour laquelle, en cohérence avec l'analyse diagnostique, les enjeux et les défis à relever dans le secteur agricole béninois ainsi que les engagements internationaux, la vision du PSDSA est : « *Un secteur agricole béninois dynamique à l'horizon 2025, compétitif, attractif, résilient aux changements climatiques et créateur de richesses, d'emplois, répondant de façon équitable aux besoins de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population béninoise et aux besoins de développement économique et social de toutes les couches de la population du pays* ».

Cette vision formulée pour le développement du secteur agricole du Bénin et celle de l'ECOWAP/PDDAA mettent l'accent sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population, la compétitivité, la modernisation des systèmes de production des exploitations familiales agricoles et leur adaptabilité. Par conséquent, la vision du PSDSA est parfaitement en cohérence avec celle de l'ECOWAP/CEDEAO.

La politique agricole régionale adoptée par la CEDEAO affirme comme vision ce qui suit : « *Une agriculture moderne et durable, fondée sur l'efficacité et l'efficience des exploitations familiales et la promotion des entreprises agricoles grâce à l'implication du secteur privé. Productive et compétitive sur le marché intra-communautaire et sur les marchés internationaux, elle doit permettre d'assurer la sécurité alimentaire et de procurer des revenus décents à ses actifs* ».

La corrélation faite entre les problèmes majeurs identifiés et les principaux défis à relever permet de distinguer cinq grands axes d'intervention sur lesquels se fonde le PSDSA. Il s'agit de :

- i. l'amélioration de la productivité et de la production des produits végétaux, animaux et halieutiques des filières agricoles ;
- ii. la promotion et la structuration équitable des Chaînes de Valeurs Ajoutées (production, transformation, normalisation, standardisation et labellisation, cadre de concertation et commercialisation) des produits végétaux, animaux et halieutiques des filières prioritaires ;
- iii. le renforcement de la résilience des exploitations agricoles (gestion durable des terres et adaptation aux changements climatiques, gestion des risques) face aux changements climatiques et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables (nutrition, filets sociaux etc.);
- iv. l'amélioration équitable de la gouvernance (renforcement juridique, institutionnel, mécanismes de redevabilité et coordination intersectorielle à différentes échelles) du secteur agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; et
- v. la mise en place de mécanismes de financements et d'assurance adaptés et accessibles aux différents types d'exploitations agricoles et catégories d'acteurs des maillons des filières agricoles, y compris les femmes, les jeunes et les primo-entrepreneurs.

4.1.3. Au niveau communal

❖ **Le Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune de Toucountouna (2010 – 2025)**

Les différentes tendances issues du diagnostic posent clairement la problématique d'aménagement et de développement de la commune que le SDAC essaie de corriger. Au total, cinq orientations d'aménagement de l'espace ont découlé de l'analyse des objectifs stratégiques socio-économiques et de la vision de la commune. Elles sont consignées selon les zones structurantes et se présentent comme suit :

- **OS 1** : Développer des filières agricoles tout en respectant les bases de la production agricole et les ressources naturelles ;
- **OS 2** : Assurer la circulation des personnes et des biens par l'ouverture de la commune sur les principaux marchés de consommation de la région ;
- **OS 3** : Assurer les services sociaux de base et la promotion du genre ;
- **OS 4** : Consolider le tissu urbain embryonnaire de la commune, basé sur les agglomérations de Toucountouna, Tampègré, Kouarfa et les centres commerciaux importants avec des infrastructures attrayantes ;
- **OS 5** : Améliorer les prestations et l'organisation du développement dans la commune.

4.2. Principes et valeurs du PDC-4

Les valeurs fondamentales à adopter et entretenir dans le cadre de la mise en œuvre du PDC-4 de Toucountouna reposent sur :

- la planification en amont et l'évaluation systématiquement, de toutes les interventions visant le développement à la base et l'amélioration des conditions de vie des populations ;
- l'arrimage des actions aux orientations nationales et leur cohérence avec les aspirations et besoins prioritaires des populations ;
- la bonne gouvernance par la transparence, l'éthique, la gestion participative, la quête permanente de la performance de l'administration et la redevabilité (reddition de compte) aux mandants ;
- la proactivité des autorités politiques, administratives et techniques dans la prospection des ressources, la diversification des partenariats et la capture des financements des projets de développement.

V. RAISON D'ÊTRE ET ÉNONCE DE LA VISION COMMUNALE DE TOUCOUNTOUNA

L'analyse sectorielle des problèmes de la Commune de Toucountouna a permis de dégager les principaux défis de développement et d'actualiser la vision de la commune à l'horizon 2030. Elle est formulée comme suit :

« D'ici 2029, Toucountouna est une commune attractive, mieux gouvernée, à économie agricole et artisanale modernisée, où règnent la sécurité et le bien-être social ».

VI- ORIENTATIONS STRATÉGIQUES, OBJECTIFS ET PROGRAMMES

VISION	Orientations stratégiques	Objectifs stratégiques	Axes d'interventions	Programmes
« D'ici 2030, Toucountouna est une commune attractive, mieux gouvernée, à économie agricole et artisanale modernisée, où règnent la sécurité et le bien-être social »	ORS1 : Amélioration de la gouvernance locale	OBS1 : Améliorer la gouvernance locale	Axe 1 : Renforcement de la sécurité et de la gouvernance inclusive	P1 : Gouvernance et administration des services
			Axe 2 : Modernisation des services	
	ORS2 : Développement de l'économie locale	OBS2 : Promouvoir le développement de l'économie locale	Axe 1 : Développement des filières agro-sylvo-pastorale	P2 : Amélioration de la performance de l'économie locale
			Axe 2 : Promotion du tourisme et de la culture	
	ORS3 : Aménagement du territoire et amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base	OBS3 : Faciliter l'accès équitable des populations aux services sociaux de base et un aménagement équilibré du territoire	Axe 1 : Accès équitable des populations aux services sociaux de base	P3 : Renforcement de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité
			Axe 2 : Aménagement équilibré du territoire	P4 : Aménagement du territoire et gestion durable des ressources naturelles

6.1. Orientations stratégiques

A la suite du diagnostic réalisé dans la commune de Toucountouna et après examen de la matrice FOM dans tous les secteurs de développement d'une part et considérant la vision 2030 du développement de la commune, les orientations stratégiques suivantes ont été formulées. Il s'agit :

- **OS 01 :** Amélioration de la gouvernance locale par la modernisation des services ;
- **OS 02 :** Développement de l'économie locale à travers la promotion des filières agro-sylvo-pastorales et artisanales ;
- **OS 03 :** Aménagement du territoire et amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base.

Ainsi formulées, ces orientations stratégiques s'inscrivent parfaitement dans la stratégie de réalisation de la nouvelle vision de la commune. Cependant, il est question de s'assurer que ces orientations stratégiques sont en harmonie avec les documents de stratégie adoptés par la commune notamment les SDAC et les cibles prioritaires des ODD.

Le tableau ci-dessous renseigne sur l'arrimage des orientations du PDC-4 et ces deux documents. Il montre une parfaite émanation des orientations stratégiques du PDC-4 des documents de planification existant tels les cibles des ODD et le SDAC communal.

6.2. Arrimage des orientations stratégiques du PDC-4 avec celles de Benin Alafia, du PND, du PAG2, du SDAC et les ODD

Tableau 52 : Cohérence des OS du PDC-4 avec les OS de Bénin Alafia, du PND, du PAG2, du SDAC et les ODD

Orientations Stratégiques du PDC-4	Orientations stratégiques Bénin Alafia 2025	Orientations stratégiques du PND (2018 – 2025)	Orientations stratégiques du PAG2 2021 - 2026	Orientations stratégiques SDAC Toucountouna	Objectifs du Développement Durable (ODD)
Orientation Stratégique 1 : Amélioration de la gouvernance locale par la modernisation des services	- Consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance - Promotion d'une culture de gestion concertée et de reddition de compte	Objectif stratégique 4 : consolider l'état de droit et la bonne gouvernance	- Renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit - Consolidation de la bonne gouvernance	OS 5 : Améliorer les prestations et l'organisation du développement dans la commune.	- ODD16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. - ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles pour tous
Orientation Stratégique 2 : Développement de l'économie locale à travers la promotion des filières agro-sylvo-pastorales et artisanales	- Renforcement des bases humaines et matérielles de l'économie - Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé	Objectif stratégique 2 : accroître durablement la productivité et la compétitivité de l'économie béninoise	- Renforcement du cadre macroéconomique et maintien de sa stabilité - Accélération de la croissance économique	OS 1 : Développer des filières agricoles tout en respectant les bases de la production agricole et les ressources naturelles.	- ODD1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde - OD 7 : Améliorer les conditions-cadres et favoriser des partenariats innovants pour le développement économique du territoire - ODD2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable - ODD8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous - ODD9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation - ODD12 : Etablir des modes de consommation et de production durables
Orientation Stratégique 3 : Aménagement	Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un	Objectif stratégique 1 : Développer un capital humain sain,	Promotion d'une éducation de qualité et de	OS 2 : Assurer la circulation des personnes et des biens	ODD2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture

Orientations Stratégiques du PDC-4	Orientations stratégiques Bénin Alafia 2025	Orientations stratégiques du PND (2018 – 2025)	Orientations stratégiques du PAG2 2021 - 2026	Orientations stratégiques SDAC Toucountouna	Objectifs du Développement Durable (ODD)
nt du territoire et amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base	cadre sécurisé ▪ Promotion d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional et la gestion rationnelle de l'environnement	compétent et compétitif ▪ Objectif stratégique 3 : assurer la gestion durable du cadre de vie, de l'environnement et l'émergence des pôles régionaux de développement	l'EFTP ▪ Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale ▪ Renforcement du développement équilibré et durable de l'espace national	par l'ouverture de la commune sur les principaux marchés de consommation de la région ; ▪ OS 3 : Assurer les services sociaux de base et la promotion du genre ; ▪ OS 4 : Consolider le tissu urbain embryonnaire de la commune, basé sur les agglomérations de Toucountouna, Tampègré, Kouarfa et les centres commerciaux importants avec des infrastructures attrayantes.	durable ▪ ODD3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ▪ ODD4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ▪ ODD6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ▪ ODD7 : Garantir l'accès à tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ▪ ODD11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ▪ ODD13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ▪ ODD15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

6.3. Théorie de changement

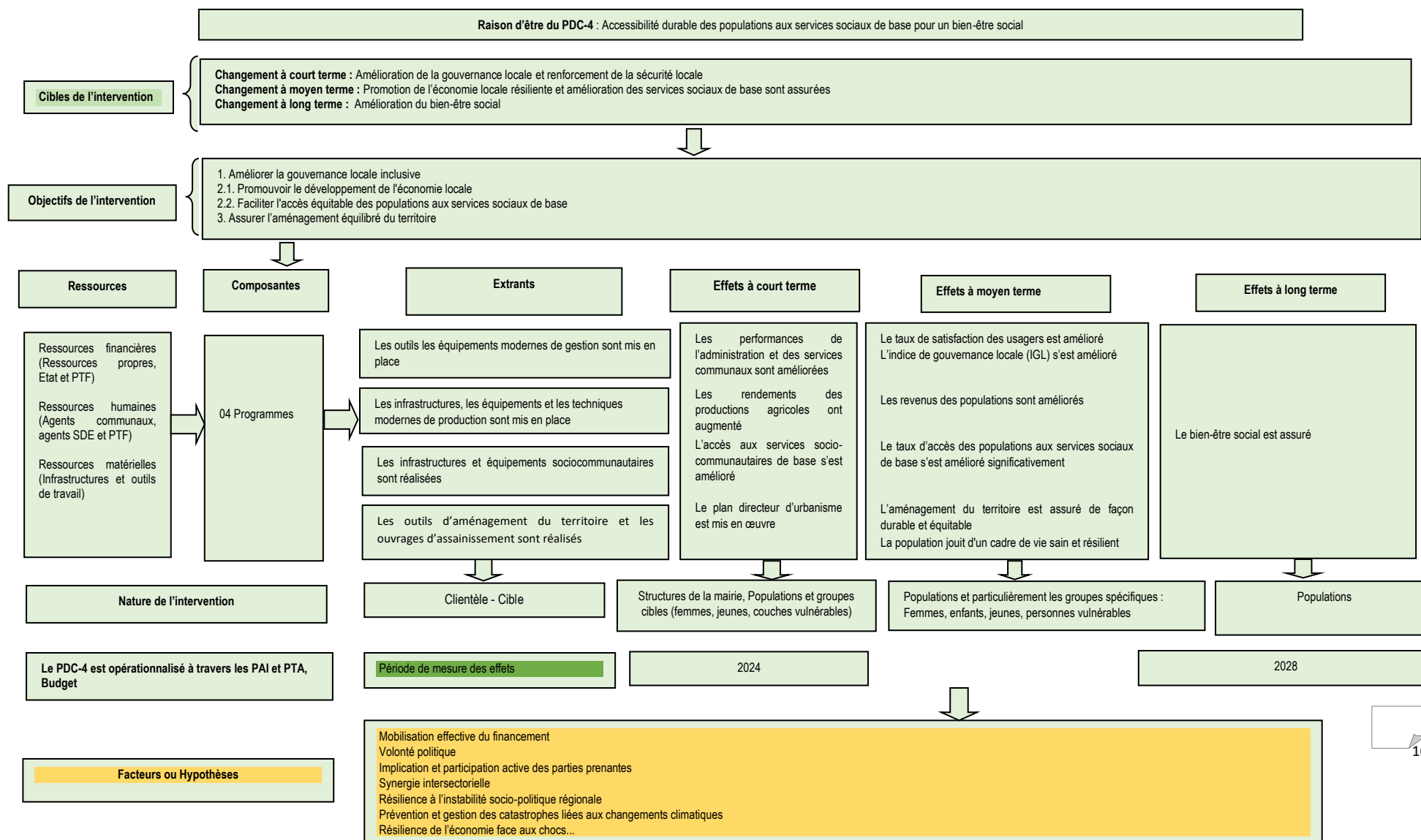
6.3.1. Raison d'être et énoncé de la vision

La raison d'être du PDC-4 de la commune de Toucountouna est « **accessibilité durable des populations aux services sociaux de base pour un bien-être social** ».

6.3.2. Modèle logique du PDC-4

Le modèle logique du PDC-4 de Toucountouna reposera sur la mise en œuvre des programmes découlant des orientations stratégiques impactant tous les domaines du développement de la commune. À chaque programme sera affecté un objectif précis de développement dont la réalisation contribuera à obtenir des changements à court, moyen et long terme qui réaliseront le changement global souhaité.

Figure 12: Cadre logique de la chaine de résultats du PDC-4 de Toucountouna



6.3.3. Descriptif narratif de la théorie de changement

Le diagnostic sectoriel de la commune de Toucountouna a révélé des problèmes majeurs qui freinent le développement de la commune. C'est aux vues de ces problèmes que la raison d'être du PDC-4 de la commune est formulée comme suit : **« accessibilité durable des populations aux services sociaux de base pour un bien-être social ».**

Pour parvenir à la vision de la commune, des programmes en lien avec des orientations stratégiques seront définis. Ces programmes toucheront le domaine de l'économie locale, de l'accès aux services de base de qualité, de la gestion des ressources naturelles, de l'aménagement du territoire communal et de la gouvernance. A cet effet, elle s'appuiera sur les ressources humaines (administration communale, agents des services déconcentrés de l'Etat et ceux des partenaires), matérielles (communale et des partenaires) et financières (ressources propres, appui de l'Etat, appui financier des partenaires) pour mettre en œuvre les différents programmes du PDC-4 qui produiront à coup sûr des résultats. Les cibles clientèle visées à cet effet sont : les structures de la mairie, les populations et groupes spécifiques (femmes, jeunes, couches vulnérables).

L'atteinte de ces résultats est tributaire de la mise en place effective des financements, de la mise en œuvre réelle des projets et de l'environnement politique et juridique favorable.

Ces résultats vont conduire aux changements à court, moyen et long ci-après :

- Changements à court terme : Amélioration de la gouvernance locale et renforcement de la sécurité locale
- Changements à moyen terme : Promotion de l'économie locale résiliente et amélioration des services sociaux de base
- Changements à long terme : Amélioration du bien-être social.

Tableau 53: Récapitulatif des changements attendus

Horizon	Changements attendus
A court terme (2024-2025)	La gouvernance locale est améliorée à travers : ▪ La libre circulation des biens et des personnes assurées ; ▪ Les conditions de travail des acteurs communaux améliorées ; ▪ Le niveau de mobilisation des ressources propres accru ; ▪ La réduction des conflits entre éleveurs et agriculteurs ; ▪ Les revenus des femmes et des personnes vulnérables améliorés ; ▪ Un dialogue public-privé est régulier ; ▪ L'accès aux services de soutien à l'activité agricole s'est amélioré : meilleur accès aux services techniques, aux services mécanisés, aux intrants, aux marchés des produits agricoles, aux financements agricoles ▪ Les projets structurants mis en œuvre sous partenariat public privé ; ▪ Les revenus des familles d'acteurs des filières sont améliorés ▪ Les infrastructures des services sociaux de base modernes sont construites/réhabilitées et équipées.
A moyen terme (2026-2028)	La promotion de l'économie locale est assurée par : ▪ Le taux d'insécurité alimentaire et nutritionnelle réduit ; ▪ Les capacités, des compétences et des facilités d'installation et de développement pour la promotion de l'entrepreneuriat agricole pour les collectivités locales, les jeunes et les femmes sont renforcées ; ▪ Les conditions-cadres nécessaires à la prospérité agricole, par l'amélioration du stock d'infrastructures agricoles structurantes et l'accès large au matériel agricole et au service technique et financier au profit des agriculteurs, y compris les petits exploitants agricoles sont mises en place ▪ Amélioration du stock d'infrastructures agricoles structurantes, accès à la mécanisation, aux financements et aux services techniques, organisation, culture des affaires nécessaires à la prospérité agricole, y compris pour les petits

	exploitants agricoles. ▪ Les sites touristiques valorisés ; ▪ L'emploi des jeunes et des femmes promues ; ▪ Les ressources naturelles gérées de façon durable et équitable ; ▪ L'aménagement du territoire assuré de façon durable et équilibré ; ▪ Les mesures de résiliences aux changements climatiques renforcées ; ▪ Le taux de satisfaction des services sociaux de base amélioré ; ▪ La population jouit d'un cadre de vie sain et résilient.
A long terme (Impact du PDC4) en 2034	▪ La performance liée à la gouvernance inclusive est accrue ▪ Le bien-être social est amélioré

Le diagnostic des forces, faiblesses, opportunités et menaces du développement de la commune de Toucountouna a conduit celle-ci à orienter sa stratégie autour de 4 axes qui constituent les piliers sur lesquels, celle-ci compte s'appuyer au cours des 5 prochaines pour atteindre la vision qu'elle s'est définie.

En effet, au vu de la croissance de sa production agricole et du problème de transformation dont elle souffre avec pour corolaire la perte de la plus-value et du sous-emploi, la première orientation stratégique de ce PDC-4 bâtie sur la promotion d'une agriculture intégrée, résiliente, innovante et créatrice de richesses et d'emplois permettra à travers les différents projets issus du programme 2 d'apporter une approche de solution à la productivité et la compétitivité de la production agricole, sa transformation au plan local ainsi que la création d'emploi aux jeunes et femmes de la commune impactant ainsi tous les secteurs de l'économie locale.

Ce désir de promotion de l'économie locale, dans un contexte de dégradation continue des ressources naturelles dues aux effets des changements climatiques et aux actions anthropiques fait l'objet d'une attention toute particulière au sein de ce PDC-4 à travers sa deuxième orientation stratégique. Les projets issus du programme 4 comptent à travers leurs mises en œuvre concilier la promotion de l'économie locale dont le premier levier est l'agriculture et la gestion durables des ressources naturelles.

Toute cette volonté développementaliste ne saurait prospérer sans un cadre de travail adéquat et une quiétude quotidienne pour l'ensemble pour l'ensemble des acteurs du développement de la commune. La commune de Toucountouna compte donc, grâce aux projets du programme de sa quatrième orientation stratégique, améliorer la gouvernance, et promouvoir la sécurité, la paix à travers l'adoption des outils modernes de gestion impliquant la participation citoyenne pour une meilleure mobilisation et utilisation des ressources propres.

Enfin, conscient que le développement d'une commune ne peut être une réalité que la population à accès aux services sociaux de santé, d'éducation, d'hygiène, d'assainissement, de loisirs d'énergie et d'eau, la commune dans sa deuxième orientation stratégique compte renforcer tous les services de ces différents secteurs pour permettre à la population de mieux contribuer au développement de celle-ci.

VII. CADRE PROGRAMMATIQUE DU PDC-4 DE LA COMMUNE DE TOUCOUNTOUNA

7.1. Programmes de mise en œuvre

La mise en œuvre du PDC-4 se fera à travers quatre (04) programmes présentés comme suit :

Tableau 54: Programmes de mise en œuvre du PDC-4

Programmes	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques	Projets
PROGRAMME1 : Gouvernance et administration des services	Objectif global 1 : Contribuer à l'amélioration de la gouvernance administrative, institutionnelle et de la coopération	Objectif spécifique 1.1 : Améliorer les services communaux aux usagers	P1.1.1 : Renforcement de la gouvernance locale
		Objectif spécifique 1.2 : Développer un système d'élaboration, de suivi évaluation et d'archivage	P1.2.1 : Renforcement des capacités des acteurs communaux
		Objectif spécifique 1.3 : Améliorer le revenu des femmes et des personnes vulnérables	P1.3.1 : Equipement de l'administration et de densification de la digitalisation
		Objectif spécifique 1.4 : Elaborer un plan communal de sécurité et de cohésion sociale	P1.4.1 : Elaboration des documents de planification et mise en place d'un système de suivi-évaluation et de redevabilité
			P1.4.2 : Production, gestion et conservation numériques des données communales
			P1.4.5 : Renforcement de la gouvernance inclusive et de la protection sociale
			P1.4.6 : : Mise en œuvre d'un plan communal de sécurité et de cohésion sociale
PROGRAMME 2 : Amélioration de la performance de l'économie locale	Objectif global 2 : Améliorer la croissance de la production des filières agricoles	Objectif spécifique 2.1 : Améliorer la productivité et la compétitivité des filières agricoles porteuses de la commune	P2.1.1 : Appui au développement de la production agricole et animale
		Objectif spécifique 2.2 : Développer les politiques de tourisme durable qui génèrent des emplois et mettent en valeur la culture et les produits locaux	P2.2.1 : Appui à la création d'une Structure intercommunale de promotion économique et des investissements : l'Agence intercommunale pour le Développement Economique de l'Atacora (ADEA)
			P2.2.2 : Appui à la création de structures de soutien à l'activité agricole en collaboration avec les autres communes de l'Atacora
			P2.2.3 : Développement des unités locales modernes de transformation et renforcement de la commercialisation des produits agricoles
			P2.2.4 : Promotion de l'incubation des jeunes et des femmes dans de nouveaux corps de métiers dans les secteurs porteurs (agricole, TIC, tourisme et artisanat)

			P2.2.5 : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures économiques marchandes P2.2.6 : Promotion de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et lutte contre les stupéfiants P2.2.7 : Valorisation du patrimoine touristique et culturel de la commune
PROGRAMME 3 : Renforcement de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité	Objectif global 3 : Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base	Objectif spécifique 3.1 : Construire et équiper les infrastructures sociocommunautaires de base	P3.1.1 : Construction / réhabilitation et équipement des salles de classe, des centres d'alphabétisation et ouvrages connexes
		Objectif spécifique 3.2 : Améliorer la fréquentation des services sociaux de base	P3.2.1 : Construction / réhabilitation et équipement des centres de santé publique
			P3.2.2 : Construction et équipement des infrastructures spécifiques de sport, de culture et de loisir dans les chefs-lieux d'arrondissement
			P3.2.3 : Amélioration de l'accès à l'énergie et à l'eau potable
			P3.2.4 : Construction et réhabilitation des infrastructures de l'administration communale
			P3.2.5 : Promotion de la scolarisation/alphabétisation et du maintien des apprenants (surtout filles) et de la mise en place d'un environnement lettré
			P3.2.6 : Projet de développement des activités de loisirs et de sports au profit des jeunes
		Objectif spécifique 3.3 : Assainir le cadre de vie de la commune	P3.3.1 : Amélioration des services d'hygiène et d'assainissement de base
PROGRAMME 4 : Aménagement du territoire et gestion durable des ressources naturelles	Objectif global 4 : Renforcer le processus d'aménagement urbain des chefs-lieux d'arrondissement et la gestion du foncier rural sur la base des affectations du SDAC et des mesures ACC	Objectif spécifique 4.1 : Assurer l'aménagement cohérent, équilibré et durable du territoire communal	P4.1.1 : Réalisation des opérations de lotissement/remembrement
		Objectif spécifique 4.2 : Assurer la sécurisation du foncier communal	P4.2.1 : Ouverture et d'aménagement de la voirie urbaine et semi-urbaine (Toucountouna et autres chefs-lieux d'arrondissements)
		Objectif spécifique 4.3 : Contribuer à la gestion durable des ressources naturelles et à la protection de l'environnement	P4.3.1 : Aménagement et entretien des pistes rurales
			P4.3.2 : Promotion de la sécurisation du foncier communal
			P4.3.3 : Promotion d'une politique locale de sédentarisation/réduction de la mobilité des éleveurs
			P4.3.4 : Promotion des mesures de Gestion Durable des Terres (GDT), de Neutralité en matière de Dégradation des Terres (NDT) et d'Adaptation aux Changements Climatiques (ACC)
			P4.3.5 : Promotion de la gestion durable des ressources forestières et fauniques

7.2. Cadre logique du PDC-4 de Toucountouna

Les programmes formulés au niveau du cadre stratégique sont développés à travers leurs projets, leurs objectifs globaux et spécifiques, des actions prioritaires et des mesures de réalisation des interventions. Le tableau ci-dessous en donne un aperçu.

Tableau 55 : Cadre logique du PDC-4 de Toucountouna

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses
PROGRAMME1 : Gouvernance, administration des services et coopération			
Objectif général 1 : Contribuer à l'amélioration de la gouvernance administrative, institutionnelle et de la coopération	- Indice de gouvernance locale	- Notation de la PONADEC	- La volonté politique - Disponibilité des acteurs - Collaboration avec la DDPR et le MISP - Le niveau de compréhension des populations - Existence d'un plan de recrutement et de renforcement des capacités
Objectif spécifique 1.1 : Améliorer les services communaux aux usagers	- Le taux de satisfaction du personnel	- Rapport d'évaluation SEPAC	- La volonté politique - Disponibilité des acteurs - Existence du cadre
Résultat 1.1.1 : Le niveau de satisfaction des usagers de la mairie s'est amélioré	- Le taux de satisfaction des usagers de la mairie	- Rapport d'enquête de satisfaction	- Disponibilité des ressources
Projet 1.1.1.1 : Renforcement de la gouvernance locale et de la coopération	- Nombre d'outils de gestion élaborés - Nombre de réunion avec les SDE organisées - Nombre de session du cadre intégrateur - Nombre de réunions du conseil de supervision - Nombre de sessions du conseil communal - Nombre de sessions des Cadres de concertation - Nombre de contrôle interne au sein de l'administration communale - Nombre de projet de développement élaborés	- Rapport de validation, - Rapport de séance - Liste de présence - Rapport d'activités - Conventions signées	- Faible mobilisation des ressources - Disponibilité des acteurs

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses
	- Nombre de conventions de partenariat		
Projet 1.1.1.2 : Renforcement des capacités des acteurs communaux	- Nombre de sessions de formations organisées - Nombre d'acteurs communaux formés - Nombre de session de formation en faveur des OSC et organisations socioprofessionnelles	- Rapport de formation - Décision de mise en stage - Décision de constatation des retours de formation - PV de délibération	- Besoins en personnel connus - Planification des incidences budgétaires des besoins
Projet 1.1.1.3 : Équipement de l'administration et de densification de la digitalisation	- Nombre de plateformes mises en place - Nombre de services digitalisées - Nombre de matériels informatiques acquis - Nombre de mobiliers de bureau acquis - Nombre de matériel roulant acquis - Nombre de site web créé et hébergé	- PV de réception des travaux de construction/réhabilitation - Bordereaux de réception des matériels - Images témoins - Site web	- La volonté politique - Disponibilité des acteurs Mobilisation du financement
Objectif spécifique 1.2 : Développer un système d'élaboration, de suivi évaluation et d'archivage	- La qualité du système de suivi évaluation et d'archivage - Nombre de documents élaborés	- Rapports de suivi-évaluation - Les rapports du processus d'élaboration	- La volonté politique Disponibilité des acteurs
Résultat 1.2.1 : Le système d'élaboration, du suivi évaluation et d'archivage est disponible	- La base de données - Nombre de documents élaborés	- Rapports de suivi-évaluation - Les rapports du processus d'élaboration - Liste de présence des séances de validation	- La volonté politique Disponibilité des acteurs
Projet 1.2.1.1 : Élaboration des documents de planification et mise en place d'un système de suivi-évaluation et de redevabilité	- Nombre de documents de planification élaborés - Nombre d'outils de renseignement de données élaborés - Nombre de rapports de suivi-évaluation élaborés - Nombre de revues de documents de planification tenues - Nombre d'audiences de reddition de compte organisées	- Les rapports du processus d'élaboration/d'évaluation - Base de données - Rapport d'activités	- Volonté politique - Mobilisation du financement - Mobilisation des acteurs
Projet 1.2.1.2 : Production, gestion et	- Le local d'archivage	- Rapports de suivi-évaluation	- La volonté politique

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses
conservation numériques des données communales	- Infrastructure informatique - La base de données	- Rapports des PTF et SDE - PV de réception du matériel	- Disponibilité des acteurs
Objectif spécifique 1.3 : Améliorer le revenu des femmes et des personnes vulnérables	- Le niveau des revenus	- Rapport d'activités du CPS, - Rapport d'activité du point focal emploi	- Volonté politique - La disponibilité des acteurs, - Existence des AGR - Collaboration avec le CPS
Résultat 1.3.1 : Les revenus des femmes et des personnes vulnérables sont améliorés	- Nombre de femmes et personnes vulnérables bénéficiaires	- Rapport d'activités du CPS, - Rapport d'activité du point focal emploi - Enquête sur le terrain	- Volonté politique - La volonté des acteurs
Projet 1.3.1.1 : Renforcement de la gouvernance inclusive et de la protection sociale	- Nombre d'AGR accompagnées et promues - Nombre d'OEV appuyés - Nombre de personnes à besoins spécifiques appuyés - Nombre de ménages sinistrés assistés - Nombre d'infrastructures de relogement érigées - Nombre de bénéficiaires - Nombre de séance de concertation sur la santé communautaire - Nombre de séances de sensibilisation dans les écoles - Nombre de séances de formation des membres COGECS - Nombre de matériels acquis au profit des centres de santé - Nombre de centre d'éducation-formation réalisés	- Liste de présence aux séances de formation - Rapport de formation - Rapport d'activités du CPS, - Rapport d'activité du point focal emploi - Rapport d'évaluation du PCC	- Volonté politique - Synergie d'actions avec les PFTs spécialisés
Objectif spécifique 1.4 : Elaborer un plan communal de sécurité et de cohésion sociale	- La qualité du plan communal de sécurité	- Rapport d'activité du Maire - Rapport d'activités des unités de police	- Volonté politique - Collaboration avec la DDPR et le MISP
Résultat 1.4.1 : Un plan communal de sécurité et de cohésion sociale est disponible et mis en œuvre.	- Document de plan communal de sécurité	- Rapport d'activité du Maire - Rapport d'activités des unités de police	- Collaboration avec la DDPR et le MISP
Projet 1.4.1.1 : Mise en œuvre d'un	- Le nombre d'activités réalisées	- Rapports d'évaluation	- Collaboration avec la DDPR et le

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses
plan communal de sécurité et de cohésion sociale	- Nombre d'infrastructures sociocommunautaires réalisés - Nombre d'infrastructures sociocommunautaires réhabilités - Taux de mise en œuvre du plan local de sécurité	- Rapports d'activités - PV de réception	MISP
Programme 2 : Amélioration de la performance de l'économie locale			
Objectif général 2 : Améliorer la croissance de la production des filières agricoles	- Volume de production (valeur cible 15%) - Nombre de jeunes entrepreneurs agricoles	- Rapports statistiques ATDA/Mairie - Enquête terrain	- Réalisation d'investissements structurants
Objectif spécifique 2.1 : Améliorer la productivité et la compétitivité des filières agricoles porteuses de la commune	- Taux d'accroissements des rendements (valeur cible 10%) - Volume des ventes (meilleur prix, meilleure qualité) - Taux d'accès aux services de soutien	- Rapports statistiques ATDA/Mairie - Enquête terrain - Rapports annuels de l'ADEA	- Implication des acteurs directs des filières (dialogue public-privé) - Disponibilité des intrants - Disponibilité des ressources en eau (maîtrise de l'eau) - Maîtrise des itinéraires techniques de production - Les six structures créées et fonctionnent : CDA, CMA, CFR, SIA, CeMA et CVPA
Résultat 2.1.1 : Les revenus/recettes des familles d'acteurs des filières et de la mairie sont améliorés	- Revenus des ménages (20%) - Revenus des OPA (20%) - Montant des CDL (20%) - Accroissement de la superficie emblavée - Accroissement du rendement à l'hectare	- Rapport de gestion (RI) - TBS - Compte administratif de la commune	- Adhésion des acteurs - Collaboration des élus - Structuration des acteurs
Projet 2.1.1.1 : Appui au développement de la production agricole et animale	- Nombre de formation - Nombre de producteurs formés - Taux d'amélioration du rendement - Nombre d'OPA appuyés en équipement - Nombre d'infrastructures agricoles construites - Nombre de bas-fonds aménagés - Superficie des bas-fonds aménagés	- Rapports d'activités - PAI - TBS - Rapports d'activités ATDA	- Disponibilité des partenaires - Existence des compétences - Existence des conseillers agricoles qualifiés, dévoués

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses
	- Nombre de retenues d'eau affermées - Nombre d'OPA accompagnées à la structuration		
Projet 2.1.1.1-a : Appui à la création d'une Structure intercommunale de promotion économique et des investissements : l'Agence intercommunale pour le Développement Economique de l'Atacora (ADEA)	- Les six structures créées : CDA, CMA, CFR, SIA, CeMA et CVPA - Taux de contribution de l'ADEA à la mobilisation des financements pour la mise en œuvre du PDC	- Existence légale de l'ADEA - Rapport d'activités de l'ADEA	- Retard et contraintes institutionnelles
Projet 2.1.1.1-b : Appui à la création de structures de soutien à l'activité agricole en collaboration avec les autres communes de l'Atacora	- Taux d'accès aux services de soutien	- Rapports annuels de l'ADEA	- Retard et contraintes institutionnelles
Projet 2.1.1.2 : Développement des unités locales modernes de transformation et renforcement de la commercialisation des produits agricoles	- Nombre d'unités de transformation installées - Nombre d'unités de transformation affermées - Nombre de plates-formes d'acteurs mis en place - Nombre de clusters mis en place - Nombre d'OPA/villages appuyés pour la rédaction des projets - Nombre de femmes commerçantes formées	- PV d'installation - Nombre de contrats d'affermages - PV de mis en place - Listes de présence	- Mobilisation du financement - Volonté des acteurs
Projet 2.1.1.3 : Promotion de l'incubation des jeunes et des femmes dans de nouveaux corps de métiers dans les secteurs porteurs (agricole, TIC, tourisme et artisanat)	- Nombre de femmes et jeunes incubés/insérés - Nombre de session de formation - Revenus des jeunes et femmes - Nombre de jeunes installés - Nombre d'entreprises créées - Nombre d'entreprises formalisées - Nombre d'emplois générés	- PAI - Rapport ANPE (point focal) - Plateforme SIC@ - Rapports d'activités ATDA/Mairie	- Engagement des jeunes - Collaboration des parties - Capacité d'innovation et de créativité - Accompagnement des partenaires
Projet 2.1.1.4 : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures économiques marchandes	- Nombre de hangars réhabilités - Nombre de blocs de boutiques construits	- PV de réception - Compte administratif	- Volonté politique - Mobilisation du financement

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses
Résultat 2.1.2 : La Sécurité alimentaire et Nutritionnelle est garantie	- Le taux de malnutrition de la commune - Volumes des stocks - Qualité des aliments	- Rapports statistiques ATDA/Mairie - Rapport PNDPE - Enquête terrain	- Existence des services d'appui
Projet 2.1.2.1 : Promotion de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et lutte contre les stupéfiants	- Nombre de personnes bénéficiaires - Nombre de séances de sensibilisation - Nombre de séances du cadre de concertation sur la SAN - Taux de malnutrition - Nombre de jeunes interpellés - Nombre de réseaux démantelés - Quantité de produits stockés	- Rapports d'activités CPS/Centre de santé - Rapports statistiques ATDA/Mairie - Enquête terrain - Données polices	- Implication des acteurs - Existence des services d'appui - Détermination de la police
Objectif spécifique 2.2 : Développer les politiques de tourisme durable qui génèrent des emplois et mettent en valeur la culture et les produits locaux	- Nombre de sites touristiques valorisés - Revenus générés - Emplois créés - Nombre d'évènement culturel et touristique	- PV de réception - Rapports d'activités - Rapports financiers	- Implication des acteurs locaux et initiés des cultes endogènes - Volonté politique
Résultat 2.2.1 : Les sites touristiques sont valorisés	- Nombre de sites aménagés, valorisés et documentés	- PV de réception	- Implication des acteurs locaux et initiés des cultes endogènes - Volonté politique
Projet 2.2.1.1 : Valorisation du patrimoine touristique et culturel de la commune	- Rapport diagnostic - Nombre de sites touristiques documentés - Nombre de circuits touristiques - Nombre d'études sur les questions de tourisme - Nombre de sites aménagés - Nombre d'émissions radios sur les sites touristiques - Nombre d'évènement culturel et culturel au niveau local	- Document retraçant l'histoire des sites - Rapport d'activités - Rapport diagnostic du potentiel touristique disponible - Rapport d'études	- Implication des acteurs locaux et initiés des cultes endogènes - Volonté politique - Recours aux spécialistes de l'historique des sites - Disponibilité des ressources
Programme 3 : Renforcement de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité			
Objectif général 3 : Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base	- Taux de fréquentation des services sociaux - Niveau de satisfaction des populations	- Statistiques des services sociaux - Enquête de terrain - Rapport d'évaluation des OSC - Rapport des cadres de	- Disponibilité des services -

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses
		concertation - Revue de performance	
Objectif spécifique 3.1 : Construire et équiper les infrastructures socio-communautaires de base	- Existence/disponibilité des services sociaux - Fonctionnalité des services sociaux, - Accessibilité des services sociaux	- Enquête de terrain - PV de réception - Observations - Statistiques des services sociaux	- Existence d'un plan d'entretien des infrastructures socio-communautaires
Résultat 3.1.1 : Les infrastructures des services sociaux de base modernes sont construits/réhabilités équipés et fonctionnels	- Nombre d'infrastructures construites, équipées et fonctionnels - Accessibilité des populations aux services sociaux	- Enquête de terrain - PV de réception - Observations - Rapports (PTA/PAI)	- Disponibilité des ressources - Condition d'utilisation et d'entretien des infrastructures
Projet 3.1.1.1 : Construction / réhabilitation et équipement des salles de classe, des centres d'alphabétisation et ouvrages connexes	- Nombre de modules de classes d'Ecoles primaires Publiques construites, équipés et fonctionnels - Nombre de modules de classes d'Ecoles Maternelles construits, équipés et fonctionnels - Nombre de modules de classes d'Ecoles Maternelles et Primaires Publiques réhabilités, équipés et fonctionnels - Nombre de mobiliers acquis - Nombre d'infrastructure de base pour les cantines construites - Nombre de centres d'alphabétisation réhabilités, équipés et fonctionnels	- PV de réception - Observations des infrastructures construites/réhabilitées - Les statistiques annuelles des centres - Rapports d'activité de PAGEDA	- Volonté politique - Disponibilité des terres - Mobilisation du financement - Existence du personnel en qualité et en quantité -
Projet 3.1.1.2 : Construction / réhabilitation et équipement des centres de santé publique	- Nombre d'infrastructures connexes aux Centres de santé construits, équipés et fonctionnels (paillotes de vaccination) - Nombre de logements réhabilités, équipés et fonctionnels (Logement du médecin chef de Toucountouna, logements de la sage-femme et du major de Kouarfa) - Nombre de centre de santé	- PV de réception	- Volonté politique - Disponibilité des terres - Mobilisation du financement - Existence du personnel en qualité et en quantité - Disponibilité des terres

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses
	réhabilités, équipés et fonctionnels		
Projet 3.1.1.3 : Construction et équipement des infrastructures spécifiques de sport, de culture et de loisir dans les chefs-lieux d'arrondissement	- Nombre de terrain de sport clôturé - Nombre d'aire de jeux aménagée - Nombre de matériels acquis au profit des Centres de Jeunes et de Loisirs - Nombre de Centres de Jeunes et de Loisirs construits	- PV de réception - Observations - Registre du patrimoine	- Volonté politique - FADeC affecté sport et loisirs - Existence du personnel d'encadrement en qualité et en quantité
Projet 3.1.1.4 : Amélioration de l'accès à l'énergie et à l'eau potable	- Taux de desserte en eau potable en milieu urbain - Taux de desserte en eau potable en milieu rural - Taux de couverture de l'énergie électrique de la SBEE - Nombre de lampadaires acquis - Nombre de FPMH réalisés	- Registre de la SBEE - PV de réception - Observation - Enquête de terrain - Registre de la SONEB - Rapport de suivi-évaluation	- Volonté politique - Collaboration avec l'antenne SBEE - Mobilisation du financement - Disponibilité des spécialistes en énergie renouvelable - Collaboration avec l'antenne SONEB - Plaidoyer auprès de l'ANAEPMR
Projet 3.1.1.5 : Construction et réhabilitation des infrastructure de l'administration communale	- Nombre d'infrastructures réalisées (clôtures bureaux d'arrondissement) - Nombre d'infrastructures réhabilités	- PV de réception - Observation	- Volonté politique - Mobilisation du financement
Objectif spécifique 3.2 : Améliorer la fréquentation des services sociaux de base	- Taux de fréquentation des services sociaux	- Statistiques des services sociaux - Annuaire statistiques - Rapports/PV de séance	- Bon accueil - Accessibilité des coûts appliqués - Conditions d'accessibilité des services - La qualité du service - Disponibilité du personnel en quantité et en qualité
Résultat 3.2.1 : Les services sociaux de base sont bien utilisés	- Taux de fréquentation des EMP et des EPP - Taux de fréquentation des centres de santé - Nombre d'activités sportives organisées	- Statistiques de la Circonscription Régionale - Rapports d'activités - Revues trimestrielles et semestrielles des formations sanitaires	- Bon accueil - Les coûts appliqués aux services - La qualité du service - Disponibilité du personnel en quantité et en qualité
Projet 3.2.1.1 : Promotion de la scolarisation/alphabétisation et du maintien des apprenants (surtout	- Taux de scolarisation Ecole Maternelle - Taux de scolarisation Ecole Primaire	- Registre des écoles - Statistiques des centres d'alphabétisation	- Existence des infrastructures, du personnel en qualifié et suffisant, de cantine scolaire

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses
filles) et de la mise en place d'un environnement lettré	- Taux de scolarisation Ecole Secondaire - Taux de déperdition Ecole Maternelle - Taux de déperdition Ecole Primaire - Taux de déperdition Ecole Secondaire - Nombre d'enfants parrainés - Nombre d'apprenants alphabétisés dans les centres - Nombre de documents d'alphabétisation édités - Nombre d'enseignes réalisés en langue	- Observations - Documents d'alphabétisation	- Mobilisation du financement
Projet 3.2.1.2 : Développement des activités de loisirs et de sports au profit des jeunes	- Nombre d'association sportives appuyées - Nombre d'activités sportives organisées - Nombre d'animations culturelles	- Rapports d'activités du chargé des affaires sociales et sportives de la mairie - Rapport des encadreurs des classes sportives	- Volonté politique - Mobilisation du financement - Organisation des compétitions
Objectif spécifique 3.3 : Assainir le cadre de vie de la commune	- Niveau de satisfaction des populations - Fonctionnement de la gestion de la filière des déchets solides, liquides et ménagères	- PV de réception - Contrat de prestation - Rapport d'évaluation - Rapport de visites terrain	- Volonté politique - Sensibilisation et implication des populations - Mobilisation du financement - FADeC Non affecté - Existence des structures de gestion des déchets - Existence des matériels de collecte des données
Résultat 3.3.1 : Le cadre de vie de la commune est attrayant, adéquat, résilient et sain	- Niveau de satisfaction des populations - Dispositif d'hygiène et d'assainissement mis en place - Réduction des maladies diarrhéiques - Nombre d'infrastructures d'hygiène et d'assainissement	- Rapport d'évaluation, - Rapport de visite de terrain - Observations - Pourcentage des ressources mises à disposition	- Volonté politique - Sensibilisation et implication des populations - Mobilisation des financements
Projet 3.3.1.2 : Amélioration des services d'hygiène et d'assainissement de base	- Nombre de séances de sensibilisation sur l'hygiène domestique - Nombre de structures de collecte	- PV de réception - Rapport des structures - Contrat / Partenariat avec la	- Volonté politique - Élaboration des TDR - Mobilisation du financement

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses
	d'ordures solides et ménagères - Nombre de toilettes modernes dans les bureaux d'arrondissement - Nombre de toilettes institutionnelles réalisées - Nombre de toilettes institutionnelles réhabilitées - Nombre de complexe funèbre réalisés	mairie - PV de réception - Rapport de mise en œuvre du PHAC	- Information et sensibilisation de la population - Collaboration avec la DDCVDD et le MCVDD
Programme 4 : Aménagement du territoire et gestion durable des ressources naturelles			
Objectif général 4 : Renforcer le processus d'aménagement urbain des chefs-lieux d'arrondissement et la gestion du foncier rural sur la base des affectations du SDAC et des mesures ACC	- Aménagement des centres urbains et des zones agglomérées de fortes densités - Superficie des terres restaurées/protégées - Superficie des forêts communales	- Registres fonciers - PV de lotissement - Statistiques agricoles	- Volonté politique - Mobilisation du financement
Objectif spécifique 4.1 : Assurer l'aménagement cohérent, équilibré et durable du territoire communal	- Aménagement des centres urbains et des zones agglomérées de fortes densités	- Registres fonciers - PV de réception - Lecture comparée du SDAC et des différents PAI	- Volonté politique - Mobilisation du financement
Résultat 4.1.1 : Les chefs-lieux d'arrondissement et certaines zones agglomérées de fortes densités sont lotis et/ou remembrés	- Plan de lotissement des centres urbains et des zones agglomérées de fortes densités	- Registres fonciers - Plan et répertoire de lotissement	- Mobilisation du financement - La volonté politique
Projet 4.1.1.1 : Réalisation des opérations de lotissement/remembrement	- Nombre de zones loties - Nombre de plans de recollement	- Registres fonciers - PV de lotissement, - Répertoires / plans	- Contractualisation et actualisation des cahiers de charges des cabinets prestataires - La réglementation et la procédure en vigueur sont prises en compte conformément aux dispositions de l'arrêté interministériel N°038 du 12/05/2015 portant prescription minimale à respecter en matière de lotissement/ remembrement
Projet 4.1.1.2 : Ouverture et	- Nombre de mètre linéaire de pistes	- Contrats	- FADeC piste

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses
aménagement de la voirie urbaine et péri-urbaine (Toucountouna et autres chefs-lieux d'arrondissements)	réalisé	- PV de réception - Registre du patrimoine - Observations	- FADeC non affecté, - Volonté politique
Résultat 4.1.2 : Des pistes rurales sont aménagés et/ou entretenus	- Nombre de mètres linéaires de pistes rurales aménagés et/ou entretenus	- PV de réception - Libre circulation des personnes et des biens - Observations	- Actualisation des cahiers de charges des prestataires
Projet 4.1.2.1 : Aménagement et entretien des pistes rurales	- Nombre de mètres linéaires de pistes rurales entretenus - Nombre de mètres linéaires de pistes rurales aménagés	- PV de réception - Libre circulation des personnes et des biens - Observations	- Volonté politique - Mobilisation du financement - FADeC piste - FADeC agriculture
Objectif spécifique 4.2 : Assurer la sécurisation du foncier communal	- Nombre d'actes de sécurisation foncière	- Archives domaniales	- Volonté politique - Sensibilisation des acteurs
Résultat 4.2.1 : Le foncier communal est sécurisé	- Superficies de terres sécurisées - Nombre d'actes de sécurisation foncière délivrés	- Archives domaniales	- La réglementation et la procédure en vigueur sont prises en compte
Projet 4.2.1.1 : Promotion de la sécurisation du foncier communal	- Nombre de séance de sensibilisation sur la sécurisation foncière - Nombre de séance de formation des ILGF - Nombre de personnes formées	- Archives domaniales	- Sensibilisation des populations sur le CFD - La réglementation et la procédure en vigueur sont prises en compte
Projet 4.2.1.2 : Promotion d'une politique locale de sédentarisation/réduction de la mobilité des éleveurs	- Nombre de séance de dialogue agriculteur-éleveur - Superficie des champs école de culture fourragère - Superficie des aires de pâturage sécurisée - Nombre de mètres linéaires de couloirs de passage sécurisés	- Actes de sécurisation foncière délivré (ADC, TFR, des arrêtés de reconnaissance des territoires, etc.)	- Projet ProSeR - COSO - Sensibilisation sur le Code pastoral - Potal Men / ZFD
Objectif spécifique 4.3 : Contribuer à la gestion durable des ressources naturelles et à la protection de l'environnement	- Superficie de terres dégradées restaurées/protégées - Mesures mises en œuvre -	- Statistiques agricoles - Rapport du service communal des eaux, forêts et chasse - Les rapports du RADE	- Volonté politique - Implication des agents de l'ATDA - Implication des agents des Eaux, Forêts et Chasses
Résultat 4.3.1 : Les terres agricoles	- Superficie de terres	- Statistiques agricoles	- Formation des producteurs

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses
sont gérées de façon durable	restaurées/protégées - Mesures mises en œuvre	- Rapport du service communal des eaux, forêts et chasse - Les rapports du RADE	- Accompagnement des PTF/ONG - Suivi de la mise en œuvre des techniques
Projet 4.3.1.1 : Promotion des mesures de Gestion Durable des Terres (GDT), de Neutralité en matière de Dégradation des Terres (NDT) et d'Adaptation aux Changements Climatiques (ACC)	- Nombre de producteurs formés et adoptant les mesures GDT/NDT - Superficie de terres restaurées/protégées par l'agroforesterie - Nombre de jeunes soutenus dans la transition écologique - Nombre de ménages bénéficiaires de foyers améliorés	- Rapports d'activités ATDA - Rapports d'activités du service des Eaux, Forêts et Chasses	- Volonté politique - Adhésion de la population - Accompagnement des PTF/ONG
Résultat 4.3.2 : Des forêts communautaires sont mises en place	- Nombre de nouvelles forêts communautaires - Superficie de forêts communautaires	- Répertoire des ressources forestières communales - Rapport de la Section communale des eaux, forêts et chasses - Rapports du RADE	- Constitution des réserves de terres - Réglementation de la création, de l'exploitation et de la préservation des forêts communautaires - Volonté politique d'accompagner les initiatives de création des forêts communautaires
Projet 4.3.2.1 : Promotion de la gestion durable des ressources forestières et fauniques	- Superficie de forêts communautaires mises en place - Superficie des parcs à essence fruitières protégés - Nombre d'aires protégées reboisées	- Répertoire des ressources forestières communales - Rapport de la Section communale des eaux, forêts et chasses - Rapports du RADE	- Constitution des réserves de terres - Réglementation de la création, de l'exploitation et de la préservation des forêts communautaires - Respect de la réglementation de l'UICN - Volonté politique d'accompagner les initiatives de création des forêts communautaires - Exploitation des conventions locales

Source : Comité technique d'élaboration du PDC-4 de Toucountouna, Juin 2023.

7.3. Plan d'actions pluriannuel du PDC-4 de Toucountouna

Tableau 56 : Plan d'actions pluriannuel du PDC-4 de Toucountouna

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Budgétisation des projets (en millier de FCFA)					Total par source de financement		TOTAL
	2024	2025	2026	2027	2028	Budget communal	PTF	
PROGRAMME 1 : Gouvernance, administration des services et coopération								
Objectif général 1 : Contribuer à l'amélioration de la gouvernance administrative, institutionnelle et de la coopération								
Objectif spécifique 1.1 : Améliorer les services communaux aux usagers								
Résultat 1.1.1 : Le niveau de satisfaction des usagers de la mairie s'est amélioré								
Projet 1.1.1.1 : Renforcement de la gouvernance locale et de la coopération	64 080	18 080	18 080	22 080	18 080	140 400	0	140 400
Projet 1.1.1.2 : Renforcement des capacités des acteurs communaux	950	950	1 350	550	350	1000	3 150	4 150
Projet 1.1.1.3 : Equipement de l'administration et de densification de la digitalisation	34 600	7 500	18 500	600	5 500	56 700	10 000	66 700
Objectif spécifique 1.2 : Développer un système d'élaboration, de suivi évaluation et d'archivage								
Résultat 1.2.1 : Le système d'élaboration, du suivi évaluation et d'archivage est disponible								
Projet 1.2.1.1 : Elaboration des documents de planification et mise en place d'un système de suivi-évaluation et de redevabilité	49 200	23 200	7 200	6 200	30 200	85 000	31 000	116 000
Projet 1.2.1.2 : Production, gestion et conservation numériques des données communales	1 000	0	0	0	2 000	3 000	0	3 000
Objectif spécifique 1.3 : Améliorer le revenu des femmes et des personnes vulnérables								
Résultat 1.3.1: Les revenus des femmes et des personnes vulnérables sont améliorés								
Projet 1.3.1.1 : Renforcement de la gouvernance inclusive et de la protection sociale	27 647	65 667	31 647	8 667	9 647	83 000	60 275	143 275
Objectif spécifique 1.4 : Elaborer un plan communal de sécurité et de cohésion sociale								
Résultat 1.4.1 : Un plan communal de sécurité et de cohésion sociale est disponible et mis en œuvre.								
Projet 1.4.1.1 : Mise en œuvre d'un plan communal de sécurité et de cohésion sociale	231 200	116 000	1 000	1 000	1 000	0	350 200	350 200

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Budgétisation des projets (en millier de FCFA)					Total par source de financement		TOTAL
	2024	2025	2026	2027	2028	Budget communal	PTF	
COÛT TOTAL PROGRAMME 1	408 677	231 397	77 777	39 097	66 777	369 100	454 625	823 725
Programme 2 : Amélioration de la performance de l'économie locale								
Objectif général 2 : Améliorer la croissance de la production des filières agricoles								
Objectif spécifique 2.1 : Améliorer la productivité et la compétitivité des filières agricoles porteuses de la commune								
Résultat 2.1.1 : Les revenus/recettes des familles d'acteurs des filières et de la mairie sont améliorés								
Projet 2.1.1.1 : Appui au développement de la production agricole et animale	6 700	2 050	2 200	1 750	1 900	0	14 600	14 600
Projet 2.1.1.1-a : Appui à la création d'une Structure intercommunale de promotion économique et des investissements : l'Agence intercommunale pour le Développement Economique de l'Atacora (ADEA)		1 000	2 000	3 000	3 000	9 000	0	9 000
Projet 2.1.1.1-b : Appui à la création de structures de soutien à l'activité agricole en collaboration avec les autres communes de l'Atacora	0	50 000	50 000	40 000	10 000	150 000	0	150 000
Projet 2.1.1.2 : Développement des unités locales modernes de transformation et renforcement de la commercialisation des produits agricoles	5 750	50 550	5 750	65 050	45 050	0	172 150	172 150
Projet 2.1.1.3 : Promotion de l'incubation des jeunes et des femmes dans de nouveaux corps de métiers dans les secteurs porteurs (agricole, TIC, tourisme et artisanat)	10 648	4 000	3 000	4 000	3 000	14 600	10 048	24 648
Projet 2.1.1.4 : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures économiques marchandes	15 000	3 000	55 000	3 000	55 000	131 000	0	131 000
Résultat 2.1.2 : La Sécurité alimentaire et Nutritionnelle est garantie								
Projet 2.1.2.1 : Promotion de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et lutte contre les stupéfiants	600	400	400	400	100	3 000	1 600	1900

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Budgétisation des projets (en millier de FCFA)					Total par source de financement		TOTAL
	2024	2025	2026	2027	2028	Budget communal	PTF	
Objectif spécifique 2.2 : Développer les politiques de tourisme durable qui génèrent des emplois et mettent en valeur la culture et les produits locaux								
Résultat 2.2.1 : Les sites touristiques sont valorisés								
Projet 2.2.1.1 : Valorisation du patrimoine touristique et culturel de la commune	0	5 300	300	5 000	0	10 600	0	10 600
COÛT TOTAL PROGRAMME 2	38 698	116 300	118 650	122 200	118 050	315 500	198 398	513 898
Programme 3 : Renforcement de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité								
Objectif général 3 : Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base								
Objectif spécifique 3.1 : Construire et équiper les infrastructures socio-communautaires de base								
Résultat 3.1.1: Les infrastructures des services sociaux de base modernes sont construits/réhabilités équipés et fonctionnels								
Projet 3.1.1.1 : Construction / réhabilitation et équipement des salles de classe, des centres d'alphabétisation et ouvrages connexes	56 000	103 000	56 000	111 000	73 000	259 000	140 000	399 000
Projet 3.1.1.2 : Construction / réhabilitation et équipement des centres de santé publique	0	53 500	26 500	20 000	8 500	60 000	48 500	108 500
Projet 3.1.1.3 : Construction et équipement des infrastructures spécifiques de sport, de culture et de loisir dans les chefs-lieux d'arrondissement	2 500	1 655	241 655	1 655	41 655	200 000	89 120	289 120
Projet 3.1.1.4 : Amélioration de l'accès à l'énergie et à l'eau potable	8 800	20 100	14 100	14 100	14 800	21 000	50 900	71 900
Projet 3.1.1.5 : Construction et réhabilitation des infrastructures de l'administration communale	10 000	15 000	25 000	15 000	10 000	75 000	0	75 000
Objectif spécifique 3.2 : Améliorer la fréquentation des services sociaux de base								
Résultat 3.2.1 : Les services sociaux de base sont bien utilisés								
Projet 3.2.1.1 : Promotion de la scolarisation/alphabétisation et du maintien des apprenants (surtout filles) et de la mise en place d'un environnement lettré	194 246	104 873	95 868	24 351	12 765	330 000	102 103	432 103

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Budgétisation des projets (en millier de FCFA)					Total par source de financement		TOTAL
	2024	2025	2026	2027	2028	Budget communal	PTF	
Projet 3.2.1.2 : Développement des activités de loisirs et de sports au profit des jeunes	9 000	12 000	9 000	12 000	9 000	40 000	11 000	51 000
Objectif spécifique 3.3 : Assainir le cadre de vie de la commune								
Résultat 3.3.1 : Le cadre de vie de la commune est attrayant, adéquat, résilient et sain								
Projet 3.3.1.2 : Amélioration des services d'hygiène et d'assainissement de base	135 000	96 500	10 000	10 000	10 000	160 500	101 000	261 500
COÛT TOTAL PROGRAMME 3	415 546	406 628	478 123	208 106	179 720	1 145 500	542 623	1 688 123
Programme 4 : Aménagement du territoire et gestion durable des ressources naturelles								
Objectif général 4 : Renforcer le processus d'aménagement urbain des chefs-lieux d'arrondissement et la gestion du foncier rural sur la base des affectations du SDAC et des mesures ACC								
Objectif spécifique 4.1 : Assurer l'aménagement cohérent, équilibré et durable du territoire communal								
Résultat 4.1.1 : Les chefs-lieux d'arrondissement et certaines zones agglomérées de fortes densités sont lotis et/ou remembrés								
Projet 4.1.1.1 : Réalisation des opérations de lotissement/remembrement	90 000	90 000	90 000	0	0	270 000	0	270 000
Projet 4.1.1.2 : Ouverture et aménagement de la voirie urbaine et péri-urbaine (Toucountouna et autres chefs-lieux d'arrondissements)	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000	125 000	100 000	225 000
Résultat 4.1.2 : Des pistes rurales sont aménagés et/ou entretenus								
Projet 4.1.2.1 : Aménagement et entretien des pistes rurales	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000	225 000	150 000	375 000
Objectif spécifique 4.2 : Assurer la sécurisation du foncier communal								
Résultat 4.2.1 : Le foncier communal est sécurisé								
Projet 4.2.1.1 : Promotion de la sécurisation du foncier communal	14 650	13 000	14 650	13 000	13 000	50 000	18 300	68 300
Projet 4.2.1.2 : Promotion d'une politique locale de sédentarisation/réduction de la mobilité des éleveurs	35 750	35 750	35 750	35 750	750	13 000	133 750	143 750
Objectif spécifique 4.3 : Contribuer à la gestion durable des ressources naturelles et à la protection de l'environnement								
Résultat 4.3.1 : Les terres agricoles sont gérées de façon durable								

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Budgétisation des projets (en millier de FCFA)					Total par source de financement		TOTAL
	2024	2025	2026	2027	2028	Budget communal	PTF	
Projet 4.3.1.1 : Promotion des mesures de Gestion Durable des Terres (GDT), de Neutralité en matière de Dégradation des Terres (NDT) et d'Adaptation aux Changements Climatiques (ACC)	13 300	8 300	13 300	8 300	13 300	12 500	44 000	56 500
Résultat 4.3.2 : Des forêts communautaires sont mises en place								
Projet 4.3.2.1 : Promotion de la gestion durable des ressources forestières et fauniques	20 000	21 000	21 000	21 000	21 000	20 000	84 000	104 000
COÛT TOTAL PROGRAMME 4	293 700	288 050	294 700	198 050	168 050	712 500	530 050	1 242 550
COÛT TOTAL PDC-4	1 156 621	1 042 375	969 250	567 453	532 597	2 542 600	1 725 696	4 268 296

Source : Comité technique d'élaboration du PDC-4 de Toucountouna, juin 2023.

Au terme de la programmation des actions du PDC-4 et leur budgétisation, il se révèle que le montant total de la mise en œuvre de celles-ci s'élève à **quatre milliards deux cent soixante-huit millions deux cent quatre-vingt-seize mille (4 268 296 000) francs CFA** comparé aux **quatre milliards sept cent quatre-vingt-quatre millions soixante-neuf mille (4 784 069 000) francs CFA** du PDC 3. Ce qui représente une baisse de **10,7%**. Cette tendance baissière du coût de ce PDC-4 s'explique par les ambitions de développement que nourrissent l'ensemble des acteurs communaux pour leur commune et le caractère réaliste que l'on veut imprimer à ce PDC-4 pour qu'au terme de son évaluation, le taux de mise en œuvre soit des plus reluisant.

Tableau 57 : Récapitulatif de la budgétisation des programmes du PDC4

PROGRAMMES	Budgétisation des programmes (En milliers de FCFA)					Total par source de financement		Total
	2024	2025	2026	2027	2028	Budget communal	PTF	
Programme 1 : Gouvernance, administration des services et coopération	408 677	231 397	77 777	39 097	66 777	369 100	454 625	823 725
Programme 2 : Amélioration de la performance de l'économie locale	38 698	116 300	118 650	122 200	118 050	315 500	198 398	513 898
Programme 3 : Renforcement de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité	415 546	406 628	478 123	208 106	179 720	1 145 500	542 623	1 688 123
Programme 4 : Aménagement du territoire et gestion durable des ressources naturelles	293 700	288 050	294 700	198 050	168 050	712 500	530 050	1 242 550
COUT TOTAL PDC-4	1 156 621	1 042 375	969 250	567 453	532 597	2 542 600	1 725 696	4 268 296

7.4. Cadre de performance du PDC-4

Le cadre de mesure des performances ou des résultats du PDC-4 de Toucountouna est présenté comme suit.

Tableau 58 : Cadre de performance/résultats du PDC-4 de Toucountouna

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Valeur de référence (2022)	Valeur cible					TOTAL ou MOYENNE
			2024	2025	2026	2027	2028	
PROGRAMME 1 : Gouvernance, administration des services et coopération	- Taux de satisfaction des usagers	ND	70%	80%	80%	80%	90%	
	- IGL	0,1596	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	
Objectif général 1 : Contribuer à l'amélioration de la gouvernance administrative, institutionnelle et de la coopération	Taux de satisfaction des usagers	ND	70%	80%	80%	80%	90%	
	IGL	0,1596	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	
Objectif spécifique 1.1 : Améliorer les services communaux aux usagers	Taux de satisfaction des usagers	ND	70%	80%	80%	80%	90%	
Résultat 1.1.1 : Le niveau de satisfaction des usagers de la mairie s'est amélioré	Taux de satisfaction des usagers	ND	70%	80%	80%	80%	90%	
Projet 1.1.1.1 : Renforcement de la gouvernance locale et de la coopération	Nombre d'outils de gestion élaborés	0	1	0	0	0	1	1
	Nombre de réunion avec les SDE organisées	0	12	12	12	12	12	60
	Nombre de réunions du conseil de supervision	6	12	12	12	12	12	60
	Nombre de sessions du conseil communal	4	4	4	4	4	4	20
	Nombre de sessions des Cadres de concertation	4	6	6	6	6	6	24
	Nombre de projet de développement élaborés	1	3	3	3	3	3	15
	Nombre de conventions de partenariat	3	3	3	3	3	3	15
Projet 1.1.1.2 : Renforcement des capacités des acteurs communaux	Nombre de sessions de formations organisées	3	2	3	3	1	1	10
	Nombre d'acteurs communaux formés	0	23	55	21	18	10	127
Projet 1.1.1.3 : Equipement de l'administration et densification de la digitalisation	Nombre de plateformes mises en place	0	3	3	5	5	5	21
	Nombre de services digitalisées	0	1	1	2	2	3	9
	Nombre de matériels informatiques acquis	2	8	15	20	20	20	83
	Nombre de mobiliers de bureau acquis	0	8	10	15	15	15	63
	Nombre de matériel roulant acquis	2	3	3	3	5	5	19
	Nombre de site web créé et hébergé	0	1	1	1	1	1	1

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Valeur de référence (2022)	Valeur cible					TOTAL ou MOYENNE
			2024	2025	2026	2027	2028	
Objectif spécifique 1.2 : Développer un système d'élaboration, de suivi évaluation et d'archivage	Proportion d'outils de gestion administrative, financière élaboré (PTA, budget communal, manuel de procédures, compte administratif, compte de gestion, rapport suivi-évaluation, rapports d'activités, rapport annuel de performance)	83,33%	100%	100%	100%	100%	100%	
Résultat 1.2.1 : Le système d'élaboration, du suivi évaluation et d'archivage est disponible	Proportion d'outils de gestion administrative, financière élaboré (PTA, budget communal, manuel de procédures, compte administratif, compte de gestion, rapport suivi-évaluation, rapports d'activités, rapport annuel de performance)	83,33%	100%	100%	100%	100%	100%	
Projet 1.2.1.1 : Elaboration des documents de planification et mise en place d'un système de suivi-évaluation et de redevabilité	Nombre de documents de planification élaborés	11	13	10	9	7	8	47
	Nombre d'outils de renseignement de données élaborés	3	5	5	6	6	6	28
	Nombre de rapports de suivi-évaluation élaborés	3	6	6	6	6	6	30
	Nombre de revues de documents de planification tenues	2	5	8	11	14	17	55
	Nombre d'audiences de reddition de compte organisées	2	4	6	8	10	12	40
Projet 1.2.1.2 : Production, gestion et conservation numériques des données communales	Le local d'archivage	1	1	1	1	1	1	1
	Infrastructure informatique	1	1	1	1	1	1	1
	La base de données	0	1	1	1	1	1	4
Objectif spécifique 1.3 : Améliorer le revenu des femmes et des personnes vulnérables	Nombre d'AGR appuyés	6	13	20	25	30	40	
Résultat 1.3.1 : Les revenus des femmes et des personnes vulnérables sont améliorés	Nombre d'AGR appuyés	6	13	20	25	30	40	
Projet 1.3.1.1 : Renforcement de la gouvernance inclusive et de la protection sociale	Nombre d'AGR accompagnées et promues	24	48	72	96	120	144	480
	Nombre d'OEV appuyés	71	142	213	284	355	426	1420
	Nombre de personnes à besoins spécifiques appuyés	67	134	201	268	335	402	1340

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Valeur de référence (2022)	Valeur cible					TOTAL ou MOYENNE
			2024	2025	2026	2027	2028	
	Nombre de ménages sinistrés assistés	210	420	630	840	1050	1260	4200
	Nombre d'infrastructures de logement érigées	0	2	3	3	3	3	14
	Nombre de bénéficiaires	1491	1491	1491	1491	1491	1491	7455
	Nombre de séance de concertation sur la santé communautaire	4	8	12	16	20	24	80
	Nombre de séances de sensibilisation dans les écoles	10	5	5	5	5	5	25
	Nombre de séances de formation des membres COGECS	4	8	12	16	20	24	80
	Nombre de matériels acquis au profit des centres de santé	0	12	24	36	48	60	180
	Nombre de centre d'éducation-formation réalisés	0	0	0	1	1	1	1
Objectif spécifique 1.4 : Elaborer et mettre en œuvre un plan communal de sécurité et de cohésion sociale	Taux d'exécution physique et financière du plan communal de sécurité	0	0	0	50%	70%	80%	
Résultat 1.4.1 : Un plan communal de sécurité et de cohésion sociale est mis en œuvre	Taux d'exécution physique et financière du plan communal de sécurité	0	0	0	50%	70%	80%	
Projet 1.4.1.1 : Mise en œuvre d'un plan communal de sécurité et de cohésion sociale	Niveau de mise en œuvre du plan	0%	25%	25%	25%	25%	25%	25%
	Nombre d'infrastructures sociocommunautaires réalisés	0	5	10	10	10	10	45
	Nombre d'infrastructures sociocommunautaires réhabilités	0	5	10	10	10	10	45
Programme 2 : Amélioration de la performance de l'économie locale	Rendement des filières agricoles principales (igname, soja, riz et manioc)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Objectif général 2 : Améliorer la croissance de la production des filières agricoles	Rendement des filières agricoles principales (igname, soja, riz et manioc)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Objectif spécifique 2.1 : Améliorer la productivité et la compétitivité des filières agricoles porteuses de la commune	Rendement des filières agricoles principales (igname, soja, riz et manioc)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Résultat 2.1.1 : Les revenus/recettes des familles d'acteurs des filières et de la mairie sont améliorés	Nombre de famille d'acteurs appuyés	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Projet 2.1.1.1 : Appui au développement de la production agricole et animale	Nombre de formation	0	11	11	10	10	10	52
	Nombre de producteurs formés	0	300	300	300	300	300	1500

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Valeur de référence (2022)	Valeur cible					TOTAL ou MOYENNE
			2024	2025	2026	2027	2028	
	Taux d'amélioration du rendement	0	12%	25%	35%	40%	50%	50%
	Nombre d'OPA appuyés en équipement	0	2	2	2	2	2	10
	Nombre d'infrastructures agricoles construites	0	1	1	1	1	1	5
	Nombre de bas-fonds aménagés	5	6	8	9	11	11	11
	Superficie des bas-fonds aménagés	8	10	12	13	15	15	15
	Nombre de retenues d'eau affermées	0	1	1	1	1	1	1
	Nombre d'OPA accompagnées à la structuration	5	3	2	2	2	2	11
Projet 2.1.1.1-a : Appui à la création d'une Structure intercommunale de promotion économique et des investissements : l'Agence intercommunale pour le Développement Economique de l'Atacora (ADEA)	Délibération du CC pour l'adhésion de la commune à l'ADEA	0	1	1	1	1	1	1
	Montant de la souscription statutaire 2023 de la commune payé	0	0	0	0	0	0	0
Projet 2.1.1.1-b : Appui à la création de structures de soutien à l'activité agricole en collaboration avec les autres communes de l'Atacora	Taux d'accès aux services de soutien	0	50%	50%	60%	60%	65%	
	Nombre de pensionnaires formés (NP)	0	50	100	100	150	200	
	Nombre de bénéficiaires accompagnés	0	50	100	100	150	200	
	Nombre de tracteurs et autres matériels mécanisés acquis ou facilités pour l'achat	0	50	100	100	150	200	
	Volume des financements agricoles mobilisés ou facilités	0	0	0	0	0	0	
	Montant de CDL collectés au profit des communes membres	0	0	0	0	0	0	
	Nombre d'agro-entrepreneurs accompagnés à maturité	0	50	100	100	150	200	
Projet 2.1.1.2 : Développement des unités locales modernes de transformation et renforcement de la commercialisation des produits agricoles	Nombre d'unités de transformation installées	0	1	1	1	1	1	5
	Nombre d'unités de transformation affermées	0	1	0	0	0	0	1
	Nombre de plates-formes d'acteurs mis en place	0	1	1	1	1	1	5
	Nombre de clusters mis en place	0	1	1	1	1	0	4
	Nombre d'OPA/villages appuyés pour la rédaction des projets	2	1	1	1	1	1	5

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Valeur de référence (2022)	Valeur cible					TOTAL ou MOYENNE
			2024	2025	2026	2027	2028	
	Nombre de femmes commerçantes formées	10	20	30	30	30	30	150
Projet 2.1.1.3 : Promotion de l'incubation des jeunes et des femmes dans de nouveaux corps de métiers dans les secteurs porteurs (agricole, TIC, tourisme et artisanat)	Nombre de femmes et jeunes incubés/insérés	0	150	150	150	150	150	750
	Nombre de session de formation	0	6	6	6	6	6	30
	Revenus des jeunes et femmes	0%	5%	5%	5%	5%	5%	5%
	Nombre de jeunes installés	0	12	12	12	12	12	60
	Nombre d'entreprises créées	0	8	8	8	8	8	40
	Nombre d'entreprises formalisées	0	8	8	8	8	8	40
	Nombre d'emplois générés	0	1	1	1	1	1	5
Projet 2.1.1.4 : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures économiques marchandes	Nombre de hangars réhabilités	15	2	1	2	1	2	8
	Nombre de blocs de boutiques construits	3	1		1		1	3
Résultat 2.1.2 : La Sécurité alimentaire et Nutritionnelle est garantie	Taux de malnutrition	24%	20%	15%	10%	5%	4%	4%
Projet 2.1.2.1 : Promotion de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et lutte contre les stupéfiants	Nombre de personnes bénéficiaires	116	130	130	130	130	130	650
	Nombre de séances de sensibilisation	30	30	30	30	30	30	150
	Nombre de séances du cadre de concertation sur la SAN	4	4	4	4	4	4	20
	Nombre de jeunes interpellés	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
	Nombre de réseaux démantelés	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
	Quantité de produits stockés	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Objectif spécifique 2.2 : Développer les politiques de tourisme durable qui génèrent des emplois et mettent en valeur la culture et les produits locaux	Nombre de sites touristiques valorisés	0	1	1	2	2	2	2
Résultat 2.2.1 : Les sites touristiques sont valorisés	Nombre de sites touristiques valorisés	0	1	1	2	2	2	2
Projet 2.2.1.1 : Valorisation du patrimoine touristique et culturel de la commune	Rapport de l'évaluation du potentiel touristique	0	0	1	0	0	0	1
	Nombre de sites touristiques documentés	3	0	5	0	0	0	3
	Nombre de circuits touristiques à valoriser	0	5	6	6	6	6	6
	Nombre d'études sur les questions de tourisme	0	2	3	3	3	3	3

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Valeur de référence (2022)	Valeur cible					TOTAL ou MOYENNE
			2024	2025	2026	2027	2028	
	Nombre de sites touristiques aménagés	0	1	2	3	3	4	3
	Nombre d'émissions radios sur les sites touristiques	0	0	5	5	0	0	10
	Nombre d'évènement culturel et cultuel au niveau local	0	0	0	0	1	0	1
Programme 3 : Renforcement de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité	- Taux brut de scolarisation - Taux de fréquentation des centres de santé - Taux desserte en eau potable	- 110,6% - 58,3% - 54,2%	- 110,6% - 60% - 100%	- 110,6% - 65% - 100%	- 110,6% - 67% - 100%	- 110,6% - 70% - 100%	- 110,6% - 75% - 100%	
Objectif général 3 : Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base	- Taux brut de scolarisation - Taux de fréquentation des centres de santé - Taux desserte en eau potable	- 110,6% - 58,3% - 54,2%	- 110,6% - 60% - 100%	- 110,6% - 65% - 100%	- 110,6% - 67% - 100%	- 110,6% - 70% - 100%	- 110,6% - 75% - 100%	
Objectif spécifique 3.1 : Construire et équiper les infrastructures sociocommunautaires de base	- Taux brut de scolarisation - Taux de fréquentation des centres de santé - Taux desserte en eau potable	- 110,6% - 58,3% - 54,2%	- 110,6% - 60% - 100%	- 110,6% - 65% - 100%	- 110,6% - 67% - 100%	- 110,6% - 70% - 100%	- 110,6% - 75% - 100%	
Résultat 3.1.1: Les infrastructures des services sociaux de base modernes sont construits/réhabilités équipés et fonctionnels	- Taux brut de scolarisation - Taux de fréquentation des centres de santé - Taux desserte en eau potable	- 110,6% - 58,3% - 54,2%	- 110,6% - 60% - 100%	- 110,6% - 65% - 100%	- 110,6% - 67% - 100%	- 110,6% - 70% - 100%	- 110,6% - 75% - 100%	
Projet 3.1.1.1 : Construction / réhabilitation et équipement des salles de classe, des centres d'alphabétisation et ouvrages connexes	Nombre de modules de classes d'Ecoles primaires Publiques construites, équipés et fonctionnels	1	1	1	1	1	1	5
	Nombre de modules de classes d'Ecoles Maternelles construits, équipés et fonctionnels	0	0	1	0	1	1	3
	Nombre de modules de classes d'Ecoles Maternelles et Primaires Publiques réhabilités, équipés et fonctionnels	0	1	1	1	1	1	5
	Nombre de mobiliers acquis	280	100	100	100	100	100	500
	Nombre d'infrastructure de base pour les cantines construites	0	0	1	0	1	0	2
	Nombre de centres d'alphabétisation réhabilités, équipés et fonctionnels	0	1	0	1	1	0	3
Projet 3.1.1.2 : Construction / réhabilitation et équipement des centres de santé publique	Nombre d'infrastructures connexes aux Centres de santé construits, équipés et fonctionnels (paillotes de vaccination)	0	0	1	1	0	1	3

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Valeur de référence (2022)	Valeur cible					TOTAL ou MOYENNE
			2024	2025	2026	2027	2028	
	Nombre de logements réhabilités, équipés et fonctionnels (Logement du médecin chef de Toucountouna, logements de la sage-femme et du major de Kouarfa)	10	0	0	1	1	0	2
	Nombre de centre de santé réhabilités, équipés et fonctionnels	0	0	1	0	0	0	1
Projet 3.1.1.3 : Construction et équipement des infrastructures spécifiques de sport, de culture et de loisir dans les chefs-lieux d'arrondissement	Nombre de terrain de sport clôturé	0	0	0	1	0	1	0
	Nombre d'aire de jeux aménagée	0	1	0	1	0	1	3
	Nombre de matériels acquis au profit des Centres de Jeunes et de Loisirs	0	100 chaises	1 mat. de sono	1	1	1	104
	Nombre de Centres de Jeunes et de Loisirs construits	0	0	0	1	0	0	1
Projet 3.1.1.4 : Amélioration de l'accès à l'énergie et à l'eau potable	Taux de desserte en eau potable en milieu rural	58,42%	60%	62%	63%	65%	66%	66%
	Taux de desserte en eau potable en milieu urbain	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Nombre d'abonnés à la SONEB	119	30	30	40	40	50	190
	Taux de couverture de l'énergie électrique de la SBEE	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Nombre de lampadaires acquis	0		5			5	10
	Nombre de FPMH réalisés	7	1	1	2	2	2	8
Projet 3.1.1.5 : Construction et réhabilitation des infrastructures de l'administration communale	Nombre d'infrastructures réalisées (clôtures bureaux d'arrondissement)	0	0	1	1	1	0	3
	Nombre d'infrastructures réhabilités	0	1	1	1	0	1	4
Objectif spécifique 3.2 : Améliorer la fréquentation des services sociaux de base	- Taux brut de scolarisation	- 110,6%	- 110,6%	- 110,6%	- 110,6%	- 110,6%	- 110,6%	
	- Taux de fréquentation des centres de santé	- 58,3%	- 60%	- 65%	- 67%	- 70%	- 75%	
	- Taux desserte en eau potable	- 54,2%	- 100%	- 100%	- 100%	- 100%	- 100%	
Résultat 3.2.1 : Les services sociaux de base sont bien utilisés	- Taux brut de scolarisation	- 110,6%	- 110,6%	- 110,6%	- 110,6%	- 110,6%	- 110,6%	
	- Taux de fréquentation des centres de santé	- 58,3%	- 60%	- 65%	- 67%	- 70%	- 75%	
	- Taux desserte en eau potable	- 54,2%	- 100%	- 100%	- 100%	- 100%	- 100%	
Projet 3.2.1.1 : Promotion de la scolarisation/alphabétisation et du maintien des apprenants (surtout filles) et de la mise en place d'un environnement lettré	Taux de scolarisation Ecole Maternelle							
	Taux de scolarisation Ecole Primaire	92%	94%	95%	96%	97%	98%	98%
	Taux de déperdition Ecole Maternelle							
	Taux de déperdition Ecole Primaire	15,2%	13%	10%	8%	7%	5%	5%

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Valeur de référence (2022)	Valeur cible					TOTAL ou MOYENNE
			2024	2025	2026	2027	2028	
	Nombre d'enfants parrainés	0	270	270	271	271	271	1 353
	Nombre d'apprenants alphabétisés dans les centres	233	250	250	250	250	250	750
Projet 3.2.1.2 : Développement des activités de loisirs et de sports au profit des jeunes	Nombre d'association sportives appuyées	0	3	3	3	3	3	15
	Nombre d'activités sportives organisées	0	3	3	3	3	3	15
	Nombre d'animations culturelles	0	2	2	2	2	2	10
Objectif spécifique 3.3 : Assainir le cadre de vie de la commune	- Nombre de site de précollecte - Nombre de site de décharge et de traitement - Taux d'abonnement des ménages aux structures de précollecte	- 110,6% - 58,3% - 54,2%	- 110,6% - 60% - 100%	- 110,6% - 65% - 100%	- 110,6% - 67% - 100%	- 110,6% - 70% - 100%	- 110,6% - 75% - 100%	
Résultat 3.3.1 : Le cadre de vie de la commune est attrayant, adéquat, résilient et sain	- Nombre de site de précollecte - Nombre de site de décharge et de traitement - Taux d'abonnement des ménages aux structures de précollecte	- 110,6% - 58,3% - 54,2%	- 110,6% - 60% - 100%	- 110,6% - 65% - 100%	- 110,6% - 67% - 100%	- 110,6% - 70% - 100%	- 110,6% - 75% - 100%	
Projet 3.3.1.2 : Amélioration des services d'hygiène et d'assainissement de base	Nombre de séances de sensibilisation sur l'hygiène domestique	53	60	60	60	60	60	300
	Nombre de structures de collecte d'ordures solides et ménagères	0	1	1	1	1	1	1
	Nombre de toilettes modernes dans les bureaux d'arrondissement	0	3	0	0	0	0	3
	Nombre de toilettes institutionnelles réalisées	4	2	2	0	0	0	4
	Nombre de toilettes institutionnelles réhabilitées	12	0	3	0	0	0	3
	Nombre de complexe funèbre réalisés	0	1	0	0	0	0	1
Programme 4 : Aménagement du territoire et gestion durable des ressources naturelles	- Taux de mise en œuvre du SDAC - Taux de mise en œuvre du PDU	ND	0	0	0	- 25%	- 30%	
Objectif général 4 : Renforcer le processus d'aménagement urbain des chefs-lieux d'arrondissement et la gestion du foncier rural sur la base des affectations du SDAC et des mesures ACC	- Taux de mise en œuvre du SDAC - Taux de mise en œuvre du PDU	ND	0	0	0	- 25%	- 30%	
Objectif spécifique 4.1 : Assurer l'aménagement cohérent, équilibré et durable du territoire communal	Taux de mise en œuvre du PDU	ND	0	0	0	30%	50%	

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Valeur de référence (2022)	Valeur cible					TOTAL ou MOYENNE
			2024	2025	2026	2027	2028	
Résultat 4.1.1 : Les chefs-lieux d'arrondissement et certaines zones agglomérées de fortes densités sont lotis et/ou remembrés	Taux de mise en œuvre du PDU	ND	0	0	0	30%	50%	
Projet 4.1.1.1 : Réalisation des opérations de lotissement/remembrement	Nombre de zones loties	1	1	1	1	2	3	3
	Nombre de plans de recollement	0	1	1	1	1	1	1
Projet 4.1.1.2 : Ouverture et aménagement de la voirie urbaine et péri-urbaine (Toucountouna et autres chefs-lieux d'arrondissements)	Nombre de mètre linéaire de pistes réalisé	0km	6km	6km	6km	6km	6km	30km
Résultat 4.1.2 : Des pistes rurales sont aménagés et/ou entretenus	Pourcentage de piste aménagées	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Projet 4.1.2.1 : Aménagement et entretien des pistes rurales	Nombre de mètres linéaires de pistes rurales entretenus	65km	50km	50km	50km	50km	50km	250km
	Nombre de mètres linéaires de pistes rurales aménagés	65km	60km	60km	60km	60km	60km	300 km
Objectif spécifique 4.2 : Assurer la sécurisation du foncier communal	Proportion du domaine foncier de la commune sécurisée	0%	0%	20%	20%	40%	50%	
Résultat 4.2.1 : Le foncier communal est sécurisé	Proportion du domaine foncier de la commune sécurisée	0%	0%	20%	20%	40%	50%	
Projet 4.2.1.1 : Promotion de la sécurisation du foncier communal	Nombre de séance de sensibilisation sur la sécurisation foncière	0	30	30	30	30	30	150
	Nombre de séance de formation des ILGF	0	1	0	1	0	0	2
	Nombre de personnes formées	0	341	0	341	0	0	682
Projet 4.2.1.2 : Promotion d'une politique locale de sédentarisation/réduction de la mobilité des éleveurs	Nombre de séance de dialogue agriculteur-éleveur	0	4	4	4	4	4	20
	Superficie des champs école de culture fourragère	0	4ha	4ha	5ha	5ha	6ha	24ha
	Superficie des aires de pâturage sécurisée	0	252ha	252ha	252ha	252ha	252ha	1260ha
	Nombre de mètres linéaires de couloirs de passage sécurisés	0	15,4km	15,4km	15,4km	15,4km	15,4km	77km
Objectif spécifique 4.3 : Contribuer à la gestion durable des ressources naturelles et à la protection de l'environnement	Pourcentage de producteurs adoptant les mesures GDT	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Résultat 4.3.1 : Les terres agricoles sont gérées de façon durable	Pourcentage de producteurs adoptant les mesures GDT	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Projet 4.3.1.1 : Promotion des mesures de Gestion Durable des Terres (GDT), de	Nombre de producteurs formés et adoptant les mesures GDT/NDT	0	300	300	300	300	300	1500

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Valeur de référence (2022)	Valeur cible					TOTAL ou MOYENNE
			2024	2025	2026	2027	2028	
Neutralité en matière de Dégradation des Terres (NDT) et d'Adaptation aux Changements Climatiques (ACC)	Nombre d'hectare d'aires protégées reboisées par an	50	20	0	20	0	20	60
	Superficie de terres restaurées/protégées par l'agroforesterie	0	5ha	5ha	5ha	5ha	5ha	25ha
	Nombre de jeunes soutenus dans la transition écologique	0	10	10	10	10	10	50
Résultat 4.3.2 : Des forêts communautaires sont mises en place	Nombre de nouvelles forêt communautaires mis en place	0	0	0	1	1	2	2
Projet 4.3.2.1 : Promotion de la gestion durable des ressources forestières et fauniques	Superficie de forêts communautaires mises en place	0	20ha	20ha	20ha	20ha	20ha	100ha
	Superficie des parcs à essence fruitières protégés	0	0	10ha	10ha	10ha	10ha	40ha
	Nombre d'aires protégées reboisées	2	2	2	3	3	3	3

Source : Comité technique d'élaboration du PDC-4 de Toucountouna, 2023

7.5. Cadre de performance de suivi des indicateurs des cibles spatialisées des ODD de la commune

Ce cadre de performance qui s'arrime au cadre de performance précédent permet de suivre la réalisation des indicateurs en ce qui concerne les cibles spatialisées des ODD sur lesquelles la commune de Toucountouna s'est positionnée. Les projets/actions ont été arrimés aux cibles spatialisées compte tenu des actions prioritaires que la commune avait défini lors de la spatialisation des cibles prioritaires.

Tableau 59 : Cadre de performance de suivi des indicateurs des cibles spatialisées des ODD de la commune

CIBLES SPATIALISÉES	PROJETS/ ACTIONS	INDICATEURS DOMESTIQUES	VALEUR DE REFERENCE	2024	2025	2026	2027	2028	SERVICE RESP.	OBSER
2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives	Acquérir des intrants agricoles et animal	Quantité d'intrants agricole et animal	200 T (NPK et Urée) 50 T (produits de traitement zootechnique)	300 T (NPK et Urée) 75 T (Produits de traitement zootechnique)	350 T (NPK et Urée) 100T (produits de traitement zootechnique)	400 T (NPK et Urée) 150 T (produits de traitement zootechnique)	500 T (NPK et Urée) 200 T (produits de traitement zootechnique)	500 T (NPK et Urée) 200 T (produits de traitement zootechnique)	ATDA	Capitalisation des activités des partenaires d'appui
	Mise en place des parcs de vaccination	Nbre de parcs de vaccination mis en place	0	2	2	2	2	2	ATDA et ProSeR	
	Transformation et conservation les produits agricoles	Nbre d'unités de transformation construites	20	25	25	25	25	25	ATDA et Gel Nord	
		Nbre d'unité de transformation équipées	5	8	8	8	8	8	Mairie/Partenaires	

et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles										
3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	Appui au fonctionnement du CCNLS-TP (comité communal de lutte contre le sida, la tuberculose, le paludisme, les épidémies et les hépatites)	Nombre de nouveaux cas positifs dépistés pour 1000 personnes	ND	ND	0	0	0	0	DDS	
	Appui au dépistage communautaire du paludisme, de la tuberculose, les hépatites	Nbre d'appuis au CCNLS-TP	0	0	0	0	0	0	DDS	
	Appui aux initiatives communautaires de lutte contre les MTN (Maladies Tropicales	Nbre de dépistage communautaire	ND	0	0	0	0	0	DDS	

	Négligées) en milieu scolaire et non scolaire									
4.4. D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes disposant des compétences, notamment techniques et professionnels, nécessaire à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à entrepreneuriat	Promotion de la formation en TIC et électronique de l'ordinateur	Nbre d'appui aux initiatives communautaires de lutte contre les MTN (Maladies Tropicales Négligées)	0	0	0	0	0	0	DDS	
	Création des bourses et des subventions ou accès aux crédits de formation professionnelle	Nbre de jeunes formés dans le TIC	0	12	12	12	12	12	Mairie	
6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	Facilitation de l'extension du réseau de la SONEB dans la commune et faciliter l'extension des AEV dans les villages et hameaux de la commune	Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	41,68%	75%	100%	100%	100%	100%	Mairie	Taux de desserte de la commune
	Facilitation de l'extension du	Taux de desserte	11,63%	11,63%	15%	20%	20%	25%	Mairie	

	réseau de la SONEB dans la commune	(soneb) à Toucountoun centre								
	Facilitation de l'extension des AEV dans les villages et hameaux de la commune	Nbre de nouvelles localités desservies en eau potable	8	8	8	13	13	18	ANAEPM R	
6.4 D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements	Création des points d'eau pour l'abreuvement des animaux - Réaliser des retenues d'eaux pour les activités de contre saison	Nbre de points d'eau pour l'abreuvement des animaux	15	20	20	20	20	20	Mairie	
		Nbre de retenues d'eaux pour les activités de contre saison	10	25	25	25	25	25	Mairie	
8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en	Valorisation des sites touristiques Création des réceptacles touristiques Renforcement des capacités des acteurs locaux en profession touristique	Nbre de sites touristiques valorisés	0	0	0	1	1	1	Mairie	
		Nbre de réceptacles touristiques créés	0	0	0	1	1	1	Mairie	
		Nbre de personnes formé dans le secteur du tourisme	4	0	0	6	6	6	Mairie	

valeur la culture et les produits locaux										
12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	Réalisation des pré collectes et de traitement des déchets	Nbre de structures de pré collecte et de traitement des déchets solides ménagers	0	1	1	1	1	1	Mairie	
13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat		Superficie des terres reboisées	50	20	0	20	0	20	Mairie	
		Nbre d'activités d'adaptation aux changements climatiques	5	10	10	10	10	10	Mairie	

15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres	Promouvoir le développement des actions de GDT (sol mobile, sensibilisation radio, mise à disposition d'intrant GDT	Nbre de mesures de GDT mises en place	5	8	8	8	8	8	Mairie	
16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants	Lutter contre la traite des enfants direction du Nigéria et des zones à forte production cotonnière	Nbre d'enfants réintégrés dans leurs familles ou familles d'accueil	205	300	400	500	600	700	GUPS ONG Partenaires	

VIII. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PDC-4

Trois éléments essentiels caractérisent le dispositif de mise en œuvre du PDC. Il s'agit du mécanisme de la mobilisation des ressources nécessaires au financement des projets/programmes du PDC, le dispositif institutionnel de mise en œuvre et son articulation avec les différents acteurs et le mécanisme de suivi-évaluation qui comprend les outils de rapportage, la circulation et le partage de l'information et l'appréciation des progrès quantitatifs et qualitatifs réalisés.

8.1. Schéma de financement du PDC-4

Pour mettre en œuvre son PDC-4, la commune de Toucountouna va asseoir un mécanisme de mobilisation des ressources qui repose sur les mécanismes classiques à savoir l'Etat Central à travers le fonds FADEC ou le Fonds d'investissement communal (FIC), les ressources propres (recettes fiscales et non fiscales), l'apport des partenaires techniques et financiers (projets programmes, intercommunalité, coopération intercommunale) et les financements innovants notamment ceux en lien avec les partenariats publics privés (PPP) ou les emprunts.

Une stratégie de mobilisation des ressources financières pour financer le PDC-4 sera adoptée par le conseil communal et servira de boussole pour la mobilisation des ressources dans le cadre du PDC-4. Cette stratégie devra mettre un accent particulier sur la mobilisation des ressources propres qui impose que l'administration communale innove sur les mécanismes pour booster ces ressources propres. Il faudra également, en fonction des possibilités qu'offre la loi sur le partenariat public-privé travailler à convaincre des partenaires privés nationaux et étrangers dans le financement des projets notamment ceux liés à l'accroissement des productions et la transformation agricoles et bien d'autres encore d'autre part.

La commune de Toucountouna bénéficie dans le cadre de la coopération décentralisée avec l'association des communes de la Flandre (VVSG Belgique) une subvention annuelle pour la promotion de l'économie locale à travers le renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre du programme GLoBe.

Le tableau ci-dessous présente les différentes sources de financement des projets du PDC-4.

8.2. Dispositif de mise en œuvre du PDC-4

Le schéma de financement du PDC-4 se traduit par le tableau ci-après :

Tableau 60 : Source de financement des projets du PDC4

Sources de financement	Budgétisation (En milliers de FCFA)					Total
	2024	2025	2026	2027	2028	
Ressources propres	51 716	56 887	62 576	68 834	75 717	315 730
FADeC/FIC	584 029	895 925	857 112	449 057	428 880	3 215 003
Contributions des PTF	499 314	68 000	28 000	28 000	28 000	651 314
Coopération décentralisée	21 562	21 562	21 562	21 562	-	86 249
Total	1 156 621	1 042 375	969 250	567 453	532 597	4 268 296

Source : DCPBP, Mairie Toucountouna, 2023

8.2.1. Institutions de mise en œuvre et relations

L'exécution du Plan de Développement Communal quatrième génération de Toucountouna nécessite la mise en place d'un dispositif institutionnel pour sa mise en œuvre. Ce cadre institutionnel est chargé de rendre opérationnel le plan de développement à travers :

- l'élaboration des tranches annuelles du PDC ;
- l'élaboration des dossiers technique et financier ;
- l'élaboration des stratégies de mobilisation des ressources financières correspondantes.

Selon le code de l'administration territoriale en vigueur, l'exécution du plan relève de la compétence du maire. Toutefois, en raison de la spécificité du plan de développement communal, une assistance technique paraît requise. À cet égard, il est proposé la création de :

▪ un cadre de concertation des intervenants et acteurs de la Commune.

Ce cadre est présidé par le maire et regroupe tous les acteurs et cadres locaux et internationaux concernés par le PDC à s'avoir : les conseillers, les représentants des services déconcentrés de l'Etat, la société civile, les partenaires au développement intervenant dans la commune, etc.

C'est un cadre de concertation et de proposition pour la mise en œuvre du PDC. C'est un forum de confirmation des engagements des différents acteurs par rapport aux tranches annuelles du PDC et d'information sur l'état de mise en œuvre du Plan.

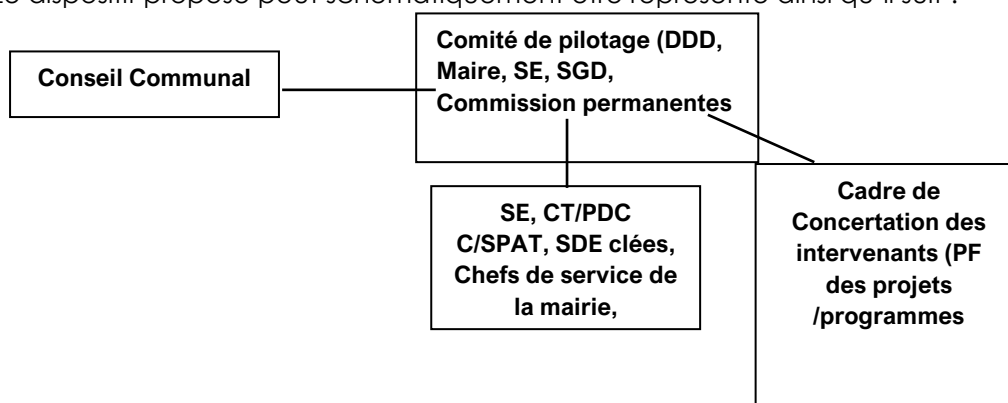
▪ un Comité Technique de mise en œuvre du PDC (CT PDC).

Le CT du PDC constitue la structure opérationnelle de mise en œuvre du PDC. A ce titre, il aura pour attributions :

- l'élaboration de la tranche annuelle du plan de développement communal ;
- l'élaboration des plans annuels d'investissement ;
- l'élaboration des dossiers techniques et financiers ;
- la mise en œuvre de la tranche annuelle du plan de développement communal ;
- la définition des conditions de l'exécution des actions ;
- le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan de développement communal ;
- l'élaboration des stratégies de communication et de mobilisation des ressources.

Pour plus d'efficacité, le CT sera composé des cadres techniques de la mairie ayant à sa tête le Responsable du Développement Local et de la Planification. Le CT doit être créé par arrêté du maire.

Le dispositif proposé peut schématiquement être représenté ainsi qu'il suit :



8.2.2. Dispositif de redevabilité et contrôle citoyen

La reddition de compte est un exercice adopté par les exécutifs communaux ces dernières années en raison de ce que cela est partie intégrante des critères de performance de l'administration communale au niveau de l'association nationale des communes du Bénin (ANCB). Mais l'aspect contrôle-citoyen de la mise en œuvre n'est pas encore une réalité dans la commune de Toucountouna. Les cellules de participation citoyenne (CPC) au niveau arrondissement et communal devront s'organiser pour mobiliser les différentes associations de jeunes, de femmes, de producteurs, d'éleveurs, d'artisans, etc... pour exiger la vulgarisation des actions prévues dans le PDC-4 et interpellier de temps en temps les élus pour une mise en œuvre réelle des prévisions. Le contrôle citoyen par les mêmes instances des réalisations doit être également une réalité pour s'assurer de la qualité de la mise en œuvre des projets du PDC.

8.3. Mécanisme de suivi-évaluation

La mise en œuvre efficace et efficiente du PDC-4 exige l'adoption d'un dispositif de suivi-évaluation performant. Ce dispositif doit clarifier le cadre institutionnel de suivi-évaluation du PDC et un cadre de performance du PDC assorti des indicateurs précis avec des valeurs cibles inscrits dans la durée de vie du PDC. Outre l'adoption de ces instruments, quelques outils de suivi-évaluation doivent être intégrés dans la gestion de l'administration communale afin de s'assurer de la valeur ajoutée au quotidien que l'exécution du PDC procure à la commune.

8.3.1. Dispositif institutionnel de suivi-évaluation du PDC-4

La commune de Toucountouna doit se doter d'une institution claire chargée du suivi-évaluation du PDC-4. Cette institution installée au niveau communal pourra disposer des répondants au niveau arrondissement qui lui rendent compte. Le tableau suivant précise la composition du cadre communal de suivi-évaluation, son rôle ainsi que celui de son répondant au niveau arrondissement.

Tableau 61 : Dispositif de suivi institutionnel de mise en œuvre du PDC

Type d'instance de suivi	Titre ou fonction des membres	Titre au sein de l'instance	Périodicité de rencontre	Outils de travail
Instance communale de suivi-évaluation	Le conseil de supervision	Tous les membres	Mensuel	- Rapport d'activités du S.E - Cadre de performance - PAI
	Le Maire ou son Représentant	Membre	Une session chaque trimestre	- Cadre de performance/ Résultats du PDC - Plan pluriannuel de Travail Budgétisé (PPTB) - PAI (Plan annuel d'investissement) - Plan annuel de passation des marchés - Situation de référence du PDC-4 - Plan de consommation des crédits
	Secrétaire Exécutif	Coordonnateur		
	RDLP	Rapporteur		
	RAAF	Membre		
	RADE	Membre		
	RST	Membre		
	PRMP	Membre		
	Chef Cellule communale ATDA	Membre		
	Médecin Chef	Membre		
	Commissaire Central	Membre		
	Président CPC	Membre		
Instance d'arrondisse	Le Secrétaire d'arrondissement	Rapporteur	Chaque mois à	- Support des actions du PDC-4 pour

ment de suivi-évaluation du PDC	Les conseillers d'arrondissement	Membres	l'occasion du conseil d'arrondissement	l'arrondissement
	Membres CPC de l'arrondissement	Membres		
	Les chefs de villages de l'arrondissement	Membres		

Source : Mairie Toucountouna, 2023

8.3.2. Tâches du comité communal de suivi-évaluation

Le comité communal de suivi-évaluation du PDC a pour responsabilité de mettre à jour les outils qui lui facilitent les tâches de suivi de la mise en œuvre du PDC-4 mais aussi de l'évaluation des actions. Pour réussir la mission de suivi-évaluation, il est nécessaire pour le comité de se réunir en des sessions trimestrielles, semestrielles et annuelles de suivi-évaluation. Ce sera l'occasion de renseigner certains outils notamment le cadre de performance, les indicateurs cibles, l'évaluation de la consommation des crédits, etc...

La tenue des sessions du comité communal se fait dans les conditions ordinaires que celles des CODIR.

Les outils de suivi du PDC-4 sont :

- Le cadre de mesure des performances ou des résultats. Cet outil renseigne sur les indicateurs clés à réaliser par chaque projet du PDC et sa valeur de référence de même que sa valeur cible annuelle, trimestrielle ou semestrielle.
- Le Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB), une déclinaison annuelle du plan pluriannuel suivant la méthodologie harmonisée de calcul en vigueur dans les Ministères ;
- La matrice d'évaluation trimestrielle et annuelle du PTAB suivant la méthodologie harmonisée de calcul ;
- Le Plan de Passation des Marchés (PPM) par an et les outils de suivi de sa mise en œuvre ;
- Le Plan de Consommation des Crédits (PCC) et les outils de suivi de sa mise en œuvre ;
- Document de référence des indicateurs du PDC dès que possible pour apprécier la valeur ajoutée de la mise en œuvre du PDC ;
- Matrice d'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du PDC en 2025 et d'évaluation finale du PDC en 2027.

IX. GESTION DES RISQUES ET CONDITIONS DE SUCCES DU PDC-4

Les différents projets retenus pour être exécutés dans le PDC-4 de la commune de Toucountouna, ne peuvent l'être effectivement si certains événements surviennent et empêchent la mise en œuvre de ces projets. Ces événements peuvent être qualifiés de facteurs de risques. Par ailleurs, même si des facteurs de risques ne surviennent pas, la mise en œuvre du PDC nécessite que des conditions minimales soient remplies aussi bien dans la commune de Toucountouna qu'au niveau national. Il s'agit des conditions de succès.

9.1. Matrice des risques du PDC-4

Tableau 62 : Matrice des risques

N°	Facteurs de risques	Probabilité d'avènement	Solutions possibles
01	Insécurité généralisée liée aux mouvements de perturbations liées à l'extrémisme violent "Djihadisme"	Probabilité moyenne car Toucountouna est frontalière de Tanguéta dont les localités environnantes subissent les attaques des groupes armés	Sécuriser la commune et empêcher tout déploiement des groupes armés sur son territoire
02	Catastrophe naturelle liée aux changements climatiques	Moyenne en raison des changements réels enregistrés de plus en plus dans le rythme des pluies et des saisons	Adoption des mesures d'adaptations aux changements climatiques dans tous les secteurs de production de la commune
03	Crise politique locale ou nationale empêchant le fonctionnement des institutions nationales et locales	Peu probable	Les autorités politiques à tous les niveaux sont priées de cultiver la paix sociale et politique
04	Crise économique internationale sévère avec répercussion grave sur le fonctionnement du dispositif de ravitaillement mondial des denrées précieuses	Moyenne en raison de la persistance du conflit européen dont les conséquences engendrent un accès de plus en plus difficile aux vivriers de haute consommation et aux produits pétroliers	L'accent devra être mis sur les productions et la transformation de produits locaux et un ravitaillement en produits pétroliers auprès des pays accessibles

9.2. Conditions de succès du PDCj

La réalisation de quelques conditions est obligatoire pour que la mise en œuvre du PDC-4 soit un succès dans la commune de Toucountouna. Au nombre de ces conditions, nous avons :

- L'augmentation des ressources propres mobilisées par la commune. En effet, la capacité de mobilisation de ressources propres de la commune devra être multipliée par 10 de son taux actuel pour espérer trouver les ressources financières indispensables à la réalisation du PDC-4.
- Bonne coordination des interventions dans la commune ; le PDC-4 devra être véritablement la boussole des interventions de tous les partenaires techniques et financiers de la commune de Toucountouna. Une bonne coordination de ces interventions permettra d'éviter les doublons et permettra la réaffectation des ressources pour l'atteinte des résultats du PDC-4.
- Efficacité et efficience dans l'exécution des projets/programmes du PDC ; les acteurs devront adopter des outils de mise en œuvre qui rassurent de l'atteinte des résultats mais en même permettent d'être efficaces.
- Développement de nouveaux partenariats dont les PPP.

CONCLUSION

Le Plan de développement communal est l'un des principaux outils de bonne gouvernance dans le processus de mise en œuvre de la décentralisation. Le PDC 3 de Toucountouna est arrivé à son terme en août 2022 et l'élaboration d'un nouveau PDC s'est imposée.

Etant donné que le conseil communal a une obligation de disposer de cet outil (Art 30 de loi n° 2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin), la commune de Toucountouna à l'instar des autres communes de l'Atacora et de la Donga s'est investie à se doter de ce précieux outil pour faire face aux exigences de développement local au cours des cinq prochaines années.

L'élaboration du PDC-4 a été un processus participatif, itératif conduit sous la supervision du Comité de Pilotage à travers son bras opérationnel qu'est le Comité Technique d'élaboration du PDC4, l'expertise de consultants avec l'appui technique et financier de l'ACAD, de la Coopération Suisse, du projet ReFORME de la GIZ, de Plan International-Bénin (Accompagnement par la mise à disposition des experts), du Projet LoCAL, de la DDD-AD, de la Préfecture et bien d'autres personnes ressources.

Le processus d'élaboration de ce PDC a débuté par la réalisation du diagnostic de la commune à travers des ateliers d'arrondissement.

L'analyse diagnostique réalisée dans les différents secteurs de la commune de Toucountouna révèle que la commune a connu de grandes avancées mais aussi de recul, de craintes profondes et de vives espérances suivant les secteurs considérés. Au nombre des plus grands maux dont souffre Toucountouna figure, l'exode de sa jeunesse pour se constituer en main d'œuvre agricole dans d'autres pays avec pour conséquence une stagnation de la production agricole.

Ainsi pour améliorer les conditions de vie des populations, les différents programmes proposés tentent d'apporter des approches de solutions au diagnostic effectué dont la principale et la plus importante est le premier programme intitulé « Amélioration de la performance de l'économie locale et sécurité alimentaire ». Ce programme à travers ses différents projets donne un coup d'accélérateur à la production agricole qui est le premier pilier de l'économie locale de la commune.

Une attention particulière a été portée aussi sur les nouvelles thématiques de développement qui prennent de plus en plus de l'ampleur dans la commune et qui pèsent davantage sur son développement. Ainsi, les effets des changements climatiques, la croissance démographique rapide, l'approche genre, l'insécurité liée au terrorisme et aux conflits fonciers, etc. ont bénéficié d'un regard particulier pour un développement équilibré et harmonieux de la commune.

La réalisation de la vision définie dans ce PDC ramène donc la commune de Toucountouna à améliorer sa stratégie de mobilisation des ressources propres et le développement de nouveaux types de partenariats dont le Partenariat Public-Privé.

Le suivi et l'évaluation réguliers de la mise en œuvre des différents projets par les instances proposées à cet effet assureront l'atteinte des objectifs fixés.

ANNEXES

Annexe 1 : Plan détaillé des activités du PDC-4

Tableau 63 : Plan détaillé des activités autour des programmes/projets

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2024	2025	2026	2027	2028
PROGRAMME 1 : Gouvernance, administration des services et coopération							
Objectif général 1 : Contribuer à l'amélioration de la gouvernance administrative, institutionnelle et de la coopération							
Objectif spécifique 1.1 : Améliorer les services communaux aux usagers							
Résultat 1.1.1 : Le niveau de satisfaction des usagers de la mairie s'est amélioré							
Projet 1.1.1.1 : Renforcement de la gouvernance locale et de la coopération	- Nombre d'outils de gestion élaborés - Nombre de réunion avec les SDE organisées - Nombre de réunions du conseil de supervision - Nombre de sessions du conseil communal - Nombre de sessions des Cadres de concertation - Nombre de projet de développement élaborés - Nombre de conventions de partenariat	Elaboration du manuel de procédures administrative, comptable et financière de la mairie de Toucountouna	X			X	
		Organisation des réunions des cadres de concertation avec les services déconcentrés de l'Etat	X	X	X	X	X
		Dynamisation du cadre intégrateur de la commune		X	X	X	X
		Tenue des réunions du conseil de supervision	X	X	X	X	X
		Tenue des sessions du conseil communal	X	X	X	X	X
		Tenue des réunions de concertation	X	X	X	X	X
		Instauration du contrôle interne au sein de l'administration communale	X	X	X	X	X
		Recrutement de consultant pour l'élaboration de projets de développement	X	X	X	X	X
		Recherche de partenaires pour le financement des projets de développement	X	X	X	X	X
		Communication pour la visibilité des actions de la mairie	X	X	X	X	X
		Réalisation de l'inventaire du patrimoine de la mairie	X	X	X	X	X
		Mise en œuvre de la convention de partenariat avec la Trésorerie Communale	X	X	X	X	X

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2024	2025	2026	2027	2028
		Mise en œuvre de la convention de partenariat avec le CIPE	X	X	X	X	X
		Contrepartie de la commune dans le cadre de l'intercommunalité et de la coopération décentralisée	X	X	X	X	X
		Contrepartie de la commune dans le cadre du cofinancement des projets de développement	X	X	X	X	X
		Suivre la tenue régulière des sessions des conseils d'arrondissements	X	X	X	X	X
		Suivre la tenue régulière des sessions des conseils de villages	X	X	X	X	X
Projet 1.1.1.2 : Renforcement des capacités des acteurs communaux	- Nombre de sessions de formations organisées - Nombre d'acteurs communaux formés	Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne des dépenses sur les procédures financières et comptables en vigueur	X				
		Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de passation des marchés publics sur le code de passation des marchés publics	X				
		Formation du personnel sur la déontologie administrative		X			
		Renforcement des capacités techniques et opérationnelles des cadres sur diverses thématiques		X			
		Recyclage des agents collecteurs sur les stratégies de mobilisation de ressources propres		X		X	
		Renforcement des capacités des secrétaires administratifs sur la gestion du secrétariat	X				
		Renforcement des capacités des secrétaires administratifs d'arrondissement sur leurs rôles et responsabilités sur la loi portant code de l'administration territoriale	X				
		Formation du conseil de supervision sur les rôles et responsabilités des acteurs dans la mise en œuvre de la réforme structurelle sur le secteur de la décentralisation			X		

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2024	2025	2026	2027	2028
		Formation du conseil communal sur les responsabilités des acteurs dans la mise en œuvre de la réforme structurelle sur le secteur de la décentralisation			X		
		Renforcement des capacités des organisations de la société civile et des organisations socioprofessionnelles de la commune	X	X	X	X	X
Projet 1.1.1.3 : Equipement de l'administration et densification de la digitalisation	- Nombre de plateformes mises en place - Nombre de services digitalisés - Nombre de matériels informatiques acquis - Nombre de mobiliers de bureau acquis - Nombre de matériel roulant acquis - Nombre de site web créé et hébergé	Mise en place d'une plate-forme de dématérialisation des procédures de délivrance des actes administratifs	X		X		
		Mise en place d'un réseau informatique au sein de l'administration communale avec interconnexion aux bureaux d'arrondissement	X		X		
		Plaidoyer pour le développement des services numérique dans les secteurs productifs de la commune	X			X	
		Mise en place d'un espace de coworking dans les chefs-lieux d'arrondissement	X	X			
		Renforcement du système informatisé de gestion comptable, administrative, financière et du préarchivage	X		X		X
		Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit des services de la mairie	X		X		
		Conception d'un site web au profit de la mairie	X				
		Hébergement du site web de la mairie	X	X	X	X	X
Objectif spécifique 1.2 : Développer un système d'élaboration, de suivi évaluation et d'archivage							
Résultat 1.2.1 : Le système d'élaboration, du suivi évaluation et d'archivage est disponible							
Projet 1.2.1.1 : Elaboration des documents de planification et mise en place d'un système de suivi-évaluation et de redevabilité	- Nombre de documents de planification élaborés - Nombre d'outils de renseignement de données élaborés - Nombre de rapports de	Actualisation du schéma directeur d'aménagement et communal (SDAC) de Toucountouna	X				
		Elaboration du plan de développement communal cinquième génération (PDC-5)					X

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2024	2025	2026	2027	2028
suivi-évaluation élaborés - Nombre de revues de documents de planification tenues - Nombre d'audiences de reddition de compte organisées		Elaboration du plan directeur d'urbanisme (PDU)		X			
		Elaboration ou actualisation du document communal de programmation budgétaire pluriannuel (DCPBP)	X	X	X	X	X
		Elaboration du schéma directeur des systèmes d'information de la mairie de Toucountouna	X				
		Elaboration du plan de travail annuel (PTA)	X	X	X	X	X
		Elaboration du plan de passation des marchés publics	X	X	X	X	X
		Elaboration du plan annuel d'investissement (PAI)	X	X	X	X	X
		Elaboration du plan de contingence communal (PCC)	X	X	X	X	X
		Elaboration du plan de mobilisation des ressources propres	X	X	X	X	X
		Elaboration du plan de maintenance et d'entretien des infrastructures et ouvrages de la commune	X	X	X	X	X
		Elaboration du plan local d'adaptation aux changements climatiques (PLACC)	X				X
		Elaboration du plan de communication	X	X	X	X	X
		Elaboration de la politique communale de l'emploi (PCE)	X				X
		Elaboration du plan communal de développement de l'agriculture de Toucountouna (PCDA)		X			
		Evaluation à mi-parcours du plan de développement communal, quatrième génération (I)			X		
		Evaluation finale du plan de développement communal, quatrième génération (I)					X
		Organisation des revues du plan de travail annuel (PTA)	X	X	X	X	X
		Elaboration du rapport d'exécution du plan de travail annuel	X	X	X	X	X
		Elaboration du rapport de performance	X	X	X	X	X
		Évaluation du plan annuel d'investissement (PAI)	X	X	X	X	X

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2024	2025	2026	2027	2028
		Évaluation des plans de contingence communaux (PCC)	X	X	X	X	X
		Évaluation du plan de mobilisation des ressources propres	X	X	X	X	X
		Évaluation du plan de maintenance et d'entretien des infrastructures et ouvrages de la commune	X	X	X	X	X
		Évaluation du plan de communication	X	X	X	X	X
		Élaboration du budget primitif	X	X	X	X	X
		Élaboration des collectifs budgétaires	X	X	X	X	X
		Réaménagement du plan de travail annuel	X	X	X	X	X
		Organisation des audiences publiques de reddition de compte	X	X	X	X	X
		Élaboration du tableau de bord social (TBS) de la commune	X	X	X	X	X
		Élaboration du compte de gestion	X	X	X	X	X
		Élaboration du compte administratif	X	X	X	X	X
		Élaboration du plan de formation du personnel	X				
		Élaboration du plan communal de sécurité des personnes et des biens	X				
Projet 1.2.1.2 : Production, gestion et conservation numériques des données communales	- Le local d'archivage - Infrastructure informatique - La base de données	Mise en place d'un dispositif informatisé de collecte et d'analyse des données au niveau de l'administration communale	X				
		Mise en place d'un système d'archivage numérique					X
		Renforcement de la conservation des documents administratifs	X	X	X	X	X
Objectif spécifique 1.3 : Améliorer le revenu des femmes et des personnes vulnérables							
Résultat 1.3.1: Les revenus des femmes et des personnes vulnérables sont améliorés							
Projet 1.3.1.1 : Renforcement de la gouvernance inclusive et de la protection sociale	- Nombre d'AGR accompagnées et promues - Nombre d'OEV appuyés - Nombre de personnes à besoins spécifiques	Assistance aux groupements de femmes à l'accès au micro crédit Alafia	X	X	X	X	X
		Assistance aux survivantes des VBG	X	X	X	X	X
		Assistance aux enfants en situation difficile (ESD) (enfants victimes du trafic, de violence, de mariage forcé, malnutris, handicapés...)	X	X	X	X	X

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2024	2025	2026	2027	2028
	appuyés	Distribution de kits scolaires au profit des OEV dans le cadre de la mise en œuvre de la composante « maintien des filles à l'école » du projet SWEDD	X	X	X		
	- Nombre de ménages sinistrés assistés	Prise en charge des personnes à besoins spécifiques (handicapés, personnes âgées, indigents...)	X	X	X	X	X
	- Nombre d'infrastructures de relogement érigées	Identification d'un site de relogement des sinistrés de la commune	X				
	- Nombre de bénéficiaires	Distribution de vivres et de non vivres aux sinistrés de la commune	X	X	X	X	X
	- Nombre de séance de concertation sur la santé communautaire	Réalisation des infrastructures de relogement pour les personnes déplacées		X	X		
	- Nombre de séances de sensibilisation dans les écoles	Organisation de séances de vulgarisation des textes de loi en faveur de l'égalité des sexes et de l'inclusion sociale	X	X	X	X	X
	- Nombre de séances de formation des membres COGECS	Célébration d'une journée statutaire dans le cadre de la protection de l'enfant	X	X	X	X	X
	- Nombre de matériels acquis au profit des centres de santé	Formation des relais communautaires	X		X		X
	- Nombre de centre d'éducation-formation réalisés	Organisation des cadres de concertation de la santé communautaire	X	X	X	X	X
		Animation de la plate-forme zéro grossesse en milieu scolaire et en milieu d'apprentissage (ZEGROMISA)	X	X	X	X	X
		Animation des sessions du comité communal de protection des enfants (CCPE)	X	X	X	X	X
		Renforcement de capacité des membres des COGECS	X	X	X	X	X
		Acquisition d'équipements médicaux au profit des centres de santé de la commune	X	X			
		Acquisition d'une ambulance au profit du centre de santé communal		X			
		Acquisition de motos avec casque au profit des infirmiers chefs-poste des centres de santé	X				
		Acquisition et installation d'un groupe électrogène 15 KVA au profit du centre de santé communal de Toucountouna	X				

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2024	2025	2026	2027	2028
Objectif spécifique 1.4 : Mettre en œuvre un plan communal de sécurité et de cohésion sociale							
Résultat 1.4.1 : Un plan communal de sécurité et de cohésion sociale est mis en œuvre.							
Projet 1.4.1.1 : Mise en œuvre d'un plan communal de sécurité et de cohésion sociale	- Le nombre d'activités réalisées - Nombre d'infrastructures sociocommunautaires réalisés - Nombre d'infrastructures sociocommunautaires réhabilités	Appui à la mise en place des associations de développement villageois/quartier et ses organes dans le cadre de la mise en œuvre du projet COSO	X				
		Identification des acteurs porteurs dynamiques	X				
		Réhabilitation ou construction d'infrastructures sociocommunautaires (piste, forage, bâtiment scolaire, centre communautaire, etc.) dans le cadre du projet COSO	X	X			
		Réalisation des marchés primaires ruraux et appui aux activités économiques dans le cadre du projet COSO	X	X			
		Financement des organisations de la jeunesse dans le domaine de la cohésion sociale	X	X			
		Renforcement du dispositif de protection civile et de lutte contre toute forme de violence	X	X	X	X	X
		Mise en œuvre du plan local de sécurité des biens et des personnes	X	X	X	X	X
Programme 2 : Amélioration de la performance de l'économie locale							
Objectif général 2 : Améliorer la croissance de la production des filières agricoles							
Objectif spécifique 2.1 : Améliorer la productivité et la compétitivité des filières agricoles porteuses de la commune							
Résultat 2.1.1 : Les revenus/recettes des familles d'acteurs des filières et de la mairie sont améliorés							
Projet 2.1.1.1 : Appui au développement de la production agricole et animale	- Nombre de formation - Nombre de producteurs formés - Taux d'amélioration du rendement - Nombre d'OPA appuyés en équipement - Nombre d'infrastructures agricoles construites	Poursuite de la sensibilisation des OPA pour leur structuration	X	X	X	X	X
		Renforcement de capacités des OPA des filières maïs, riz, maraichage, anacarde, manioc, soja, karité, mangue, igname, fonio et apiculture sur les différents mécanismes de financement de leurs activités	X	X	X	X	X
		Appui à la fonctionnalité des faitières de chacune des filières végétales et animales	X	X	X	X	X

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2024	2025	2026	2027	2028
	- Nombre de bas-fonds aménagés - Superficie des bas-fonds aménagés - Nombre de retenues d'eau afferméées - Nombre d'OPA accompagnées à la structuration	Appui à la fonctionnalité des clusters agricoles existants	X	X	X	X	X
		Appui au fonctionnement des cadres de concertation des acteurs des filières maïs, riz, maraîchage, manioc, soja et mangue	X	X	X	X	X
		Formation des éleveurs de petits et gros ruminants à la constitution de stocks fourragers agricoles	X		X		X
		Installation de parcelles fourragères de démonstration au niveau de chaque arrondissement de la commune	X	X	X		
		Formation des éleveurs sur les techniques de récolte, de traitement et de conservation des fourrages pour l'alimentation animale	X	X	X		
		Formation des producteurs sur la fabrication de provende pour l'alimentation des volailles locales		X		X	
		Identification et accompagnement des familles vulnérables dans la reconstitution des cheptels (25 ménages avec 01 coach)	X				
		Initiation de l'élevage de la volaille avec 100 têtes de volailles pilotes	X				
		Promotion des initiatives du projet Ferme Africaine dans la commune de Toucountouna	X	X	X	X	X
		Mise en gestion professionnalisée du barrage de Tchakalakou	X				
Projet 2.1.1.1-a : Appui à la création d'une Structure intercommunale de promotion économique et des investissements : l'Agence intercommunale pour le Développement	- Délibération du CC pour l'adhésion de la commune à l'ADEA - Montant de la souscription statutaire 2023 de la commune payée - Nombre et liste des projets et actions mis en œuvre - Volume des financements mobilisés	Participation au processus de mise en place de l'ADEA et à l'animation de ses organes (technique et de décision)	x				
		Mise en œuvre d'une convention de partenariat avec l'ADEA pour l'appui technique à la mise en œuvre du PDC-4 (appui à la Mobilisation des financements et la mise en œuvre technique)	x	x	x	x	x

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2024	2025	2026	2027	2028
Économique de l'Atacora (ADEA)	- Convention signée						
Projet 2.1.1.1-b : Appui à la création de structures de soutien à l'activité agricole en collaboration avec les autres communes de l'Atacora	- Taux d'accès aux services de soutien - Nombre de pensionnaires formés (NP) - Nombre de bénéficiaires accompagnés - Nombre de tracteurs et autres matériels mécanisés acquis ou facilités pour l'achat - Volume des financements agricoles mobilisés ou facilités - Montant de CDL collectés au profit des communes membres - Nombre d'agro-entrepreneurs accompagnés à maturité	Appui à la mise en place d'une structure de promotion de l'agro-business et des investissements agricoles structurants : le Centre intégré de Développement Agricole (CDA)	x	x	x	x	x
		Appui à la mise en place d'une Structure de promotion de la mécanisation agricole : le Centre de Mécanisation agricole (CMA)	x	x	x	x	x
		La mise en place d'une Structure de facilitation du financement agricole : le Centre de Finance Rurale (CFR)	x	x	x	x	x
		Appui à la mise en place d'un Système de facilitation de l'accès aux intrants agricoles : le Service d'Intrants Agricoles (SIA)	x	x	x	x	x
		Appui à la mise en place d'une Structure de facilitation de la mise en marché des produits agricoles : la Centrale des Marchés Agricoles (CeMA)	x	x	x	x	x
		Appui à la mise en place d'une Structure de valorisation des produits agricoles par la transformation : la Société Coopérative de Valorisation des Produits Agricoles (CVPA).	x	x	x	x	x
		Incubation (Former, installer et accompagner le développement de) de 50 agro-entrepreneurs jusqu'à maturité	x	x	x	x	x
		Accompagnement de 250 producteurs familiaux			x	x	x
		Organisation des filières végétales (FV) telles que le soja, l'anacarde, le maïs et animales (FA) telles que l'avicole, piscicole, apicole et de petits ruminants (ovins et caprins)			x	x	x

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2024	2025	2026	2027	2028
Projet 2.1.1.2 : Développement des unités locales modernes de transformation et renforcement de la commercialisation des produits agricoles	- Nombre d'unités de transformation installées - Nombre d'unités de transformation affermées - Nombre de plates-formes d'acteurs mis en place - Nombre de clusters mis en place - Nombre d'OPA/villages appuyés pour la rédaction des projets - Nombre de femmes commerçantes formées	Elaboration/actualisation des plans d'action de mise en marché des produits agricoles transformés (Riz, farine enrichie, gari et viande soja)	X				
		Elaboration d'un plan de vulgarisation et de suivi des technologies de commercialisation enseignées	X				
		Formation de comités de gestion des infrastructures de stockage, de conservation, de transformation et de commercialisation de la commune sur leur fonction	X	X	X	X	X
		Suivi des comités de gestion des infrastructures de stockage, de conservation, de transformation et de commercialisation de la commune	X	X	X	X	X
		Appui aux OPA/villages identifiés dans la rédaction des projets à soumettre au financement du FNDA ou d'autres structures partenaires	X	X	X		
		Mise en place au niveau communal d'une plateforme multi-acteurs de production et de vente de volaille	X	X	X	X	X
		Renforcement des unités moderne de transformation du riz de la commune de Toucountouna				X	
		Construction de trois unités de transformation d'amande et de beurre de karité dans la commune de Toucountouna		X			X
		Mise en gestion du centre de transformation agroalimentaire de Toucountouna	X				
		Recyclage des femmes commerçantes de riz étuvé, de gari et de soja sur les 7P du marketing	X		X		
		Accompagnement de 20 groupements de femmes dans la réalisation des foyers améliorés	X	X	X	X	
		Facilitation de l'acquisition des machines agricoles aux producteurs	X	X	X	X	X
Projet 2.1.1.3 : Promotion de l'incubation des jeunes et des	- Nombre de femmes et jeunes incubés/insérés	Appui des jeunes à la mise en œuvre des offres de services digitaux	X	X	X	X	X

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2024	2025	2026	2027	2028
femmes dans de nouveaux corps de métiers dans les secteurs porteurs (agricole, TIC, tourisme et artisanat)	- Nombre de session de formation - Revenus des jeunes et femmes - Nombre de jeunes installés - Nombre d'entreprises créées - Nombre d'entreprises formalisées - Nombre d'emplois générés	Formation des jeunes et des femmes à l'entrepreneuriat et à l'orientation vers des secteurs porteurs		X		X	
		Appui à l'élaboration de plan d'affaire et à la recherche de financement auprès des SFD au profit des jeunes formés		X		X	
		Autonomisation économique des filles déscolarisées et/ou diplômées sans emploi	X				
		Sensibilisation à la formalisation des entreprises	X	X	X	X	X
		Accompagnement de 50 producteurs dans le cadre de la mise en œuvre du ProSAD	X	X	X	X	X
Projet 2.1.1.4 : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures économiques marchandes	- Nombre de hangars réhabilités - Nombre de blocs de boutiques construits	Construction/réfection des hangars des marchés		X		X	X
		Construction de boutiques dans les marchés secondaires		X	X		X
		Construction de deux blocs de boutiques dans l'arrondissement central			X		X
Résultat 2.1.2 : La Sécurité alimentaire et Nutritionnelle est garantie							
Projet 2.1.2.1 : Promotion de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et lutte contre les stupéfiants	- Nombre de personnes bénéficiaires - Nombre de séances de sensibilisation - Nombre de séances du cadre de concertation sur la SAN - Taux de malnutrition - Nombre de jeunes interpellés - Nombre de réseaux démantelés - Quantité de produits stockés	Promotion du Warrantage des produits agricoles	X				
		Promotion des bonnes pratiques de nutrition	X	X	X	X	
		Organisation des cadres de concertations sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle	X	X	X	X	X
		Renseignement du cadre commun de résultats	X	X	X	X	X
		Supervision des comités villageois de la SAN	X	X	X	X	X
		Sensibilisation et promotion de l'allaitement exclusif des nourrissons jusqu'à l'âge de 6 mois	X	X	X	X	
		Promotion du maraîchage, des jardins de cases et des arbres fruitiers	X	X	X	X	
		Accompagnement des structures déconcentrées de l'état dans la surveillance alimentaire et nutritionnelle communale	X	X	X	X	

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2024	2025	2026	2027	2028
		Réalisation des campagnes d'IEC sur l'hygiène alimentaire, corporelle et environnementale	X	X	X	X	
Objectif spécifique 2.2 : Développer les politiques de tourisme durable qui génèrent des emplois et mettent en valeur la culture et les produits locaux							
Résultat 2.2.1 : Les sites touristiques sont valorisés							
Projet 2.2.1.1 : Valorisation du patrimoine touristique et culturel de la commune	- Rapport diagnostic - Nombre de sites touristiques documentés - Nombre d'émissions radios sur les sites touristiques - Nombre d'évènement culturel et culturel au niveau local	Réalisation d'une évaluation du potentiel touristique de la commune	X				
		Documentation des sites à fort potentiel touristique	X				
		Réalisation d'une étude sur le potentiel touristique local de Toucountouna	X				
		Réalisation des études APS APD et EIES sur l'aménagement des sites touristiques identifiés	X	X			
		Réalisation des travaux d'aménagement des sites touristiques		X	X	X	X
		Animation des émission radios pour la promotion des différents sites		X	X		
		Organisation d'une foire pour la promotion du patrimoine culturel et touristique		X	X	X	X
Programme 3 : Renforcement de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité							
Objectif général 3 : Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base							
Objectif spécifique 3.1 : Construire et équiper les infrastructures socio-communautaires de base							
Résultat 3.1.1: Les infrastructures des services sociaux de base modernes sont construits/réhabilités équipés et fonctionnels							
Projet 3.1.1.1 : Construction / réhabilitation et équipement des salles de classe, des centres d'alphabétisation et ouvrages connexes	- Nombre de modules de classes d'Ecoles primaires Publiques construites, équipés et fonctionnels - Nombre de modules de classes d'Ecoles Maternelles construits, équipés et fonctionnels - Nombre de modules de classes d'Ecoles	Construction + équipement de cinq modules de 03 salles de classes avec véranda+ bureau + magasin+ latrines à quatre (4) cabines dans les EPP de la commune	X	X	X	X	X
		Construction + équipement de trois modules de 02 salles de classes avec véranda+ bureau + magasin+ latrines à trois cabines dans les EM de la commune		X		X	X
		Réfection de 05 modules de salles de classes dans les écoles primaires et maternelle de la commune	X	X	X	X	X

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2024	2025	2026	2027	2028
	Maternelles et Primaires Publiques réhabilités, équipés et fonctionnels	Acquisition de tables et bancs au profit des écoles primaires et maternelle	X	X	X	X	X
	- Nombre de mobiliers acquis	Construction d'infrastructure résiliente de base pour les cantines scolaires		X		X	
	- Nombre d'infrastructure de base pour les cantines construites - Nombre de centres d'alphabétisation réhabilités, équipés et fonctionnels	Réhabilitation + équipement de 03 centres d'alphabétisation dans la commune	X		X	X	
Projet 3.1.1.2 : Construction / réhabilitation et équipement des centres de santé publique	- Nombre d'infrastructures connexes aux Centres de santé construits, équipés et fonctionnels (paillotes de vaccination)	Construction de 03 paillotes résilientes de vaccination dans les centres de santé de la commune		X	X		X
		Réfection du logement du médecin-chef au centre de santé de Toucountouna			X		
	- Nombre de logements réhabilités, équipés et fonctionnels (Logement du médecin chef de Toucountouna, logements de la sage-femme et du major de Kouarfa)	Réfection des logements du major et de la sage-femme au centre de santé de Kouarfa				X	
		Réhabilitation et extension de la maternité du centre de santé de Toucountouna		X			
	- Nombre de centre de santé réhabilités, équipés et fonctionnels	Organiser des séances de sensibilisation sur le planning familiale	X	X	X	X	X
		Organiser des séances de sensibilisation sur le mariage précoce	X	X	X	X	X
		Organiser des séances de sensibilisation au profit des élèves et apprentis sur la grossesse précoce	X	X	X	X	X
		Organiser des séances de sensibilisation sur la parenté responsable	X	X	X	X	X
Projet 3.1.1.3 : Construction et équipement des infrastructures spécifiques de sport, de culture et de loisir dans les chefs-lieux d'arrondissement	- Nombre de terrain de sport clôturé	Construction de la clôture du terrain de sport de Toucountouna			X		X
	- Nombre d'aire de jeux aménagée	Aménagement des 03 terrains d'arrondissement de la commune	X	X	X	X	X
	- Nombre de matériels acquis au profit des Centres de Jeunes et de	Acquisition de 100 chaises, du matériel de sonorisation et autres matériels de jeu au profit du	X	X	X	X	X

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2024	2025	2026	2027	2028
	Loisirs	centre des jeunes et de loisir de de Toucountouna					
	- Nombre de Centres de Jeunes et de Loisirs construits	Construction d'un Centre des Jeunes et Loisirs moderne dans la commune de Toucountouna			X		
Projet 3.1.1.4 : Amélioration de l'accès à l'énergie et à l'eau potable	- Taux de desserte en eau potable en milieu urbain	Plaidoyer auprès de la SONEB et de l'ABERME/SBEE pour l'extension du réseau SONEB et du réseau électrique dans la ville de Toucountouna	X	X	X	X	X
	- Taux de desserte en eau potable en milieu rural	Sensibilisation pour l'utilisation de l'eau potable par les populations	X	X	X	X	X
	- Taux de couverture de l'énergie électrique de la SBEE	Acquisition de 10 lampadaires solaires pour l'électrification des places publiques		X			X
	- Nombre de lampadaires acquis	Connecter à partir des systèmes d'alimentation en eau potable existant les écoles à cantines scolaire	X	X	X	X	X
	- Nombre de FPMH réalisés	Réaliser les forages dans les 08 écoles distantes des SAEP de la commune	X	X	X	X	X
Projet 3.1.1.5 : Construction et réhabilitation des infrastructure de l'administration communale	- Nombre d'infrastructures réalisées (clôtures bureaux d'arrondissement)	Construction des clôtures des trois arrondissements de la commune		X	X	X	
	- Nombre d'infrastructures réhabilités	Réhabilitation/Réfection des bureaux des trois arrondissements de la commune	X		X		X
Objectif spécifique 3.2 : Améliorer la fréquentation des services sociaux de base							
Résultat 3.2.1 : Les services sociaux de base sont bien utilisés							
Projet 3.2.1.1 : Promotion de la scolarisation/alphabétisation et du maintien des apprenants (surtout filles) et de la mise en place d'un environnement lettré	- Taux de scolarisation Ecole Maternelle	Sensibilisation des parents d'élèves au maintien des enfants à l'école dans les 30 villages	X	X	X	X	X
	- Taux de scolarisation Ecole Primaire	Subvention aux cantines scolaires dans les écoles maternelles et primaires	X	X	X	X	X
	- Taux de scolarisation Ecole Secondaire	Redynamisation du Comité Communal de Protection de l'Enfant (CCPE) constitué des CPS, Police, ONG et autres)	X	X	X	X	X
	- Taux de déperdition Ecole Maternelle	Vulgarisation de la loi sur le code de l'enfant	X	X	X	X	X
	- Taux de déperdition Ecole Primaire	Appui en équipements maraichers des écoles dans la mise en place des jardins scolaires pour les cantines scolaires	X				
	- Taux de déperdition Ecole Secondaire						

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2024	2025	2026	2027	2028
	- Nombre d'enfants parrainés - Nombre d'apprenants alphabétisés dans les centres - Nombre de documents d'alphabétisation édités - Nombre d'enseignes réalisés en langue	Motivation des 06 Maitres alphabétiseurs pendant 06 mois de cours	X	X	X	X	X
		Animer des émissions sur l'alphabétisation avec les radios partenaires de la commune	X				
		Participer aux manifestations nationales et internationales sur l'alphabétisation	X				
		Développement de l'éducation inclusive et de qualité dans le cadre de la mise en œuvre du projet Championnes	X	X			
		Parrainage de 1353 enfants dont 934 filles	X	X	X	X	X
		Promotion de l'éducation inclusive et de qualité, et protection, employabilité des jeunes (SOYEE)	X	X	X	X	
Projet 3.2.1.2 : Développement des activités de loisirs et de sports au profit des jeunes	- Nombre d'association sportives appuyées - Nombre d'activités sportives organisées - Nombre d'animations culturelles	Appui technique et financier des associations sportives pour une meilleure organisation des tournois et compétitions sportifs	X	X	X	X	X
		Appui à l'organisation des activités culturelles (danses folkloriques, contes, visite de sites touristiques, etc.) au profit de la jeunesse	X	X	X	X	X
		Animation de la classe musicale au profit des jeunes de la commune	X	X	X	X	X
		Création des tournois inter-arrondissement/de villages et quartiers de ville	X	X	X	X	X
Objectif spécifique 3.3 : Assainir le cadre de vie de la commune							
Résultat 3.3.1 : Le cadre de vie de la commune est attrayant, adéquat, résilient et sain							
Projet 3.3.1.2 : Amélioration des services d'hygiène et d'assainissement de base	- Nombre de séances de sensibilisation sur l'hygiène domestique - Nombre de structures de collette d'ordures solides et ménagères - Nombre de toilettes modernes dans les bureaux d'arrondissement	Sensibilisation à l'utilisation des toilettes publiques et familiales	X	X	X	X	X
		Installation de la filière de gestion des déchets solides, liquides et ménagers	X	X	X	X	X
		Construction de toilettes modernes dans les 03 arrondissements et branchement d'eau au SAEP de la commune	X				

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2024	2025	2026	2027	2028
	- Nombre de toilettes institutionnelles réalisées - Nombre de toilettes institutionnelles réhabilitées - Nombre de complexe funèbre réalisés	Construction de toilettes dans 04 écoles primaires	X	X			
		Réfection des latrines et urinoirs de 03 formations sanitaire		X			
		Réalisation d'un Complexe funèbre communal	X	X			
Programme 4 : Aménagement du territoire et gestion durable des ressources naturelles							
Objectif général 4 : Renforcer le processus d'aménagement urbain des chefs-lieux d'arrondissement et la gestion du foncier rural sur la base des affectations du SDAC et des mesures ACC							
Objectif spécifique 4.1 : Assurer l'aménagement cohérent, équilibré et durable du territoire communal							
Résultat 4.1.1 : Les chefs-lieux d'arrondissement et certaines zones agglomérées de fortes densités sont lotis et/ou remembrés							
Projet 4.1.1.1 : Réalisation des opérations de lotissement/remembrement	- Nombre de zones loties - Nombre de plans de recollement	Opérations d'aménagement du territoire communal (lotissement/remembrement et opérations connexes) des 03 chefs-lieux d'arrondissement	X	X	X		
		Mise en place d'un système d'information géographique	X	X	X		
Projet 4.1.1.2 : Ouverture et aménagement de la voirie urbaine et péri-urbaine (Toucountouna et autres chefs-lieux d'arrondissements)	- Nombre de mètre linéaire de pistes réalisé	Ouverture de 30 km linéaires des voies dans les arrondissements	X	X	X	X	X
		Construction des infrastructures de franchissement et d'assainissement	X	X	X	X	X
Résultat 4.1.2 : Des pistes rurales sont aménagés et/ou entretenus							
Projet 4.1.2.1 : Aménagement et entretien des pistes rurales	- Nombre de mètres linéaires de pistes rurales entretenus - Nombre de mètres linéaires de pistes rurales aménagés	Entretien courant des infrastructures de transport rural	X	X	X	X	X
		Aménagement des infrastructures de transport rural dans la commune	X	X	X	X	X
Objectif spécifique 4.2 : Assurer la sécurisation du foncier communal							
Résultat 4.2.1 : Le foncier communal est sécurisé							
Projet 4.2.1.1 : Promotion de la sécurisation du foncier	- Nombre de séance de sensibilisation sur la	Tournée de sensibilisation des 30 villages de la Commune de Toucountouna	X	X	X	X	X

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2024	2025	2026	2027	2028
communal	sécurisation foncière - Nombre de séance de formation des ILGF - Nombre de personnes formées	Sécurisation des domaines de la Collectivité locale	X	X	X	X	X
		Renforcement de capacités des SVGF et CoGeF (EPC, gestion des conflits, tenue du registre)	X		X		
Projet 4.2.1.2 : Promotion d'une politique locale de sédentarisation/réduction de la mobilité des éleveurs	- Nombre de séance de dialogue agriculteur-éleveur - Superficie des champs école de culture fourragère - Superficie des aires de pâturage sécurisée - Nombre de mètres linéaires de couloirs de passage sécurisés	Plateforme de dialogue entre Agriculteurs et Eleveurs	X	X	X	X	X
		Culture des plantes fourragères	X	X	X	X	
		Viabilisation des espaces pastoraux	X	X	X	X	
		Identification, délimitation et sécurisation des aires de pâturage et des couloirs de passage des ruminants	X	X	X	X	
		Réalisation des balises ou des bornes poteaux pour la délimitation des couloirs de passage et les aires de pâturage	X	X	X	X	
		Sensibilisation des acteurs (producteurs, éleveurs et propriétaires terriens) sur la transhumance	X	X	X	X	X
Objectif spécifique 4.3 : Contribuer à la gestion durable des ressources naturelles et à la protection de l'environnement							
Résultat 4.3.1 : Les terres agricoles sont gérées de façon durable							
Projet 4.3.1.1 : Promotion des mesures de Gestion Durable des Terres (GDT), de Neutralité en matière de Dégradation des Terres (NDT) et d'Adaptation aux Changements Climatiques (ACC)	- Nombre de producteurs formés et adoptant les mesures GDT/NDT - Superficie de terres restaurées/protégées par l'agroforesterie - Nombre de jeunes soutenus dans la transition écologique	Renforcement de capacités des agriculteurs sur les mesures GDT	X	X	X	X	X
		Installation de parcs à Karité et Néré	X		X		X
		Promotion des foyers améliorés pour la réduction de la déforestation	X	X	X	X	X
		Activités de suivies des producteurs qui ont adopté les mesures GDT	X	X	X	X	X
		Sensibilisation des producteurs pour l'adaptation au changement climatique	X	X	X	X	X
		Soutient à la transition agroécologique et entrepreneuriat des jeunes	X	X	X	X	X
Résultat 4.3.2 : Des forêts communautaires sont mises en place							
Projet 4.3.2.1 : Promotion de la gestion durable des	- Superficie de forêts communautaires mises en	Reboisement de 100 ha du site de Dahandé et d'autres domaines public	X	X	X	X	X

Programme/Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Projet	Indicateurs de Performance	Activités	Années de réalisation				
			2024	2025	2026	2027	2028
ressources forestières et fauniques	place - Superficie des parcs à essence fruitières protégés	Entretien et Protection des parcs à Karité et Néré		X	X	X	X

Source : Comité technique d'élaboration du PDC-4 de Toucountouna, 2023

Annexe 2 : Pondération des programmes/projets du PDC 4

Selon le document intitulé "Méthodologie harmonisée de calcul du taux d'exécution physique" du Ministère du Développement (2013), dans le Budget-Programme de tous les ministères, il existe un programme généralement intitulé **"Administration et gestion des services"**. Ce programme vient en appui à tous les autres programmes du Budget-Programme. En effet, ce programme apporte les ressources nécessaires (ressources humaines, matérielles et financières) à la réalisation des autres. De même, il assure les préalables requis (passation des marchés par exemple) à la réalisation de toutes les actions programmées.

En dépit de cet important rôle, ce sont les actions des autres programmes qui assurent la visibilité réelle du ministère et partant sa contribution à l'atteinte des objectifs nationaux de développement.

De ce point de vue, la pondération du programme relatif à l'administration et à la gestion des services ne saurait excéder 20. La somme des pondérations des autres programmes serait alors supérieure ou égale à 80.

Pour les autres programmes, la base de pondération pourrait être le nombre d'indicateurs clés du ministère retenus dans les documents de référence du pays (SCRP et PAP) ou les indicateurs à partir desquels, la contribution du ministère au processus de gestion du développement peut être appréciée. Dans un cas comme dans l'autre, le poids d'un programme peut être proportionnel au nombre d'indicateurs du programme sur le nombre clés retenu.

Pour ce qui est de notre PDC, le Programme 5 représentant le programme "Administration et gestion des services". Son poids est donc de 20.

Les indicateurs clés retenus pour la pondération des autres programmes sont : **le nombre de projet et le coût du programme.**

Pour déterminer le poids d'un programme, nous avons considéré le nombre total de projets des programmes P1, P2, P3 et P4, le poids du programme P1 étant déjà connu (20). La formule ci-dessous a alors été utilisée :

$$\mathbb{P} = \frac{\frac{N_p \times 80}{N_t} + \frac{C_p \times 80}{C_t}}{2}$$

$\mathbb{P}$: Poids du programme

N_p : Nombre de projets du programme

N_t : Somme des projets des autres programmes exceptés le programme Gouvernance

C_p : Coût du programme

C_t : Somme du coût des autres programmes exceptés le programme Gouvernance

80 : Poids total restant après déduction du poids du programme Gouvernance

Le poids des projets de ce PDC-4 a été pondéré suivant l'indicateur clé **"coût du projet"** sans distinction de programme. La formule suivante a servi de base pour la détermination du poids de chaque projet :

$$P = \frac{C_p \times \mathbb{P}}{C_{\mathbb{P}}}$$

P : Poids du projet

C_p : Coût du projet

$\mathbb{P}$: Poids du programme

$C_{\mathbb{P}}$: Coût du programme dont relève le projet

Tableau 64 : Cadre de pondération des programmes/projets du PDC4

Programmes /Projets	Montant	Poids (%)
PROGRAMME1 : Gouvernance et administration des services	823 725	20
P1.1 : Renforcement de la gouvernance locale	140 400	3,4
P1.2 : Renforcement des capacités des acteurs communaux	4 150	0,1
P1.3 : Equipement de l'administration et de densification de la digitalisation	66 700	1,6
P1.4 : Elaboration des documents de planification et mise en place d'un système de suivi-évaluation et de redevabilité	116 000	2,8
P1.5 : Production, gestion et conservation numériques des données communales	3 000	0,1
P1.6 : Renforcement de la gouvernance inclusive et de la protection sociale	143 275	3,5
P1.7 : Mise en œuvre d'un plan communal de sécurité et de cohésion sociale	350 200	8,5
PROGRAMME 2 : Amélioration de la performance de l'économie locale	513 898	19,9
P2.1 : Appui au développement de la production agricole et animale	14 600	0,6
P2.2 : Appui à la création d'une Structure intercommunale de promotion économique et des investissements : l'Agence intercommunale pour le Développement Economique de l'Atacora (ADEA)	9 000	0,3
P2.3 : Appui à la création de structures de soutien à l'activité agricole en collaboration avec les autres communes de l'Atacora	150 000	5,8
P2.4 : Développement des unités locales modernes de transformation et renforcement de la commercialisation des produits agricoles	172 150	6,7
P2.5 : Promotion de l'incubation des jeunes et des femmes dans de nouveaux corps de métiers dans les secteurs porteurs (agricole, TIC, tourisme et artisanat)	24 648	1,0
P2.6 : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures économiques marchandes	131 000	5,1
P2.7 : Promotion de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et lutte contre les stupéfiants	1900	0,1
P2.8 : Valorisation du patrimoine touristique et culturel de la commune	10 600	0,4
PROGRAMME 3 : Renforcement de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité	1 688 123	33,5
P3.1 : Construction / réhabilitation et équipement des salles de classe, des centres d'alphabétisation et ouvrages connexes	399 000	7,9
P3.2 : Construction / réhabilitation et équipement des centres de santé publique	108 500	2,2
P3.3 : Construction et équipement des infrastructures spécifiques de sport, de culture et de loisir dans les chefs-lieux d'arrondissement	289 120	5,7
P3.4 : Amélioration de l'accès à l'énergie et à l'eau potable	71 900	1,4
P3.5 : Construction et réhabilitation des infrastructures de l'administration communale	75 000	1,5
P3.6 : Promotion de la scolarisation/alphabétisation et du maintien des apprenants (surtout filles) et de la mise en place d'un environnement lettré	432 103	8,6
P3.7 : Projet de développement des activités de loisirs et de sports au profit des jeunes	51 000	1,0
P3.8 : Amélioration des services d'hygiène et d'assainissement de base	261 500	5,2
PROGRAMME 4 : Aménagement du territoire et gestion durable des ressources naturelles	1 242 550	26,6
P4.1 : Réalisation des opérations de lotissement/remembrement	270 000	5,8
P4.2 : Ouverture et d'aménagement de la voirie urbaine et semi-urbaine (Toucountouna et autres chefs-lieux d'arrondissements)	225 000	4,8
P4.3 : Aménagement et entretien des pistes rurales	375 000	8,0
P4.4 : Promotion de la sécurisation du foncier communal	68 300	1,5

P4.5 : Promotion d'une politique locale de sédentarisation/réduction de la mobilité des éleveurs	143 750	3,1
P4.6 : Promotion des mesures de Gestion Durable des Terres (GDT), de Neutralité en matière de Dégradation des Terres (NDT) et d'Adaptation aux Changements Climatiques (ACC)	56 500	1,2
P4.7 : Promotion de la gestion durable des ressources forestières et fauniques	104 000	2,2
TOTAL PDC-4	4 268 296	100

Annexe 3 : Délibération du conseil communal portant autorisation de l'élaboration du Plan de Développement Communal 4ème génération (PDC-4)

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE

DEPARTEMENT DE L'ATACORA

COMMUNE DE TOUCOUNTOUNA

Adresse : Tél. 23 821 457 BP : 596 Natitingou
République du Bénin
e-mail: mairietoucountouna@gmail.com



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL N° 61-2/ 10 / MCT-SE de la session ordinaire de juillet du conseil communal de Toucountouna au titre de l'année 2022 portant autorisation de l'élaboration du Plan de Développement Communal quatrième génération (PDC4) de Toucountouna

Le Conseil Communal de Toucountouna, régulièrement convoqué et réuni en sa séance publique des 06 et 07 juillet 2022 dans la salle de réunion de la mairie de Toucountouna, pour sa session ordinaire de juillet au titre de l'année 2022.

Président de séance : Monsieur
PONTY N. Michel, 1^{er} Adjoint au
Maire de la Commune de
Toucountouna.

Secrétaire de séance : Monsieur
OWA M'po Philippe

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Communal,

Par huit (08) voix pour, zéro (00)
contre et zéro (00) abstention,

Présents : 08 Conseillers

Absents : 03 Conseillers

Procuration : 01

Vu la loi N°90-32 du 11 décembre 1990, portant
constitution de la République du Bénin, telle que modifiée
par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 ;

Vu la loi 2021-14 du 20 décembre 2022 portant code de
l'administration territoriale en République du Bénin ;

Vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021 par
la cour constitutionnelle des résultats définitifs de
l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;

Vu le décret 2021-282 du 02 juin 2021, portant
nomination du préfet du département de l'Atacora ;

Vu l'arrêté préfectoral année 2020 n° 2/093/P-SGD-
STCCD-DCLC du 02 juin 2020, portant constatation du
résultat de l'élection du Maire et des Adjoints au Maire
de la commune de Toucountouna.

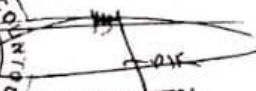
Vu la lettre N° 61-2/093 /MCT/ SE/22 du 27 juin 2022
portant convocation à la session ordinaire de juillet au titre
de l'année 2022

DECIDE :

- 1- Autoriser l'élaboration du PDC 4 ainsi que l'évaluation du PDC3 ;
- 2- Autoriser le Maire à transmettre dans les délais la présente délibération à l'autorité de tutelle pour approbation ;

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communal.

Fait à Toucountouna, le 06 juillet 2022.

Président de Séance,

Michel N. PONTY.




Annexe 4 : Arrêté communal portant attributions, organisation et fonctionnement du comité technique et de pilotage de l'élaboration du Plan de Développement Communal 4^{ème} génération (PDC-4)



MAIRIE DE TOUCOUNTOUNA
REPUBLIQUE DU BENIN



BP : 596 NATITINGOU
mail : mairietoucountouna@gmail.com
Site : www.decentralisation.gouv.bj

ARRÊTÉ COMMUNAL

ANNÉE 2022 n° 61-2/28 /MCT/SE/SAAF/SDLP/SA

Portant création, attributions et fonctionnement du Comité de Pilotage de l'élaboration du Plan de Développement Communal de la quatrième génération (PDC 4).

LE MAIRE,

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
Vu la loi n° 2021-014 du 20 décembre 2021, portant code de l'Administration Territoriale en République du Bénin ;
Vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
Vu le décret N° 2021-257 du 25 Mai 2021 portant composition du gouvernement ;
Vu le décret N° 2021-401 du 28 Juillet 2021 fixant la structure type des ministères ;
Vu le décret n° 2001-411 du 15 octobre 2001, portant composition, attributions et fonctionnement du Conseil Départemental de Concertation et de Coordination ;
Vu le décret n° 2002-376 du 22 Août 2002, portant organisation et fonctionnement de l'administration départementale ;
Vu le décret N° 2021-282 du 02 Juin 2021 portant nomination de Madame Déré L.M. CHABI NAH en qualité du Préfet du Département de l'Atacora ;
Vu l'arrêté 2020 n° 61-2/076/P-SGD-CM-STTCCD-DCLC en date du 25 mai 2020 portant convocation à l'installation du conseil communal et à l'élection du Maire, des adjoints au maire et des chefs d'arrondissement de la commune de Toucountouna ;
Vu l'arrêté 2020 n° 61-2/093/P-SGD-STTCCD-DCLC du 02 juin 2020 portant constatation des résultats de l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la commune de Toucountouna ;
Vu le Procès-Verbal d'installation du conseil communal et de l'élection du Maire, des Adjoints au Maire et des Chefs d'Arrondissement de la Commune de Toucountouna en date du 29 mai 2020 ;
Vu la délibération du Conseil communal n° 61-2/10/MCT-SE/22 du 06 Juillet 2022 portant autorisation d'élaboration du PDC quatrième génération de la commune de Toucountouna ;
Considérant le guide méthodologique d'évaluation des Politiques Publics au Bénin,

Considérant les nécessités de service ;

ARRETE

CHAPITRE I. CREATION

Article 1^{er} : il est créé dans la commune de Toucountouna, un comité de pilotage pour l'élaboration du plan de développement communal quatrième génération. Le comité de pilotage dispose d'un organe technique dénommé Sous-comité Technique.

Article 2 : le comité de pilotage est composé comme suit :

Président : Maire de la commune

Secrétaire : la Secrétaire Exécutive de la mairie

Rapporteur : le Chef du Service de la Planification et du Développement Local de la mairie

Membres :

- les quatre (4) Présidents des commissions permanentes du Conseil communal ;
- le Directeur Départemental du Développement ou son représentant ;
- le Responsable du Centre de Promotion Social ; ✓
- le Chef Cellule communale ATDA de la commune ; ✓
- le Président de l'UCOPER ou son représentant ;
- le Président des Organisations de la Société Civile (OSC) de la commune ou son représentant ; ✓
- le Président du Collectif des Artisans ou son représentant ; ✓
- les Chefs des Service de la mairie ;
- la Représentante des Femmes leaders (Madame Léa DOKO) ; ✓
- un Représentant des opérateurs économiques ; ✓
- la Trésorière Communale ; ✓
- le chargé de la communication et de l'information de la Mairie ; ✓
- le Responsable suivi évaluation, redevabilité et apprentissage de l'ACAD (personne ressource).

Article 3 : le Sous-comité Technique est composé comme suit :

- la Secrétaire Exécutive de la mairie ; ✓
- le Chef de Service de la Planification et du Développement Local ; ✓
- les trois (3) Secrétaires Administratifs d'Arrondissement ; ✓
- le Chef de la Cellule de contrôle des marchés publics ; ✓
- le Chef de la Cellule communale ATDA de la commune
- le Coordonnateur du Partenariat Toucountouna-Merelbeke ;
- le Chef du Service des Affaires Administratives et Financières de la mairie ;
- le Chef du Service Technique ;
- le Chef du Service des Affaires domaniales et Environnementales.

CHAPITRE II. ATTRIBUTIONS

Article 4 : le comité ainsi créé a pour attributions essentielles de :

- valider la méthodologie de travail proposée par le consultant ;
- adopter le planning de conduite du processus d'élaboration du PDC 4 ;
- adopter le plan de communication sur le processus d'élaboration du PDC 4 ;
- adopter le budget du processus d'élaboration du PDC 4 ;
- assure la mobilisation des ressources nécessaires à l'élaboration du PDC 4 ;

- suivre le processus d'élaboration du PDC 4 ;
- assurer la mobilisation sociale et politique autour du processus ;
- valide les outils de collecte de données nécessaires à l'analyse diagnostique ;
- supervise la collecte des données ;
- définit la vision, les orientations stratégiques et les objectifs de développement de la commune ;
- prévalide et valide les rapports d'étape (rapport du diagnostic, le plan d'actions quinquennal, le rapport provisoire et final du PDC 4) ;
- assure la finalisation du rapport du PDC 4) ;
- assurer l'organisation des différents ateliers ;
- faciliter l'accès aux informations nécessaires.

Plus spécifiquement, le Sous-Comité Technique, bras opérationnel du comité de pilotage, est chargé de :

- élaborer le planning de conduite du processus d'élaboration du PDC 4 ;
- élaborer le plan de communication sur l'activité ;
- élaborer le budget y afférent ;
- assurer la supervision technique de la collecte ;
- élaborer la méthodologie de conduite des travaux d'élaboration du PDC 4 ;
- assister la Secrétaire Exécutive pour la mise en place de ressources humaines nécessaires ;
- participer à la production technique liée au processus assortie de livrables (élaboration des outils de collecte, formation des agents de collecte de données, collecte des données, traitement et analyse des données, rédaction du rapport de l'analyse diagnostique, restitution, programmation, rédaction du rapport provisoire du PDC 4, etc.) ;
- veiller au respect du cahier des charges du consultant ou des personnes ressources ;
- tenir des réunions périodiques avec le consultant ou les personnes ressources ;
- assurer la préparation technique des différents ateliers ;
- élaborer les rapports et compte rendus périodique de l'avancée des travaux.

CHAPITRE III. FONCTIONNEMENT

Article 5 : le comité de Pilotage se réunit sur convocation de son Président toutes les fois qu'il juge nécessaire pour évaluer le niveau d'avancement des activités et assurer une bonne planification de celles-ci.

Article 6 : le Sous-Comité Technique, bras opérationnel du Comité de Pilotage se réunit à la diligence de la Secrétaire Exécutive, chaque fois qu'il est nécessaire, pour accomplir sa mission et en rendre compte au Comité de Pilotage.

Article 7 : le Sous-Comité Technique peut faire appel à toute personne ressource jugée nécessaire pour l'accomplissement des tâches.

Article 9 : il sera organisé des séances de retraite pour certains membres du Comité Technique hors de la Commune afin de faciliter la rédaction et la finalisation du document.

Article 10 : l'incidence financière des travaux du comité de pilotage, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, est imputable au budget communal des exercices 2022 et 2023.

Article 11 : la Secrétaire Exécutive, le Chef du Service des Affaires Administratives et Financières de la mairie et la Trésorière Communale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Article 12 : le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de démarrage effectif des travaux d'élaboration du PDC 4, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Teucountouna, le 03 novembre 2022

Ampliations

PDA : 01
CC : 11
Intéressés : Tous
Archives : 01
Chrono : 01



Blaise T. BEKAKOUA

Annexe 5 : Délibération du conseil communal portant autorisation de l'élaboration Plan de Développement Communal 4^{ème} génération (PDC-4)



MAIRIE DE TOUCOUNTOUNA
REPUBLICQUE DU BENIN



mail : contact.toucountouna@mairie.bj
mairietoucountouna@mail.com
Site : www.decentralisation.gouv.bj

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL N° 61-2/ 013 / MCT-SE/23 de la session ordinaire de juillet au titre de l'année 2023 portant validation du Plan de Développement Communal 4^e génération de Toucountouna

Le vendredi 28 juillet 2023, s'est réuni en séance publique à la salle de l'Hôtel de ville de Toucountouna, le Conseil communal régulièrement convoqué. Etaient présents à cette réunion, neuf (09) conseillers communaux sur les onze (11) que compte le conseil communal de Toucountouna ; lesquels peuvent délibérer valablement, conformément aux dispositions de la loi N°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration Territoriale en République du Bénin.

Vu : la loi N°90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi N°2019-40 du 07 novembre 2019 ;

Vu : la loi N°2021-14 du 20 décembre 2021 portant Code de l'Administration Territoriale en République du Bénin ;

Vu : la décision portant proclamation le 21 avril 2021, par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;

Vu : le décret N° 2021-282 du 02 juin 2021 portant nomination de madame le Préfet du Département de l'Atacora ;

Vu : l'arrêté préfectoral 2020 n°2/093 P-SGD-CM-STCCD-DCLC du 02 Juin 2020 portant constatation du résultat de l'élection du Maire, des Adjoints au Maire et des Chefs d'Arrondissement de la Commune de Toucountouna ;

Vu : l'arrêté 2022 n° 61-2/08/MCT/SG/SA du 14 avril 2022 portant nomination de la Secrétaire Exécutive de la commune de Toucountouna ;

Vu : la lettre N° 61-2/ 318 /MCT/ SE/23 du 25 juillet 2023 portant convocation du conseil communal à la session ordinaire de juillet au titre de l'année 2023.

Après avis des membres du Conseil communal et,

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil communal par 09 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention,

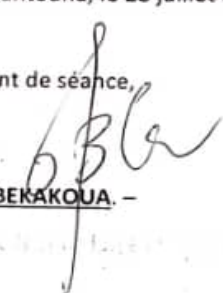
DECIDE :

- 1- Valider le plan de développement communal 4^e génération.
- 2- Autoriser le Maire à transmettre dans les délais la présente délibération à l'autorité de tutelle pour approbation ;

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communal.

Fait à Toucountouna, le 28 juillet 2023.

Le Président de séance,


Blaise T. BERAKOUA. -

Annexe 6 : Avis motivé du Ministère du Développement

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES GRAPHIQUES	4
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	5
PRÉFACE DU MAIRE.....	7
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	8
INTRODUCTION	9
I. CONTEXTE ET DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PDC-4	11
1.1. CONTEXTE	11
1.1.1. Présentation de la commune de Toucountouna	11
1.1.1.1. Situation géographique et organisation administrative	11
1.1.1.2. Aspects historiques	13
1.1.2. Contexte environnemental.....	13
1.1.2.1. Grands traits physiques	13
1.1.2.2. Occupation des sols	15
1.1.2.3. Climat et hydrographie.....	16
1.1.2.4. Ressources en eau.....	16
1.1.2.5. Formation Végétale.....	17
1.1.2.6. État de la faune	18
1.1.3. Contexte démographique et social de la commune.....	18
1.1.3.1. Évolution de la répartition de la population de la commune	19
1.1.3.2. Évolution comparée de la densité de la population	19
1.1.3.3. Aperçu du dividende démographique	20
1.1.4. Contexte économique de la commune.....	20
1.2. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	21
1.2.1. La préparation du processus d'élaboration du PDC-4	21
1.2.2. La collecte des données	21
1.2.2.1. La revue documentaire	22
1.2.2.2. Le remplissage des fiches d'enquêtes villageoises.....	22
1.2.2.3. La collecte de données complémentaires.....	22
1.2.3. La consultation des PTF et des groupes spécifiques	22
1.2.4. Organisation des ateliers.....	22
1.2.5.1. Organisation d'un atelier technique de relecture et de finalisation du rapport diagnostic.....	22
1.2.5.2. Organisation d'un atelier de validation du rapport diagnostic	23
1.2.5.3. Organisation de l'atelier de définition de la Vision, des orientations stratégiques et programmes de la commune.....	23
1.2.5.4. Atelier de prévalidation technique du PDC-4.....	23
1.2.5.5. Atelier communal de validation du PDC-4	23
1.2.5.6. Adoption par le Conseil communal	23
1.2.5.7. Approbation.....	24
1.2.5.8. Avis consultatif du Ministère en charge de la planification.....	24
1.2.5.9. Approbation par l'autorité de tutelle	24
1.2.5.10. Popularisation	24
II. PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	24
III. DIAGNOSTIC DU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	26
3.1. PRISE EN COMPTE DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DU PDC-3	26
3.2. ÉCONOMIE.....	31
3.1.1. Agriculture	31
3.1.2. Élevage	40
3.1.3. Pêche	43
3.1.4. Mines et Industrie.....	43

3.1.5. Transformation agro-alimentaire	43
3.1.6. Banques et institutions de micro finance	44
3.1.7. Culture, Artisanat, tourisme et hôtellerie	45
3.1.9. Commerce et équipements marchands.....	48
3.1.10. Difficultés d'insertion professionnelle des jeunes et des femmes	49
3.2. ENVIRONNEMENT.....	50
3.3. SOCIAL.....	54
3.3.1. Réseau routier	54
3.3.2. Éducation et alphabétisation.....	56
3.3.2.1. Éducation.....	56
3.3.2.2. Alphabétisation.....	59
3.3.3. Santé et bien-être	60
3.3.3.1. <i>Personnel médical qualifié</i>	60
3.3.3.2. Plateau technique des centres de santé et hôpitaux	61
3.3.3.3. La fréquentation des centres de santé	61
3.3.4. Protection sociale	62
3.3.5. Accès à l'eau potable et niveau du service	64
3.3.6. Hygiène et assainissement	66
3.3.7. Énergie	69
3.3.8. Infrastructures sportives et de loisir	69
3.3.9. Sécurité publique et migration dans la commune	70
3.3.11. Habitat	72
3.3.12. Télécommunication et mass media	73
3.3.13. Aménagement du territoire, et cadre de vie.....	73
3.5. GOUVERNANCE LOCALE.....	76
3.5.2. Finance locale y compris la fiscalité locale.....	85
3.5.3. Dynamique de la coopération intercommunale et décentralisée.....	87
3.5.4. Synthèse de la problématique de développement de la commune.....	88
3.5.5. Grands défis de développement de la commune.....	88
3.5.6. Analyse des risques pour le développement de la commune Synthèse FFOM/SEPO et situation de référence ou de départ	90
3.6 PROBLÈMES MAJEURS-DÉFIS ET ENJEUX	95
IV- FONDEMENTS, PRINCIPES ET VALEURS DU PDC-4.....	97
4.1. FONDEMENTS DU PDC-4 DE LA COMMUNE DE TOUCOUNTOUNA.....	97
4.1.1. <i>Au niveau régional</i>	97
4.1.2. <i>Au niveau national</i>	99
4.1.3. <i>Au niveau communal</i>	100
4.2. PRINCIPES ET VALEURS DU PDC-4	101
V. RAISON D'ÊTRE ET ÉNONCE DE LA VISION COMMUNALE DE TOUCOUNTOUNA	101
VI- ORIENTATIONS STRATÉGIQUES, OBJECTIFS ET PROGRAMMES	102
6.1. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	102
6.3.1. Raison d'être et énoncé de la vision.....	104
6.3.2. Modèle logique du PDC-4.....	105
6.3.3. Descriptif narratif de la théorie de changement.....	106
VII. CADRE PROGRAMMATIQUE DU PDC-4 DE LA COMMUNE DE TOUCOUNTOUNA	108
7.1. PROGRAMMES DE MISE EN ŒUVRE	108
7.2. CADRE LOGIQUE DU PDC-4 DE TOUCOUNTOUNA.....	110
7.3. PLAN D' ACTIONS PLURIANNUEL DU PDC-4 DE TOUCOUNTOUNA	122
7.4. CADRE DE PERFORMANCE DU PDC-4	128
7.5. CADRE DE PERFORMANCE DE SUIVI DES INDICATEURS DES CIBLES SPATIALISÉES DES ODD DE LA COMMUNE	138

VIII. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PDC-4	144
8.1. SCHÉMA DE FINANCEMENT DU PDC-4	144
8.2. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PDC-4	144
8.2.1. Institutions de mise en œuvre et relations	145
8.2.2. Dispositif de redevabilité et contrôle citoyen	146
8.3. MÉCANISME DE SUIVI-ÉVALUATION	146
8.3.1. Dispositif institutionnel de suivi-évaluation du PDC-4	146
8.3.2. Tâches du comité communal de suivi-évaluation	147
IX. GESTION DES RISQUES ET CONDITIONS DE SUCCES DU PDC-4	147
9.1. MATRICE DES RISQUES DU PDC-4	148
9.2. CONDITIONS DE SUCCÈS DU PDCJ	148
CONCLUSION	149
ANNEXES	150
ANNEXE 1 : PLAN DÉTAILLÉ DES ACTIVITÉS DU PDC-4	150
ANNEXE 2 : PONDÉRATION DES PROGRAMMES/PROJETS DU PDC 4	168
ANNEXE 3 : DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL PORTANT AUTORISATION DE L'ÉLABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL 4ÈME GÉNÉRATION (PDC-4)	171
ANNEXE 4 : ARRÊTÉ COMMUNAL PORTANT ATTRIBUTIONS, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU COMITÉ TECHNIQUE ET DE PILOTAGE DE L'ÉLABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL 4ÈME GÉNÉRATION (PDC-4)	173
ANNEXE 5 : DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL PORTANT AUTORISATION DE L'ÉLABORATION PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL 4ÈME GÉNÉRATION (PDC-4)	177
ANNEXE 6 : AVIS MOTIVÉ DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT	179
TABLE DES MATIÈRES	180
 LISTE DES GRAPHIQUES	4
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	5
PRÉFACE DU MAIRE	7
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	8
INTRODUCTION	9
I. CONTEXTE ET DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PDC-4	11
1.1. CONTEXTE	11
1.1.1. Présentation de la commune de Toucountouna	11
1.1.1.1. Situation géographique et organisation administrative	11
1.1.1.2. Aspects historiques	13
1.1.2. Contexte environnemental	13
1.1.2.1. Grands traits physiques	13
❖ Relief et type de sol	13
1.1.2.2. Occupation des sols	15
1.1.2.3. Climat et hydrographie	16
1.1.2.4. Ressources en eau	16
1.1.2.5. Formation Végétale	17
1.1.2.6. État de la faune	18
1.1.3. Contexte démographique et social de la commune	18
1.1.3.1. Évolution de la répartition de la population de la commune	19
1.1.3.2. Évolution comparée de la densité de la population	19
1.1.3.3. Aperçu du dividende démographique	20
1.1.4. Contexte économique de la commune	20

1.2. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	21
1.2.1. La préparation du processus d'élaboration du PDC-4	21
1.2.2. La collecte des données	21
1.2.2.1. La revue documentaire	22
1.2.2.2. Le remplissage des fiches d'enquêtes villageoises.....	22
1.2.2.3. La collecte de données complémentaires.....	22
1.2.3. La consultation des PTF et des groupes spécifiques	22
1.2.4. Organisation des ateliers.....	22
1.2.5.1. Organisation d'un atelier technique de relecture et de finalisation du rapport diagnostic.....	22
1.2.5.2. Organisation d'un atelier de validation du rapport diagnostic	23
1.2.5.3. Organisation de l'atelier de définition de la Vision, des orientations stratégiques et programmes de la commune.....	23
1.2.5.4. Atelier de prévalidation technique du PDC-4.....	23
1.2.5.5. Atelier communal de validation du PDC-4	23
1.2.5.6. Adoption par le Conseil communal	23
1.2.5.7. Approbation.....	24
1.2.5.8. Avis consultatif du Ministère en charge de la planification.....	24
1.2.5.9. Approbation par l'autorité de tutelle	24
1.2.5.10. Popularisation	24
II. PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	24
III. DIAGNOSTIC DU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	26
3.1. PRISE EN COMPTE DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DU PDC-3	26
3.2. ÉCONOMIE.....	31
3.1.1. Agriculture.....	31
3.1.2. Élevage	40
3.1.3. Pêche	43
3.1.4. Mines et Industrie.....	43
3.1.5. Transformation agro-alimentaire	43
3.1.6. Banques et institutions de micro finance	44
3.1.7. Culture, Artisanat, tourisme et hôtellerie	45
3.1.9. Commerce et équipements marchands.....	48
3.1.10. Difficultés d'insertion professionnelle des jeunes et des femmes	49
3.2. ENVIRONNEMENT.....	50
3.3. SOCIAL.....	54
3.3.1. Réseau routier	54
3.3.2. Éducation et alphabétisation.....	56
3.3.2.1. Éducation.....	56
3.3.2.2. Alphabétisation.....	59
3.3.3. Santé et bien-être	60
3.3.3.1. <i>Personnel médical qualifié</i>	60
3.3.3.2. Plateau technique des centres de santé et hôpitaux	61
3.3.3.3. La fréquentation des centres de santé	61
3.3.4. Protection sociale	62
3.3.5. Accès à l'eau potable et niveau du service	64
<u>Sou ce</u> : Mairie Toucountouna, 2023	66
3.3.6. Hygiène et assainissement	66
3.3.7. Énergie	69
3.3.8. Infrastructures sportives et de loisir	69

3.3.9. Sécurité publique et migration dans la commune	70
3.3.11. Habitat	72
3.3.12. Télécommunication et mass media	73
3.3.13. Aménagement du territoire, et cadre de vie	73
❖ Analyse de l'aménagement du territoire	73
❖ Gestion de l'Espace et dynamique de l'occupation	76
❖ Principaux défis liés à l'urbanisation	76
3.5. GOUVERNANCE LOCALE	76
3.5.2. Finance locale y compris la fiscalité locale	85
3.5.3. Dynamique de la coopération intercommunale et décentralisée	87
3.5.4. Synthèse de la problématique de développement de la commune	88
3.5.5. Grands défis de développement de la commune	88
3.5.6. Analyse des risques pour le développement de la commune Synthèse FFOM/SEPO et situation de référence ou de départ	90
3.6 PROBLÈMES MAJEURS-DÉFIS ET ENJEUX	95
IV- FONDEMENTS, PRINCIPES ET VALEURS DU PDC-4	97
4.1. FONDEMENTS DU PDC-4 DE LA COMMUNE DE TOUCOUNTOUNA	97
4.1.1. Au niveau régional	97
4.1.2. Au niveau national	99
4.1.3. Au niveau communal	100
4.2. PRINCIPES ET VALEURS DU PDC-4	101
V. RAISON D'ÊTRE ET ÉNONCE DE LA VISION COMMUNALE DE TOUCOUNTOUNA	101
VI- ORIENTATIONS STRATÉGIQUES, OBJECTIFS ET PROGRAMMES	102
VISION	102
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	102
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	102
AXES D'INTERVENTIONS	102
PROGRAMMES	102
« D'ICI 2030, TOUCOUNTOUNA EST UNE COMMUNE ATTRACTIVE, MIEUX GOUVERNÉE, À ÉCONOMIE AGRICOLE ET ARTISANALE MODERNISÉE, OÙ RÈGNENT LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE SOCIAL »	102
ORS1 : AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE LOCALE	102
OBS1 : AMÉLIORER LA GOUVERNANCE LOCALE	102
AXE 1 : RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DE LA GOUVERNANCE INCLUSIVE	102
AXE 2 : MODERNISATION DES SERVICES	102
P1 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION DES SERVICES	102
ORS2 : DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE LOCALE	102
OBS2 : PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE LOCALE	102
AXE 1 : DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRO-SYLVO-PASTORALE	102
AXE 2 : PROMOTION DU TOURISME ET DE LA CULTURE	102
P2 : AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ÉCONOMIE LOCALE	102

ORS3 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET AMÉLIORATION DE L'ACCÈS ÉQUITABLE DES POPULATIONS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	102
OBS3 : FACILITER L'ACCÈS ÉQUITABLE DES POPULATIONS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE	102
AXE 1 : ACCÈS ÉQUITABLE DES POPULATIONS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	102
P3 : RENFORCEMENT DE L'ACCÈS ÉQUITABLE DES POPULATIONS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE DE QUALITÉ	102
AXE 2 : AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE	102
P4 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES	102
6.1. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	102
6.3.1. Raison d'être et énoncé de la vision.....	104
6.3.2. Modèle logique du PDC-4.....	105
6.3.3. Descriptif narratif de la théorie de changement.....	106
VII. CADRE PROGRAMMATIQUE DU PDC-4 DE LA COMMUNE DE TOUCOUNTOUNA	108
7.1. PROGRAMMES DE MISE EN ŒUVRE	108
7.2. CADRE LOGIQUE DU PDC-4 DE TOUCOUNTOUNA	110
7.3. PLAN D' ACTIONS PLURIANNUEL DU PDC-4 DE TOUCOUNTOUNA	122
7.4. CADRE DE PERFORMANCE DU PDC-4.....	128
7.5. CADRE DE PERFORMANCE DE SUIVI DES INDICATEURS DES CIBLES SPATIALISÉES DES ODD DE LA COMMUNE	138
VIII. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PDC-4	144
8.1. SCHÉMA DE FINANCEMENT DU PDC-4.....	144
8.2. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PDC-4.....	144
8.2.1. <i>Institutions de mise en œuvre et relations</i>	145
8.2.2. <i>Dispositif de redevabilité et contrôle citoyen</i>	146
8.3. MÉCANISME DE SUIVI-ÉVALUATION.....	146
8.3.1. <i>Dispositif institutionnel de suivi-évaluation du PDC-4</i>	146
8.3.2. <i>Tâches du comité communal de suivi-évaluation</i>	147
IX. GESTION DES RISQUES ET CONDITIONS DE SUCCES DU PDC-4	147
9.1. MATRICE DES RISQUES DU PDC-4.....	148
9.2. CONDITIONS DE SUCCÈS DU PDCJ	148
CONCLUSION.....	149
ANNEXES.....	150
ANNEXE 1 : PLAN DÉTAILLÉ DES ACTIVITÉS DU PDC-4	150
ANNEXE 2 : PONDÉRATION DES PROGRAMMES/PROJETS DU PDC 4.....	168
ANNEXE 3 : DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL PORTANT AUTORISATION DE L'ÉLABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL 4ÈME GÉNÉRATION (PDC-4)	171
ANNEXE 4 : ARRÊTÉ COMMUNAL PORTANT ATTRIBUTIONS, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU COMITÉ TECHNIQUE ET DE PILOTAGE DE L'ÉLABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL 4ÈME GÉNÉRATION (PDC-4)	173
ANNEXE 5 : DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL PORTANT AUTORISATION DE L'ÉLABORATION PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL 4ÈME GÉNÉRATION (PDC-4).....	177
ANNEXE 6 : AVIS MOTIVÉ DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT	179
TABLE DES MATIÈRES.....	180

Étude réalisée pour le compte de : Mairie de Toucountouna

Equipe de Consultants :

1. Ismail MAMA ZAKARI, Consultant principal, Chef de mission
2. Idi NOMA ABDOULAYE, Consultant associé

Avec l'accompagnement du Comité de pilotage et du Comité technique d'élaboration du PDC-4

Avec le soutien technique et financier de :



giz Projekt-Management
für internationale
Kooperationen seit 1972



© Toucountouna, septembre 2023